

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Exposition permanente d'occasions
 Garantie - Crédit
hediger garage
 SION

GRAND CONSEIL

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Remarquable élection à la présidence de M. Georges Roten (110 voix sur 121 valables)

Tribunes du public archi-combles, hier matin au Grand Conseil. Et sur le Grand-Pont, devant le « Casino », la foule que la fanfare « La Rose des Alpes », de Savièse, réjouissait de ses aubades. Une fanfare tôt levée, ce mémorable lundi 14 mai : dès l'aube, elle défilait à Savièse pour aller dire le bonjour en musique à son ancien directeur, M. Georges Roten, qui allait devenir le premier Saviésan à inscrire son nom sur la prestigieuse liste des grands baillifs de notre canton. M. Roten retint au petit-déjeuner ses chers fanfarons. Le ton était donné sous le soleil éclatant de cette magnifique journée, tout Savièse partait de pied ferme à la conquête de la capitale...

Mais n'anticipons pas. Nous sommes toujours dans la salle du Grand Conseil, à la sortie

de la messe du Saint-Esprit et M. Willy Ferrez va confier à ses pairs, par son discours d'adieu, les leçons qu'il a su tirer de son règne d'une année à la plus haute charge du pays.

En préambule, le président sortant y alla de son tour d'horizon habituel, ne laissant dans l'ombre aucune des peines, aucune des joies qui ont marqué la vie du pays et des membres de son Parlement depuis la session de mars. Le décès brutal du député Bernard Lonfat aura été l'une de ces peines la plus douloureusement ressentie par les députés qui, par une minute de silence, rendirent hommage à la mémoire de leur collègue disparu. Qui le remplacera ? La question n'est ni indécente ni prématurée. Ce droit reviendrait à M. Amédée Arlettaz, premier des viennent-ensuite de la liste DC, mais il semble que cet ancien et brillant député ne manifeste pas le désir de revenir au Parlement et qu'il laisserait ainsi la place à un nouveau qui serait M. Guy Voide, premier des suppléants.

Nous publions à part dans ce numéro l'essentiel des principaux discours de cette journée, dont celui de M. Ferrez. Nous pouvons donc entrer sans attendre dans le vif de cet ordre du jour de la première journée de la session de mai, uniquement consacré aux élections.

Election du président du Grand Conseil

Seul candidat : M. Georges Roten, vice-président, présenté par M. Pierre Moren, porte-parole du groupe DC.

Résultat :
 Bulletins délivrés 129
 Bulletins rentrés 129
 Nul 0
 Blancs 8
 Valables 121
 Majorité absolue 62

M. Georges Roten est élu par 110 voix. Il y a eu 11 voix éparées.

De longs applaudissements ont salué cette remarquable élection, alors qu'entraient dans la salle Raphaëlle, la fille, et Véronique, la belle-fille, du

Par Gérald Rudaz

nouveau président avec la petite Valérie, sa petite-fille. Embrassé, fleuri, M. Roten s'entendit dire par M. Ferrez : « Je vous remets les clés du pouvoir par le symbole d'une chaude poignée de mains. » Geste accompli sous les flashes des photographes et sous les caméras de la télévision venue tourner à cette occasion des séquences pour l'émission « 25 fois la Suisse ». Et voici que M. Franz Steiner, conseiller d'Etat, se met à jouer au grand-papa avec Valérie qu'il a prise sur ses genoux, avant de la hisser, ravissante poupée en costume de Savièse (comme sa mère et sa tante d'ailleurs) sur le bureau présidentiel. Splendide gerbe de roses rouges, drapeau de la « Rose des Alpes », poignées de mains de partout, M. Roten, entré dans la salle en compagnie de M. Gaston Moulin, chancelier, ne savait plus dans quel ordre répondre à tant de félicitations, à une telle flambée de sympathie et de joie qui se poursuivit par la suite autour du vin d'honneur en tonnelet offert, sur le Grand-Pont, par la

municipalité de Sion, alors que M. André Reynard, au nom de la commune de Savièse, invitait tout le monde à la fête dans la grande commune du président fraîchement élu.

Première vice-présidence

Des retombées qui s'atténuent

Pour la première vice-présidence, M. Pierre Moren présente au nom du groupe DC M. Herbert Dirren, conseiller national, deuxième vice-président, qui fut le seul candidat.

Résultat du scrutin :
 Bulletins délivrés 130
 Bulletins rentrés 130
 Nul 0
 Blancs 4
 Valables 126
 Majorité absolue 64

M. Dirren est élu par 89 voix. M. Peter Pfammatter a obtenu 35 voix et il y eut deux voix éparées.

Ainsi cette élection aura été un prolongement de la compétition (et de la passion !) qui a marqué l'élection de M. Dirren à la deuxième vice-présidence, ce dernier ayant obtenu 66 voix contre 60 à M. Pfammatter,

Suite page 11



M. Willy Ferrez passe la main et félicite chaleureusement son successeur, M. Georges Roten, pour sa brillante élection.

M. Georges Roten se penche affectueusement vers sa petite-fille Valérie sous l'œil attendri de l'huissier Joseph Mayoraz.

Réception inoubliable à Savièse

Voir page 10



Les discours de MM. Roten, Ferrez, Zufferey et Héritier

Voir pages 9, 11 et 12

Devant la maison communale, à Saint-Germain, des dames en costume distribuent le vin d'honneur. A droite, M^{me} et M. Georges Roten en compagnie du conseiller d'Etat Hans Wyer. Derrière, légèrement à gauche, le conseiller d'Etat Guy Genoud.

PHOTOS NF



Roland Collombin "totalement blanchi" Libéré, il nous déclare

Voir page 34

Lire demain

Le billet de Rembarre et De l'économie et des hommes

Au fil de ma plume

par
Michèle Savary

VAUBAN

Si des officiers de l'armée suisse me lisent - ou simplement des gens qui aiment les choses du passé - et qu'ils aient l'occasion d'aller à Paris, alors qu'ils ne manquent pas d'aller visiter le musée de l'Armée, aux Invalides. C'est la plus vaste collection militaire du monde.

Et surtout, qu'ils n'oublent pas d'aller au dernier étage, dans les combles éclairés par ces lucarnes ovales appelées «œils-de-bœuf»: là se trouve le musée Vauban, ou musée des plans-reliefs.

On y voit des maquettes de presque toutes les places, fortifiées par le grand ingénieur, et ces maquettes (au 1/600^e) finement sculptées dans le bois, peintes en couleurs, datent du XVII^e siècle, pour la plupart. A l'époque, elles n'étaient pas montrées au public et constituaient un secret militaire.

Ces paysages, aux collines en relief et aux rivières vernissées, s'étalent dans de vastes vitrines. Chaque maison est détaillée, ciselée: fenêtres, balcons, cheminées, tout y est. Vous avez l'impression de survoler la France en hélicoptère...

Mais c'est la France de 1680.

Aucun homme n'a, comme Vauban, sculpté et modifié la terre de France, tout au long de ses côtes et de ses frontières.

Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707) est né dans un village du Nivernais. De petite et récente noblesse, et pauvre, il apprit le latin avec le curé de son village, et s'initia quasiment seul aux mathématiques et à l'art des fortifications. Le prince de Condé le remarqua, l'emmena avec lui à la guerre. Ce fut le point de départ d'une foudroyante et glorieuse carrière, due à son génie d'inventeur.

Vauban sut toujours s'adapter aux paysages. Il fixe les dunes de Dunkerque, il crée Neuf-Brisach en Alsace, octogone régulier traversé par un canal dérivé du Rhin. De l'île d'Aix, écueil osseux au large des Charentes, il fait cette noble ville en miniature, aux blanches avenues rectilignes, ceinturée de remparts.

Je pense à cette phrase de Bossuet, parlant de son propre siècle: «Tout tendait au vrai et au grand».

Neutralité et neutralisme

L'Europe est actuellement un thème à la mode. Il convient de la faire, mais aussi de la penser dans toute sa complexité historique, ethnique et culturelle. Et remarquons que nos voisins sont prêts à faire UNE Europe, qui n'est pas nécessairement celle de tous les Européens.

Nous nous situons en marge de ce mouvement. La coïncidence me frappe entre cette position de retrait et l'insistance du Conseil fédéral à nous voir siéger aux Nations unies.

Comme si notre présence à New York pouvait compenser notre absence à Strasbourg; comme si notre participation à des délibérations que personne ne suit plus pouvait justifier notre abstention et notre silence dans une assemblée qui siègera à quelques kilomètres de nos frontières et où, à long terme, s'élaborent les grandes lignes de la politique économique et monétaire des pays qui nous entourent, de leur diplomatie et de leur défense.

Certes, il nous est loisible de ne pas nous reconnaître totalement dans cette petite Europe. Il nous est impossible de l'ignorer et encore moins de nous en abstraire.

En déplaçant outre-Atlantique le centre d'intérêt de notre politique étrangère, le Conseil fédéral, et le chef de notre diplomatie en particulier, commettent une double erreur: ils méconnaissent le contenu historique et l'aire géographique de notre neutralité et,

secondement, ils en transforment la nature en faisant une idéologie sans fondement réel et précis. Ils substituent à une politique de neutralité, essentiellement contingente et circonstancielle (même si elle fut une constante de notre diplomatie) une doctrine du neutralisme dictée par des considérations purement théoriques et non par une vision de nos intérêts pratiques.

La Suisse est née neutre, ou presque. Le mot lui-même apparut officiellement au XVI^e siècle, quelques années après Marignan, et cette apparition correspondit à la fin de notre expansion territoriale. La neutralité, depuis lors, fut un des principes de cohésion intérieure d'autant plus impératif que nos divisions politiques se doublaient de divisions religieuses. A cet égard, l'éclatement de la chrétienté médiévale dans l'Occident du XVI^e siècle se reproduisit chez nous comme en un microcosme.

La naissance des Etats nations, au siècle dernier, devait créer une situation nouvelle, apparemment plus menaçante. Mais trois siècles de coexistence pacifique et de compromis nous avaient donné assez de conscience pour résister. Le XIX^e siècle fut une époque de neutralité exemplaire dans notre histoire.

Serait-ce cette même conscience qui nous ferait défaut actuellement, pour ne pas saisir que c'est à l'intérieur du continent européen, et de lui seul, que se justifie notre tradition de neutralité, notre souci d'équilibre et

notre esprit de conciliation entre les différentes composantes culturelles et raciales qui forment aussi bien l'Europe que la Suisse? Serait-ce une soudaine méconnaissance de l'évolution historique contemporaine qui nous empêcherait de voir que dorénavant, c'est dans la participation aux affaires européennes que nous pourrions le mieux poursuivre cette politique de neutralité et lui donner un contenu et une portée pratique?

Ou ne doit-on pas comprendre au contraire que la déviation de sens qu'opère le Conseil fédéral est en réalité un acte de politique intérieure bien orienté, qui n'a nullement pour but de défendre L'UNITÉ de notre pays face aux pressions extérieures, selon la

conception traditionnelle de la neutralité, mais bel et bien de donner des gages à une partie de l'opinion publique helvétique qui voudrait, contre tout bon sens, nous aligner sur la politique de certains Etats, dits neutralistes, dans le tiers monde?

Quoi d'étonnant, dans ces conditions, que ce qui était jadis un principe de cohésion et d'unité devienne, désormais, un ferment de discorde et de division?

Une politique de parti ne peut être la politique d'un gouvernement, même lorsqu'il s'agit de politique étrangère.

Surtout en Suisse.

Michel de Preux



Enquête N° 18

1. Nous (Hervé Villard)
2. Save me (Clout)
3. Chiquitita (Abba)
4. In the Navy (Village People)
5. Tragedy (Bee Gees)
6. Besoin d'amour (France Gall)
7. Hot Stuff (Donna Summer)
8. Bom to be alive (Patrick Hernandez)
9. Seven Lonely Day (Sheila)
10. My life (Billy Joel)
11. Hooray-hooray-it's a holy-holiday (Boney M.)
12. Knock on wood (Amii Stewart)

13. Lady night (Patrick Juvet)
14. Côté banjo, côté violon (Joe Dassin)
15. Mescalino (Il était une fois)
16. Can you feel the force (Real Thing)
17. Trojan horse (Luv)
18. Boulevard de l'océan (Gérard Lenorman)
19. Tout petit la planète (Plastic Bertrand)
20. Ma révérence (Véronique Sanson).

En hausse cette semaine N°s 1, 2, 13, 14.

Nouveaux venus: N°s 7, 16, 18.

Les Arts à Paris

L'hommage des peintres à la chanson contemporaine - Premier volet: l'œuvre de Jacques Brel - Galerie l'Arc-en-Ciel, 17 rue de Picardie (près du Carreau du Temple)

Cet hommage à Jacques Brel, dont les invités d'honneur sont Miguel Devèze et Bernard Gantner a réuni des aquarelles, dessins et huiles originales d'une trentaine d'artistes. Cela aurait pu être une sorte d'inventaire sans grand intérêt, par contre, grâce à la sûreté de goût qui a présidé au choix, nous voici confrontés à des œuvres très intéressantes, passionnantes parfois. La mort de Jacques Brel, cette poésie singulière et cruelle, cette tendresse d'écorché vif, à jamais tarie, a laissé un grand vide, ressenti vivement par beaucoup d'artistes, qui ont exprimé leur chagrin avec des œuvres sincères et attachantes, au premier rang desquelles je placerai les dessins tourmentés de René Lambert, exécutés à l'aide d'une technique digne de la Renaissance. Cet artiste belge, encore pratiquement inconnu chez nous, mais qui ne devrait pas tarder, vu son immense, étrange talent, à être apprécié des vrais amateurs, nous confie à travers ses œuvres d'une

beauté précieuse et macabre quelle blessure inguérissable représente pour lui la mort du poète. Gozlan, avec une toile lisse comme de l'émail, merveilleusement travaillée, décrit la solitude tragique des «Vieux», alors que Leblanc magnifie «Le Plat pays» traité dans des gris et jaunes lumineux. Un dessin

à la plume de Partarrieu, d'une extrême précision, nous restitue la physionomie ardente et aiguë du chanteur, Sergent, avec une gouache douce et évanescence comme un rêve, aux tons délicats, illustre «Seul», Laniau pense à la plainte secrète et inquiète de tous les amoureux «Ne me quitte pas»,

avec un Nu plantureux, à la plastique puissante, qui nous révèle que l'auteur est sculpteur. Bel accrochage, réussi parce que fait avec amour. Donatella Micault



Jacques Brel par Partarrieu.

SSR - Les revers d'un monopole (3)

Voir NF des 9 et 11 mai

Après s'être arrêté sur les émissions que les téléspectateurs préfèrent et sur ces sondages réguliers commandés par la SSR et qui devraient être largement publiés, le conférencier, M. Hartmann est revenu à certaines méthodes employées couramment par les journalistes de la TVR.

Selon une méthode journalistique régulièrement utilisée à la TV romande, les réalisateurs ne tiennent très souvent compte que des éléments qui appuient leurs thèses et leurs partis pris et passent sous silence ce qui n'entre pas dans le cadre idéologique qu'ils se sont tracé.

Autre procédé classique: faire d'un cas exceptionnel la généralité, faire croire aux téléspectateurs et auditeurs que l'exception qui est présentée est la règle!

Enfin, combien se donnent la peine de respecter les justes proportions et la hiérarchie des valeurs - combien se donnent la peine d'accorder aux éléments positifs l'importance qu'ils méritent - combien donnent ainsi une vision du monde beaucoup plus réelle que celle qui se dégage d'un manichéisme pri-

maire opposant de façon systématique et sans nuance ouvrier contre patron, femmes contre hommes, Noirs contre Blancs, écologie contre industrie, consommateur contre producteur-distributeur.

Car, bien à l'abri dans sa tour d'ivoire, assuré de son emploi et de son salaire, jouissant d'un monopole, trop souvent le journaliste TV veut donner des leçons sur tout et à tous, refaçonnant le monde, l'économie à l'image d'une société utopique qui n'existe nulle part sur cette planète.

Ils ont raison de critiquer! Mais ils sont forts surtout de notre silence et de notre fatalisme!

A nous tous il appartient de leur porter la contradiction partout et en tous lieux lorsque la critique est manifestement infondée, l'analyse sommaire, le parti pris évident.

Je ne crois pas être trop optimiste en vous disant, qu'en hommes intelligents et responsables, les réalisateurs et journalistes de la télévision tiennent compte des réactions que suscite leur travail. Ils s'en défendent mais ils ont été plus secoués et alertés qu'ils ne l'avouent par les événements récents et les attaques dont ils

ont été l'objet. Nous qui suivons régulièrement les émissions de la TV romande, nous avons pu constater ces derniers temps quelques exemples de rééquilibrage:

L'émission de «Temps présent» consacrée en janvier dernier à l'industrie horlogère «Le temps de l'incertitude», la Table ouverte qui a suivi la même semaine «Horlogerie: quel avenir?», de même et plus récemment l'émission consacrée aux difficultés des petites et moyennes entreprises. Cette émission a osé démontrer qu'il n'y a pas en économie que des géants et des multinationales, et que les patrons sont aussi des travailleurs.

Un pays démocratique n'est pas un pays où tout le monde est de gauche! Ce n'est pas un pays où tout le monde est de droite! Un pays démocratique est un pays dans lequel personne n'a le monopole des idées justes et du pouvoir.

La liberté d'expression n'est pas à sens unique! Que tous ceux qui la réclament et la défendent avec ardeur et appétit soient animés de la même vertu de tolérance pour ceux qui ne veulent pas penser comme eux et possèdent le droit sacré de le dire!

La situation de l'école primaire (3)

Fonctions et formes de l'évaluation des élèves

Voir NF des 8 et 11 mai

La notation, en tant que forme usuelle de l'évaluation des élèves, est l'objet de critiques de plus en plus vives. Les enseignants éprouvent l'évaluation des élèves comme l'une de leurs tâches les plus difficiles. Etant donné que les nombreux problèmes soulevés par la notation ne sauraient être résolus en l'état actuel des connaissances, il conviendra d'aborder le thème de l'évaluation des élèves dans une optique plus large.

- Il faudra tirer au clair les différentes fonctions de l'évaluation (orientation donnée au processus de l'apprentissage, motivation de l'élève, sélection, etc.) ainsi que les procédures et les méthodes qui conviennent aux différentes fonctions.

- Il faudra produire des solutions de rechange praticables en vue de remplacer le système actuel d'évaluation des performances au moyen de notes. A cet égard, une attention particulière devra être accordée aux procédés d'évaluation qui sont élaborés en fonction des objectifs de l'enseignement.

- Il faudra déterminer quelles sont les conditions préalables pour l'introduction éventuelle de nouvelles formes d'évaluation (développement d'instruments appropriés, formation et perfectionnement des enseignants, etc.).

Il importera de veiller à ce que de nouvelles formes d'évaluation des élèves fassent l'objet d'expériences pratiques dans le cadre même du projet.

Les problèmes de l'évaluation prennent une importance particulière lorsqu'il s'agit de mesures de sélection (redoublement, transfert à des classes spéciales, recrutement pour les différentes filières du premier cycle de l'enseignement secondaire). Il conviendra d'étudier d'une part l'influence de la sélection sur la pratique de l'évaluation (et sur l'enseignement en général), d'autre part l'importance relative des différentes méthodes d'évaluation pour l'accès aux divers cycles d'enseignement. Un inventaire des procédés et des méthodes de sélection employés aujourd'hui pour l'accès aux différentes filières du premier cycle de l'enseignement secondaire pourrait apporter une aide précieuse à de nombreux cantons qui s'efforcent d'améliorer et de rapprocher leurs pratiques de sélection.

De la période préscolaire à l'école primaire

Un bon début de scolarité a une importance primordiale pour le développement de l'enfant, sa réussite à l'école et surtout pour son attitude vis-à-vis de l'école. Alors qu'il y a quelques années on était surtout accroché au concept de «maturité scolaire», aujourd'hui l'on est davantage préoccupé d'assurer aux enfants un passage harmonieux de la période préscolaire à la scolarité proprement dite. Dans le cadre de ce projet partiel SIPRI, on effectuera une étude comparative des nouvelles formules déjà adoptées par certains cantons (classes à faibles effectifs, classes d'initiation à la vie scolaire, etc.), afin de mettre à profit l'expérience acquise et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

L'école et la famille

Puisque famille et école sont toutes deux responsables de l'éducation, il importe que s'établissent entre elles des relations de confiance et de coopération. En réalité, toutefois, ces relations sont souvent distantes, et parfois même entravées par des conflits ouverts ou larvés. Dans ce domaine aussi, dans de nombreuses communes, des initiatives ont été prises afin d'améliorer les contacts, et ces expériences doivent être comparées et évaluées. Il sera ensuite possible de mieux organiser les contacts entre l'école et les parents, tout en facilitant la tâche des maîtres.

Organisation et formes de coopération

La thématique du projet global, complexe et d'une vaste portée, pour laquelle il n'existe pas de modèle, exige une minutieuse coordination entre les différentes démarches; étant donné que le plus grand nombre possible d'interlocuteurs du monde de l'éducation devront prêter leur concours à ce projet, la

création de nouvelles formes de coopération s'impose. En particulier pour SIPRI, certaines habitudes profondément enracinées, comme par exemple les méthodes de travail typiques des commissions d'experts, devront être laissées aux vestiaires. Lors de l'élaboration de projets de longue haleine, il est également important que les différents travaux soient soumis à des normes fixes, et que les événements pouvant survenir au cours du processus d'élaboration soient soumis à discussion.

La commission pédagogique et le secrétariat général de la CDIP sont conjointement responsables de l'exécution du projet. Ils délèguent certains pouvoirs à une direction du projet, chargée de coordonner les activités de quatre groupes de travail, dont chacun est responsable de l'une des parties du projet décrites ci-dessus. Dans chacun de ces organes-clés sont représentés des enseignants, des spécialistes en éducation et des représentants des autorités scolaires. Les «écoles de contact» SIPRI, déjà mentionnées ici, constituent un élément nouveau, devant permettre au projet de rester en harmonie avec la pratique et en étroite contact avec la réalité scolaire.

Il est évident que l'organisation d'un projet aux buts aussi multiples qu'ambitieux, n'est sans poser d'importants problèmes de financement et de travail. A l'instar de ce qui a été fait pour résoudre d'autres problèmes de politique de l'éducation, il faudra, pour SIPRI, user systématiquement de tous les moyens à disposition: coopération avec les centres de recherches pédagogiques cantonales et régionales, appel aux institutions scientifiques, engagement d'enseignants à temps partiel, etc. Ces mesures ne sont toutefois pas suffisantes, si bien que pendant les trois à cinq années que nécessitera l'élaboration du projet, il sera nécessaire de recourir à d'importants moyens supplémentaires et de faire appel à des commissions et à des groupes de travail déjà existants, ainsi que de consulter des travaux de recherches antérieurs. Le financement des premières étapes est déjà assuré, et les travaux pourront commencer dans le courant de cette année. Au vu des résultats qui seront certainement obtenus après un ou deux ans, le projet devrait recevoir l'appui qu'il mérite.

Bien le bonjour, Monsieur le maire!

Nous n'en avons pas terminé avec les ardues compétitions politiques qui secouent le peuple genevois, dont à peine un tiers s'est rendu aux urnes. Il y aura au début du mois de juin un ultime « tiers-temps » aussi passionnant que les deux premiers. Dans les communes, principalement la ville, la droite l'avait emporté pour le corps législatif. Pour l'exécutif, la gauche s'était largement imposée. Reste maintenant la mairie, qui, chez nous, comme sur le terrain fédéral, n'est que le président, sans pouvoir spécial, du Conseil administratif. Depuis trois législatures, les trois conseillers bourgeois en barrent le chemin aux communistes. Leur représentant a remporté une si indiscutable victoire que les partis nationaux, bien que toujours majoritaires, ne savent comment lui refuser ce fauteuil plus honorifique que réel.

Le 5 du mois, le nouveau conseil municipal tiendra sa première session et l'on saura comment les cinq du conseil administratif se répartiront les services. Bien que M. Ketterer ait songé un temps, wagnérien militant qu'il est, à passer au culturel pour succéder à M^{me} Girardin, il semble que les magistrats réélus préféreront conserver leur dicastère. Le seul nouveau venu, le radical Segond, ira au poste de M^{me} Girardin.

Reste la mairie présidentielle! La plus simple et la plus logique manière serait de l'accorder à M. Dafflon qui ayant eu l'habileté de se contenter des services de l'assistance sociale et les ayant fort bien administrés, a recueilli les suffrages de milliers d'électeurs et d'électrices de tous les partis du 3^e et du 4^e âge, pour lesquels il a beaucoup fait. Cependant la droite refuse cette abdication de principe pour laquelle elle a tenu bon durant huit ans.

Un curieux «turnus»!

C'est pourquoi certains proposent de légaliser une sorte de «turnus» présidentiel, comme au Conseil fédéral. Mais pour satisfaire à moitié le vainqueur du dernier scrutin et la législature étant de 4 ans, on déciderait qu'on commencerait par les trois bourgeois et le socialiste bon teint et ce ne serait que la 4^e année que le communiste accéderait au titre tant convoité. A quoi la gauche répond: «Rien du tout! Immédiatement le titre!» L'idée de turnus officialisé est une «ficelle» un peu épaisse qui ne ferait que pousser les adversaires aux moyens extrêmes. Pour une question de pure prestige, on risque le pire. Cependant M. Dafflon maire, équivaldrait à «Genève-Rouge» et

face à l'extérieur, diplomatiquement parlant, cela causerait à notre cité un préjudice considérable. Les étrangers, même politiciens, ne connaissant pas les finesses de notre droit civique.

Ainsi cette session supplémentaire et extraordinaire de l'ancien conseil municipal, alors que le nouveau est élu, au cours de laquelle le boni des comptes de 1978 a été remis en discussion et par le truchement duquel la gauche s'est permis de donner de «bons» et péremptoirs conseils à ses successeurs.

Vote acquis, une fois de plus, par cinq voix d'écart, trop de conseillers bourgeois brillant par leur absence!

Fête

des vigneron genevois

Dès qu'on parle du vin genevois, on pense rive droite du Rhône et le Mandement. C'est juste mais ce n'est pas complet. La première cave coopérative du canton, l'une des premières de Suisse, fut fondée en mai 1929, en pleine période de récession (déjà!) par 46 courageux vigneron dont les domaines étaient entre Arve et Lac, baptisèrent leurs produits «La Souche». Les caves sont à la Pallanteries près de Meinier, un des plus jolis sites du canton. Les familles Dusseiller, Favre et Rivollet sont toujours dans l'affaire qui marche de mieux en mieux. M. Revaclier, président du Grand Conseil, mais aussi président de la Fédération des caves genevoises, même s'il est le numéro un des viticulteurs de l'autre rive, rendit un vibrant hommage à ses collègues.

Ce cinquantième anniversaire se transforma vite en une véritable fête de famille des amis du vin. Toutes les autorités cantonales, dont le conseiller d'Etat Wellhauser, et celles des communes avoisinantes, participèrent, par un temps superbe, à ces réjouissances. Comme entre vigneron il n'est pas de frontière, de nombreux encaveurs valaisans avaient répondu à l'invitation, au premier rang desquels se trouvait M. Michaud, grand maître de Provins, fidèle lecteur du *Nouveliste*.

Aujourd'hui la «Souche» groupe 82 sociétaires cultivant 142 hectares de vignes, qui se trouvent dans onze communes. 70% de chasselas, 22% de gamay, 5% de riesling-sylvan.

LETTRÉ DE GENÈVE par M.-W. Suès

vaner, 2% de pinot noir. Le plus petit propriétaire cultive 7 ares, le plus grand, 683 ares. Le résultat? 650000 kg de chasselas et 360000 de gamay. La cave qui fut admirablement aménagée pour y goûter à un succulent banquet de 300 couverts est d'une capacité de 2100000 litres. Le président-fondateur en rappelant les débuts de l'entreprise, eut cette phrase qui caractérise bien la situation: «En 1929 nous ne savions pas bien où nous allions, mais nous étions pleins d'enthousiasme et de courage.» Ils ont produit leurs fruits!

Qu'est-ce que la matière?

Il est, à Genève d'innombrables Institutions internationales qui couvrent le champ mondial. Il en est quelques-unes qui se contentent de notre continent; mieux! de l'Europe occidentale. De très loin, la plus importante est l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, le fameux CERN. Le grand public, du fait de sa technicité poussée à outrance, le connaît peu, alors que c'est peut-être la plus utile et la plus active. Quelle est son activité? Elle étudie, dissèque,

explique la matière. Ce centre continental, à cheval sur la frontière franco-suisse, entre Meyrin et Saint-Denis, est né en septembre 1954. Il fête son 25^e anniversaire. Il couvrait au début 40 hectares. Il en occupe actuellement 560. Ce laboratoire hautement spécialisé comptait quelques savants. Aujourd'hui plus de 1600 ingénieurs y travaillent auxquels s'ajoute un personnel fort de 1700 personnes; presque un village! Les douze membres, dont la Suisse, comprennent tous les états de notre partie de l'Europe. Le CERN accomplit ce que les douze membres n'auraient jamais pu faire, à titre individuel, tant ces réalisations sont coûteuses.

Il s'agit uniquement de pousser la recherche scientifique au plus haut point. Le CERN exploite un ensemble d'accélérateurs et d'appareils associés dont les plus puissants synchro-cyclotrons et synchro-à protons, des anneaux de collisions, grâce auxquels on a pu isoler l'antimatière. A quoi s'ajoutent des détecteurs de particules avec leurs accélérateurs. C'est un monde de la science qui échappe au commun des mortels, mais qui est d'une importance cruciale pour son avenir. Le samedi 13 octobre sera «Journée des Portes-Ouvertes». C'est une occasion unique pour ceux qui s'intéressent à ces problèmes vitaux pour notre avenir.

Am Stram Gram?

Les adultes ont leur théâtre. Ils s'y délectent grâce à son infinie variété. Pourquoi les enfants n'auraient-ils pas le leur? Depuis des années, dans les pays où la culture est pleinement développée, des troupes bien organisées, professionnelles, s'efforcent de créer et d'interpréter un répertoire conçu pour la prime jeunesse. Il en existe à Genève, encouragés tant par le chef du Département de l'Instruction publique qui s'en occupe personnellement, que par le Service culturel de la ville. Le succès de ce défilé a été tel qu'une des compagnies genevoises, «Am Stram Gram», est allée jusqu'à réaliser le premier «Festival international de théâtre pour enfants» avec huit troupes de cinq pays œu-

vrant dans le même sens. Elles viennent de France, de Belgique, du Canada, de Grande-Bretagne et de Suisse. Elles donneront 33 représentations en dix jours, non seulement en ville mais aussi dans les grandes communes. De plus il y aura une magnifique fête pour les petits, un bal pour les aînés, des rencontres entre enseignants et des prises de contact durables. Beaucoup de pays nous ont devancés dans ce domaine, que M. Chavanne a estimé comme indispensable à la formation intellectuelle et artistique de nos enfants. Il faut rendre grâce au Théâtre populaire romand de la Chaux-de-Fonds qui, il y a plus de dix ans a tracé la voie. Les spectacles ne durent qu'une heure et les enfants peuvent y amener leurs parents! Avis à ceux qui s'occupent de l'instruction de leur progéniture. Il y en a encore!

Qui était Montessori?

Et puisque nous sommes avec nos chers petits, remontons de leur amusement à leur formation intel-

lectuelle. C'est à Genève, au temps lointain de la Société des Nations qu'était fondé le «Bureau international de l'éducation» dont l'illustre professeur Piaget fut l'animateur en collaboration avec l'exceptionnel professeur espagnol Rossello. L'Unesco envahissante n'eut de cesse avant de l'avoir englobé. De cette époque a cependant largement survécu une méthode d'éducation qui porte le nom de sa créatrice italienne, Maria Montessori. Première femme médecin de la péninsule, elle se voua entièrement aux petits dès l'âge de trois ans et inventa pour eux, année après année, une manière de vivre, d'apprendre, de s'instruire, d'après ses moyens. Dès sept ans, il apprend à lire, à écrire, à compter et à protéger sa personnalité. C'est de l'enseignement décentralisé et individuel. Une très intéressante exposition accompagne la théorie. Il existe encore en Suisse plusieurs écoles Montessori qui forment des élèves particulièrement doués.

M. W. Suès

Tribune du Lecteur

Après un «Temps présent» sur les missions

Quelles impressions les téléspectateurs auront-ils retirées de cette émission? Les plus diverses, sans doute, suivant l'intérêt porté au problème en lui-même... Mais, pour nombre de missionnaires, prêtres, religieux ou laïcs qui ont travaillé outre-mer et pour les familles qui suivent les activités de leur fils ou de leur frère, de leur fille ou de leur sœur, actuellement en service dans ces territoires, les premiers échos reçus nous font part de leur déception quasi-unanime. Et pourquoi donc? Ce n'est certes pas la bonne volonté des réalisateurs qui peut être mise en cause, ni la qualité des images offertes.

Si chacun aura apprécié le dévouement et l'abnégation des missionnaires catholiques valaisans, héros de cette séquence, qui ne sera pas offensé de la présentation qui en a été faite? Quelle impression de «fin de série» ou de «race en voie de disparition» pour ces pionniers dont la relève n'est plus assurée et qui vivent misérablement au fond de leur brousse en pataugeant dans leurs marigots et en subsistant, vaille que vaille, grâce à un élevage rudimentaire!

Comme on aurait souhaité voir passer sur ces images le souffle que des dizaines de milliers de pèlerins — et j'en étais — ont ressenti le dimanche 29 avril dernier — six jours avant l'émission — dans la basilique Saint-Pierre à Rome, lorsque le pape Jean Paul II béatifié le père Laval, premier missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit, apôtre de L'île Maurice, et exaltait l'actualité de la présence missionnaire de l'Eglise! Au cœur de l'immense basilique, nous discernions, dans la masse des évêques, les figures du cardinal Gantin, du Bénin — du cardinal Otunga, du Kenya — comme de tant d'autres prélats de couleur, tous anciens élèves des écoles de missions... Oui, que ne s'est-il trouvé sur le passage des réalisateurs quelque «penseur» qui eût participé au Synode national des prêtres malgaches (7-15 octobre 1978) ou au chapitre des spiritains de Madagascar (10-17 avril 1978) — pour ne citer que ces deux réunions parmi tant d'autres — et qui eût donné une vision d'ensemble des problèmes soulevés.

Que nos missionnaires vieillissent et que la relève s'avère difficile, qui le contesterait? Mais qui oserait prétendre que le temps des missions est désormais passé? J'ai suivi l'émission de TV aux côtés d'un jésuite de Madagascar qui trépinait sur sa chaise... Et je pense à tous ces évêques, africains et malgaches, rencontrés à Rome ces jours derniers, et dont la première question a été celle-ci: «Avez-vous du personnel disponible pour notre diocèse?» Et l'un d'eux ne me disait-il pas, en pleine concélébration, après le rite du baiser de paix: «Et merci pour vos missionnaires!»

Que le travail missionnaire ait évolué, qu'il s'agisse maintenant d'être au service des églises locales (rares sont à l'heure actuelle les missionnaires dont l'évêque est encore un Blanc!), que la conception même de la mission se soit profondément modifiée après les indépendances et après Vatican II, il faudrait être aveugle pour ne pas s'en rendre compte. Mais l'effort gigantesque accompli par nos mis-

sionnaires pour s'adapter à ces situations nouvelles, aucune image ne saurait non plus le montrer.

Comment ne pas regretter encore qu'aient été passés sous silence ou à peine esquissés des problèmes aussi fondamentaux que ceux de l'évangélisation proprement dite, de la formation des catéchistes ou de la structuration des communautés chrétiennes, toutes activités situées au cœur de la pastorale d'aujourd'hui.

Nos frères protestants — et les laïcs missionnaires en général — quel souvenir garderont-ils de ce M. Martel, zélé dans son travail, soucieux de sa famille, à l'avenir incertain, et à qui, finalement, sans plus, on souhaite un prompt retour dans son pays natal! Les intéressés se demanderont, à la limite, ce qu'il y a encore de missionnaire dans cette activité, telle qu'elle a été présentée.

Les discussions pourraient se développer à l'infini sans épuiser le sujet. Il y aurait tant de distinctions à faire, de nuances à apporter. Mais il faut conclure. En tant que missionnaire, j'aimerais dire — et je pense être l'interprète de mes confrères, anciens d'outre-mer ou actuellement en activité sur le terrain — j'aimerais dire à tous ceux qui ont suivi l'émission à la TV, et aux autres, que la mission continue et que, plus que jamais, elle a besoin de gens qui y croient!

Père Bernard Mathis, Provincial des spiritains suisses

CE WEEK-END SUR LE PETIT ÉCRAN

Le paquet financier à «Table ouverte»

Le pour et le contre

Etrange confrontation que celle dont nous avons été les témoins ce dimanche à midi, à «Table ouverte» de la TV romande. On y débattait le «pour» et le «contre» du paquet financier qui sera soumis à la fin de cette semaine à notre sagacité et à la défense de nos intérêts particuliers. Or les «contristes» paraissaient plus divisés entre eux qu'ils ne l'étaient contre des «pouristes» dont les avis concordaient sensiblement.

Faut-il s'en étonner? Du côté des adversaires, en simplifiant un peu, il y a ceux qui trouvent que l'on paie trop d'impôts et ceux qui trouvent que l'on n'en paie pas assez. Le conseiller national socialiste fribourgeois Félicien Morel, qui, avec son parti, a défendu la TVA à 10%, pense qu'avant d'en proposer une à 7 pour cent, il aurait fallu imposer les banques et faire payer davantage à «ceux qui ont l'argent». Il faudrait aussi faire des économies dans un secteur bien précis, la préparation militaire, pour en rapporter le fruit sur la sécurité sociale. Quant à M. Olivier Etienne, député libéral au Grand Conseil vaudois, il dira non pour des motifs tout opposés. La Confédération ne manque pas d'argent puisqu'elle en redistribue une part importante aux cantons: que chacun pourvoie à ses propres besoins. Formule simple, on est même tenté de dire simpliste, car il semble que ce député libéral n'ait jamais entendu parler d'un problème, d'ailleurs mal résolu, qui s'appelle la péréquation financière.

Contre ces deux adversaires entre eux divisés, les conseillers nationaux Laurent Butty, président du groupe démocrate-chrétien du Parlement et Yann Richter, président du parti radical suisse, avaient la partie facile. Ils ont louablement

évitée d'en abuser en tapant l'une contre l'autre les têtes de leurs antagonistes, sans pouvoir toutefois omettre de signaler les contradictions de l'un et de l'autre dans leur propre raisonnement. Plus substantiellement, ils ont donné en faveur de l'acceptation, les arguments connus et que le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz répétait la veille au soir sur les mêmes écrans: l'endettement de la Confédération, qui atteint 17 milliards (l'équivalent d'un exercice annuel) et comporte un intérêt annuel de 800 millions; ensuite la nécessité de poursuivre, quand ce n'est pas de développer ses propres tâches.

A propos de l'endettement, relevons la question naïve d'un téléspectateur demandant en substance: «Comment pouvez-vous parler du service de la dette, alors que la Confédération ne paie pas d'intérêts: c'est un simple jeu d'écritures?» Si c'était vrai, il y aurait longtemps que le problème des finances fédérales serait résolu. Seulement, revers de la médaille, les emprunts de la Confédération ne seraient plus souscrits par personne. Aux pouvoirs publics, on veut bien — façon de parler — payer des impôts, mais quant à leur faire des cadeaux, niet, niet!

Sylvain Maquignaz

«Holocauste»: une série qui résistera au temps

«Ce n'est pas facile d'avoir de l'espoir quand les hommes font des choses aussi vilaines...», a écrit Anne Franck. Les survivants de l'Holocauste, jugeant ce film, conservent néanmoins de l'espoir en admettant la nécessité de cette série pour montrer à la jeunesse dans quels abîmes l'homme peut tomber. Cet espoir, matérialisé par «Les Survivants» — le dernier épisode d'«Holocauste» — et dans les ultimes séquences animées par les enfants, pouvait illustrer ces mots d'Anne Franck: «Je continue à croire, malgré tout que, dans le fonds de leur cœur, les hommes sont réellement bons...»

Certes, cet accident de l'histoire que constitue le 3^e Reich, pourrait apporter un cinglant démenti à de telles naïvetés si l'on ne devait juger que sur pièce. Mais il y a eu, dimanche soir, le témoignage de M. Weiss, un survivant, M. André Weiss, médecin également, qui a vécu Buchenwald et d'autres camps dans leur atroce réalité et qui, sobrement, sans effet de manche ni de vocabulaire, dit: «Il fallait manger, dormir, pour survivre. Mais, si j'avais su, j'aurais résisté.»

Comme le ghetto de Varsovie, symboliquement, lorsque les derniers espoirs s'étaient envolés.

Si j'avais su! Beaucoup de Suisses auraient certainement adopté une attitude morale plus ferme vis-à-vis de cette solution finale résumée ainsi par le chef d'un camp d'extermination: «J'entasse les bons-hommes là-dedans, je les gaze, je les brûle, je fais mon boulot.»

Mais voulait-on vraiment savoir? On aura peut-être éprouvé quelque étonnement à entendre M. Otto Pünter — qui en sait long sur le sujet — mettre en exergue le fait que la majorité de la population suisse s'est solidarisée avec tout acte de résistance contre le nazisme, les Frontistes et la 5^e Colonne exceptés. Saül Friedländer, dont les parents ont été

refoulés, admet certes la volonté de la Suisse de se défendre contre une invasion des armées du Reich mais nuance sa réflexion sur l'attitude du pays envers les réfugiés! IL faut bien admettre la nuance.

Au terme de ce quatrième épisode d'«Holocauste», peut-on expliquer l'effet «Holocauste», peut-on expliquer le raz de marée provoqué par cette fiction américaine qui a déferlé sur les consciences européennes? Claude Torraccinta a posé la question à laquelle on n'aura certes pas fini de répondre. M. André Weiss s'est beaucoup identifié à ce film et s'en montre satisfait. Mais chacun s'accorde à penser, tout en s'identifiant au drame de la famille Weiss, que ces acteurs sont trop beaux pour fixer la réalité, une réalité historique que le film suit avec rigueur mais, également, une réalité humaine embellie donc légèrement faussée. Eut-il été préférable de diffuser uniquement «Nuit et brouillard» ou le «Chagrin et la pitié»? Je suis persuadé que jamais ces films, qui pourtant cernent de plus près la réalité, n'auraient suscité autant d'intérêt et de passion que cette série «Holocauste».

Une fiction qui résistera au temps.

H. Be

Le commerce extérieur de la Suisse Diminution des exportations en avril

BERNE. — Selon un communiqué de la direction générale des douanes, les importations suisses ont marqué une légère progression nominale, les exportations, au contraire, une diminution, en avril 1979, alors qu'un recul réel affectait les échanges dans les deux directions. La forte hausse des valeurs moyennes constatée à l'entrée est imputable en majeure partie au renchérissement des produits énergétiques et à la prédominance de pièces plus chères dans les assortiments de pierres gemmes.

En comparaison du mois d'avril 1978, les importations ont augmenté de 80,2 millions ou de 2,2%, les exportations, par contre, diminué de 100,2 millions ou de 2,9%, pour s'établir respectivement à 3649,3 millions et à 3349,1 millions de francs. L'indice des valeurs moyennes s'est amplifié de 6,3% à l'entrée, mais il a fléchi de 0,7% à la sortie, de sorte que l'on enregistrerait une régression réelle de 3,8 et 2,3%. En l'espace d'un an, le déficit de la balance commerciale s'est alourdi et a passé de 119,8 à 300,2 millions de francs.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 551404.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amoo, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Lundi 14 et mardi 15, Michel Zimmermann, tél. 221036 et 232058.

Mercredi 16 et jeudi 17, de Quay, tél. 221016

Vendredi 18 et samedi 19, Buchs, téléphone 221030 et 223408.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15, 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Service vétérinaire d'urgence. - Samedi 12, dimanche 13, D' Jean-Romain Carroz, téléphone 234023.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence femmes. - Contact, aide, information: tous les lundis de 20 h. à 22 h., tél. 23 42 57.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Kaspar Frères, Sion, 221271.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/231602

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Vœffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Château-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo de Rowland Fade et J.-Claude Kunz.

Permanence femmes. - Contact, aide, information: tous les lundis de 20 h. à 22 h. tél. 23 48 25.

AA. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/21155 et 54461 et 84270.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures, et exposition «L'enfant dans le monde» prolongée.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 652339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 712106.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 716262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 1832; Jean, tél. 71 1339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 462125.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, 235151

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.



Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Jour et nuit: R. Granges & Cie, 2 26 55 et 2 34 63.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Cette première séance de la semaine s'est déroulée dans une ambiance irrégulière à la bourse de Zurich et le volume des échanges est resté modeste. Bien que le nombre de titres qui reculent soit plus important que celui des actions qui avancent, les fluctuations de prix se sont situées dans des marges étroites. Les bancaires ne varient pas beaucoup. Notons toutefois la progression des BPS. Chez les financiers, les Interfood, plus faibles vendredi dernier, refont partiellement le terrain perdu. Chez les assurances, les Zurich sont traités ex-droit. Ces derniers valaient 640 francs pour la porteur et la nominative et 64 fr. 50 pour le bon et l'emprunt convertible. Ce qui signifie que la différence de cours par rapport à la séance précédente est moins importante que le prix des droits. Peu de modification dans le secteur des industrielles, où les chimiques perdent quelques francs.

Aux étrangères, l'activité n'a pas été non plus très importante. Les certificats américains sont échangés à une parité de 1 fr. 7175 pour un dollar. Le marché des obligations a retrouvé une certaine stabilité, qui s'est répercutée sur les cours de ces titres à la corbeille.

PRIX DE L'OR

Lingot	13 825.—	13 950.—
Plaque (100 g)	1 380.—	1 410.—
Vreneli	112.—	122.—
Napoléon	111.—	121.—
Souverain (Elisabeth)	107.—	112.—
20 dollars or	665.—	710.—

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	108
en hausse	33
en baisse	49
inchangés	26
cours payés	255

Tendance générale bancaires	irrégulière
financières	alourdis
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGE - BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.45	3.70
USA	1.67	1.76
Belgique	5.40	5.65
Hollande	82.25	84.25
Italie	19.50	21.50
Allemagne	89.50	91.50
Autriche	12.15	12.45
Espagne	2.40	2.70
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.43	1.53
Suède	38.—	40.—
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.50	9.—

BOURSE DE ZURICH

	11.5.79	14.5.79
Suisse	11.5.79	14.5.79
Brigue-Viège-Zermatt	98 d	100
Gornegratbahn	950 d	940 d
Swissair port.	832	830
Swissair nom.	827	827
UBS	3220	3205
SBS	381	382
Crédit Suisse	2190	2185
BPS	1965	1990
Elektrowatt	1960	1960
Holderbank port.	586	582
Interfood port.	4525	4550
Inter-Pan	68	68
Motor-Columbus	635	630
Oerlikon-Bührle	2640	2645
C ^e Réassurances port.	5425	5500
Winterthur-Ass. port.	2420	2410
Zurich-Ass. port.	13275	12650
Brown, Boveri port.	1820	1830
Ciba-Geigy port.	1315	1320
Ciba-Geigy nom.	735	733
Fischer port.	710	715
Jelmoli	1530	1525
Héro	3110	3120
Landis & Gyr	1240	1235
Losinger	770 d	770 d
Globus port.	2375 d	2375 d
Nestlé port.	3655	3645
Nestlé nom.	2460	2460
Sandoz port.	4575	4525
Sandoz nom.	2050	2050
Alusuisse port.	1345	1340
Alusuisse nom.	517	516
Sulzer nom.	2560	2550
Allemagne	44.75	44.75
BASF	125	124
Bayer	128	127.5
Daimler-Benz	253.5	253
Commerzbank	170.5	170
Deutsche Bank	243	242.5
Dresdner Bank	192	191

CINEMAS

SIERRE	Bourg Tél. 027 55 01 18	MARTIGNY	Corso Tél. 026 2 26 22
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance Le grand succès d'Edouard Molinaro LA CAGE AUX FOLLES Six mois à Lausanne et Genève et toujours à Paris avec Ugo Tognazzi et Michel Serault.		Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans Un «western» spectaculaire et violent SHALAKO avec Brigitte Bardot et Sean Connery Dès demain à 20 h. 30 - 18 ans Un film drôle, osé et croustillant! LE TRAIN DU PLAISIR	
SIERRE	Casino Tél. 027 55 14 60	MARTIGNY	Etoile Tél. 026 2 21 54
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans Ornelli Muti, Senta Berger MŒURS CACHÉES DE LA BOURGEOISIE d'après le roman de Roger Peyrefitte		Ce soir: RELÂCHE - Gala de danse Dès demain à 20 h. 30 - 14 ans Anouk Aimée dans un film d'Elie Chouraqui MON PREMIER AMOUR	
CRANS	Le Cristal Tél. 027 41 11 12	ST-MAURICE	Zoom Tél. 025 3 76 86
Ce soir à 21 heures - 12 ans L'ANIMAL Belmondo, Raquel Welch <i>La belle et la bête</i>		Ce soir: RELÂCHE Demain à 20 h. 30 - 16 ans Film d'art et d'essai LE RÉCIDIVISTE	
HAUTE-NENDAZ	CinAlpin	MONTHEY	Monthéolo Tél. 025 71 22 60
Ce soir à 21 heures - 16 ans LES DEUX MISSIONNAIRES Bud Spencer et Terence Hill se font sonner les cloches		Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans LES QUATRE MALFRATS Action! Humour! avec Robert Redford Dès demain soir à 20 h. 30 - Dès 14 ans Le film que tout le monde attend! LE TEMPS DES VACANCES	
SION	Arlequin Tél. 027 22 32 42	MONTHEY	Plaza Tél. 025 71 22 61
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans ASHANTI Un film de Richard Fleischer avec Michael Caine, Peter Ustinov, Kabir Bedi, Omar Sharif		Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans ENFER MÉCANIQUE Deux heures de suspense et d'angoisse!	
SION	Capitole Tél. 027 22 20 45	BEX	Rex 63 21 77
Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans FESTIVAL ELVIS PRESLEY		Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus Dernière séance RAFFINEMENTS ÉROTIQUES Strictement pour adultes avertis	
SION	Lux Tél. 027 22 15 45	LOTÉRIE A NUMEROS	
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans ELISA VIDA MIA Un film de Carlos Saura avec Geraldine Chaplin, Fernando Rey		Liste des gagnants du tirage N° 19 : 3 g. avec 6 n° Fr. 357 426.90 9 g. avec 5 n° + n° c. 11 111.10 119 g. avec 5 n° 4 701.60 6 480 g. avec 4 n° 86.35 101 266 g. avec 3 n° 4.-	
FULLY	Michel		
Ce soir: RELÂCHE Jeudi - 16 ans SHALAKO Dès vendredi - 16 ans LES FILLES DU RÉGIMENT			

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

14.05 **Point de mire**
14.15 **Télévision éducative**
TV-scopie: l'atelier de Giorgio Ferrari.

15.00 **TV-Contacts**
15.00 ■ Le millénaire de Lucens.
(Reprise de «Carrefour» du 23.10.65)
15.20 Agriculture à quatre mains
(Extrait de «Tell Quel» du 30.1.79)
15.40 Bis
(Extrait du 22.1.79)
16.00 Les buts de Grasshopper en coupe d'Europe
(Extrait des actualités sportives du 16.4.78)
16.05 Les oiseaux de nuit

17.30 **Téléjournal**
17.35 **La récré du mardi**
- Basile, Virgule et Pécora
- L'arche de Noé
- Jason en vacances
- Basile, Virgule et Pécora
- Chanté avec nous

18.10 **Courrier romand**
18.35 **Pour les petits**
La souris sur Mars

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables

19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie

19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie

20.00 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables

20.25 **Spécial-cinéma**
20.25 Festival de Cannes
20.40 Gros plan sur Sophia Loren

21.10 **Le voyage**
Un film de Vittorio de Sica avec Sophia Loren, Richard Burton, Ian Bannen, Barbara Pilavin, Annabella Incontrera.

22.55 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

9.10-11.40. **TV scolaire**
La graduation de la terre.
10.30 Le gaspillage en mer

15.00-16.35 **Da capo**
Pour les aînés: c'était le bon temps, programme de cabaret

17.00 **Pour les petits**
La maison où l'on joue

17.30-17.45 **TV scolaire**
Nature et espace vital

18.00 **Jardinage**

18.45 **Fin de journée**

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Au royaume des animaux sauvages**
L'hiver au parc de Yellowstone

19.35 **Point chaud**

20.00 **Téléjournal**

20.25 **La réforme des finances fédérales**
A propos des votations fédérales du 20 mai

21.25 **Autoreport**
On capote plus vite qu'on le pense

21.30 **Der Alte**
Série policière avec S.owitz

22.30 **Téléjournal**
22.50-23.40 **Der Boxer aus Kars**

tv Suisse italienne

9.00-10.00 **TV scolaire**
Cycle d'histoire. C'était hier: 13. Les enfants de Marx et de Coca-Cola

10.15-11.15 **TV scolaire**

17.50 **Pour les tout-petits**
Pierrot: 1. L'anniversaire de Butitone

18.00 **Pour les enfants**
A travers l'objectif: flashes documentaires

18.20 **Signes**
Provence romane: la Camargue et Arles

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Retour en France**
Cours de français (34)

19.35 **Le monde où nous vivons**
Vivre dans le passé (11)

20.05 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **Laura**
Téléfilm pour l'année de l'enfant, de G. Corrales et Bondico, avec Christina Capuzzo, Renzo Palmer, Matilde Carresi

21.55 **Troisième page**
22.50-23.00 **Téléjournal**

tv France 1

11.15 **Réponse à tout**
11.33 **Midi première**
12.00 **TF1 actualités**
12.45 **Le regard des femmes**
12.50 Etre à la une, 13.05 CNDP, 13.25 Variétés, 13.30 Matt Helm, 14.15

Mardi guide. 14.45 Variétés. 14.50 Le regard des femmes sur la santé. 15.50 Chant et contre-chant. 16.15 La voix au chapitre. 16.35 Variétés. 16.40 Cuisine. 16.55 Variétés

17.00 **TF quatre**
17.29 **1, rue Sésame**
17.57 **C'est arrivé un jour**
Une histoire d'homme

18.12 **Une minute pour les femmes**
«Chez ma tante» ou le Mont-de-Piété

18.20 **Actualités régionales**
18.44 **Les inconnus de 19 h. 45**
19.00 **TF1 actualités**
19.35 **Des magiciens**
Variétés avec: le groupe Trinita, Dominique Webb, la cantatrice Berta, Jean Le Poulain et Francis Joffo etc.

20.45 **Emission médicale**
La dépression nerveuse

21.48 **Les musiciens du soir**
Les XXX* de Lille

22.15 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

11.03 **Quoi de neuf?**
11.15 **Cécilia, médecin de campagne**
2. L'ami invisible. Avec: Nicole Berger, Charles Blavette

11.45 **A2 1^{re} édition du journal**
12.20 **Page spéciale**
12.35 **Magazine régional**
12.50 **Pilotes de courses (26 et fin)**
Avec: François Duval, Luc Florian

13.03 **Aujourd'hui madame**
Le professeur René Dubos évoque la recherche scientifique

14.05 **Les incorruptibles**
5. Le grand réseau. Avec Robert Stack

14.55 **Découvrir**
Rendez-vous scientifique

16.25 **Fenêtre sur...**
L'Amérique par elle-même: les nouveaux Indiens

16.55 **Récré A2**
17.55 **C'est la vie**
17.55 **Des chiffres et des lettres**
18.20 **Actualités régionales**
18.45 **Top club**
19.00 **Journal 3^e édition**
19.40 **Journal 4^e édition**

tv France Régions 3

17.00 **Ministère des universités**
17.30 **FR3 jeunesse**
17.55 **Tribune libre**
18.10 **Soir 3**
18.20 **Actualités régionales**
18.40 **La télévision régionale**
Vivre chez nous: L'Eure-et-Loir

18.55 **Les aventures de Tintin les femmes**
19.00 **Les jeux de 20 heures**
19.30 **Hardi, Pardailan**
Un film de Bernard Borderie. Avec: Gérard Barry, Valérie Lagrange, Caroline Rami

21.05 **Soir 3**

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 **Téléjournal**. 16.15 Fumer ou ne pas fumer. 17.00 Lolek et Bolek. 17.10 Tintin et le temple du Soleil. 17.50 **Téléjournal**. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 **Téléjournal**. 20.15 Plattenküche. 21.00 Report. 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt, série. 22.00 Le fait du jour. 23.00 Maghrebische Geschichten (1). 23.50-23.55 **Téléjournal**.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Mosaïque. 17.00 **Téléjournal**. 17.10 Enfants du monde. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Speedy Gonzales. 19.00 **Téléjournal**. 19.30 Miss Marple: Der Wachsbienenstrauss, film. 21.00 **Téléjournal**. 21.20 Un Parlement cherche sa place. 22.00 Festival international du court métrage. 22.45 Le chef-d'œuvre. 23.10 **Téléjournal**.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Bonjour la France. 19.15 Rendez-vous. 20.05 Point d'interrogation. 21.20-23.05 Die Zürcher Verlobung, film.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.00 Ferien mit Papa. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pour les petits. 18.00 Le monde des animaux. 18.25 **Téléjournal**. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 La boîte à surprises. 20.55 Cinq ans avant 1984. 21.40 Des hommes à Manhattan. 22.25-22.30 Informations. Sports.

BMW - NSU - TOYOTA
A VENDRE toutes pièces détachées
1968 jusqu'à ce jour,
neuves et occasions
GARAGE DES ALPES S.A.
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021/54 33 91/92
● Ouvert le samedi jusqu'à 18 h.

PAS MARIÉ(E)?
alors!!!
n'hésitez pas d'appeler
021 / 20 22 10 (jour et nuit)

meubles de style réfection de salon
tapis rideaux

ROLAND REICHENBACH MICHEL GERMANIER
tapissiers-décorateurs

Tél. 027 / 22 38 73
Rue de Lausanne 50
Sion

INSPECTEUR Paul TEMPLE
de Scotland Yard

Wally Twos ? Il est là, en train de jouer au billard.

Jennings ? Le nom me dit quelque chose, mais ces traits classiques ne me disent rien !

Hé ? Vous êtes donc un bon chauffeur... Eh bien, si Oggie Tapham dit que vous savez conduire, je ne dirai pas le contraire...

QUELQUES JOURS PLUS TARD à ORLY.

VOilà RENATO PARTI ! J'ESPÈRE QU'IL N'A PLUS RIEN À CRAINDRE !

DANS LA CONSERVÉRIE PATERNELLE, GA M'ÉTONNERAIT !

D'AILLEURS, LA DOUCE LINDA S'EST EMBARQUÉE POUR LES U.S.A. LE SOIR MÊME DE LA COURSE DE TRIAL !

AH, ON APPELE LES PASSAGERS POUR BUENOS AIRES ! A L'AN PROCHAIN ! TU PERMETTS ?

BEN VOYONS !

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 **Top-matin**
Le journal d'informations et variétés.

6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**

6.20 **Top-secret**
6.30 **Top-régions**
6.40 **Quelqu'un**
6.50 **Top-sports**
7.20 **Top-enfants**
7.32 **Billet d'actualité**
7.45 **Echanges**
8.05 **Revue de la presse romande**
8.25 **Mémo des spectacles et des concerts**
8.35 **A propos**
par Catherine Michel

8.45 **Top à Antoine Livio**
9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.

9.45 **«Autrement dit»**
En direct de Vevey, duplex avec FR3

10.30 **Avec Jacques-Edouard Berger**

12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion

Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 **Mardi les gars**
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **La petite affiche**
par Janry Varnel

14.05 **La pluie et le beau temps**
par Jacques Donzel

16.05 **Feuilleton: Fantomas, le policier apache (27)**
de Marcel Allain et Pierre Souvestre.

16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert

17.05 **En questions**
par Jacques Bofford

18.05 **Journal à une voix**
18.20 **Soir-sports**
18.30 **Le journal du soir**
19.00 **Revue de la presse suisse alémanique**
19.05 **Actualité-magazine**
19.20 **Radio-actifs**
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes.

20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques: La maison du prête**
de Jacques Henrard
Avec: Gil Pidoux, Gisèle Sallin, CERS Kisfaludy, Alfredo Gnasso, Jacqueline Jany, André Neury, etc.

22.05 **Blues in the night**
par Janry Varnel et Gérard Suter.

Radio romande II

7.00 **Les titres de l'actualité (s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande.
C. Saint-Saëns; R. Schumann; F. Mendelssohn; L. Boccherini; G. Donizetti; F. Busoni; G.-C. Menotti; G. Bialas.

9.00 **Journal à une voix**
9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'Italien avec Vera Florence

9.20 **Ecrivains italiens contemporains**
par Georges Piroùé

9.30 **La Suisse et l'éducation**
Un magazine de Jacques Zanetta.

10.00 **L'école des parents vous propose...**
La conquête de l'autonomie chez les petits.

11.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
O. Schoeck; F. Martin; H. Haller; H. Sutermeister.

(s) **Stéréo-balade**
Présentation: Madeleine

12.50 **Les concerts du jour**
13.00 **Formule 2**
Le journal de la mi-journée

13.15 **(s) Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
L. van Beethoven; F. Mendelssohn; I. Albeniz; E. Granados.

14.00 **Réalités**
par Vera Florence

15.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
L. van Beethoven; W.-A. Mozart; L. van Beethoven.

16.00 **Album lyrique**
Orlando Paladino
Livret de Nunziato Porta d'après L'Ariosto
Musique de Joseph Haydn
Avec: Arleen Auger, Ely Ameling, Gwendolyn Killebrew, George Shirley, etc.

17.00 **(s) Hot line**
Rock line
par Gérard Suter et Pierre Grandjean

18.00 **Jazz line**
18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**

19.20 **Novitads**
Informations en romanche

19.30 **Journal à une voix**
19.35 **La librairie des ondes**
par Gérard Valbert et Yves Court

20.00 **(s) Musique... au pluriel**
Les chemins de l'opéra
Maria Callas et le répertoire italien
V. Bellini; G. Verdi.

20.30 **Stereo-hebdo**
Le magazine du son, par Jean-Claude Gigon.

21.00 **A l'écoute du temps présent**
par Istvan Zelenka
E. Varèse; P. Boulez; G. Ligeti.

22.00 **Le temps de créer**
Production: Danielle Bron
Ce soir: Idées.

23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 **Bonjour**
8.05 **Notabene**
10.00 **Agenda**
12.00 **Sport**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi**
14.05 **Pages de Millöcker**
15.00 **Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui**
16.05 **Un hôte de marque et ses disques**
17.00 **Tandem**
18.30 **Sport**
18.45 **Actualités**

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 **Musique et informations**
8.45 **Radio-scolaire**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Programme du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **La ronde des chansons**
13.30 **Chantons à mi-voix**
14.05 **Radio 2-4**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Cinéma et théâtre**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Troisième page**
20.30 **Disco-mix**
23.05-24.00 **Nocturne musical**

L'amour c'est...

... mettre sa photo sur votre miroir.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

météo

Chic: 26 degrés en Valais

Pour toute la Suisse: ensoleillé et chaud. Température voisine de 26 degrés en Valais, de 21 ailleurs. Zéro degré vers 3000 m. Vents faibles du nord-est.

Evolution pour mercredi et jeudi: ensoleillé et chaud. Possibilité de quelques foyers orageux en fin de journée.

A Sion hier à 13 heures: serain, 21 degrés. 18 à Berne et Genève, 19 à Zurich et Locarno, 21 à Bâle, 3 au Säntis, 16 à Munich, 21 à Nice, 22 à Milan, Bruxelles et Tunis, 23 à Paris, 24 à Londres et Rome, 28 à Lisbonne, 39 à Riad.

Hauteur totale de la neige fraîche tombée en 1978: Montreux 27 cm, Bâle 30, Neuchâtel 41, Genève 54, Sion 75, Berne 78, Lucerne 83, Zurich 96, Fribourg 97, Lausanne 107, Lugano 110, Coire 162 cm.

métraiiler SA

Nouvel arrivage de tapis chinois et tapis d'Orient

Important stock de plastiques
dès Fr. 17.- le m2 (Novilon)

Entreprise spécialisée, à votre disposition pour devis - moquettes - revêtements plastiques...

Dépôt ouvert le samedi matin

Rue de l'Industrie 48
(Places de parc)



不物及其具介

L'assortiment le plus complet en Valais

Soumission travaux de fouilles

Les Services industriels de la commune de Sierre mettent en soumission les travaux de fouilles pour la pose d'une conduite de gaz dans la rue du Stand, au lieu dit Chétroz, à Sierre.

Les formulaires de soumission ainsi que les plans peuvent être retirés, dès ce jour, au bureau d'exploitation des SIS (No 40 au 2e étage) et doivent être retournés à la direction des Services industriels de la commune de Sierre pour le vendredi 25 mai à 16 h. 30, sous pli fermé, recommandé, avec la mention «Soumission travaux de fouilles rue du Stand».

Un montant de Fr. 21.- par paire de soumission sera perçu.

36-50

On cherche à louer à Sion, région Gavelone - Muraz - Diolly

villa ou appartement 5 p. non meublé.

Ecrire sous chiffre P 36-301223 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

une maison partiellement rénovée (façades) Région St-Maurice.

Tél. 021/51 86 73 dès 19 heures 36-100338

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion Rue de la Blancherie

studios meublés et non meublés

appartement 4 1/2 p.

Libres tout de suite.

S. S. G. I. jed Kramer S.A. société de surveillance générale immobilière maison fondée en 1881 Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.228577

A vendre à Sion

appartement 2 1/2 pièces Fr. 1450.- le mètre carré

Un garage dans le même bâtiment Fr. 15 000.-

Tél. 027/22 80 29 (entre 8 et 11 h.)

36-2611

Occasions

Sunbeam 1500 Sup.	12.70	1 950.-
Lada 1200	6.72	2 900.-
Sunbeam 1250 Luxe	4.72	2 900.-
VW K 70 L	10.71	3 200.-
Sunbeam 1500 GT	4.72	3 500.-
Volvo 144	7.71	4 500.-
Simca 1100	4.73	4 500.-
Alfasud	4.75	4 900.-
Renault 16 TS	1.75	5 300.-
Peugeot 204	2.76	5 400.-
Simca 1100 TI	6.74	5 900.-
Opel Rekord	7.74	5 900.-
Alfa 1300	11.74	6 200.-
Lada com. 1200	10.77	6 400.-
Simca 1307 GLS	11.75	6 600.-
Mercedes 250 SE	3.66	6 900.-
Audi 100 GL	4.74	6 900.-
Simca 1308 GT	76	6 900.-
Simca 1307 GLS	4.76	7 300.-
Mercedes 220	12.71	7 500.-
Mazda 323	10.77	8 200.-
Simca 1307 GLS	4.78	9 900.-
Mercedes 230	9.73	11 800.-
Mercedes 230-4	3.76	15 400.-

Nos occasions boîte automatique
Sunbeam 1600 GLS 2.76 4 950.-
Ford Thunderbird 65 5 500.-
Mercedes 250 CE 12.69 10 900.-
Mercedes 250 CE 5.71 13 400.-



Tél. 027/22 01 31

ALIMENTATION K

Rôti de génisse dans l'épaule le kg 16.80

Ragoût de génisse 1er choix le kg 12.90

Viande hachée 1er choix le kg 10.-

Cervelas la pièce -.50

Nouillettes La Chinoise le paquet de 500 g 1.75

Lait upérisé le litre 1.25

KUCHLER-PELLET S.A.

aux galeries du midi sion.

Miele

Aspirateurs - Une classe à part



Votre spécialiste

Semaine de contrôle gratuit!

Toutes marques du 14 au 19 mai

Tous vos problèmes d'aspirateur seront résolus par votre spécialiste:

Clément Savioz

Rue de la Majorie 6
1950 Sion
Tél. 027/23 10 25

Miele

Aspirateurs - Une classe à part



Votre spécialiste

MAN IN MOTION JOCKEY

innovation

Notre force, c'est le choix



JOCKEY, la marque de la qualité

Pour messieurs : maillot sans manches dès Fr. 8.90
slip assorti dès Fr. 7.90

Pour enfants : maillot sans manches dès Fr. 5.75
slip assorti dès Fr. 5.75

Riche gamme de coloris

Martigny Sierre

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sion-Ouest

appartement 4 1/2 pièces

de construction récente et de bonne qualité, au prix très intéressant de Fr. 1520.- le mètre carré, place de parc comprise. Hypothèque à disposition. Facilités. Event. garage à Fr. 15 000.-

Offre sous chiffre P 36-24888 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, quartier Ouest

studio non meublé

Date d'entrée: 1er juillet ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion. Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer

magnifique bureau neuf ou cabinet, 90 m2

bien centré, à Sion.

Pour traiter: M. Clerc, c.p. 105 1951 Sion. Tél. 027/22 80 50

36-239

A louer à Sion, quartier Ouest

studio meublé

Date d'entrée le 1er août.

Agence immobilière Armand Favre, Sion. Tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre à Saint-Léonard

appartement 4 1/2 pièces

Surface 116 m2 env. Fr. 135 000.-

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 80 000.-

Tél. 027/22 92 45
31 17 59
le soir
36-1091

Nous construisons à VOUVRY une villa jumelle

de 5 pièces plus sous-sol et combles. Fr. 297 000.- y compris garage au sous-sol, une place de parc et environ 500 m2 de terrain. Financement possible avec Fr. 32 000.- de fonds propres.

Noth S.A.
Vevey, 021/52 78 78
Pully, 021/28 54 28
140.263.280

A vendre à Port-Valais

différentes parcelles

entre 550 m2 et 850 m2

Prix de vente: Fr. 45.- le m2.

Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Terrain

d'environ 25 000 m2. dans la zone industrielle de Vétroz.

A vendre en bloc ou éventuellement parcellé.

Ecrire sous chiffre P 36-25031 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche pour mes clients (acheteurs)

appartements villas ainsi que résidences secondaires

Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/71 04 20
143.266.981

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

Régie FONCIÈRE SA

A vendre à Aminona (1500 m)

magnifique terrain

d'environ 20 000 m2 en zone chalets; vue imprenable sur vallée du Rhône; possibilité d'établir plan de quartier.

AGENCE IMMOBILIÈRE

022/28 40 11 GENÈVE

5, rue de la Fontaine

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Maurice Robyr, conseiller à la SBS Montana, au nom de ses collègues.



«Quand il s'agit de voyages, la plupart des gens ne pensent qu'au change.»

«Lorsque je fais du change pour un client, j'ai du plaisir à lui donner d'autres renseignements. Ce qui étonne souvent et donne lieu à des remarques: «Tiens, je n'y pensais pas.» ou «D'où le savez-vous?». J'apprécie alors de me tenir au courant de tout ce qui se rapporte aux voyages: prescriptions monétaires, documents exigés à la frontière, taxes diverses, pourboires, etc. La SBS soigne le service à la clientèle. Lorsque vous faites des projets de voyage ou de vacances, n'hésitez pas à vous renseigner à la SBS.»



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des brochures informatives. Nous vous les enverrons gratuitement à domicile. Veuillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- eurocheque*
- Chèques de voyage
- Prêt personnel (Banque Finalba)
- Monnaies et mesures du monde
- Petit guide pour touristes
- Petit guide pour touristes - Europe de l'Est

* L'octroi de cette carte est soumis à certaines conditions.

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse
Place St-François 16, 1002 Lausanne

Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64

24

Mme/Mlle/M. _____ Prénom _____

Rue/No _____

No postal/Localité _____

Un partenaire sûr: SBS



Cure à

vichy

troubles digestifs

vichy

déficience hépatique

vichy

allergies alimentaires

vichy

régularisation biliaire

vichy

migraines d'origine hépatique

vichy

affections rhumatismales

vichy

séquelles post-traumatiques

vichy

station thermale ouverte toute l'année. Pour votre cure à Vichy, consultez votre médecin.

DENNER

économie garantie!

Actions dès le 15.5.79

DI-20/15579

DINORO Imperial



Mélange-Jubilé en grains, toujours fraîchement torréfié grâce à sa sou-pape protège-arôme

250 g ~~4.10~~ **2.90**

sans caféine

250 g ~~4.20~~ **3.-**

Hit DENNER



Filtre à café à usage permanent
Filtre à café sans papier-filtre résiste à la chaleur jusqu'à 95°C peut être mis dans le lave-vaisselle fabrication suisse

6.50

Knorr Sauces

- Sauce idéale 53 g
- Sauce veloutée 31 g
- Sauce champignons 34 g
- Sauce chasseur 28 g
- Sauce hollandaise 43 g
- Sauce poivre vert 36 g
- Sauce curry 36 g



2 sachets au choix

maintenant 40 ct. meilleur marché

nouveau

- Sauce liée «Gourmet» 36 g



Knorr Sauce de rôti liée miracle

150 g

~~2.50~~

1.85

Les délices de Wemli

Cœurs dames au beurre



85 g ~~1.75~~

1.30



Choco Sablé



170 g

~~1.65~~

1.30



Contrexéville

Eau minérale naturelle

1,5 litre

~~1.-~~ **-70**



de nos caves

Vin d'Algérie Le Hoggar

1 litre

~~2.40~~

1.90

(+ dépôt -.40)



Pâte dentifrice efficace contre les problèmes des gencives

80 g

~~2.10~~

1.65

Marmites avec robinet 10-70 l
Chaudières de cantine 135 l
Grils - Broches
Braisières

Insignes - Jeux
Décoration
Et 1000 autres articles en location



Vous trouverez tout en location chez

Constantin
fils sa. sion

Demandez notre catalogue 027/22 13 07



4000 couverts à disposition

Spécialiste pour tous les articles de fête

Tous les articles en plastique à des prix fantastiques

Matériel de tire-pipe

Le légendaire colonel

RAMON

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

XXVI

Renzo

Suite

Le temps restait à l'orage. Toute la matinée, la bataille fit rage. Et comme, avec cette rage, le ciel conjugua par moment la sienne, Ramon qui tendait l'oreille avait du mal à évaluer la fréquence de tir des mitrailleuses, des mortiers, des lance-mines... Il était réellement inquiet. On le surprit rodant aux alentours de l'église comme s'il allait y entrer pour prier. Les Allemands menaient le bal, et l'idée qu'il gardait d'eux, de leur détermination et de l'efficacité de leur armement, lui faisait craindre le pire. Il imaginait la horde des maquisards taillée en pièces, écrabouillée, anéantie. Il n'était pas encore familiarisé avec la guérilla...

En les voyant reparaitre l'après-midi, d'abord un à un, puis par petits groupes, et enfin en bande, il n'en revenait pas. Autant qu'il pouvait en juger, c'était toute la smala qui défilait, les gars qu'il connaissait, et les autres. Harassés, écorchés, dépenaillés, mais vivants. Sa surprise confinait à l'incrédulité... Mais ils avaient le moral sous zéro et mieux valait ne pas leur poser de questions, c'était même dangereux: ils vous auraient lâché dans le ventre leur dernière cartouche (s'il leur en restait une).

Exception faite des habitués de Gazzo, logés dans les ménages, la troupe se désintégra en arrivant, absorbée par les granges et les remises du lieu et les cabanons des alentours, c'est-à-dire par toute cette partie résiduelle de l'habitat si commune dans la campagne ligurienne, semée de constructions indestructibles de pierre et de bois de châtaignier ayant abrité jadis une population

qui était un multiple de celle d'aujourd'hui. Peu de régions peuplées ont un tel pouvoir absorbant. Les cabanons abandonnés sont légions, des hameaux entiers sont déserts. Zuccarello bâti au XV^e siècle pour héberger 3000 habitants n'en compte plus que 450, mais l'état de ruine des trois quarts de l'agglomération n'est qu'apparent, car cette structure alvéolaire est éternelle.

Parmi les retardataires apparurent Luigin et Pierin. En piteux état, traînant la patte: l'un n'avait plus qu'une moitié de pantalon mais en revanche un gros bandage autour du genou, l'autre une blessure au cou. Pas plus que les autres ils n'étaient à prendre avec des pincettes. Mais Ramon commença par les introduire chez Carola, qui l'aïda à désinfecter leurs plaies et à les panser proprement. Rien de grave, grâce au ciel. Ils n'ouvrirent pas la bouche, sinon pour dire:

- Il faut descendre chercher Angiulin.
- Il est blessé? C'est sérieux? leur demanda-t-il.
- Le bras... Mais il a perdu beaucoup de sang. Il était trop faible pour remonter avec nous, et nous on n'était pas fichus de le porter.

Leur ayant fait avaler un verre de vin avec un peu de nourriture, et les ayant couchés sur son propre lit afin de leur permettre de se reposer et de reprendre des forces, il s'enquit calmement:

- Ça n'a pas été, hein? C'était dur?
- Dégueulasse! On est tombé sur un os. Ils nous attendaient, et ils nous ont rossés.

- Et Renzo?

Silence.

Voilà où le chat avait mal à la patte.

La grosse écorchée de tous ces braves, c'était de revenir sans leur chef. Où était-il donc passé? Ils semblaient convaincus qu'il les avait lâchés en pleine bagarre... Ramon, sans rancune, aurait préféré admettre qu'il avait été fait prisonnier, mais les événements ne devaient pas confirmer cette hypothèse.

Un récit de Bojen Olsommer

A peine ressorti, le bon samaritain voyait fondre sur lui une autre connaissance:

- Tiens, Rissin! fit-il. Qu'est-ce que tu viens faire ici? Tu es aussi dans le coup?

- Ramon, je te cherchais, il faut absolument que tu nous aides! Il y a des blessés en bas, et on ne sait pas où les mettre... Il faudrait un docteur!

- J'ignorais que tu étais si actif dans la résistance...

Le bonhomme se redressa fièrement.

- La SAP, tu sais ce que c'est? C'est moi qui préside le comité du Lerrone. Quand ça va mal, nous sommes là!

- La bande a perdu combien d'hommes?

- Pas des masses. On compte une douzaine de disparus. Mais il y a ces blessés, dont il faut s'occuper immédiatement.

- Est-ce que tu sais que ce qu'est devenu Renzo?

L'autre fit la grimace: «Triste affaire!... Mais il ne s'agit pas de ça. Le problème, c'est de conduire les écolés à l'abri et de les soigner.»

- Ils sont combien?

- Cinq. Tu connais, toi, dans les environs, un bon docteur qui ne ferait pas d'histoires?

Ramon avait déjà son plan:

- On va les amener au moulin. File chez Fedele, qu'il mette la main d'urgence sur un char à ridelles... Je crois même en avoir vu un dans sa remise! Le mulet, je m'en charge... On prendra même les deux, c'est plus sûr. Demande à Fedele s'il a un timon pour deux mulets... Et qu'il envoie tout de suite une équipe au moulin pour préparer les lieux. Pourquoi pas des femmes? Mais il faudra leur apporter là-bas les matelas et les couvertures. Il y en a assez à la cure... J'y vais! Mais où donc est Don Pelle?

(A suivre)

Hier au Grand Conseil

Discours d'adieu de M. Willy Ferrez, président sortant

« Je peux me réjouir avec vous de ce Valais de 1980 »

(...) Dans ma tendre enfance, j'avais une admiration sans limite pour ceux-là, artistes rares, il est vrai, qui, portant gibus et redingote, illusionnistes ou prestidigitateurs avaient l'immense mérite de nous prouver que l'impossible était possible, tirant de leur manche un foulard ou de leur chapeau une colombe, pour la plus grande joie de ces citoyens en herbe que nous étions, mes camarades de classe et moi-même.

J'arrive à l'instant au terme de mon année de gloire. Oh, je n'ai pas nourri un seul instant l'illusion de pouvoir extraire de ma manche de soyeux foulards par dizaines, pas plus que je n'ai nourri l'utopie de croire pouvoir tirer de mon chapeau la colombe gracieuse, volatile ou pacifique symbole.

Arrivé au terme de cette année de gloire, je suis plus conscient que jamais, que la très haute et très honorable fonction de président du Grand Conseil réserve à celui qui le veut, la richesse incomparable de mille et une circonstances, où l'âme et le cœur rejoignent la pensée pour saisir mieux, souvent, la beauté et la grandeur, parfois la tristesse et l'infortune, mais toujours la réalité de la vie valaisanne.

Certes, comme mes prédécesseurs, je tends à m'exclamer « ouf », car enfin, je vais revivre un dimanche seul avec les miens et avec moi-même. Croyez-moi ! « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage

», ou, comme moi, « plein d'usage et raison, qui retourne vivre entre mes parents, le reste de mon âge ».

Au moment de passer la main, qu'il me soit une dernière fois permis, ici, dans ce lieu hautement témoin des rencontres, des amitiés et des affrontements politiques, gouvernementaux et parlementaires, qu'il me soit permis de dire la reconnaissance au pays tout entier, à ses institutions, à ses autorités.

De Gletsch à Saint-Gingolph, pour avoir vu vivre les Valaisans, les Valaisannes au gré des circonstances, je peux me réjouir avec vous de ce Valais de 1980, accueillant et original, dont les statistiques disent que peu de cantons suisses ont autant construit de maisons. La plupart des villages ont éclaté, des chalets par milliers ont poussé, des vieilles masures ont fait peau neuve, tout cela pour mieux protéger et pour mieux accueillir. Des barrages fabuleux, des chemins partout, des routes, c'est là le signe d'une belle confiance en l'avenir et c'est là le résultat du long et patient travail du Valaisan qui, de ses mains, a façonné le bois, taillé la pierre et disposé l'ardoise, et combien il est reconfortant de penser que la paix, la collégialité, la camaraderie n'y ont pas été absentes.

J'ai côtoyé bien des prêtres et combien de sœurs en religion et je garde une admiration et profonde reconnaissance pour la tâche si merveilleusement désintéressée qui est

la leur, quotidiennement accomplie à l'église, à l'hôpital ou à l'école.

Pour avoir été amené à côtoyer de très près cette considérable jeunesse valaisanne qui sait rire, jouer, vivre et vibrer, j'ai pu me convaincre que le pays n'est pas dégradé comme certains l'affirment encore. Certes, y a-t-il eu des malhonnêtes passablement égarés du droit chemin qui ont trompé l'autorité et par conséquent, le peuple, mais justice a été faite, justice humaine a été faite. Lorsque chacun aura balayé devant sa porte, la cité sera propre. En attendant, le Valais est encore digne et vaillant. Heureux pays, qui s'appuie sur des structures qui connaissent et appliquent, à bon escient, les règles de la liberté.

Je me souviens, non sans avoir chaud dans le cœur, du geste et des sentiments de la population et des autorités de Saillon, rassemblées près de la tombe de l'inconnue du Rhône. Il y a dans ce geste de recueillement, près du corps d'une inconnue, une marque de profonde richesse humaine qui ne me quittera jamais et je me plais à le relever à nouveau, à l'heure inquiétante d'un terrorisme en recrudescence. J'y vois, pour ma part, une preuve de plus que le Valais, malgré quelques esprits chagrins, est noble et fier, qu'il vit et qu'il respire, qu'il a un cœur et qu'il a une âme et qu'il a droit à notre plus grande estime.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, et de loin. Bien des œuvres restent à

réaliser, bien des actions restent à définir et à entreprendre pour davantage d'équité et pour plus de bien-être.

Je n'ai pas l'illusion de croire que soit atteint déjà le statut de parfait bien-être, universellement partagé. Celui qui est secrètement esquissé dans vos désirs et dans vos consciences, mais que l'imprévisible sort et la maligne ruse des choses s'acharnent à placer hors de portée de nos plus belles actions contemporaines.

Mais combien il est reconfortant pour moi, et pour beaucoup de constater que le Valaisan a conservé les pieds sur terre et sur sa terre, de constater encore qu'il est de partout une jeunesse prête à affronter le futur quel qu'il soit, même si des jours plus sombres devaient se lever, car, Dieu merci, elle sait aussi, comme chacun de vous, que le futur n'est pas à craindre, mais à préparer, et qu'il n'est de belle chose au monde qui ne s'élabore et ne soit le produit des mains du cœur et de l'âme.

M'adressant aux jeunes, enclins à tourner le dos au passé et à réclamer, impatientes, ce futur quel qu'il soit, je voudrais leur demander encore une fois de penser à tout ce qui a été fait et qui est l'œuvre des mains, du courage et de la fidélité.

Mesdames et Messieurs les députés, Messieurs les conseillers d'Etat, longtemps encore, il faudra préparer des lois, administrer la justice, gouverner le pays, trois rôles difficiles, trois rôles qui demandent cons-

cience et connaissance. Légiférer, gouverner et rendre justice, trois verbes, dont la conjugaison n'est pas facile dans aucune des langues. Le passé n'est jamais simple, le présent n'est qu'imparfait et le futur est toujours conditionnel.

Je veux dire une dernière fois, ici, mon admiration à ceux-là qui les conjuguent au présent avec force et courage et dévouement. Messieurs les conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs les députés, vous tous, ici présents,

Que le pays soit cher à vos cœurs, comme fut heureux pour moi ce voyage qui, maintenant, prend fin et qui restera dans mon souvenir jusqu'à mon dernier jour dans toute sa vérité et toute sa fraîcheur.

Je compte sur votre meilleure disposition à servir notre institution. Je vous demande de porter votre confiance et votre respect sur la personne de mon successeur et je termine en vous redisant toute mon amitié, celle que je place bien au-dessus du combat des idées.

Honneur au Valais d'hier et d'aujourd'hui.

Vive le pays de demain et de toujours.

Monsieur le président du Grand Conseil,

— Je vous félicite pour votre belle élection.

— Je félicite et me réjouis avec votre grande famille, votre épouse et vos enfants et avec eux, votre

commune de Savièse, heureux et fiers de l'honneur qui leur revient justement.

— Au cours de deux années, j'ai eu l'avantage et le plaisir de faire route avec vous, avec bonheur.

— Votre expérience de la Haute Assemblée, votre parfaite connaissance des nombreuses questions qui touchent à la vie économique et sociale de notre canton, votre dévouement à la cause de la culture valent à la Haute Assemblée de poursuivre sa tâche avec assurance, efficacité et noblesse.

— De ce haut plateau de Savièse, où l'on embrasse, presque d'un seul regard, le Valais dans son entier, de ce haut plateau de Savièse, où l'on connaît depuis toujours le sens de l'effort et le prix du travail, nul doute que vous saurez, avec bonheur, conduire le pays vers son meilleur destin.

— Mon cher président, je vous remets les **clefs du pouvoir**, dans le symbole d'une chaude poignée de mains.

— Elle me rappelle, non sans nostalgie, celles reçues de toutes les Valaisannes et de tous les Valaisans, qui m'ont honoré de leur amitié.

— Je vous transmets encore les encouragements et les vœux de tous vos collègues ici présents, avec leurs souhaits de grande satisfaction dans l'accomplissement de votre tâche.

Willy Ferrez

Discours inaugural de M. Georges Roten, nouveau président

« Aller de l'avant avec détermination et confiance »

Monsieur le président du Conseil d'Etat et Messieurs les membres du gouvernement, Mesdames et Messieurs les députés, Mon cher prédécesseur,

Le Grand Conseil valaisan vient d'accorder à l'un des siens le pouvoir de diriger ses délibérations et de le représenter pendant une année. Il témoigne ainsi au député qui est l'objet de son choix, celui qui vous parle, une grande confiance et une grande estime. Je suis toutefois conscient que l'élection du président du Grand Conseil n'est pas seulement le fait de la confiance et de l'estime que l'on nourrit envers l' élu. La conjonction de beaucoup de circonstances favorables de toute nature est en effet nécessaire pour que puisse accéder au fauteuil présidentiel celui auquel inroad, après beaucoup de débats et de décisions préalables, les suffrages de ses pairs.

CE QU'IL FAUT !

Ne faut-il pas tout d'abord être député, et être, comme tel, affilié à une fraction déterminée du Parlement, appartenir à une région déterminée du canton, et, dans le cadre de cette région, être ressortissant d'un district déterminé ; plus encore, n'est-il pas essentiel que, au sein de sa fraction, le candidat trouve des amis qui savent faire abstraction de sollicitations locales, et parfois d'ambitions personnelles légitimes, pour le proposer au choix de la Haute Assemblée ? Enfin, ne faut-il pas que le candidat ait avant tout le privilège de vivre en démocratie et que la démocratie dont il se réclame ne soit pas qu'un oripeau aux couleurs violentes recouvrant tout, sauf la volonté du peuple ?

C'est donc en toute modestie que, en acceptant le mandat que vous me confiez, et en me recommandant d'ores et déjà, tant à votre bienveillance qu'au dévouement sans borne du bureau et du secrétariat permanent, je me sens pressé de dire ma reconnaissance à la Haute Assemblée, au parti démocrate-chrétien qui m'y a envoyé, à la députation de mon district, au canton et, enfin, à ma chère commune de Savièse, dont les représentants et les orateurs de ce jour vous diront mieux que je ne saurais le faire, la satisfaction et la gratitude des Saviésans. C'est sur eux tous que je reporte, avec des mots bien conventionnels hélas, l'honneur qui m'échoit aujourd'hui, au travers de l'élection, dont vous venez de m'honorer.

Ce faisant, et en les associant à cet honneur, je pense aussi à ceux qui m'ont précédé dans la vie et qui ne sont plus ; à ma famille, à ma femme

en particulier, dont deux ans d'épreuve m'ont permis de mesurer toute la tendresse et toute l'abnégation ; à mes amis enfin, qui m'ont constamment appuyé de leur sympathie et soutenu de leurs encouragements.

HOMMAGES DE SAVIÈSE À L'ENTREMONT

Comment pourrais-je ne pas ajouter à cet hommage celui fait de gratitude et d'admiration que je dois à mon prédécesseur à cette place, M. le président Willy Ferrez ?

Lamartine, que son génie littéraire exceptionnel et ses idées généreuses avaient fait élire à la Chambre française, se vit interpellé au lendemain de son élection, par une personne qui lui demanda dans quelle partie de l'hémicycle il comptait prendre place au palais Bourbon.

« Ni à droite, ni à gauche, ni au centre », répondit vertement le député-poète. « Je siégerai au plafond. »

Dans votre ascension vers les sommets, vous vous êtes heureusement arrêté, mon cher prédécesseur, à ce fauteuil placé, comme le Valais de Rilke, « à mi-chemin entre la terre et les cieux » ! Et c'est d'ici que vous avez dominé notre assemblée de votre courtoisie et de votre gentillesse constantes. Laissez-moi vous dire que, en alliant à ces qualités, la rigueur de l'ingénieur et la fantaisie du poète, vous avez donné à cette salle une dimension nouvelle ; que vous y avez apporté ce courant ascensionnel, recherché, vous le savez mieux que quiconque, par les navigateurs de l'espace aérien. Notre assemblée devra peut-être à ce courant, de voir dorénavant de plus haut les problèmes qui se posent à elle, avec les solutions qu'elle doit s'efforcer de leur donner. Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Je ne voudrais pas quitter le beau district d'Entremont sans dire aussi à celui qui a présidé le Gouvernement valaisan jusqu'au début de ce mois, M. le conseiller d'Etat Guy Genoud, combien nous apprécions son action sur le plan cantonal et combien nous plait sa façon vigoureuse, virile, et pour tout dire « valaisanne », dont il défend à Berne les droits et les intérêts de notre canton. Les Entremontants ne m'en voudront certainement pas si, en parlant du distingué ressortissant de la vallée des Dranses, placé jusqu'au 1^{er} mai à la tête du gouvernement, je pense involontairement au val d'Hérens et à la race qui en provient. Les districts d'Entremont et d'Hérens se touchant par les hauts, ceci explique peut-être cela...

En considérant les mérites, l'efficacité de ce magistrat et la part qui

en revient à l'information dont il bénéficie de par ses fonctions au plan cantonal, j'en suis venu d'ailleurs à me demander si, contrairement à l'opinion qui tend à se généraliser, la présence d'un membre de notre Exécutif ne serait pas souhaitable également dans l'hémicycle du Conseil national.

SALUT À L'EXÉCUTIF

Le départ imprévu du conseiller d'Etat Arthur Bender a laissé au sein du gouvernement une case libre de conseiller d'Etat et une vacance à sa vice-présidence. Le peuple a comblé l'une, en appelant M. Bernard Comby à faire partie du gouvernement ; le Conseil d'Etat a pourvu à l'autre, en désignant M. Antoine Zufferey comme vice-président du Conseil d'Etat, puis comme président. C'est ainsi que j'ai l'honneur de saluer en la personne du conseiller d'Etat Antoine Zufferey, le président du Gouvernement cantonal pour la période allant du 1^{er} mai 1979 au 30 avril 1980.

Monsieur le président, c'est aussi avec une joie particulière que je le fais, persuadé que je suis, de pouvoir, en union avec le bureau du Grand Conseil et le Grand Conseil lui-même, œuvrer, avec vous, avec le nouveau vice-président du Conseil d'Etat, M. Hans Wyrer, et tous vos estimés collègues, dans l'intérêt bien compris de notre cher canton. Monsieur le conseiller d'Etat Comby,

Votre page est encore blanche au grand livre des affaires cantonales. On me dit que vous avez du caractère. Je formule dès lors le vœu que cette page soit remplie de belle et bonne écriture, comme celle qu'a laissée, inachevée, hélas, votre prédécesseur, M. Arthur Bender, auquel le président Ferrez a rendu l'hommage que méritait une activité inlassable et intense de 14 ans au service de ce pays. Soyez bien certain, en tout état de cause, que le Parlement suivra non seulement sans prévention, mais avec sympathie, la démarche d'un jeune magistrat, dont la formation est prometteuse de formules et d'initiatives au contenu inexploré peut-être encore.

LA MISSION DE LA PRESSE

Des élections qui doivent encore avoir lieu ici même, me fourniront l'occasion d'exprimer ultérieurement les sentiments de considération de la Haute Assemblée envers le pouvoir judiciaire cantonal. Je pense donc faire sans tarder ma référence à la presse écrite et aux différents moyens de communication de masse qui constituent actuellement un pouvoir brochant sur tous les autres, alors même que la Consti-

tution n'en fait mention que pour parler de sa liberté. Ministres d'un pouvoir spirituel qui façonne l'image que se fait l'homme, du monde où il vit, il vous incombe, Mesdames et Messieurs de la presse écrite, parlée et télévisée, d'être personnellement d'autant plus conscients de vos responsabilités envers l'humanité et envers votre pays, que votre mission n'est précisément définie et circonscrite ni par la Constitution, ni par la loi. Que dans la formation de l'opinion publique à laquelle vous contribuez si puissamment par l'information, vous soyez dès lors constamment dominés par le souci d'être les esclaves des faits, tout en en restant les maîtres du commentaire. Tel est le souhait que je veux exprimer aujourd'hui, certain d'être en cela l'interprète d'un peuple qui aime la vérité et qui l'attend de ceux qui sont placés aux responsabilités.

LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Mesdames, Messieurs, et chers collègues,

Me sera-t-il permis, après avoir évoqué les trois pouvoirs constitutionnels, de revenir un instant sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur ? Je veux parler du principe de leur séparation et de sa signification. « Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même Sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. »

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs ; celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.

Ce passage, tiré du livre XI de *L'esprit des lois*, de Montesquieu, sorti de presse en 1748, est à l'origine de la Constitution valaisanne du 30 janvier 1839, dans la mesure où celle-ci traite de la séparation des pouvoirs. Jusqu'à cette époque en effet, le Conseil d'Etat n'était qu'une émanation de la Diète, une sorte de comité de direction de cette dernière, présidé, comme la Diète, par le

grand baillif. A partir de 1839, il y a donc 140 ans de cela, le Législatif et l'Exécutif exercèrent leurs attributions dans l'indépendance que leur assurait la nouvelle Constitution. Le troisième pouvoir, heureusement, connaissait son indépendance bien avant déjà que l'on procédât en Valais à la séparation du Législatif et de l'Exécutif. Lorsque l'on constate les méfaits d'une justice soumise au pouvoir politique, l'on ne peut que se féliciter de voir se perpétuer dans notre domaine judiciaire une situation qui a épargné à notre pays les remous et les explosions qui sont régulièrement le fruit d'une justice asservie au pouvoir politique. Si donc, l'idée de rétablir une union personnelle entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne saurait évidemment effleurer l'esprit de personne, la question se présente peut-être autrement à celui qui s'arrête aux rapports humains qui doivent s'établir entre les représentants des différents pouvoirs.

UN OBJECTIF : LE BONHEUR DE L'HOMME

Je ne voudrais pas, en effet, pour ma part, qu'il ait confusion entre séparation et divorce. La séparation des pouvoirs n'est pas leur opposition de l'un à l'autre. Tout comme l'Eglise et l'Etat peuvent rechercher, et recherchent en fait, par des voies différentes et dans la séparation, la réalisation d'un même objectif, qui est le bonheur de l'homme, ainsi, les divers pouvoirs de l'Etat doivent-ils, les uns et les autres, conjuguer leurs efforts pour amener l'homme, que ce soit par le moyen du ski-lift collé au sol, du télésiège ou de la nacelle aérienne de la télécabine et du téléphérique, à l'emplacement plein de soleil et de lumière où se réalise son bonheur. J'appelle donc de tous mes vœux une séparation des pouvoirs qui ne conduise pas à une opposition de l'un à l'autre, mais à une collaboration confiante et constante de tous dans l'intérêt supérieur du pays.

Je m'emploierai à cette tâche, avec votre appui j'espère, de toutes mes forces et avec toute ma bonne volonté.

OPPOSER UN FRONT UNI AUX FORCES ENNEMIES

Je suis bien certain au reste que, si nous voulons faire face à la récession, comme aux autres dangers qui menacent notre canton, et traduire dans les actes les objectifs que le gouvernement a énumérés dans les lignes directrices de la politique gouvernementale, il s'agit non seulement d'opposer un front uni aux

empiètements néfastes qui mettent en danger l'indépendance de notre pays, mais d'aller de l'avant avec détermination et confiance dans l'édification du Valais de demain. Or, seules une mobilisation et une saine collaboration des forces vives du canton peuvent permettre une telle démarche.

Dans deux ans, le Grand Conseil sera d'ailleurs renouvelé, et il appartient, dès lors, à notre assemblée de faire, en union avec le Conseil d'Etat, une grande part du chemin à parcourir pendant la période planifiée. C'est pour ce motif que, tout en renouvelant mes remerciements pour votre confiance et en vous assurant de ma gratitude, de mon dévouement et de ma disponibilité, je fais appel à votre esprit de collaboration, au sens du devoir et de la discipline qui habite chacun de vous et que je vous invite à passer sans tarder à l'ordre du jour.

Que la Providence nous assiste dans nos travaux, et que sa main tutélaire s'étende sur notre cher pays. Je vous remercie de votre attention.

(Les sous-titres sont de la rédaction).

Suite pages 10, 11 et 12



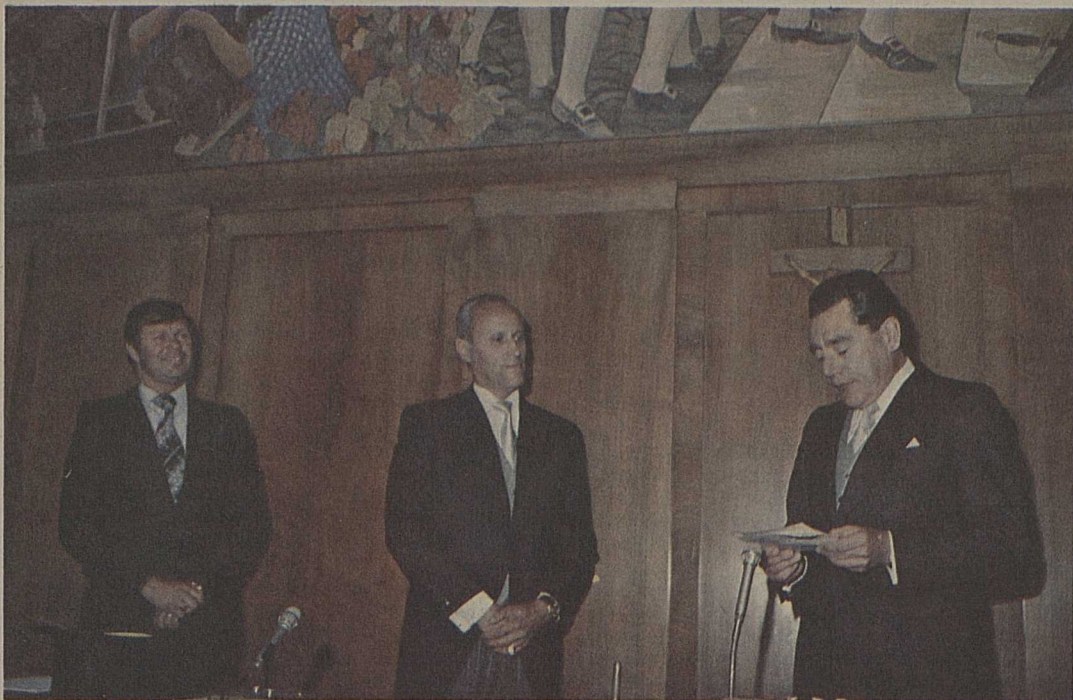
L'habit

Tout le Valais aura apprécié à sa juste valeur la photo-couleur de la famille Roten parue dans ce journal en guise de coup d'envoi à l'année présidentielle. On aura apprécié les costumes saviésans portés avec beaucoup de charme par les Saviésannes de la famille et surtout celui qu'étrénnait Madame la présidente pour la circonstance.

Antoine me disait hier son étonnement de voir par contre les hommes déteindre en civil sur le document.

On ne répétera jamais assez que l'habit ne fait pas le moine.

H.



M. Willy Ferrez fait l'éloge de son successeur, M. Georges Roten. A gauche, le nouveau premier vice-président M. Herbert Dirren.

PHOTOS NF



Les honneurs sont également pour eux. De gauche à droite, MM. Joseph Meyer et Jean-Maurice Gross, élus le matin vice-président et président du Tribunal cantonal et M. Herbert Dirren, nouveau premier vice-président du Grand Conseil.

RÉCEPTION INOUBLIABLE À SAVIÈSE

La joie de tout un peuple fêtant son premier président du Grand Conseil

Dès Ormône, en montant de Sion, on entrait dans la fête. Toutes les maisons arboraient drapeaux et guirlandes. Les costumes locaux du dimanche dominaient dans les rues noires de monde. Les écoliers avaient congé, hier à Savièse. « Des fêtes comme ça, on n'en verra plus » : larmes de joie à ses yeux ridés, un Saviésan exprimait en ces termes d'une extrême simplicité ce que pensait tout un peuple venu accueillir un enfant du pays porté à la plus haute charge du canton, pour la première fois depuis qu'existe le Grand Conseil.

Journée historique. Les cloches carillonnèrent lorsque M. Georges Roten arriva dans sa commune, en tête du cortège officiel de cars et de voitures. Accueil « à la saviésanne » : M. Raphy Héritier, maître des cérémonies, avait, d'emblée, donné le ton. S'étant exprimé en français et en allemand, le voici parlant patois pour dire à toutes ces autorités venues de Berne et de partout avec les corps constitués du Valais : « Ici, on vous dit bonjour à votre arrivée. On espère tous pouvoir vous dire « bonzo » en patois à votre départ »...

Raconter par le menu cette journée historique est un pari que nous ne tiendrons pas. Pas plus que celui de citer les quelque 800 invités qui, dans la salle de gymnastique du magnifique nouveau centre scolaire, entouraient le premier grand baillif saviésan au banquet et à l'heure d'une longue partie oratoire.

Le cortège fut le premier acte de cet enchaînement de gestes d'amitié, de discours, de productions artistiques, qui marquèrent, sous le plus beau soleil du monde, cette inoubliable journée.

Tour à tour, la « Rose des Alpes » et l'« Echo du Prabé » conduisirent le défilé à travers le village, avec les tambours de « La Liberté », la société des costumes et tant d'autres groupements locaux que M. Roten remercia chaleureusement dans son discours. Drapeaux en nombre imposant : à côté de la bannière fédérale, celui de l'Association cantonale des musiques que préside le nouveau grand baillif. Et, surtout, les cinq bannières des villages de Savièse, portées par les fameux bannerets et accompagnées des pittoresques « esponsions », symboles de la justice. Car hier, justice était rendue à Savièse : la grande et belle collectivité que son président, M. Georges Héritier, a si bien décrite du balcon de la magnifique maison de commune connaissait enfin la joie de fêter un président du Grand Conseil...

En voisins et en amis

Gestes sympathiques : le président de Gsteig, M. Graa, était là, avec M. Favre, adjoint au syndic des Ormonts. Et toutes ces autres présences, qui constituaient autant de témoignages d'amitié, autant d'honneurs rendus à M. Georges Roten...

Le Grand Conseil in corpore, bien sûr, avec son secrétaire. Le Conseil d'Etat au grand complet, avec le chancelier, M. Gaston Moulin. Les conseillers nationaux Nanchen, Carruzzo, de Chastonay, Dupont, Dirren. Les deux conseillers aux Etats Odilo Guntern et Guy Genoud, les sept juges cantonaux avec les suppléants et les greffiers, le Tribunal cantonal administratif, M. Henri Fragnière, juge fédéral, les juges instructeurs, le procureur général, M. Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion, avec M. Marc Constantin, sous-préfet.

Dans le groupe des autorités religieuses, on reconnaissait le curé Mayor et le doyen du décanat, l'abbé Marius Charbonnet, ainsi que le père Dumoulin, venu de Madagascar.

Pour faire honneur au colonel Roten, le divisionnaire Maillard, le brigadier Lavanchy et le brigadier Digier, avec les colonels Wyder, Monachon, Salamin, Constantin.

Le vice-consul d'Italie était là, ainsi que MM. Roger Bonvin, ancien président de la Confédération, Marius Lampert, ancien président du Conseil des Etats, Léo Guntern et Hermann Bodenmann, anciens conseillers aux Etats, Aloys Copt et Francis Germanier, anciens conseillers nationaux. Les anciens conseillers d'Etat Marcel Gross et Wolfgang Loréan retrouvaient à Savièse M. Norbert Roten, ancien chancelier, oncle du nouveau grand baillif. N'allons pas plus loin ! La liste des anciens présidents du Grand Conseil, des autorités des districts et des communes, des personnalités artistiques, des chefs de service de l'Etat, des amis et des invités personnels de M. Roten nous mènerait beaucoup trop loin.

Et puis, bien sûr, tout Savièse entourait M. Roten. Merveilleuse ambiance, sur la place communale où l'on servit le vin d'honneur et le pain de l'amitié, alors que M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat, prononçait son discours et que M. Georges Roten ré-

pondait à tous sans pouvoir cacher sa profonde émotion.

Les compliments et les vœux des autorités

Lors du banquet à la salle de gymnastique, M. Gérard Emery ouvrit les feux oratoires au nom du Tribunal cantonal qu'il préside. Tirant les leçons des récentes affaires qui défrayèrent la justice, il dit tout le mal que peut créer « la mobilisation de la grande presse dans la création d'un climat passionnel qui ne facilite pas l'administration de la justice ». L'organisation judiciaire, les réformes à apporter à nos codes de procédure furent également des thèmes traités par M. Emery après avoir adressé ses vœux et ses félicitations à M. Roten.

M. Paul Schmidhalter, pour le groupe DC du Haut, déclara que ce jour « se prête comme nul autre à joindre à nouveau ce qui nous a divisés le long de l'année par des discussions parfois violentes au sujet des systèmes majoritaire ou proportionnel ». M. François Couchepin, pour le groupe radical, a exprimé « des motifs d'inquiétude face à un nouveau président qui fut instituteur et est devenu colonel, dans la mesure où nous ressentons tous combien la tentation est grande, au sein de la majorité valaisanne, de donner la primauté au principe d'autorité, et combien il est facile d'y céder quand on détient plus de 80 sièges au Grand Conseil et presque toutes les présidences des communes ». Mais d'ajouter aussitôt que « M. Roten, s'il est colonel, est aussi un homme féru d'art et que son humanisme l'incite à la démocratie, ce qui atténue bien ces inquiétudes ». M. René Zuber, pour le groupe chrétien-social du Haut, fit allusion « à cette certaine température qui s'empare parfois du Parlement, une température porteuse de microbes susceptibles de contaminer un peuple tout entier ». M. Germain Varone, enfant du pays, parlait pour le groupe socialiste. Il évoqua les chances qu'avait feu Clovis Luyet d'accéder à la présidence du Grand Conseil et, dans une adresse pleine de tact et d'esprit - en patois saviésan - expliqua aux non-initiés de la politique locale comment les choses se passent entre l'Entente et le parti démocrate-chrétien ! Enfin, M. Pierre Moren, ami per-

la quantité. C'est peut-être à cette tournure d'esprit assez rare de nos jours que les députés ont rendu hommage ce matin en vous élisant brillamment à la plus haute charge du canton.

S'exprimèrent encore au cours de l'après-midi le colonel-brigadier Digier, rappelant que l'armée était au service de la démocratie et souhaitant au nouveau président Roten « que ses appréciations des situations, du haut de son fauteuil du Casino, soient toujours aussi lucides que celles du colonel Roten sur le terrain de manœuvres », ainsi que le fils du nouveau président, Bernard Roten, et M. André Frély, vice-président de l'Association cantonale des musiques.

Les productions des sociétés

Encadrant la partie officielle, les deux fanfares, le chœur

d'hommes Cécilia dans lequel M. Georges Roten est deuxième basse, le Chœur des jeunes, les tambours et la Société des costumes se produisirent sur le podium de la salle de fête.

Le mot de la fin revint à M. Lévy Dubuis, président du parti démocrate-chrétien qui, après une allocation sur laquelle la NF reviendra, offrit à M. Roten un cadeau-souvenir. Et nous, pour clore, c'est à M^{me} Roten que nous ferons l'honneur du meilleur en relevant que tous les orateurs l'ont associée à l'honneur revenant à son époux, certes, mais surtout au succès de sa carrière politique par les incessants encouragements qu'elle lui a prodigués. Merci, Madame Roten : sans vous, à ce qu'on a entendu hier, Savièse n'aurait pas encore son grand baillif ! C'est dire le poids de votre rôle dans cette journée, historique et inoubliable d'hier à Savièse.

Gérald Rudaz



M^{me} et M. Roten, entourés par les cinq conseillers d'Etat, pendant l'allocution de M. Héritier, président de Savièse.



La parenté du nouveau grand baillif, heureuse et fière, arrive sur la place devant la maison d'école.

PHOTOS NF



A la sortie de la salle du Grand Conseil, le nouveau président « pris d'assaut » par sa famille. De gauche à droite : Véronique, sa belle-fille ; lui-même ; Bernard, son fils ; Bernadette, son épouse et Raphaëlle, sa fille.

Remarquable élection à la présidence de M. Georges Roten (110 voix sur 121 valables)

SUITE DE LA PAGE 1

candidat du groupe DC du Haut qui disputait au groupe chrétien-social le droit au tournus.

En exprimant ses remerciements à ses collègues députés, M. Dirren a d'ailleurs lui-même fait allusion à l'incident, constatant que son élection était marquée d'une « certaine réserve » mais « d'une confiance accentuée » de la part de la salle. Ceci dit, M. Dirren appela chacun à travailler dans l'amabilité et l'efficacité pour le bien du pays.

Secrétaires et scrutateurs

Aucun changement

L'assemblée avait à élire ensuite deux secrétaires. M^{me} Marie-Jo de Torrenté et M. Benjamin Bumann ayant accepté un nouveau mandat, les députés ne se firent pas prier pour le sanctionner de leur vote, confirmant M. Bumann par 111 voix et M^{me} de Torrenté par 109 voix sur 122 bulletins valables pour 127 bulletins distribués et rentrés. Il y eut 5 bulletins blancs et 6 voix éparpillées. Les quatre scrutateurs, eux aussi, gardaient leur tablier. Sur 128 bulletins distribués et rentrés, tous valables puisqu'il n'y eut pas de bulletin nul ou

blanc, MM. André Reynard (101 voix), Clovis Clivaz (100), Adolphe Anthamatten (90) et Georges Morisod (87) furent réélus. On ne décompta que deux voix éparpillées.

Election sans histoire donc, si l'on fait abstraction de la différence de voix peu collégiale entre les deux candidats du groupe DC et leurs collègues des minorités...

M. Gross, président et M. Meyer, vice-président du Tribunal cantonal

Le Tribunal cantonal propose, le Grand Conseil dispose : ainsi vont les choses lorsqu'il s'agit de désigner le président et le vice-président de la Cour cantonale.

En l'occurrence, proposition admise puisque le scrutin a donné le résultat suivant :

Bulletins distribués	128
Bulletins rentrés	128
Nul	0
Blancs	7
Valables	121
Majorité absolue	62

M. Jean-Maurice Gross est élu président par 112 voix et M. Joseph Meyer vice-président par 110 voix.

Tribunal administratif M. Imboden, président, M. Lugon, vice-président

Ici aussi, c'est par un message du tribunal administratif cantonal qu'est introduite l'élection.

Pour succéder à M. Pierre Felley, qui aura été le premier président du tribunal administratif entré en fonction l'année dernière, M. Paul Imboden a été élu par 78 voix et M. Jean-Claude Lugon a été porté à la vice-présidence par 71 voix. Explication à ce scrutin : sur 125 bulletins délivrés, il n'en rentra que 90. C'est dire que 35 députés se sont abstenus. De plus, on décompta sept bulletins blancs, ce qui ramena le nombre de bulletins valables à 83. Explication... de l'explication : les minorités boudent le tribunal administratif dont elles se sont senties écartées lors de l'élection des trois juges permanents de celui-ci.

Gérald Rudaz

Les discours à Savièse de MM. Roten et Zufferey
Voir page 12

Arrivée de la fanfare « L'Echo du Prabé » sur la place devant la maison communale.

Discours de M. Georges Héritier président de Savièse

« Pour cet honneur qui nous est fait »

Monsieur le président du Grand Conseil, Madame, Autorités religieuses, civiles et militaires, fédérales, cantonales, communales en fonction et anciennes, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les invités, Chère population,

Si ce matin, Mesdames et Messieurs de la Haute Assemblée, vous avez débuté votre journée par la messe du Saint-Esprit, c'est bien pour réaffirmer que le Valais reste fidèle à ses croyances et à sa foi.

Si nous vous accueillons à Savièse par le carillon des cloches de notre église paroissiale, c'est aussi pour dire en premier lieu merci au Créateur de toutes choses, de nous avoir donné cette terre, d'y avoir mis ce peuple, de revêtir un enfant de ce pays de la plus haute charge du canton.

Au nom de l'autorité communale et de la population, il m'échoit l'insigne honneur de vous souhaiter à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue.

Journée historique certes, puisque le petit canton de Savièse, pour être juste un tout petit peu plus modeste que le grand baillif sortant, président également du canton de Bagnes, a la joie de voir, pour la première fois depuis la création du Grand Conseil en 1840, l'un des siens accéder à sa présidence.

Merci à vous, Mesdames et Messieurs les membres de la Haute Assemblée, d'avoir accordé votre confiance à l'un des nôtres. Pour cet honneur qui nous est fait, nous en sommes très touchés et sensibles.

Monsieur le président, ce peuple parmi lequel vous êtes né, parmi lequel vous avez grandi, vous dit aujourd'hui par ma bouche, sa fierté et sa joie de vous accueillir. Il vous adresse ses plus vives félicitations pour votre brillante élection.

Habitué à manier la baguette de directeur avec dextérité et fermeté, nous ne doutons pas que vous dirigerez les destinées de notre canton avec tact et compétence. Nous savons aussi que la tâche sera lourde et ardue. Nous vous souhaitons en premier lieu bonne santé, beaucoup de satisfactions ensuite. Si vous me permettez d'émettre un vœu, Monsieur le président, en ce jour mémorable pour vous et notre commune, c'est celui de voir se concrétiser les paroles que vous avez prononcées lors d'une manifestation récente : « Avec le président, nous avons souvent les mêmes idées. » Je souhaite donc que durant cette année de votre présidence, nous ayons non seulement souvent mais toujours les mêmes idées pour l'embellissement harmonieux de ce coin de terre que nous aimons tous deux de tout cœur.

Si l'Etat est un produit de la société, Mesdames et Messieurs, une société et l'Etat ne sauraient subsister sans gouvernement. Faisant partie de l'un et de l'autre, je me plais à saluer, au nom de ce peuple de Savièse, notre gouvernement cantonal, en l'assurant de notre confiance en nos lois et institutions, tout en l'exhortant à continuer sa tâche avec comme impératif la maxime qui nous dit : « gouverner c'est choisir et prévoir » pour le développement et le bien de tout un peuple.

Mesdames et Messieurs, vous décrire ce petit canton de Savièse me paraît bien fastidieux en ce jour de fête. Je me bornerai donc à vous en esquisser les grandes lignes, afin de ne point retenir trop longtemps votre bienveillante attention. Surplombant la capitale qui en est sa frontière au sud, il remonte en terrasses bondissantes vers le nord, inséré entre la Sionne et la Morge. Nous trouvons successivement ses 408 hectares de vignoble, ses six villages et cinq hameaux, entourés de champs, de jardins et de vergers, puis ses 420 hectares de prairie, entièrement remaniés, qui terminent cet étalage à la lisière de la forêt du versant sud du Prabé, sans omettre la zone touristique de la région du Mayen de la Zour. S'infiltrant dans la vallée de la Morge, il va se perdre au nord dans les contreforts escarpés, côtoyant la frontière vaudoise et bernoise. Nos ancêtres enfin, autorités communales et citoyens de cette époque, se sont aventurés sur le canton de Berne où la bourgeoisie et les particuliers possèdent plusieurs alpages sur le territoire de la commune de Gsteig, remontant ensuite vers le col du Pillon, où nous possédons également une petite enclave sur le canton de Vaud, territoire de la commune d'Ormonts-Dessus, dont je me plais à saluer la présence parmi nous de l'adjoint du syndic.

La population : je ne puis vous donner un reflet plus exact qu'en reprenant les paroles d'un membre de notre Exécutif communal, le conseiller Henri Héritier : « Ses quelque quatre mille habitants sont taillés à la mesure du milieu qu'ils affrontent et domptent chaque jour. D'aspect assez fier, le Saviésan s'apparente au chène qui coiffait autrefois ses collines. Pourtant ne vous y fiez pas ! Sous cette carapace se cache un homme généreux, comme la vigne qu'il élève inlassablement, un homme franc comme le vin qu'il boit, un homme méfiant parfois, bon vivant souvent, travailleur toujours. »

Autorités religieuses, civiles et militaires, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les invités, Savièse vous remercie de l'avoir honorée de votre présence en ce grand jour de son histoire. En vous exprimant à toutes et à tous, nos sentiments de profonde gratitude, je vous souhaite de passer une agréable journée chez nous. Que vive le grand baillif, son épouse et ses enfants, que vive Savièse, que vive la République et canton du Valais !



M. Georges Roten, qui pendant 18 ans a dirigé la fanfare « La Rose des Alpes », a félicité son successeur M. Maurice Jacquier et tous les musiciens qui se sont déplacés à Sion pour fêter leur ancien « patron ».

Hier à Savièse

Discours du nouveau président du Grand Conseil

Un survol de l'épopée saviésanne et l'aboutissement magnifique de l'histoire

Une tradition bien valaisanne veut que le jour de son élection, le président du Grand Conseil rende officiellement visite à sa commune et qu'il y soit reçu selon un cérémonial qui fait la part de règles générales établies spécialement pour cette circonstance et d'apports particuliers propres à l'endroit où a lieu la manifestation.

UNE FÊTE DU CŒUR
ET DE L'ESPRIT

C'est là, croyez-moi, une coutume bien sympathique, et j'ai été heureux pour ma part, non seulement de pouvoir me réjouir de mon élection dans ce cadre qu'ont magnifié tant de peintres et d'écrivains de renom, mais de pouvoir fournir aussi à la population de Savièse une occasion sans pareille de manifester, comme elle sait le faire, son attachement à nos institutions démocratiques et son sens incom-

parable de l'hospitalité. Car c'est bien cela en définitive que, au travers de ma modeste personne, le peuple de Savièse et ses autorités ont voulu démontrer en organisant cette inoubliable manifestation.

Mon émotion personnelle est toutefois à la mesure de la forme grandiose qui a été donnée à cette démonstration et je me sens pressé de remercier ici très chaudement le conseil communal de Savièse, son président, M. Georges Héritier, auquel je sais tout particulièrement gré des paroles réconfortantes qu'il vient de nous adresser, le parti démocrate-chrétien de Savièse qui a pris une grande part à l'organisation de cette manifestation, les représentants imposants des cinq bannières de Savièse, les sociétés de musique et de chant, de tambours et de costumes, de sport et d'athlétisme, avec toutes celles que je ne puis citer nommément, de

leur participation à cette fête du cœur et de l'esprit.

UNE « LEÇON PRATIQUE »

Bien sûr, ma reconnaissance va, à travers eux, à la population de Savièse tout entière, pour sa générosité de cœur et l'empressement sans égal qu'elle a mis dans l'accueil réservé au nouveau président du Grand Conseil ; à vous en particulier, enfants de Savièse, auxquels les autorités ont généreusement accordé congé pour la circonstance. Le long du parcours du cortège vous avez arboré fièrement des fanions et vous avez applaudi au passage de personnes que vous ne connaissez pas, mais qu'on vous a dit être les plus hautes autorités du pays. Je vous en sais gré. J'espère que demain vos maîtres et vos maîtres vous feront mieux comprendre la signification d'une

telle journée. Ce sera un élément de plus, ajouté à votre vie future de citoyenne et de citoyen, élément qui trouvera une résonnance toute particulière en cette année de l'enfance.

Ma reconnaissance va à vous tous qui, venus de l'extérieur, avez tenu à honorer de votre présence cette rencontre sur le beau plateau de Savièse ; à vous, tout particulièrement, Monsieur le président du Conseil d'Etat, dont les paroles empreintes de sagesse autant que d'humour, témoignent d'une si profonde connaissance des choses du Valais et de Savièse... comme aussi des qualités et des défauts de vos concitoyens ; à vous, Messieurs les représentants des districts et des communes du canton et d'ailleurs ; (ce disant, je vous adresse en particulier, Monsieur le président de la commune de Gsteig, le salut déférent du consort de la Fluhweid et des Windspillen) ; à vous, cher Monsieur le curé de Savièse et Messieurs les représentants des autorités religieuses et militaires ; à vous chers camarades de la zone territoriale 10 et de l'ancienne brigade ; à vous contemporains et amis ; à vous enfin Mesdames, Messieurs et chers collègues députés, qui avez bien voulu accompagner tout au long de cette journée, pour l'entourer et l'encourager dans ses premiers pas, celui que vous avez choisi pour présider pendant une année à vos délibérations. A vous tous, ma gratitude est acquise, vous le savez, comme vous est acquise celle du parti démocrate-chrétien de Savièse, celle des amis qui me fêtent aujourd'hui, celle de ma famille et en particulier celle de ma chère Bernadette qui, après les jours d'inquiétude et d'angoisse qu'elle a traversés il n'y a pas bien longtemps lors de mes ennuis de santé, avec le courage de la vraie Saviésanne qu'elle est, n'aura pas trop de cet encouragement pour supporter les veilles imprévues et les heures de solitude et d'attente qui sont le lot, hélas, des épouses de tous ceux auxquels la politique accorde le large sourire dont il m'est donné de bénéficier aujourd'hui. Chère Bernadette, pour me faire plaisir, tu as revêtu pour la circonstance le costume de Savièse que j'aime tant. Tu as aussi voulu marquer par là, l'attachement de notre population saviésanne aux traditions. Ensemble, nous allons cheminer sur la route de l'honneur mais aussi du devoir, de la joie mais aussi des soucis, de la satisfaction mais aussi de l'engagement.

LA CAPITALE D'UN JOUR

Savièse elle-même, qui aime à recevoir, vous est reconnaissante, vous le voyez, Mesdames et Messieurs, de faire d'elle pour un jour, le lieu de rencontre de tant de personnalités de marque, la capitale du Valais. Elle sait d'ailleurs que la capitale en titre, son excellente voisine, qui lui a fait confiance tout au long des siècles passés, ne lui en voudra nullement de la déposséder de son titre pour si peu de temps.

Ainsi donc, après les élections qui, ces dernières années ont amené les membres de la Haute Assemblée et les représentants des autorités civiles, religieuses et militaires à Champéry, station idyllique du verdoyant val d'Illy, à Ayent, commune laborieuse du centre ; à Saas-Fee, haut lieu du tourisme valaisan ; à Riddes, bourg important et connu de la plaine valaisanne et enfin, à Bagnes, la plus grande de nos communes paysannes, tous noms de lieux qui s'éclaircissent au souvenir sympathique des Berra, Riand, Bumann, Vogt et autres Ferrez ; ainsi donc se présente à vous aujourd'hui, dans la joie et la reconnaissance, le plateau de Savièse avec ses villages en « Y », son vignoble et les hameaux qui s'y égaillent au gré du soleil et de l'eau vivifiante.

L'HISTOIRE ET L'ÉPOPÉE

Mesdames et Messieurs les députés,

Le geste de sympathie que vous avez eu envers Savièse n'est sans doute pas étranger à l'admiration que vous lui portez et dont elle s'est montrée digne au cours de

l'histoire. Commune-frontière du Valais des évêques, poste avancé de ce Valais et de la ville de Sion, face à la Savoie et aux comtes de Gruyère, Savièse a payé d'un haut prix sa fidélité à sa mission historique. Anéantie par l'incendie et le pillage en 1475, lors de la bataille de la Planta, partiellement détruite en 1798 lors de l'invasion française, chaque fois elle a trouvé en elle les énergies nécessaires pour se relever de ses ruines et reprendre s'il le fallait la lutte contre l'adversaire. Ainsi est peut-être né cet esprit de lutte et de conquête, qui longtemps a caractérisé les Saviésans, ces Saviésans dont Marguerite Burnat-Provins dit « qu'il faut admirer dans leur fierté violente et leurs passions primitives, ces hommes rudes qui gardent intact le caractère d'une race ! »

Ainsi s'explique, peut-être aussi, le fait que le Saviésan ne se soit pas toujours arrêté aux confins du territoire de sa commune et que, par des moyens pas toujours pacifiques, il ait cherché à étendre son espace vital en direction des communes avoisinantes, qu'il s'agisse de Sion, de Conthey, d'Arbaz ou de Grimisuat, ou encore des terres lointaines de l'Oberland bernois et des Ormonts vaudois. Quoi qu'il en soit, et malgré son franc-parler et son humour parfois corrosif, le Saviésan n'a maintenant que des amis. C'est que s'il s'efforce aujourd'hui de se frayer un chemin dans tous les domaines de l'économie cantonale, c'est pacifiquement et par son intelligence, son ardeur et son endurance au travail, par sa ténacité proverbiale qu'il le fait.

L'esprit de lutte et de conquête a ainsi fait place, chez lui, à l'esprit de travail et d'émulation, et au grand sens de l'accueil et de l'hospitalité.

Aussi est-ce profondément qu'il ressent dans son cœur, l'honneur que vous avez fait ce matin à sa commune, en la personne de l'un de ses enfants.

« COMME UNE VOÛTE »...

Mesdames et Messieurs,

De ce rassemblement sur cette place, à l'ombre de ce clocher bien-tôt millénaire, en ce lieu qui a vu tant de luttes et de destructions, je voudrais qu'il vous reste l'image de ce qu'en ont fait ceux qui se sont efforcés d'effacer les traces de ces malheurs ; avec cette image, je voudrais que vous emportiez le souvenir de ces hommes probes et clairvoyants qui ont eu le courage de redonner vie à ce que la folie des hommes avait détruit ; qui sont allés de l'avant malgré tout, avec, chevillée au cœur, l'espérance de temps meilleurs qui n'est jamais refusée aux hommes de bonne volonté.

L'histoire n'a pas gardé tous leurs noms, car trop souvent l'incendie a anéanti les documents qui

en faisaient mention. Grâce toutefois à nos écrivains, les Burnat-Provins, Mario, Zermatten, et à nos chercheurs, les Meyer, Dupont-Lachenal, Donnet, Ghika, Basile Luyet, Favre, Balet, Fernand Luyet, nous pouvons penser avec reconnaissance aux Ulrich Ruffiner, aux Peter Jakob et Arnold Leukiner et, plus près de nous, aux Bieler, Praz, Pierre-Jean, Charles Mayor et Albert Chavaz, qui ont trouvé place dans les annales de notre commune et de notre paroisse, tandis que Marie Rosset, la pestiférée, et le légendaire président Héritier sont présents dans l'épopée de nos bisses.

A ces hommes et à ces femmes, qui, portés par le souffle puissant de la concorde et de la solidarité, par leur amour de la terre valaisanne, ont réalisé tant de grandes, tant de belles choses, doit aller notre admiration.

Car mieux que les Schiner et les Supersaxo, dont le nom est arrivé jusqu'à nous, mêlé au bruit de leurs disputes et au fracas des armes, et grâce à l'inscription qu'en portent des monuments élevés à leur seule gloire personnelle, ils ont compris, avec le philosophe antique, que « nous sommes nés pour vivre en commun et que notre société est une voûte de pierres liées ensemble, qui tomberaient si l'une ne soutenait l'autre ».

Car ils ont compris qu'être solidaire est une exigence suprême d'un pays aux richesses limitées et d'une nature dure, jusque dans sa générosité, à l'individu isolé ; que seules sont durables les œuvres qui se conçoivent dans le silence et le recueillement, se débattent dans la charité et le respect de l'interlocuteur et se réalisent dans la joie de tous.

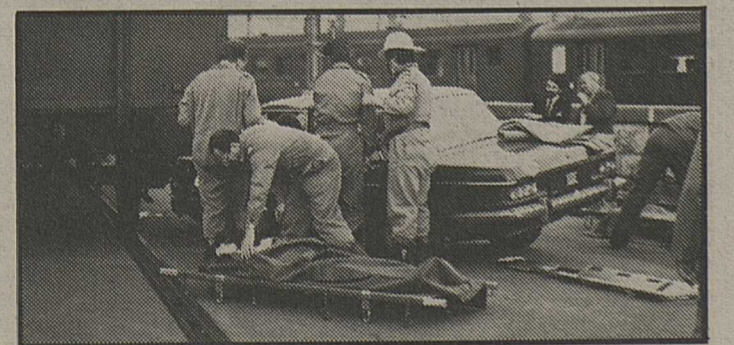
C'est en livrant ces quelques pensées à votre méditation et à vos réflexions, en vous remerciant, au nom de tous les miens, de ceux qui m'accompagnent et de ceux qui m'ont précédé dans la vie, d'avoir honoré comme vous l'avez fait, Savièse, les Saviésans, leurs autorités, et celui qui vous parle, que je vous invite maintenant à vous rendre au centre scolaire de Savièse, construction magnifique qui, avec le tunnel du Prabé, la route du Sannetsch et l'église restaurée, figurera parmi les œuvres maîtresses de la Savièse contemporaine.

Là, dans la ferveur joyeuse de cette journée, dans la liesse bien-faisante de cette fête valaisanne, au-delà des querelles et des contestations du moment, nous nous souviendrons que nous devons garder unie dans la pluralité de ses opinions, la population de ce pays, de ce Valais que le Créateur a voulu un, sous les aspects si divers de son incomparable beauté.

Je vous remercie de votre attention.

(Les sous-titres sont de la rédaction.)

Alarme-surprise, riche en enseignements, pour Grinsaca



SION. - Hier, à 19 h. 05, le Groupe d'intervention sanitaire en cas de catastrophe (GRINSACA) a été, pour la première fois depuis sa création, alarmé par surprise. Un accident a été simulé, entre une voiture et un wagon CFF, proche des dépôts Ulrich. Dans cet accident, cinq jeunes personnes étaient grièvement blessées. D'autre part, deux échelons du corps des sapeurs-pompiers ont été alertés également.

Une vingtaine de membres du GRINSACA, sous les ordres de M. René Allégroz, sont arrivés sur les lieux de l'accident 16 minutes après le déclenchement de l'alarme. Du

domicile, chacun s'est rendu au centre du feu et de la PC pour prendre le matériel et l'équipement. Cet exercice, très bien préparé, a mis en action également deux ambulances et quelques véhicules du corps des sapeurs-pompiers. M. François Gilliard, président de la commission du feu, ainsi que le cdt du corps des sapeurs-pompiers se trouvaient sur les lieux.

Cette alarme surprise a été riche d'enseignements et d'expériences. Le souci de tout le monde est d'intervenir rapidement et dans de bonnes conditions.

Discours de M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat

« Là se cache la clé du mystère saviésan »

En 999, Rodolphe III de Bourgogne donne le territoire du Valais, de la Furka à la Morgé de Conthey, à l'évêque de Sion.

Dès cette date et jusqu'à son entrée dans la Confédération en 1815, à l'exception d'une brève période d'occupation française, cette partie du canton ne reconnaît plus de maître en dehors de ses frontières. Savièse en fait partie, elle est dès lors associée aux bonheurs et aux vicissitudes des princes-évêques. L'un d'eux, Landry du Mont, y construit en 1219, sur l'éperon de la Soie, sa demeure d'été.

C'est dans ce château que les sires de la Tour-Chatillon mettent fin en 1375 à la carrière de l'évêque Guichard Tavelli, avec la complicité de la paroisse rocheuse et de la loi de la pesanteur.

Préférant sans doute à la physique la chimie bien connue de l'oxygène, les seigneurs de Rarogne boutent, en 1417, le feu à l'édifice et lèguent du même coup une ruine historique à la postérité.

Mais en même temps que la donation de 999 liait le sort de Savièse à celui de l'évêque de Sion, elle l'installait à la frontière du territoire concerné. Dès lors, les armes saviésannes s'opposent souvent aux entreprises guerrières et aux empiètements des Savoyards, incarnés en l'espèce par leurs voisins de Conthey. Ces derniers ont d'ailleurs, et ceci jusqu'en 1540, l'inconvenance d'être les maîtres du village de Drône et l'on convoite en commun les mêmes eaux d'arrosage, ce qui, on le sait, n'est pas de nature à éteindre les antagonismes.

La bataille de la Planta qui, en 1475, permit à l'évêque d'asseoir son autorité sur le Bas-Valais, a des conséquences bénéfiques pour les Saviésans. En raison de leur conduite héroïque en cette circonstance, ils se voient confirmer diverses franchises. Mais Savièse, de surplus, cesse d'être territoire frontière et sa vie en devient plus paisible. Elle en profite pour développer ses institutions, dans la fidélité aux princes-évêques, semble-t-il, puisqu'en 1626 l'évêque Hildebrand Jost la confirme dans ses franchises et dans ses privilèges et lui remet une bannière en témoignage de gratitude.

Les armées françaises, hélas, ramènent la guerre en 1798 et menacent Sion dans un mouvement tournant par le nord. Les Saviésans se portent à la rencontre de l'envahisseur à Chandolin et lui opposent une vive résistance. On dénombre dans le Couloir des Français » plus de 300 morts. Ils succombent toutefois sous le nom-

bre et seule une démarche des autorités locales auprès du général Lorge sauve les villages de la complète destruction.

Ce rapide survol de l'histoire politique et militaire de Savièse devrait m'en avoir fait toucher les principales dates. Un parcours différent me permettrait de saluer la naissance des grandes œuvres de cette commune : vers 1200, une église dont le clocher subsiste. Vers 1300, un premier bisse puis, en 1430, ce deuxième bisse dont les vestiges forcent notre admiration. En 1523, l'église actuelle due à l'architecte Ruffiner. Vers 1930, le tunnel du Prabé et la salle paroissiale. En 1978 enfin, le nouveau centre scolaire.

Je pense que c'est quelque part dans cette histoire que doit se cacher la clé du mystère saviésan, du mystère de cette population que la géographie veut si proche de la plaine qu'elle devrait y être assimilée, alors que la réalité nous la présente originale et authentiquement elle-même, au point que, si le Valaisan se distingue parmi les Suisses par sa personnalité bien propre et bien réelle, le ressortissant de Savièse s'impose au même titre parmi les Valaisans.

En parcourant les documents que m'a préparés pour aujourd'hui un éminent enfant de cette commune, M. Norbert Roten, ancien chancelier de l'Etat du Valais et oncle de Georges, il m'a semblé qu'à travers toute l'histoire de ce lieu, je retrouvais le Saviésan tel que nous le connaissons aujourd'hui : fidèle, entreprenant, travailleur, sûr de sa force tranquille, fier d'être ce qu'il est et prodigieusement hospitalier.

Si cela avait été conciliable avec le temps que je veux vous prendre, j'aurais évoqué avec plaisir également quelques personnalités de l'histoire de ce lieu. Une fois de plus, nous découvririons hors de nos frontières, que ce soit à Paris, à Fribourg, à Nuremberg ou aux Etats-Unis, des Valaisans célèbres, mais dont ceux qui mettent tant d'acharnement à parler de nous ne relèvent que rarement les noms. Evoquant la peinture, j'aurais parlé, bien sûr, des Bieler, des Chavaz, mais aussi des Dubuis et des Roten.

Les grands de l'Eglise ou de l'université que je pourrais citer s'appellent Debons, Dumoulin, Favre, Luyet ou Roten.

Et si j'avais étendu mon énumération au domaine de la magistrature civile ou des autorités militaires, j'y aurais trouvé les noms d'Héritier, de Jacquier, de Reynard, de Varone et de Roten à nouveau.

C'est par un Roten que Savièse obtient pour la première fois un président du Grand Conseil. L'histoire a préparé cet événement à travers la série longue et éloquente des personnalités qui, de 1434 à nos jours, portent ce nom en ce lieu.

L'Annivard un peu taquin qui sommeille en moi serait tenté de dire qu'elle l'a préparé d'une manière plus directe encore en permettant, par la restitution, en 1839, de Savièse au district de Sion, que la joie de ce jour soit saviésanne, car l'élection d'un président du Grand Conseil procède de l'action combinée d'un tournus et de la confiance de ses pairs.

Mais je sais que mon ami Georges Roten n'a pas besoin qu'on lui redise tout au long des fastes dont il est le centre, le « souviens-toi de ta condition d'homme » qu'un esclave était chargé de répéter au triomphateur de la Rome antique. Il accepte la charge et l'honneur qui lui reviennent avec la modestie des grands hommes. Et il l'a prouvé ce matin dès son premier discours.

Je sais que, comme moi, il pense que la réception d'un magistrat est la fête d'une démocratie avant d'être celle d'une personne. Elle est pour tout un peuple l'occasion de prendre une meilleure conscience des institutions qui sont les siennes et d'y renouveler son attachement.

D'autres diront aujourd'hui le passé de notre président du Grand Conseil. Ils parleront de ses qualités de sérieux, de travail et de discrétion. Ils diront peut-être leur admiration pour son intelligence et sa clarté d'esprit dont son exposé sur les différents pouvoirs a d'ailleurs fait, tout à l'heure au Grand Conseil, l'éclatante démonstration. Mais il est une chose dont je tiens à ne laisser à personne l'honneur de le dire à ma place à M. Georges Roten et à son épouse : c'est mon admiration et mon merci pour leur dévouement à l'art et à la culture et pour la manière dont ils essaient de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ce souci du peuple, ce dévouement pour son service est bien une des qualités qu'on aime à voir chez un nouveau magistrat.

Au nom du Grand Conseil, je souhaite à Georges Roten une année de présidence qui soit excellente pour lui et pour le canton. Je le félicite de l'honneur qui lui revient. J'en félicite sa famille et sa commune et les remercie de leur invitation.

A toutes et à tous, je vous souhaite, Mesdames et Messieurs les invités et chère population de Savièse, une excellente journée.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Demain finale des vainqueurs de coupes Bâle devient une capitale espagnole...

La ville de Bâle attend pour mercredi environ 26 000 visiteurs venus d'Espagne par vol spécial pour assister au match opposant Fortuna Düsseldorf au FC Barcelone, dans le cadre de la finale européenne des vainqueurs de coupe. A Düsseldorf, 10 000 billets ont déjà été vendus. Les 58 000 autres « fans », qui pourront assister au match, viennent principalement de Bâle et de l'Allemagne du Sud.

Succès final de Souhoroutchenkov pour la deuxième fois à la Course de la Paix Kurt Ehrensperger (1^{er}) meilleur Suisse

Le Soviétique Serguei Souhoroutchenkov a remporté sa seconde victoire consécutive dans la Course de la Paix, en gagnant la 5^e étape Pohronska Podhora - Kosice, 169 km.

Son compatriote Aavo Pikkuus et l'Allemand de l'Est Andreas Petermann arrivèrent sur le stade de la capitale de la Slovaquie orientale avec une quinzaine de secondes de retard sur le vainqueur. Souhoroutchenkov a ainsi consolidé sa position en tête du classement général, s'appropriant en plus le maillot vert du meilleur grimpeur.

L'itinéraire de la dernière étape disputée en territoire tchécoslovaque traversait une région accidentée.

En fait, l'étape, à laquelle 102 coureurs prirent part, fut l'affaire d'une échappée de

quinze hommes, formée au 48^e km, qui garda toujours une avance de 1'40" à 2'10" sur le peloton. Tout comme la veille à Banska Bystrica, Souhoroutchenkov démarra à 5 km de l'arrivée pour gagner facilement l'étape.

● **Classement de la 5^e étape Pohronska Podhora - Kosice, 169 km** : 1. Serguei Souhoroutchenkov (URSS) 4 h. 23'06"; 2. Aavo Pikkuus (URSS) 4 h. 23'26"; 3. Andreas Petermann (RDA) 4 h. 23'31"; 4. Ramazan Galaletidinov (URSS) 4 h. 23'06"; 5. Teodor Vasile (Rou) ; 6. Jan Jankiewicz (Pol) ; 7. Krystof Sujka (Pol) ; 8. Kurt Ehrensperger (S) ; 9. Ladislav Novak (Tch) ; 10. Nentcho Staikov (Bul) tous même temps. - Puis : 27. Peter Schärer (S) à 4'13" ; 38. Kilian Blum (S) à 4'13" ; 51. Christian Vin-

zens (S) à 26'30" ; 58. Marcel Russenberger (S) ; 66. Patrick Mörlen (S) même temps.

● **Classement général** : 1. Serguei Souhoroutchenkov (URSS) 19 h. 18'15" ; 2. Nentcho Staikov (Bul) 19 h. 22'15" ; 3. Mircea Romascanu (Rou) 19 h. 22'59" ; 4. Jan Jankiewicz (Pol) 19 h. 23'25" ; 5. Aavo Pikkuus (URSS) 19 h. 23'42" ; 6. Krystof Sujka (Pol) 19 h. 23'49" ; 7. Andreas Petermann (RDA) 19 h. 23'59" ; 8. Czeslaw Krawczyk (Pol) 19 h. 24'00" ; 9. Ladislav Novak (Tch) 19 h. 24'05" ; 10. Teodor Vasile (Rou) 19 h. 24'14" ; 11. Kurt Ehrensperger (S) 19 h. 24'29". - Puis : 26. Kilian Blum (S) à 10'00" ; 41. Peter Schärer (S) à 28'01" ; 44. Patrick Mörlen (S) à 32'06" ; 53. Christian Vinzens (S) à 38'07" ; 57. Marcel Russenberger (S) à 50'35".

Dans 8 jours, départ du GPSR Première étape Sion - Haute-Nendaz

Patronage Nouvelliste

Dans huit jours, soit le mercredi 22 mai, le Grand Prix suisse de la route prendra son départ pour la 18^e fois. Cette épreuve réservée aux amateurs-élites sillonnera toute la Romandie durant cinq jours, avec des escales à Haute-Nendaz, Arzier, la Ferme Robert Noiraigue, Savigny, pour terminer son parcours de 654,5 km à Saint-Martin, le dimanche 27 mai. Organisée par le Cyclophilie séduois et patronnée par le Nouvelliste, avec la collaboration de la Tribune-Le Matin, cette épreuve verra à son départ les meilleurs coureurs helvétiques, ainsi que

trois équipes étrangères, belge, allemande et tchèque.

Le premier jour se déroulera principalement en Valais, De Sion, on effectuera une petite boucle jusqu'à Aproz, avant de suivre la route cantonale jusqu'à Rarogne. La première difficulté se situera dans la montée de Rarogne à Ausserberg (4 km avec 200 m de dénivellation), puis on reprendra la route normale jusqu'à Chippis, Chalais, Bramois et Sion (casernes). C'est là que la victoire d'étape prendra corps. De 512 m d'altitude (Sion), on arrivera à 1300 m, station de Hau-

te-Nendaz, et cela sur un tronçon de 16 km. Ce dernier pensum permettra aux grimpeurs de tester leur forme pour les jours à venir. L'organisation de cette première étape est prise en charge par l'Office du tourisme de Haute-Nendaz.

Le parcours définitif est donc le suivant : mercredi 23 mai, Sion - Nendaz (140 km) ; jeudi 24 mai, Sion - Arzier (138 km) ; vendredi 25 mai, Arzier - Ferme Robert (141 km) ; samedi 26 mai, Môtier - Savigny (108 km), contre la montre Pully - Savigny 15,9 km ; dimanche 27 mai, Savigny - Saint-Martin (117 km).

Quatorze équipes de cinq coureurs s'élançeront, mercredi prochain, depuis le centre Métropole à Sion. Parmi ces septante coureurs, nous citerons le champion du monde Gilbert Glaus, qui sera, la veille, dans la capitale séduoise pour dédicacer le poster *Nouvelliste*, puis le champion suisse, Urban Luchs, qui conduira l'équipe Kristal-Weimann, les excellents Marcel Summermatter (Peugeot), René Leuenberger (Peugeot), Fausto Stitz (Adal), Richard Trinkler (Condor), ainsi que le Valaisan Bernard Gavellet (Cilo). Quant aux équipes étrangères, il faudra découvrir les qualités des coureurs au fil des étapes, dans ce tour, où Gilbert Glaus part grand favori.

TENNIS

Victoire australienne à la Coupe des Nations

Les Australiens John Alexander et Phil Dent ont remporté la finale de la Coupe des Nations à Düsseldorf, en battant les Italiens Adriano Panatta et Corrado Barazzutti par deux victoires à une. Les vainqueurs ont encaissé 150 000 dollars, tandis que leurs adversaires malheureux ont tout de même empoché la coquette somme de 90 000 dollars. En demi-finales, les Australiens avaient éliminé l'Argentine, qui évoluait sans Guillermo Vilas, par 2-1 et l'Italie avait pris le meilleur sur les Etats-Unis par 3-0.

En finale, John Alexander était opposé à un Corrado Barazzutti qui jouait sans beaucoup de conviction et il perdait le premier simple 6-2 6-0. L'Australien restait ainsi invaincu au cours de ses cinq parties. Le deuxième simple permettait à Adriano Panatta de rétablir l'équilibre avec sa victoire de 6-3 6-3 face à Phil Dent. La décision tombait alors à l'issue du double, qui était interrompu de nombreuses fois par les applaudissements du public. Les Australiens, finalistes l'année dernière, remportaient le match décisif par 6-3 7-6. Les résultats :

Coupe des Nations, finale : John Alexander bat Corrado Barazzutti 6-2 6-0 ; Adriano Panatta bat Phil Dent 6-3 6-3 ; Alexander/Dent battent Barazzutti/Panatta 6-3 7-6.

● **HOCKEY SUR GLACE.** - La coupe Stanley. - Les Montréal Canadiens, favoris et vainqueurs des trois dernières éditions de la coupe Stanley, ont entamé la « Best-of-Seven-Série » par une défaite de 4 à 1 face aux New York Rangers.

● **FOOTBALL.** - Les championnats à l'étranger. Yougoslavie. 1^{er} division. Matches en retard : Rijeka - Partizan Belgrade 2-0 ; Dinamo Zagreb - Zeljeznicar Sarajevo 2-1.

● **ANGLETERRE.** - Championnat de 1^{er} division, matches en retard : Chelsea - Arsenal 1-1 ; Tottenham Hotspurs - West Bromwich Albion 1-0.

● **ECOSSE.** - Championnat de 1^{er} division, match en retard : Celtic Glasgow - Hearts 1-0.

Après le Tour de Romandie



L'équipe de Torgon au tour, surprise après l'épreuve contre la montre à Genève, de gauche à droite: Jérôme Vannay, Gianni Motta, l'ex-coureur invité du tour, Carmen Vannay et Francis Pot.

Torgon, la modeste...!

Pour ce premier essai, Torgon a réalisé un coup de maître. Avec les moyens du bord d'une petite station, les dirigeants, avec la modestie qui caractérise les gens de l'endroit, ont démontré que l'on pouvait offrir beaucoup avec le cœur, sans recourir au luxe souvent superflu. Pour la grande majorité des gens de la caravane, Torgon était inconnu. Ils ont pu découvrir cette sympathique station dans toute sa splendeur, avec le soleil dans un ciel d'azur. Le soir de l'arrivée, toutes les équipes et officiels se sont retrouvés à la salle des spectacles sous la patinoire pour le banquet officiel. Tout le monde a mis la main à la pâte pour donner satisfaction à des coureurs affamés par la difficile montée. S'il fallut un peu de patience, chacun put manger à sa faim, un menu modeste mais bien préparé. De plus, un apéritif à la Valaisanne fut servi à toutes les personnes du tour, apéritif au cours duquel, Norbert Wicki, directeur de pro-Torgon souhaita la bienvenue au TdR. Le bal de « petite reine » qui dura fort tard, permit aux responsables du tour de fraterniser avec les gens de la station. La gentillesse, la bonne volonté de bien faire, et la simplicité des promoteurs envers officiels et suiveurs, aura permis à Torgon de remporter une victoire touristique qui aura d'heureuses retombées promotionnelles. Le slogan de Torgon « Moi j'en parle » ne pouvait pas mieux convenir pour la cohorte de journalistes du tour. Torgon a conquis le TdR. A notre tour, nous félicitons les Denis Pot, Jérôme Vannay et Norbert Wicki pour leur entregent, sans oublier, bien entendu, le travail important du vélo-club Monthey, pour la partie technique. Qui sait, dans le futur, après le Rallye du Vin (1978), le Tour de Romandie (1979), Torgon pourrait se mettre sur les rangs pour l'organisation d'une compétition hivernale. Selon les dires du président Pot, des discussions sont déjà entamées pour faire homologuer les pistes sur le plan alpin. C'est donc sur la bonne voie...

Peb

Avant le congrès de la FIS



Quelles seront les chances de Crans-Montana à Nice?

Pour la Suisse, le principal intérêt des travaux du 32^e congrès de la Fédération internationale de ski (FIS), vendredi et samedi, à Nice, réside dans la désignation de l'organisateur des prochains championnats du monde alpins, en 1982. Parmi les cinq candidats figure, en effet, la station valaisanne de Crans-Montana. Sur un plan plus général, les délibérations du comité de la coupe du monde, qui, à l'instar des autres comités techniques, siègera durant les trois journées précédant le congrès, sont également attendues avec intérêt. On peut d'ores et déjà prévoir que la coupe du monde devrait connaître sa huitième formule pour sa quatorzième année d'existence.

PLUS DE 101 POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Cela dit, pas moins de 101 points figurent à l'ordre du jour de ce congrès, consacré, pour l'essentiel, aux règlements, dont nombre d'entre eux seront amendés ou complétés lors de l'assemblée générale de vendredi et samedi, après études des propositions formulées par les différents comités techniques.

LA POLITIQUE DE COULISSES

Pour ce qui concerne le choix des organisateurs des championnats du monde alpins de 1982, les critères sportifs passeront probablement au second plan. Ainsi, le fait que la station valaisanne ait remplacé au pied levé et avec brio Wengen l'hiver dernier n'aura pas une influence très sensible à l'heure du vote. Même si cette candidature de Crans-Montana possède ses chances, elle souffrira du fait que Saint-Moritz a déjà organisé, en 1974, ces « mondiaux ». Schladming semble donc tenir la corde, car le fait que les Jeux olympiques aient eu lieu à Innsbruck en 1976 ne jouera pas de rôle, les Autrichiens ayant alors remplacé Denver.

La décision devrait intervenir samedi en fin d'après-midi

Selon nos informations, la décision du choix de la candidature devrait intervenir, en principe, samedi en fin d'après-midi. Les candidats se présenteront au congrès dans la journée de vendredi, dans un temps imparti de vingt minutes chacun. Puis, samedi matin encore, cinq minutes leur seront accordées, ensuite de quoi, les délégués feront leur choix. Le résultat du vote sera connu dans l'après-midi, voire même en soirée. La délégation valaisanne a déjà pris ses quartiers sur la Côte d'Azur, et ses représentants effectueront, avant la présentation de la candidature, de nombreuses démarches auprès des fédérations nationales pour s'assurer des voix au vote final. Un travail de titan devra être fait, car il est certain, malheureusement, que la politique interviendra pour une bonne part, dans la décision finale.

QUE VAUT LE PACTE ITALIEN ?

Les trois autres candidats ne devraient pas peser bien lourd : Kranjska Gora, en raison de l'attribution à la Yougoslavie des Jeux de 1984, Le Briançon, du fait que cette région n'a encore jamais organisé de grandes compétitions internationales, et la Valteline, en raison de l'éloignement des divers sites de compétition. Pourtant, les Italiens, avec à leur tête l'ancien directeur du ski alpin, Mario Cotelli, ont beaucoup œuvré en coulisses et ils ont même conclu un accord avec Zakopane (Pol), seul candidat avec Oslo pour les championnats du monde nordiques de 1982, ce qui devrait leur valoir les voix des pays de l'Est.

VERS UNE NOUVELLE FORMULE ?

Pour ce qui concerne la coupe du monde, le système inflationnaire tenté cette année (points pour les 25 premiers) sera probablement éliminé. Mais là, les discussions seront serrées en raison d'une proposition de la Fédération norvégienne, tendant à réduire sensiblement les compétences du comité de coupe du monde au profit du congrès de la FIS. Autre proposition intéressante, qui sera abordée à Nice, celle visant à faire du combiné (descente - slalom) une épreuve disputée séparément, comme pour le combiné nordique. Enfin, après l'introduction d'une coupe du monde nordique, les pays scandinaves proposent également la création d'une coupe du monde de saut.

Sion: championnats valaisans de jeunesse

Au-delà des espérances...

Magnifique succès pour les championnats valaisans d'athlétisme jeunesse qui ont eu lieu dimanche à Sion sur le terrain de l'Ancien Stand. Réussite sur le plan météorologique, mais également réussite au niveau de la participation puisque ce ne sont pas moins de 450 garçons et filles qui s'étaient inscrits, et pour une fois, la quantité n'a pas étouffé la qualité. L'organisation enfin était à la hauteur du nombre des participants. Dans ces conditions, il eût été injuste que les résultats ne soient intéressants.

Et effectivement il n'y a pas eu l'injustice, les performances furent intéressantes. Les cadets B ont particulièrement regalé et spectateurs et entraîneurs. Jérôme Délez a réussi un magnifique triplé doré en s'imposant au 300 mètres haies, sur 100 mètres et enfin sur 100 mètres haies. Serge Boissard, de Monthey, réalise un 39"4 sur 300 mètres, temps qui le situe très près du record valaisan. Gilles Stragiotti a fait preuve de polyvalence en réalisant d'excellentes performances au poids et en hauteur.

Les cadettes B ont également obtenu des résultats plus que méritoires. Que ce soit par les jumelles haut-valaisannes Nadia et Nathalie Zimmermann, ou par les deux victoires de Fabienne Karlen, ces jeunes filles ont démontré qu'elles n'avaient rien à envier à leurs collègues masculins. D'autant plus que Rosalba Gentilin triomphait sur 1200 mètres en 4'01"2, prenant plus de 9" sur sa suivante Christine Gaspoz.

Il faut encore relever les trois victoires de Jean-Blaise Bétrisey chez les benjamins, et la meilleure performance égalée en hauteur (1 m 15) de la benjamine Bernarda Oggier.

Pour conclure, saluons l'ouverture de l'athlétisme valaisan, puisque une forte délégation du Haut était brillamment représentée à Sion.

JCO



Gerhardt Schmidt, vainqueur sur le fil du 80 m haies des écoliers A. (Photo Otz)

Benjamins

BALLE
1. Kalbermatter Zarzis, Vispert., 42,60 m; 2. Bacelli Christian, Sion, 41,80 m; 3. Stoffel Elias, Vispert., 40,90 m; 4. de Boni Laurent, Martigny, 40,37 m; 5. Bruchez Christophe, Sion, 40,07 m; 6. Bonvin Pascal, Sierre, 40 m; 7. Grosjean Marc, Sion, 37,50 m; 8. Abbet Dominique, Monthey, 36,93 m; 9. Vianin Xavier, Sierre, 36,91 m; 10. Claivaz J.-Blaise, Sion, 36,87 m.

60 M.
1. Bétrisey Jean-Blaise, Uvrier, 9"0; 2. Gaspoz M.-Antoine, Saint-Maurice, 9"2; Pozzi Alexandre, Sion, 9"2; Biollaz Marcel, Conthey, 9"2; Gottsponer Peter, Vispert., 9"2; Tabin Pascal, Sion, 9"6; 7. Décaillot Florent, Sion, 9"6.

POIDS 3 KG
1. Bétrisey J.-Blaise, Uvrier, 7,22 m; 2. Heinzmann Alain, Vispert., 6,98 m; 3. Venzi Laurent, Sierre, 6,79 m; 4. de Boni Laurent, Martigny, 6,63 m; 5. Markianos Jianis, Martigny, 6,42 m; 6. Tamburello Aris, Vouvry, 6,30 m; 7. Schmid Markus, Sierre, 5,93 m; 8. Pidoux Christophe, Sion, 5,52 m; 9. Nanchen Yves, Sion, 5,16 m; 10. Tabin Pascal, Sion, 5,15 m.

LONGUEUR
1. Tabin Pascal, Sion, 4,44 m; 2. Venzi Laurent, Sierre, 4,19 m; 3. Heinzmann Alain, Vispert., 4,15 m; 4. Gaspoz M.-André, 3,95 m; 5. Biollaz Marcel, Conthey, 3,90 m; 6. Nanchen Yves, Sion, 3,89 m; 7. Markianos Jianis, Martigny, 3,82 m; 8. Heinzmann Jean-Noël, Vispert., 3,82 m; 9. Bauer Christian, Conthey, 3,75 m; 10. Ribordy Michel, Sion, 3,75 m.

600 M
1. Venzi Laurent, Sierre, 1'59"0; 2. Biollaz Marcel, Conthey, 2'02"2; 3. de Boni Laurent, Martigny, 2'03"0; 4. Meylan Pascal, Sierre, 2'04"4; 5. Zwahlen Patrick, L.-Susten, 2'07"1; 6. Lategola Franco, Sion, 2'09"6; 7. Décaillot Florent, Sion, 2'10"0; 8. Tamburello Aris, Vouvry, 2'15"1; 9. Biffiger Martin, Siders, 2'15"2; 10. Pidoux Christophe, Sion, 2'16"4.

80 M HAIES
1. Filippini Patrick, Sion, 12"1; 2. Tamburello Aris, Vouvry, 12"8; 3. Pidoux Christophe, Sion, 13"2; 4. Brunner Jodok, Sion, 13"4; 5. Ribordy Michel, Sion, 13"5; 6. Brouyère Laurent, Sion, 13"6; Moos Yves, Miège, 13"6.

HAUTEUR
1. Bétrisey J.-Blaise, Uvrier, 1,31 m; 2. Filippini Patrick, Sion, 1,28 m; 3. Genoud Pascal, Sion, 1,20 m; 4. Brunner Jodok, Sion, 1,15 m; 5. Schmid Marcus, Siders, 1,10 m; Jacquemet Christophe, Conthey, 1,10 m; Pozzi Alexandre, Sion, 1,10 m; 8. Bochatay Sébastien, Sion, 1,05; 9. Perisset Pascal, Sierre.

1000 M
1. Balet René-Pierre, Sion, 3'21"9; 2. Mudry Stéphane, Sion, 3'29"0; 3. de Angelis J.-Franco, Sierre, 3'32"2; 4. Kalbermatter Zarzis, Vispert., 3'33"1; 5. Brouyère Laurent, Sion, 3'35"3; 6. Mutter Xavier, Bramois, 3'40"6; 7. Déliéroz Richard, Ayent, 3'40"7; 8. Hofmann Christophe, Grimisuat, 3'41"2; 9. Gaspoz M.-Antoine, Saint-Martin, 3'47"2; 10. Coppey Grégoire, Monthey, 3'47"9.

Benjamins

60 M
1. Oggier Bernarda, Sierre, 9"4; 2. Vouilloz Laurence, Sion, 9"5; 3. Bruchez Marianne, Flanthey, 9"6; 4. Gottsponer Caroline, Vispert., 9"8; 5. Stoffel Theodula, Vispert., 9"9; Stupf Rita, Sierre, 9"9; 7. Micheloud Valérie, Bramois, 10"0.

600 M
1. Stoffel Theodula, Vispert., 2'03"8; 2. Favre Sabine, Sion, 2'05"6; 3. Gaspoz Nathalie, Sion, 2'07"6; 4. Kippel Fabiola, L.-Susten, 2'09"7; 5. Bruchez Marianne, Flanthey, 2'09"8; Russi Monique, Sierre, 2'09"8; 7. Besse Carole, Sion, 2'15"8; Thoenissen Evelynne, Sierre, 2'15"8; 9. Baillifard Sonia, Uvrier, 2'17"6; 10. Léger Monika, Sion, 2'18"1.

HAUTEUR
1. Oggier Bernarda, Sierre, 1,15 m; 2. Favre Sabine, Sion, 1,05 m; 3. Murmann Nathalie, Sierre, 1,00 m; 4. Beck Cornelia, Sierre, 1,00 m; 5. Burket Raphaëlle, Sion, 0,95 m.

LONGUEUR
1. Stoffel Theodula, Vispert., 3,90 m; 2. Baillifard Sonia, Uvrier, 3,63 m; 3. Besse Carole, Sion, 3,58 m; 4. Vouilloz Laurence, Sion, 3,57 m; 5. Barras Sarah, Flanthey, 3,47 m; 6. Favre Sabine, Sion, 3,40 m; 7. Lamon Francine, Sion, 3,27 m; 8. Murmann Nathalie, Sierre, 3,23 m; 9. Micheloud Nadine, Leytron, 3,18 m; 10. Marasco Sarah, Martigny, 3,17 m.

BALLE 80 G
1. Pfammatter Marita, Lalden, 29,57 m; 2. Bruchez Marianne, Flanthey, 29,11; 3. Fumeaux Christine, Sion, 26,14 m; 4. Bruttin Fabienne, Uvrier, 25,04 m; 5. Zelter Chantale, Lalden,

22,42 m; 6. Micheloud Valérie, Bramois, 21,66 m; 7. Gottsponer Caroline, Vispert., 20,00 m; 8. Marasco Sarah, Martigny, 19,04 m; 9. Moulin Catherine, Sion, 15,95 m; 10. Besse Viviane, Martigny, 14,74 m.

80 M HAIES
1. Burket Raphaëlle, Sion, 13"5; Gaspoz Nathalie, Sion, 13"5; 3. Pfammatter Marita, Lalden, 13"8; 4. Perruchoud Annick, Sion, 14"3.

1200 M
1. Vouilloz Laurence, Sion, 4'54"5; 2. Pidoux Corine, Sion, 5'00"5; 3. Lamon Francine, Sion 5'09"9.

POIDS 3 KG
1. Barras Sarah, Flanthey, 4,23 m; 2. Stupf Rita, Sierre, 4,14 m; 3. Gaspoz Nathalie, Sion, 3,95 m; 4. Léger Monika, Sion, 3'17 m.

Ecoliers A

600 M
1. Rutimann Thomas, Naters, 1'39"7; 2. Zimmermann Theo, Vispert., 1'47"8; 3. Noti Gilbert, Naters, 1'48"; 4. Glassey Christophe, Sion, 1'49"2; 5. Tschopp Roland, Miège, 1'50"1; 6. Ritz Renato, Lalden, 1'51"0; 7. Zimmermann Manfred, Vispert., 2'03"; 8. Kuonen Martin, Leuk-Susten, 2'05"1; 9. Grossen Christian, Sierre, 2'05"4; 10. Delay Camille, Martigny, 2'05"5.

LONGUEUR
1. Possa Philippe, Sierre, 5,05 m; 2. Bagnoud Claude-François, Flanthey, 4,55 m; 3. Zryd Christophe, Sion, 4,45 m; Zimmermann Theo, Vispert., 4,45 m; 5. Schmidt Gerhard, Naters, 4,35 m; 6. Mabillard Christian, Sion, 4,31 m; 7. Haenni Christophe, Sion, 4,22 m; 8. Bichet Ignace, Conthey, 4,14 m; 9. Grossen Christian, Sierre, 4,06 m; 10. Tscherrig Albert, Gampel, 4,05 m.

80 M HAIES
1. Schmid Gerhard, Naters, 14"4; Glassey Christophe, Sion, 14"4; 3. Pfaretti Blaise, Uvrier, 14"5; 4. Noti Gilbert, Naters, 14"9; 5. D'Uva Dario, Sion, 15"; 6. Mabillard Christian, Sion, 15"4; 7. Clavien George, Miège, 15"7; 8. Gillioz Stéphane, Uvrier, 15"9; Mabillard Yves, Sion, 15"9; 10. Zimmerlin Marc, Miège, 16"5.

80 M
1. Rüttimann Thomas, Naters, 10"6; 2. Possa Philippe, Sierre, 11"; 3. Müller Daniel, Sion, 11"1; 4. Kalbermatter Gilbert, Sion, 11"3; 5. Saudan Alain, Martigny, 11"4; Studer Fabian, Vispert., 11"4; 7. D'Uva Dario, Sion, 11"8.



Sébastien Epiney, vainqueur du 2000 chez les écoliers A.

Photo OTZ

JAVELOT

600 G.
1. Juillard Philippe, Ayent, 27,21 m; 2. Aymon Patrick, Ayent, 22,18 m; 3. Beney Olivier, Sion, 21,65 m; 4. Heinzmann Silvio, Vispert., 21,32 m; 5. Kreuzer Thomas, Vispert., 20,30 m; 6. Fellay Jean-Pierre, Ayent, 15,77 m; 7. Morard Pascal, Ayent, 15,78 m.

POIDS 4 KG
1. Rüttimann Thomas, Naters, 10,03 m; 2. Schmidt Gerhard, Naters, 8,30 m; 3. De Boni Nicolas, Martigny, 7,80 m; 4. Grossen Christian, Sierre, 7,51 m; 5. Bagnoud Claude-François, Flanthey, 6,90 m; 6. Saudan Alain, Martigny, 6,90 m; 7. Noti Gilbert, Naters, 6,64 m; 8. Duc Joël, Conthey, 6,22 m; 9. Haenni Christophe, Sion, 6,04 m; 10. Kippel Flavio, Leuk-Susten, 5,98 m.

HAUTEUR
1. Bagnoud Claude-François, Flanthey, 1,53 m; 2. De Boni Nicolas, Martigny, 1,50 m; 3. Filippini Jean, Sion, 1,40 m; 4. Kalbermatter Gilbert, Sion, 1,35 m; 5. Possa Philippe, Sierrem, 1,30 m; 6. Vœffray Cédric, Sion, 1,30 m; 7. Fellay Jean-Pierre, Ayent, 1,30 m; 8. Bichet Ignace, Conthey, 1,30 m; 9. Saudan Alain, Martigny, 1,30 m; 10. Kulezyki Alain, Vouvry, 1,30 m.

2000 M
1. Epiney Sébastien, Spiridon-Ann., 6'56"; 2. Gottsponer Christian, Vispert., 7'02"1; 3. Guntern Alexandre, Nendaz, 7'04"; 4. Treglia Dino, Sion, 7'08"6; 5. Heinzmann Edgar, Vispert., 7'15"9; 6. Zimmerlin Marc, Miège, 7'19"5; 7. Muller Daniel, Sion, 7'22"; 8. Miéville Pascal, Spiridon-Mar., 7'24"4; 9. Filippini Jean, Sion, 7'47"3.

1000 M
1. De Boni Nicolas, Martigny, 3'15"0; 2. Rittler Kilian, Sion, 3'15"6; 3. Kippel Gervas, Leuk-Susten, 3'18"8; 4. Clavien Luc, Miège, 3'25"3; 5. Comina Didier, Sierre, 3'25"6; 6. Rossier Frédéric, Sion, 3'41"5; 7. Aymon Patrick, Ayent, 3'43"9; 8. Coudray Emmanuel, Chamoson, 3'50"7; 9. Kippel Flavio, Leuk-Susten, 3'52"5; 10. Clavien Luc, Miège, 4'39"1.

DISQUE 1 KG
1. Juillard Philippe, Ayent, 20,34 m; 2. Glassey Christophe, Sion, 18,60 m; 3. Heinzmann Silvio, Vispert., 18,58 m; 4. Wyssen Jean-Claude, Sierre, 18,08 m; 5. Beney Olivier, Sion, 16,96 m; 6. Mabillard Yves, Sion, 14,88 m; 7. Kreuzer Thomas, Vispert., 14,32 m; 8. Rittler Kilian, Sion, 14,18 m; 9. Terrapon Jean-Marc, Sion, 13,82 m; 10. Studer Fabian, Vispert., 13,76 m.

Ecoliers

60 M HAIES
1. Lehmann Brigitte, Visp, 11"1; 2. Pidoux Véronique, Sion, 11"2; 3. Aymon Isabelle, Sion, 13"3; 4. Truffer Jacqueline, Sion, 13"7; 5. Morard Floriane, Sion, 13"8; 6. Zufferey Viviane, Miège, 14"; 7. Lorentz Anne-Christine, Flanthey, 14"8; Devènes Béatrice, Sion, abandon.

80 M
1. Studer Karine, Vispert., 11"9; Solloz Sarah, Uvrier, 11"9; 3. Favre Nathalie, Sion, 12"; Stöper Claudia, Visp, 12"; Maret Fabienne, Sion, 12"; 6. Pidoux Véronique, Sion, 12"1; 7. Solloz Romaine, Uvrier, 12"3.

HAUTEUR
1. Lehmann Brigitte, Visp, 1,36 m; 2. Favre Nathalie, Sion, 1,33 m; 3. Solloz Romaine, Uvrier, 1,25 m; 4. Melly Sophie, Uvrier, 1,15 m; 5. Marguelisch Manuella, Uvrier, 1,15 m; 6. Amacker Dorly, Sierre, 1,15 m; 7. Gaillard Nathalie, Ardon, 1,10 m; 8. Delaloye Patricia, Sion, 1,10 m; 9. Stark Petra, Sierre, 1,05 m; 10. Vogel Hélène, Sierre, 1,05 m; 11. Branca Corinna, Sierre, 1,00 m.

POIDS 3 KG
1. Zimmermann Laetitia, Vispert., 6,78 m; 2. Joris Fabienne, Sion, 6,42 m; 3. Truffer Jacqueline, Sion, 6,10 m; 4. Marguelisch Manuella, Uvrier, 5,91 m; 5. Balet Valérie, Uvrier, 5,48 m; 6. Murmann Yvonne, Sierre, 5,15 m; 7. Koppel Astrid, Sierre, 5,03 m; 8. Solloz Sarah, Uvrier, 5,72 m; 9. Cuennet Nadine, Sion, 4,25 m; 10. Branca Corinna, Sierre, 3,68 m.

BALLE 80 G.
1. Keim Véronique, Martigny, 37,93 m; 2. Carrupt Isabelle, Chamoson, 37,10 m; 3. Truffer Jacqueline, Sion, 33,02 m; 4. Lorenz Anne-Christine, Flanthey, 31,07 m; 5. Aymon Isabelle, Sion, 26,72 m; 6. Filliez Nicole, Bramois, 26,00 m; 7. Sewer Chantal, Leuk-Susten, 24,42 m; 8. Carrupt Barbara, Leytron, 23,30 m; 9. Cuennet Nadine, Sion, 20,40 m; 10. Duboulet M.-Pascale, Saint-Maurice, 20,00 m.

LONGUEUR
1. Favre Nathalie, Sion, 4,43 m; Pierron Monique, Troistorrents, 4,43 m; 3. Coudray Sandra, Chamoson, 4,36 m; 4. Pidoux Véronique, Sion, 4,34 m; 5. Joris Fabienne, Sion, 4,19 m; 6. Filliez Isabelle, Bramois, 3,98 m; 7. Lehmann Brigitte, Visp, 3,97 m; 8. Theler Cornelia, Leuk-Susten, 3,96 m; 9. Solloz Sarah, Uvrier,

3,75 m; 10. Melly Sophie, Uvrier, 3,72 m; Paggiotti Marie-Noëlle, Martigny, 3,72 m.

600 M
1. Keim Véronique, Martigny, 1'55"2; 2. Theler Cornelia, Leuk-Susten, 2'04"4; 3. Carrupt Isabelle, Chamoson, 2'05"; 4. Bregy Susy, Leuk-Susten, 2'06"1; Zufferey Viviane, Miège, 2'09"8; 5. Sewer Chantal, Leuk-Susten, 2'89".

1200 M
1. Coudray Sandra, Chamoson, 4'10"7; 2. Joris Fabienne, Sion, 4'12"6; 3. Devènes Béatrice, Sion, 4'19"4; 4. Pierron Monique, Troistorrents, 4'34"; 5. Besse Nathalie, Martigny, 4'39"7; 6. Aymon Isabelle, Sion, 4'50"9; 7. Monnet Daniel, Martigny, 4'56"5; 8. Quennet Nadine, Sion, 5'04"9.

Cadets B
300 M FINALE HAIES
1. Délez Jérôme, Sion, 44"7; 2. Kreuzer Andreas, Vispert., 47"3; 3. Mabillard Henri, Sion, 48"0; 4. Ruettimann Stefan, Naters, 48"2; 5. Chiabotti Christian, Naters, 48"8; 6. Salamin Jean-Paul, Sierre, 50"2; 7. Morisod Louis, Monthey, 52"7.

300 M
1. Boissard Serge, Monthey, 39"4; 2. Meyer Daniel, Sion, 41"8; 3. Emery Michel, Sion, 42"4; 4. Gottsponer Jean-Pierre, Vispert., 42"5; 5. Briggeler Paul, Vispert., 43"; Clavien André, Sierre, 43"; 7. Zimmermann Bertin, Vispert., 45"7; 8. Salamin Jean-Paul, Sierre, 45"9; 9. Morand Marcel, Martigny, 46"; 10. Venzi Christian, Sierre, 48"2; 11. Morard Roland, Ayent, 49"5.

100 M
1. Délez Jérôme, Sion, 12"2; 2. Schmidt Hermann, Naters, 12"5; Déliéroz Philippe, Ayent, 12"5; Mabillard Henri, Sion, 12"5; 5. Boissard Serge, Monthey, 12"6; 6. Bonvin Christophe, Martigny, 12"7; Lauber Germain, Naters, 12"7.

DISQUE 1.5 KG
1. Clavien Ch.-André, Miège, 25,68 m; 2. Lauber Germain, Naters, 25,24 m; 3. Hildbrand Markus, Gampel, 23,42 m; 4. Jordan Adrian, Sion, 21,48 m; 5. Vonsattel Reinhard, Vispert., 18,28 m; 6. Morard Roland, Ayent, 16,90 m; 7. Zimmerlin Patrick, Miège, 13,90 m; Zimmerlin Benno, Sierre, 13,22 m.

HAUTEUR
1. Stragiotti Gilles, Martigny, 1,76 m; 2. Emery Michel, Sion, 1,65 m; 3. Monnet Daniel, Martigny, 1,65 m; 4. Boissard Serge, Monthey, 1,60 m; 5. Bonvin Christophe, Martigny, 1,60 m; 6. Briggeler Paul, Vispert., 1,60 m; 7. Meyer Daniel, Sion, 1,55 m; 8. Antille Olivier, Uvrier, 1,50 m; Zuber Christian, Visp, 1,50 m; 8. Chiabotti Christian, Naters, 1,50 m.

POIDS 5 KG
1. Stragiotti Gilles, Martigny, 11,47 m; 2. Hildbrand Philippe, Gampel, 11,44 m; 3. Kohlbrenner Stephane, Gampel, 10,47 m; 4. Lauber Germain, Naters, 10,06 m; 5. Meichtry Rio, Leuk-Susten, 9,38 m; 6. Praz Emmanuel, Sion, 9,16 m; 7. Déliéroz Philippe, Ayent, 7,72 m; 8. Brandalise Alain, Ardon, 7,26 m; 9. Bossi Denis, Martigny, 6,90 m; 10. Stoffel Leonardo, Vispert., 6,80 m.

JAVELOT 600 G.
1. Osterwalder Philippe, Naters, 41,58 m; 2. Heinzmann Gaston, Vispert., 40,74 m; 3. Kohlbrenner Stephane, Gampel, 37,88 m; 4. Clavien Charles-André, 34,26 m; 5. Hildbrand Philippe, Gampel, 31,92 m; 6. Belframe Vinicio, 29,42 m; 7. Bonvin Nicolas, Flanthey, 28,90 m; 8. Hildbrand Marcus, Gampel, 28,64 m; 9. Haenni Pierre-Olivier, Sion, 21,30 m; 10. Germainier Roger, 20,38 m.

600 M
1. Praz Emmanuel, Sion, 1'44"7; 2. Déliéroz J.-Charles, Martigny, 1'44"9; 3. Fournier Hervé, Sion, 1'46"3; 4. Emery Michel, Sion, 1'49"0; 5. Morisod Louis, Monthey, 1'51"2; 6. Chiabotti Christian, Naters, 1'51"8; 7. Bonvin P.-Yves, Sion, 1'52"7; 8. Ebener Christian, Uvrier, 1'54"0; 9. Cretienand Gérard, Martigny, 2'01"0.

1000 M
1. Clavien Ch.-André, Miège, 2'53"1; 2. Guntern Pierre, Nendaz, 2'54"; 3. Rüttimann Stephan, Naters, 2'59"2; 4. Marguelisch Pascal, Uvrier, 2'59"8; Locher Stephan, Naters, 2'59"8; 6. Kohlbrenner Stephan, Gampel, 3'00"4; 7. Zuber Christian, Visp, 3'05"6; 8. Stoffel Beat, Vispert., 3'07"8; 9. Vonsattel Reinhard, Vispert., 3'01"7; 10. Devènes Gérald, Sion, 3'12"2.

LONGUEUR
1. Bonvin Christophe, Martigny, 5,74 m; 2. Meyer Daniel, Sion, 5,58 m; 3. Monnet Daniel, Martigny, 5,52 m; 4. Stragiotti Gilles, Martigny, 5,41 m; 5. Osterwalder Philippe, Naters, 5,15 m; 6. Heinzmann Gaston, Vispert., 5,07 m; 7. Antille Olivier, Uvrier, 5,06 m; 8. Hildbrand Urs,

Gampel, 4,99 m; 9. Zimmermann Bertin, Vispert., 4,70 m; 10. Gottsponer Walter, Vispert., 4,63 m; Belframe Vinicio, Sion, 4,63 m.

100 M HAIES
1. Délez Jérôme, Sion, 16"4; 2. Mabillard Henri, Sion, 16"9; 3. Heinzmann Gaston, Vispert., 17"8; 4. Osterwalder Philipp, Naters, 18"6; 5. Hildbrand Urs, Gampel, 19"0; 6. Morisod Louis, Monthey, 19"5.

3000 M
1. Clavien André, Sierre, 10'25"; 2. Ogier Brice, Sion, 10'42"2; 3. Savioz Claudy, Sierre, 10'58"4; 4. Gruber Erich, Gampel, 11'09"4; 5. Belframe Vinicio, Sion, 11'14"5; 6. Morard Roland, Ayent, 11'24"; 7. Zimmerlin Patrick, Miège, 11'24"2; 8. Lugon Jean-Charles, Martigny, 11'25"3; 9. Kippel Adolphe, Leuk-Susten, 11'32"1; 10. Venzi Christian, Sierre, 11'36"7.

Cadettes B
80 M HAIES
1. Karlen Fabienne, Sion, 13"9; 2. Miserez Balbine, Sion, 14"4; 3. Vœffray Corinne, Saint-Maurice, 15"2; 4. Zurbriggen Nicole, Visp, 15"6; 5. Imboden Sabine, Visp, 15"7; 6. Genoud Raphaëlle, Sierre, 15"9; 7. Genoud Nathalie, Sierre, 16"2; 8. Léger Patricia, Sion, 16"6; 9. Haenni Marianne, Visp, 16"7; 10. Bonvin Chantal, Flanthey, 17"7.

1. Zimmermann Nadia, Vispert., 22,30 m; 2. Ruffiner Romana, Viège, 21 m; 3. Imboden Alexa, Viège, 20,54 m; 4. Gfeller Marie-Paule, Sion, 20,48 m; 5. Vioget Corinne, Sierre, 18,50 m; 6. Albrecht Evelynne, Sierre, 18,06 m; 7. Oggier Micheline, Sion, 16,38 m; 8. Haenni Marianne, Viège, 14,42 m; 9. Bayard Caroline, Sierre, 14,12 m; 10. Bitz Monique, Uvrier, 14,08 m.

POIDS 3 KG
1. Zimmermann Nadia, Vispert., 9,41 m; 2. Zimmermann Nathalie, Vispert., 9,05 m; 3. Ruffiner Romana, Visp, 9,02 m; 4. Zurbriggen Christine, Visp, 8,56 m; 5. Seiler Betty, Gampel, 8,55 m; 6. In Albon Patricia, Sion, 7,83 m; 7. Karlen Fabienne, Sion, 7,83 m; 8. Vioget Corinne, Sierre, 7,76 m; 9. Pannatier Véronique, Sion, 7,68 m; 10. Léger Patricia, Sion, 7,33 m.

JAVELOT 600 G
1. Zimmermann Nathalie, Vispert., 25,80 m; 2. Thoenissen Danièle, Sierre, 18,22 m; 3. Vouilloz Valérie, Sion, 16,30 m; 4. Mayor Anne-Claude, Sion, 8,90 m.

HAUTEUR
1. Karlen Fabienne, Sion, 1,45 m; 2. Amacker Yvette, Gampel, 1,40 m; 3. Zurbriggen Nicole, Viège, 1,40 m; 4. Forni Gabi, Gampel, 1,35 m; 5. Pannatier Véronique, Sion, 1,35 m; 6. Bitz Monique, Uvrier, 1,35 m; 7. Dal Castel Dominique, Leuk-Susten, 1,35 m; 8. Bregy Charlotte, Sion, 1,30 m; 9. Solloz Nathalie, Sion, 1,30 m; 10. Bayard Caroline, Sierre, 1,30 m.

300 M
1. Alber Christine, Sion, 46"6; 2. Solloz Nathalie, Sion, 47"3; 3. Pfaffen Doris, Viège, 48"0; 4. Genoud Nathalie, Sierre, 48"5; 5. Reynard Sonia, Saint-Maurice, 48"6; 6. Kreuzer Annelore, Vispert., 49"6; 7. Bayard Caroline, Sierre, 52"4; 8. Lorenz Isabelle, Flanthey, 54"2.

100 M
1. Gfeller Marie-Paule, Sion, 13"9; 2. Bregy Charlotte, Sion, 14"; Rappaz Sabine, Saint-Maurice, 14"; 4. Cheseaux Véronique, Saint-Maurice, 14"1; 5. Dal Castel Dominique, Leuk-Susten, 14"2; 6. Miserez Balbine, Sion, 14"4; 7. Léger Patricia, Sion, 14"7.

600 M
1. Genoud Raphaëlle, Sierre, 1'49"9; 2. Zimmermann Nathalie, Vispert., 1'50"6; 3. Vœffray Corinne, Saint-Maurice, 2'00"5; 5. Willomet Josiane, Saint-Maurice, 2'05"; 6. Grand Ursula,

Gymnastique à Saint-Maurice: succès de la Fête cantonale à l'artistique

Par un temps magnifique doublé d'un accueil chaleureux, à Saint-Maurice, s'est déroulée la Fête cantonale de gymnastique à l'artistique, mise sur pied par les deux sociétés de gymnastique locales, sous la présidence de Roland Coutaz.

De nombreuses personnalités tant politiques que gymniques ou membres d'honneur ont manifesté leur attachement par leur présence durant ce week-end riche en travail et en exécution.

Les gymnastes, tant garçons que filles, ont prouvé leur excellente condition physique et les deux responsables techniques cantonaux, Suzanne Reusser et Michel Gilliard n'ont pas caché leur satisfaction face à la progression toujours ascendante, tout comme le président cantonal de l'Association des artistiques, Pius Eyer.

D'autre part, la participation dans les hauts degrés est de plus en plus réjouissante. Ainsi, il y a eu 10 garçons valaisans en performance 5, 14 filles en test 5 et 12 en test 6.

C'est plus que réjouissant et sur le terrain des sports de l'abbaye, très bien préparé pour la circonstance, et en présence d'un nombreux public, s'est aussi déroulée la proclamation des résultats, précédée des productions des jeunes gymnastes de Saint-Maurice, garçons et filles.

Bravo aux sections de Saint-Maurice, c'était une belle fête.



Les vainqueurs valaisans des trois plus hauts degrés (de gauche à droite): Sabine Jenny d'Uvrier, Thomas Inderwildi de Leuk Susten et Eva-Marie Tscherry de Viège.

Gampel, 49.70; 9. Broccard Dominique, Sion, et Eidt Urs, Gampel, 49.30.

Performance 2: 1. Schmid Ralf, Leuk-Susten, 53.40; 2. Matter David, Leuk-Susten, 52.90; 3. Schwery Norbert, Naters, 52.60; 4. Borella Silvio, Sion, Salzmann Edgar, Naters, 50.50; 6. Schorer Patrick, Sion, Rithner Jean-Blaise, Monthey, 48.90; 8. Rouge Michel, Saint-Maurice, 48.60; 9. Barman Frédéric, Monthey, 48.00; 10. Schmid Roger, Naters, 47.10.

Performance 3: 1. Grichting Elmar, Leuk-Susten, 66.90; 2. Locher Michael, Gampel, 65.00; 3. Franc Michel, Monthey, Locher Ricardo, Leuk-Susten, 63.90; 5. Mariaux Philippe, Saint-Maurice, 61.00; 6. Martig Rainer, Gampel, 60.10; 7. Imboden Patrick, Leuk-Susten, 59.30; 8. Gonthier Christian, Sion, 58.70.

Performance 4: 1. Kalbermatten Tino, Leuk-Susten, 81.30; 2. Zengaffinen Gilbert, Gampel, 78.20; 3. Eidt Roman, Gampel, 78.00; 4. Bussien Claude, Monthey, 77.20; 5. Schnorh Ared-Jean, Saint-Maurice, 76.80; 6. Salzmann Alex, Naters, 71.70; 7. Ghibellino Antonio, Sion, 71.40; 8. Amherd Armin, Naters, 69.80; 9. Duc Christophe, Saint-Maurice, 64.40.

Performance 5: 1. Inderwildi Thomas, Leuk-Susten, 99.70; 2. Martig Daniel, Gampel, 99.20; 3. Dumolin Rinaldo, Gampel, 94.90; 4. Locher Adrian, Leuk-Susten, 89.50; 5. Velatta J.-Daniel, Sion, 88.30; 6. Zarzani Luca, Vétroz, 87.50; 7. Biner Jacques, Bramois, 84.10; 8. Bussien

Alain, Monthey, 59.00 (blessé). **Populaires:** 1. Lugin Philippe, Monthey, 23.50; 2. Waldvogel René, Bramois, 22.60; 3. Landolt Jean-Pierre, Monthey, 21.10; 4. Prest Adriano, Monthey, 20.70; 5. Parvey Stève, Monthey, 20.50.

Filles

INVITÉS

Test 3: 1. Echenberger Sandra, Corsier, 32.50 points; 2. Mermod Sandrine, Leysin, 32.10; 3. Voudroz Carde, Leysin, 31.00. **Test 4:** 1. Dessena Franka, Corsier, 33.10; 2. Cart Mireille, Leysin, 31.80; 3. Mermod Corinne, Leysin, 30.70. **Test 5:** 1. Rochat Jeannine, Corsier, 32.60; 2. Jaquier Annick, Corsier, 31.40; 3. Permet Isabelle, Leysin, 29.70. **Test 6:** 1. Giczi Marita, Corsier-Riviera, 30.20; 2. Perrenoud Françoise, Corsier, 25.40. **Juniors:** 1. Dumas Valérie, Corsier-Riviera, 33.60; 2. Londeron Nadia, Corsier-Riviera, 32.60; 3. Neyroud Lise, Corsier-Riviera, 32.10.

VALAISANS

Test 1: 1. Elsig Medea, Brigue, 33.20; 2. Prатели Patrizia, Brigue, 32.40; 3. Meichtry Margot, Leuk-Susten, 32.20; 4. Muller Sonja, Viège, 32.00; 5. Gertschen Karin, Naters, 31.90; 6. Anthamatten Susanne, Brigue, 31.80; 7. Andenmatten Isabelle, Leuk-Susten, Bittel Georgette, Leuk-Susten, 31.70; 9. Eberhard Susanne, Gampel, Imsand Karin, Viège, 31.40. **Test 2:** 1. Imstef Anita, Brigue, 33.30; 2. Leiggner Karin, Brigue, Marty Susanne, Leuk-Susten, 33.00; 4. Meichtry Gaby, Leuk-Susten, 32.70; 5. Bregy Alexa, Gampel, 32.50; 6. Stieger Binia, Vétroz, 31.90; 7. Moren Gaudiane, Vétroz, 31.80; 8. Hischer Jeanette, Naters, 31.70; 9. Brunner Sigrid, Naters, Hildbrand Eliane, Gampel, Métry Josianne, Leuk-Susten, 31.60. **Test 3:** 1. Biderbost Felicitas, Naters, 33.00; 2. Fioroni Sonja, Viège, 32.70; 3. Barberi Manuela, Naters, 32.50; 4. Ritz Katja, Naters, 32.20; 5. Escher Bernadette, Brigue, 32.00; 6. Brutsche Brigitte, Naters, 31.80; 7. Del Zotto Sonia, Vétroz, Walliser Franziska, Brigue, 31.70; 9. Furrer Arlette, Viège, Mottier Janique, Saxon, Schnydrig Sandra, Viège, 31.60. **Test 4:** 1. Hasler Sabine, Brigue, 33.30; 2. Ruppen Andrée-Anne, Naters, 32.70; 3. Kronig Pascale, Gampel, 32.60; 4. Bühler Béatrice, Viège, 31.70; 5. Truffer Doris, Viège, 31.30; 6. Fardel Sandra, Uvrier, 30.20; 7. Kuonen Ursula, Brigue, 29.90; 8. Bittel Lara, Viège, Gasser Ursula, Naters, 29.70; 10. Eberhard Eveline, Gampel, 29.50. **Test 5:** 1. Tscherry Eva-Maria, Viège, 31.50; 2. Pfammatter Vera, Viège, Antille Elisabeth, Uvrier, 30.60; 4. Imhof Carmen, Viège, 30.40; 5. Roten Liliane, Brigue, 30.10; 6. Carlen Nicole, Viège, 29.80; 7. Grandi Carmen, Naters, 29.70. **Test 6:** 1. Jenny Sabine, Uvrier, 34.90; 2. Walker Franziska, Naters, 32.30; 3. Schmidhalter Brigitte, Naters, 31.30; 4. Burket Astrid, Uvrier, 31.00; 5. Fankhauser Sabine, Viège, 30.90; 6. de Riedmatten Françoise, Uvrier, 29.50.

Les résultats

Garçons

INVITÉS

Performance 1: 1. Antelo Miguel, Aigle, 56.20 points; 2. Borloz Gérard, Aigle, 53.90; 3. Antelo Antognio, Aigle, 53.20. **Performance 2:** 1. Vasquez Carlos, Aigle, 55.90; 2. Cantaffa Armando, Yverdon, 54.80; 3. Buhler-Bordier Stéphane, Villeneuve, 54.20; Reynaud Pascal, Saint-Aubin, 54.20. **Performance 3:** 1. Rota Flavio, Le Locle, 70.80; 2. Liengme Vincent, Le Locle, 68.40; 3. Collaud Marcel, Saint-Aubin, 67.10. **Performance 4:** 1. Hug Laurent, Le Locle, 84.60; 2. Schneider Claude, Aigle, 80.20; 3. Durnat Alain, Aigle, 79.10. **Performance 5:** 1. Meylan Claude, Aigle, 101.20; 2. Dale William, Malleray, 100.30; 3. Rosati Battisti, Yverdon, 89.80.

VALAISANS

Performance 1: 1. Margelisch Fabian, Baldschieder, 55.10; 2. Bittel Byörn, Leuk-Susten, 54.50; 3. Grichting Mario, Leuk-Susten, 54.20; 4. Sewer Jörg, Leuk-Susten, 53.20; 5. Eberhard Louis, Gampel, 52.00; 6. Crittin Pierre, Saint-Maurice, 50.70; 7. Delalay Thierry, Uvrier, 50.00; 8. Berclaz Alain,

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

Nouveau succès de Viège 2

Dans le tour final pour le classement de la 2^e ligue, l'équipe de Viège II qui alterne avec le bon et le mauvais vient de remporter deux victoires qui vont probablement propulser les Valaisans dans le groupe de tête. En effet, Viège II qui doit encore rencontrer Nestlé I et Servette II peut encore glaner quelques points et se trouver ainsi parmi les meilleurs.

En recevant le HBC Prilly, finaliste pour l'ascension en première ligue, les réserves du Haut-Valais n'ont pas transigé et se sont imposées sur le résultat de 22 à 9.

Classement

1. Crissier I 6-10; 2. Servette II 7-10; 3. Viège 8-8; 4. HBC Prilly 7-6; 5. Nestlé I 6-4; 6. Amis-Gyms II 8-4.

Le HC Monthey probablement sauvé

En 2^e ligue le HC Monthey vient de remporter une victoire particulièrement importante en battant pour la 2^e fois le SFG Petit-Saconnex sur le résultat serré de 19 à 18. Ce résultat est d'autant plus méritoire qu'il a été obtenu sur le terrain de l'adversaire. Si l'on sait que sur le terrain de Champel il est toujours très difficile de s'imposer, nous pouvons qualifier ce résultat d'exploit.

Durant la première mi-temps de cette rencontre particulièrement acharnée, Monthey domina son adversaire avec une certaine aisance. En prenant un avantage de 4 buts (9-5), il semblait que les Valaisans auraient la tâche relativement facile pour aborder la 2^e période du jeu.

Consentis d'une certaine faiblesse de la défense de Monthey, les Genevois réagirent durant la 2^e mi-temps pour combler lentement leur retard.

Soucieux de voir tous leurs efforts anéantis, les Valaisans réagirent avec vigueur pour maintenir un maigre avantage qui pourrait bien être salutaire pour rester en 2^e ligue. **Autres résultats:**

Lausanne-Bourgeoise II - International 19-13.

Classement

1. Lausanne-Bourgeoise II 7-10; 2. Petit-Saconnex 6-8; 3. US Yverdon II 6-8; 4. HC Monthey 7-8; 5. International I 8-6; 6. HC Nations 6-0.

En observant ce classement, nous pouvons constater que Nations n'a actuellement plus de chance de se sauver. Bien malin celui qui peut nous dire qui accompagnera les Genevois en 3^e ligue dans ce groupe où les écarts sont bien faibles et où il reste encore de nombreuses rencontres à disputer.

3^e LIGUE

Sierre le dindon de la farce

Faire plus de 300 km et ne pouvoir disputer un match important voilà une farce qui restera dans la mémoire des Valaisans. En effet, pour avoir négligé de contrôler la modification des horaires des matches à Genève, les joueurs de Sierre sont arrivés avec deux heures de retard à Champel.

Si le CS Chênois faisait preuve d'un peu de compréhension, ce match pourrait se rejouer à une date à déterminer. Pour le HC Sierre la perte éventuelle de ces deux points ne serait pas une catastrophe. En effet, toujours invaincue, la formation de la cité du soleil remportera le titre de 3^e ligue et gagnera la promotion en 2^e ligue.

Autre résultat

SFG Pully - Nyon 10-21.

Classement

1. Nyon 5-10; 2. Vevey-Ancienne 6-10; 3. Sierre 4-8; 5. Chênois 4-6; 5. Morges 5-4; 6. Crissier II 5-2; 7. Pully 5-2; 8. Renens 5-2; 9. Urania 5-0.

Samedi, le HC Sierre se rendra à Lausanne pour rencontrer le HC Renens. A cette occasion, les Valaisans pourront aisément récolter deux nouveaux points.

Programme en Valais

Monthey, salle du Reposieux: samedi 19 mai: 14 h. 30 2 R. HC Monthey - HC Nations Genève; 15 h. 45 JBT HC Monthey - CS Chênois.

M. Milliod

BASKETBALL

Avec les séries inférieures

Deuxième ligue

RÉSULTATS

Monthey 2 - Wissigen 2 86-80; Hélios - Les Agettes, 74-29; Sierre 1 - Monthey 4 96-34; Sierre 1 - Martigny 3 67-69; Bagnes - Martigny 3 77-72; Nendaz - Wissigen 2 61-60.

CLASSEMENT

1. Martigny	24	1823-1210	46
2. Bagnes	23	1641-1257	38
3. Sierre 2	24	1617-1360	34
4. Sierre 1	24	1730-1415	30
5. St-Maurice	23	1769-1446	28
6. Hélios	23	1391-1391	26
7. Martigny 3	24	1706-1280	26
8. Nendaz	24	1513-1439	26
9. Monthey 2	24	1533-1603	20
10. Wissigen 2	23	1396-1494	12
11. Monthey 4	22	785-1358	10
12. Sion 3	24	1177-1665	10
13. Les Agettes	24	790-1861	0

De nombreuses formations ont mis un terme à leur championnat en remportant leur ultime rencontre. Ainsi Monthey 2 et Nendaz ont profité de la venue de Wissigen 2 pour remporter un nouveau succès; tandis qu'Hélios ne faisait qu'une bouchée de l'équipe des Agettes. Après avoir battu la formation de Monthey 4, Sierre 1, s'il tenait à conserver sa quatrième place, devait encore se défaire des juniors de Martigny 3. Durant la presque totalité du match, les deux équipes furent à égalité, mais à quelques minutes de la fin, Martigny prit quatre points d'avance. Malgré le retour en force des locaux, les juniors octoduriens réussirent in-extremis à conserver le

mince avantage d'un panier. Suite à cette excellente performance, Martigny 3 devait ne découder avec le deuxième du classement: Bagnes. Face à un adversaire nettement plus âgé, Martigny évoluait sans complexe et leur avantage de quatre points à la pause n'était nullement usurpé. En début de seconde période, Bagnes fit le forcing et possédait à la 31^e huit points d'avance, avantage que les Bagnards conserveront jusqu'au coup de sifflet final.

Promotion féminine

RÉSULTATS

Sion - Nendaz, 68-15; Sion - Sierre 2, 50-95.

CLASSEMENT

1. Wissigen	18	1340-493	36
2. Sierre 2	18	1061-605	32
3. Martigny	18	869-644	26
4. Conthey	18	693-773	20
5. Bagnes	17	644-653	16
6. Vétroz	17	468-648	16
7. Monthey	17	657-742	14
8. Vouvy 2	17	501 771	8
9. Sion 2	18	584-864	4
10. Nendaz	18	337-908	2

Programme de la semaine

Mardi: Wissigen 2 - Hélios (2^e), 20 h. 15. SMA.

Samedi: Martigny - Pully (champ. suisse jun.), 17 h. 30, Bourg.

Dimanche: 4^e tournoi féminin à SMA. Chris

MARCHE

Le printemps des Soviétiques

A un an des Jeux olympiques, les marcheurs soviétiques se placent. Vadim Tsvetkov, un «vétéran» de 32 ans, absent l'année dernière aux championnats d'Europe à Prague, a remporté à Klaipeda, «la coupe d'URSS» des 20 km marche dans un temps qui améliore d'une seconde le tout récent record du monde du Français Gérard Lelièvre.

La performance de Tsvetkov, 1 h. 22'18"4, réalisée dans les rues du petit port lithuanien, ne pourra être homologuée comme record du monde, contrairement à celle de Lelièvre obtenue sur piste, il y a à peine 15 jours.

Elle témoigne, néanmoins, de la volonté des marcheurs soviétiques de renouer pour leurs jeux, l'année prochaine, à Moscou, avec une supériorité écornée à Montréal, il y a trois ans par les Mexicains et, l'année dernière, aux championnats d'Europe à Prague, par l'Allemand de l'Est Roland Wieser.

Cette ambition renouvelée s'est ainsi traduite, pour les marcheurs soviétiques, par un bien curieux printemps. La saison était à peine engagée qu'Anatoli Solomine, médaille de bronze à Prague, mettait à mal, en Ukraine, le record du champion olympique, le Mexicain Daniel Bautista, en 1 h. 22'59"4.

Solomine améliorait la performance de Bautista, vieille de deux ans, de 32"5, et devenait le premier marcheur à descendre sous les 1 h. 23': sur 20 km il redonnait à l'URSS le record de la spécialité.

Pas pour longtemps car, trois jours plus tard à peine, Gérard Lelièvre, lors d'une tentative effectuée à Epinay (Eure), faisait nettement mieux. Il faisait effectuer au record un bond de 40 secondes. Pour la première fois, le record sur piste, seul homologable, était nettement inférieur au meilleur temps sur route (1 h. 23'11"5 par Roland Wieser aux championnats d'Europe, l'année dernière).

Tsvetkov s'est chargé de remettre les choses dans l'ordre. Un départ ultra rapide, un passage au 10^e km en 47'20", devant un peloton de 5 concurrents, et le vétéran soviétique remportait la «coupe d'URSS» en faisant mieux - officieusement - que Lelièvre.

Derrière Tsvetkov, deux autres marcheurs réussissaient à descendre sous 1 h. 23'. Vitor Semenov - vainqueur de l'épreuve l'année dernière - terminait en 1 h. 22'41"8, et Alexandre Trefilov, troisième en 1 h. 22'54"4.

La «Coupe d'URSS» des 50 km a, d'autre part, été remportée par Vladimir Rezaev dans l'excellent temps de 3 h. 51'09"4 devant Eugueni Ivchenko (3 h. 52'59"4).

La coupe suisse des écoliers au CM Nyon pour deux points

C'est dimanche, dans la plaine de Conthey et dans de parfaites conditions, que s'est disputée la 6^e coupe suisse des écoliers. Après avoir remporté le challenge par équipes en 1977 et 1978, le CM Conthey a dû céder cette fois son trophée au CM Nyon pour l'infime marge de deux points. Voici les principaux résultats:

Par équipes: 1. CM Nyon, 586 p.; 2. CM Conthey, 584; 3. CM Fribourg, 560; 5. CM Monthey, 479.

Ecoliers plus écolières A (4 km): 1. Pernatozzi Mario, CM Conthey, 26'15"; 2. Germanier Pierre, CM Conthey, 27'38"; 3. Udriot Sylvie, CM Monthey, 28'05"; 4. Joly Eric, CM Nyon, 28'10"; 5. Bovier Claude-François, CM Monthey, 28'27"; 6. Wohlgehaben Bettina, CM Monthey, 28'36"; 7. Clerc Stéphane, CM Conthey, 28'55"; 8. Mignot Astrid, CM Nyon, 29'40"; 9. Clerc Daniel, CM Fribourg, 32'41"; 10. Daguet Pascal, CM Fribourg, 32'58"; 11. Aymon Marie-Jeanne, CM Monthey, 33'21"; 12. André Fabienne, CM Monthey, 33'51".

Ecoliers plus écolières B (3 km): 1. Buffet Jean-René, CM Conthey, 18'38"; 2. Joly Frédéric, CM Nyon, 19'38"; 3. Berseth Laurent, CM Nyon, 19'50"; 4.

Sauterel Jean-Albert, CM Fribourg, 19'53"; 5. Peirera Antonio, CM Fribourg, 20'53"; 6. Sallin Anne-Claude, CM Conthey, 21'01"; 7. Fournier Claudia, CM Conthey, 21'35"; 8. Pernatozzi Lucie, CM Conthey, 21'36"; 9. Bovier Arlette, CM Monthey, 24'31".

Ecoliers plus écolières C (1 km): 1. Antonelli Eddy, CM Nyon, 5'54"; 2. Quillamoz Annick, CM Nyon, 5'58"; 3. Luyet Thierry, CM Conthey, 6'11"; 4. Guenin Sébastien, CM Monthey, 6'12"; 5. Rouiller Murielle, CM Monthey, 6'31"; 6. Muto Franco, CM Monthey, 6'52"; 7. Wuillamoz Maude, CM Nyon, 7'00"; 8. Daguet Chantal, CM Fribourg, 7'00"; 9. Vidal Nathalie, CM Conthey, 7'05"; 10. Magon Patrick, CM Fribourg, 7'38"; 11. Koller Sébastien, CM Nyon, 8'56"; 12. Germanier Frédéric, CM Conthey, 9'48".

● **Lugano.** - Championnat Suisse PTT: 1. Michel Vallotton (Genève), les 15 km en 1 h. 16'24"; 2. Jean-Marie Métrailler (Monthey), 1 h. 17'02"; 3. Alexis de Coppet (Assens) 1 h. 18'18". - Dames: 1. Nicole Caloz (Sierre) 31'22".

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 19 des 12/13 mai 1979:
2 gagnants avec 13 p. Fr. 41 038.15
88 gagnants avec 12 p. Fr. 510.40
1054 gagnants avec 11 p. Fr. 42.60
6787 gagnants avec 10 p. Fr. 6.60

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 19 des 12/13 mai 1979:
2 gagn. avec 5 N°
+ le n° compl. Fr. 4353.20
56 gagn. avec 5 N° Fr. 544.15
2 415 gagn. avec 4 N° Fr. 12.60
26 173 gagn. avec 3 N° Fr. 2.—
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise 151 594 fr. 20.

NATATION

Sélection suisse

La Fédération suisse de natation a retenu les nageurs et nageuses suivants en vue du match des quatre nations Hollande «B» Belgique-Portugal-Suisse, qui aura lieu les 26/27 mai à Seraing près de Liège :

Natation. Messieurs : François Cauderay, François David, Dano Halsall et Thierry Jacot (Genève), Renzo Lanfranchi, Rolando Neiger (Bellinzzone), Felix Morf et Pascal Schroeter (Vevey), Markus Peter (Winterthour), Philippe Rognon et Stefan Volery (Neuchâtel), Lucas Roos, Juerg Schmid et Heinz Steffen (Zurich), Erich Thomann (Kreuzlingen), Fritz Thomet (Berne).
Dames : Béatrice Bernath, Doris Gratwohl (Schaffhouse), Sandra Bina et Isabelle Sguaitamatti (Genève), Florence Ernst (Neuchâtel), Marianne Hägeli (Zurich), Luis Lussetti (Monthey), Theres Meier (Adliswil), Nicoletta Mettel (Bellinzzone), Ines Peter (Winterthour), Isabella Raeber (Kriens), Françoise Schmid (Lancy) et Claudia Zierold (Chiasso).

Plongeurs. Messieurs : Yves Larequi (Genève), Urs Kessler (Zurich). **Dames :** Ursulina Battaglia et Brigitte Huser (Zurich), Käthy Brunner (Berne).

● **POIDS ET HALTÈRES.** - La démonstration de Michel Broillet aux championnats suisses de Rorschach n'aura duré que quelques secondes : alors qu'il avait demandé 165 kg à son premier essai à l'arraché, le Genevois a de nouveau été victime d'une déchirure musculaire à l'épaule gauche et sa participation aux championnats d'Europe de Varna, dans quinze jours, est sérieusement remise en question.

Au total, cinq meilleures performances de la saison ont été enregistrées lors de ces championnats suisses, au cours desquels les Genevois Eric Schönenberger et Michel Balestra ont été les deux seuls tenants d'un titre à conserver leur bien.

Milser mieux que Broillet

Au cours d'une réunion à Kassel, Rolf Milser, le champion du monde des mil-lourds, a établi un nouveau record de RFA de la catégorie des premiers lourds. L'haltérophile allemand a amélioré son précédent record de 27,5 kg à 390 kg (170 + 220) et il est devenu ainsi le meilleur «performer» non soviétique de tous les temps, faisant mieux que le Genevois Michel Broillet (382,5 kg). Milser est resté à 10 kg seulement du record du monde du Soviétique Adam Saidulaiev.

● **TENNIS.** - L'Américain Jimmy Connors et l'apatride d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova, avec chacun plus de 300 000 dollars à leur actif, demeurent en tête des classements aux gains des joueurs professionnels, qui s'établissent actuellement comme suit :

Messieurs : 1. Jimmy Connors (EU) 339 875 dollars. 2. Bjorn Borg (Su) 338 225. 3. John McEnroe (EU) 326 353. 4. Vitas Gerulaitis (EU) 126 206. 5. Peter Fleming (EU) 114 038.
Dames : 1. Martina Navratilova (Tch-EU) 304 100 dollars. 2. Chris Lloyd-Evert (EU) 215 875. 3. Tracy Austin (EU) 183 250. 4. Dianne Fromholtz (Aus) 148 325. 5. Wendy Turnbull (Aus) 112 125.

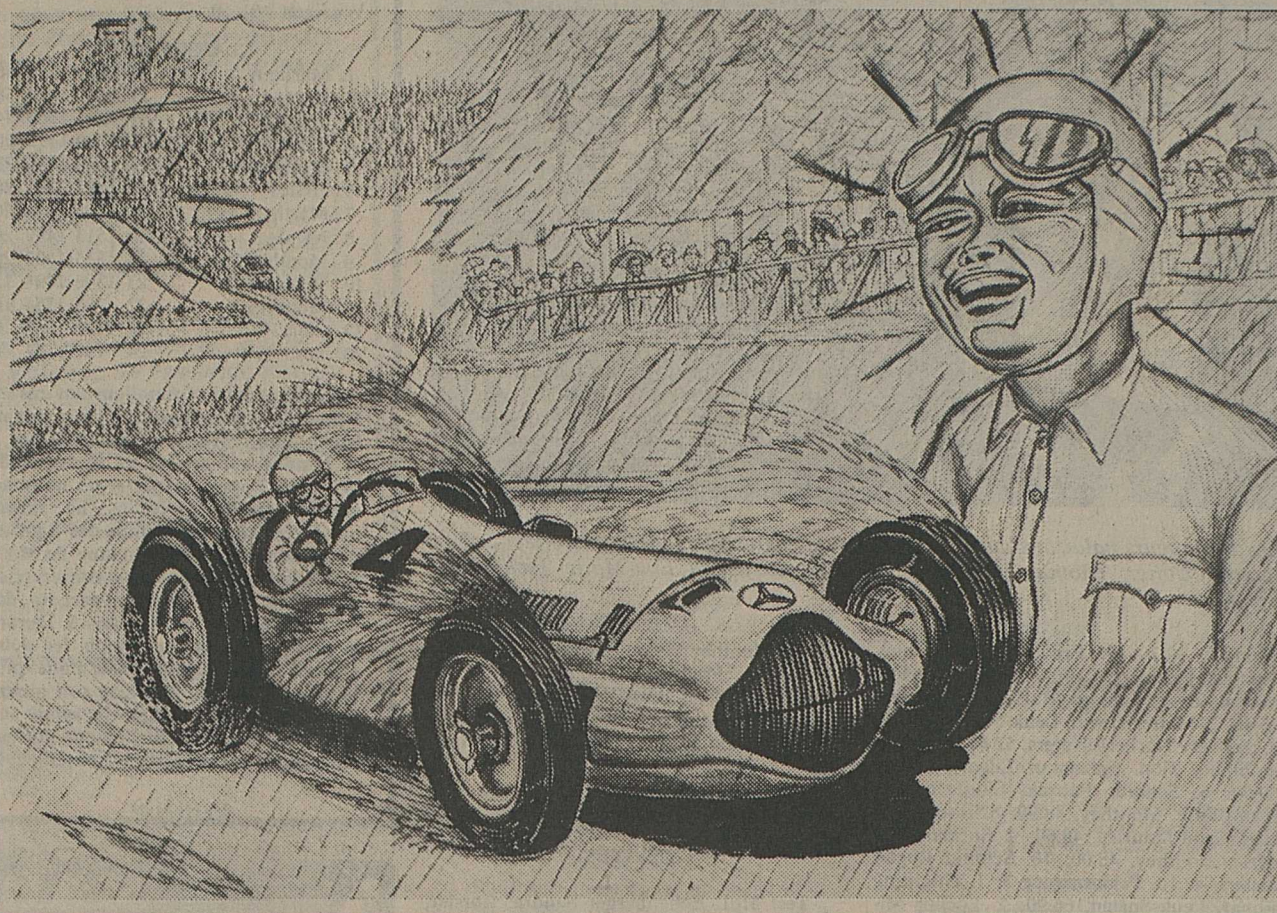
● **TENNIS.** - La jeune Américaine Tracy Austin a mis fin à six années d'invincibilité de sa compatriote Christ Evert sur terre battue, en s'imposant par 6-4 2-6 7-6 en demi-finale du grand prix féminin de Rome.

Championnat suisse interclubs. - **Première ligue romande, messieurs, groupe 1 :** Viège - Carouge 0-9 ; TC Genève 1 - Chippis 9-0 ; Lausanne Sports - Drizia II 5-4 ; **Classement (2 matches) :** 1. Carouge 6 ; 2. Lausanne Sports 5 ; 3. Drizia II et TC Genève 3 ; 5. Viège 1 ; 6. Chippis 0. **Groupe 2 :** Valère Sion - TC Genève II 8-1 ; Drizia I - Neuchâtel 6-3 ; Nyon - Mail Neuchâtel 5-4. **Classement :** 1. Valère Sion 6 ; 2. Nyon 5 ; 3. TC Genève II 3 ; 4. Drizia I ; 5. Neuchâtel et Mail Neuchâtel 1.

Dames : Lancy - Bienne 4-2 ; Carouge - Lausanne Sports 3-3 (Lausanne vainqueur aux sets). Tulpiers - Drizia 0-6. **Classement (2 matches) :** 1. Drizia 6 ; 2. Lausanne Sports 5 ; 3. Carouge 3 ; 4. Bienne et Lancy 2 ; 6. Tulpiers 0.

La chronique de J.-B. Mermod

L'un des grands as du volant



Etablir une hiérarchie des pilotes de tous les temps reste certainement une obsession plutôt mythique, un de ces rêves incompatibles avec les réalités de la compétition automobile. Effectivement il serait bien hasardeux de mettre sur un seul niveau, même de façon abstraite, des pilotes qui ont couru à des époques, dans des conditions techniques et sur des distances totalement différentes. On peut tout au plus risquer des rapprochements purement subjectifs et qualifier de très grands champions... une petite élite de pilotes qui peuvent se prévaloir de palmarès exceptionnels. Avec cent quarante-neuf victoires Rudolf Caracciola figure sans aucun doute parmi la crème des champions du volant. Et comme référence, Stirling Moss écrivait - le Nurburgring est probablement la plus dure et la plus sévère épreuve pour un conducteur ; celui qui s'y impose, est incontestablement un maître - Caracciola gagna cinq fois sur ce circuit !... Jamais personne depuis n'a pu rééditer l'exploit de ce grand pilote allemand qui n'avait d'Italien que la consonance de son nom et qui, depuis la dernière guerre, avait pris la nationalité suisse.

Une carrière fulgurante

Passionné de voitures et à la recherche d'une situation, Rudolf Caracciola débuta, en 1923, comme simple vendeur chez Mercedes à Dresde. Il fut autorisé par la marque allemande à participer occasionnellement aux courses de côtes. Il y réussit très bien mais les victoires de ce jeune débutant, passèrent à peu près inaperçues face à l'équipe des pilotes de l'usine Mercedes de Untertürkheim. Son véritable caractère lui permit de persévérer et en 1926, il persuada le directeur général de la firme de le faire engager officiellement pour le Grand Prix d'Allemagne. Ce qui fut fait à l'encontre de toute logique. En effet, les chances de Caracciola étaient extrêmement faibles face à l'expérience des pilotes internationaux. Toutefois, il faut préciser que l'équipe «maison» était engagée ce jour-là dans une autre compétition à Saint-Sébastien, et que la proposition hardie de Rudi permettait en somme à une Mercedes de courir ce Grand Prix national. Le grand jour venu, après un départ totalement manqué, le jeune Carac-

ciola, dans la Mercedes N° 14, rattrapa tout son retard. A la fin, les cinq cent mille spectateurs qui bordaient la piste de l'Avus, virent le très rare spectacle d'un conducteur quasiment inconnu, gagner le Grand Prix d'Allemagne.

Un style à la Jim Clark

Son style, tout en finesse, n'avait rien de spectaculaire. Il gagnait toutes ses courses en conduisant du bout des doigts, sans grands gestes, sans dérapages impressionnants, en sachant doser son effort et attaquer au bon moment. Il fallait le faire à l'époque de ses plus grands succès, où les équipes Bugatti, Auto-Union, Alfa Romeo et Mercedes-Benz se livraient des batailles sans merci sur des bolides monstrueux à moteur compressé de plus de 650 CV qui roulaient sans peine à 350 km/h. équipés de pneumatiques étroits. Que de courses n'a-t-il pas gagnées rien que parce qu'il soutenait sans difficulté le train imposé par ses adversaires, mais en usant beaucoup moins ses pneus et prenant la tête lorsque les autres devaient s'arrêter pour changer de roue. Le doigt qui caractérisait son pilotage le rendait imbattable sur sol mouillé où il évoluait apparemment avec la même aisance que sur sol sec. Ces qualités exceptionnelles additionnées à un sens tactique remarquable l'ont porté au sommet de la gloire. Pratiquement tous les circuits d'Europe ont été le théâtre d'au moins une de ses victoires qui comprennent entre

autres le Tourist Trophy et les Mille Miles à l'époque de leur immense popularité et qu'il fut entre autres, le premier étranger à gagner. Il fut trois fois champion d'Allemagne, trois fois champion d'Europe de la montagne et trois fois champion d'Europe des circuits de grands prix.

L'homme le plus vite sur route

Mercedes a sans doute été la bonne étoile du grand Rudi Caracciola et mis à part ses nombreuses victoires, il établit avec l'une d'elle un record de vitesse sur route. C'était en 1938, sur un kilomètre de l'autoroute Francfort-Darmstadt. Au volant d'une Mercedes spéciale de 8 litres à compresseur, il portait ce record à 432 km/h. ce qui constitue aujourd'hui encore, l'une des plus grandes vitesses qui n'ait jamais été atteinte sur une route normale. La guerre brisa en quelque sorte la progression de ce super champion. D'autre part il fut victime d'un grave accident alors qu'il s'entraînait en vue des qualifications pour la course d'Indianapolis. De ce dernier accident, il ne se remit jamais complètement. Ainsi, il ne put jamais conquérir le titre de champion du monde qui fut institué seulement en 1950. Cet homme hors du commun s'éteignit dans un lit de clinique à cinquante huit ans en 1960. Le souvenir de ce grand pilote restera toujours présent dans l'histoire de la course de voiture.

GOLF

● **L'open de Dallas.** - Tom Watson, meilleur golfeur au monde actuellement, a remporté avec brio l'open de Dallas, en battant en barrage, au premier trou, le Texan Bill Rogers. Watson, unique triple vainqueur de l'année aux Etats-Unis, a du même coup consolidé sa position de leader au classement du championnat des golfeurs professionnels. Le classement final : 1. Tom Watson 275 ; 2. Bill Rogers 275 (après barrage) ; 3. Larry Nelson 276 ; 4. Jerry Pate 278 ; 5. Jerry McQuee, Calvin Peete et Morris Hatalsky 279 ; 8. Brad Bryant et Gene Littler 280.

● **L'open de France** disputé à Lyon, le 63^e open de France, s'est achevé par la victoire de l'Ecosais Bernard Gallacher. Classement final : 1. Bernard Gallacher (GB) 284 ; 2. Willie Milne (GB) 285 ; 3. Severino Ballesteros (Esp) et Hugh Baiocchi (AS) 286 ; 5. Longmuir (GB), Faldo (GB), Chillars (GB) 288.

Dimanche slalom de Sion Plus de 120 inscrits AMWEG GRAND FAVORI

C'est dimanche 20 mai que se disputera le slalom de Sion sur le circuit des casernes. L'organisation incombe à l'écurie 13 Etoiles sous la présidence de Jean-Yves Zufferey. A ce jour plus de 120 pilotes se sont inscrits dans toutes les catégories. Il y aura, malgré la concurrence avec d'autres courses, plusieurs chevronnés au départ. Nous relèverons tout spécialement les noms de Freddy Amweg, qui pilotera une Martini MK 29, de formule 2, ainsi que les spécialistes rallyemen Eric Chappuis et Philippe Carron au volant de leur Fiat Abarth 131, tout comme le Biennois Nicolas Bührer, qui viendra avec sa grosse Ferrari 365 Daytona. Il y aura deux manches pour toutes les catégories, avec samedi les essais. Une épreuve pour non-licenciés est également prévue. Nous donnerons prochainement le programme-horaire exact de cette manifestation qui est patronnée par *Le Nouvel-Liste*.

AUTOMOBILISME

Les essais à Indianapolis Mears, le meilleur temps

Rick Mears, encore débutant l'an dernier, a soufflé à son coéquipier Tom Sneva la «pole-position» pour les 500 Miles d'Indianapolis, le 27 mai, en couvrant au volant de sa Penske-Cosworth les quatre tours de qualification sur le célèbre anneau à 311,787 km de moyenne. Sneva, champion 1978 de formule «Indy», qui avait obtenu la «pole-position» ces deux dernières années, semblait devoir en faire autant cette année avec une moyenne de 310,600 km, quand Mears, parti le dernier en fin de séance sur l'ovale de quatre kilomètres, lui ravissait la première place sur la grille de départ. Al Unser, trois fois vainqueur des 500 Miles partira également en première ligne, sur sa nouvelle Lola-Cosworth, ayant tourné à 309,803 de moyenne.

En deuxième ligne, on retrouve des noms prestigieux. Dans l'ordre : Bobby Unser, ancien double vainqueur, Gordon Johncock, gagnant en 1973 et le légendaire A.J. Foyt, unique quadruple vainqueur de la course la plus richement dotée du monde (plus d'un million de dollars de prix). Wally Dallenbach, Johnny Rutherford et Johnny Parsons partiront en troisième ligne. Cette première séance a attribué comme de coutume les dix premières places sur la grille, les vingt-trois autres étant déterminées le week-end prochain, à l'issue des essais officiels.

Les meilleurs temps des premiers essais :

1^{re} ligne : 1. Rick Mears (Penske-Cosworth) à la moyenne de 311,787 km ; 2. Tom Sneva (McLaren-Cosworth) 310,600 ; 3. Al Unser (Lola-Cosworth) 309,800 ; **2^e ligne :** 4. Bobby Unser (Penske-Cosworth) 305,600 km ; 5. Gordon Johncock (Penske-Cosworth) 305,400 ; 6. A.J. Foyt (Parnelli-Cosworth) 305,150. **3^e ligne :** 7. Wally Dallenbach (Penske-Cosworth) 302,800 ; 8. Johnny Rutherford (McLaren-Cosworth) 302,800 ; 9. Johnny Parsons (Lightning-Drake) 302,250. **4^e ligne :** 10. Sheldon Kinsher (Watson-Offenhauser) 300,420.

BASKETBALL

800 000 dollars par an pour jouer à San Diego

Bill Walton, le pivot géant de 2 m 11 de Portland, le «dieu blanc» du basketball américain, jouera la saison prochaine à San Diego, où il touchera plus de 800 000 dollars par an et deviendra le joueur professionnel le mieux payé au monde. Walton a signé un contrat de sept ans avec San Diego. L'indemnité que recevra Portland doit encore être négociée.

Originaire de San Diego, Bill Walton (26 ans) y avait joué pour l'Helix High School avant de devenir le pivot de l'UCLA, club universitaire qui devait remporter sous son impulsion 88 victoires consécutives et deux titres de champion amateur des Etats-Unis. A Portland, Bill Walton ne s'était pas fait seulement remarquer par son jeu mais encore par ses activités politiques, défendant la cause de Patricia Hearst, critiquant publiquement le gouvernement de Richard Nixon et qualifiant le FBI «d'ennemi public numéro un».

La coupe intercontinentale

Les Etats-Unis ont signé leur première victoire dans le cadre de la coupe intercontinentale. A Tel Aviv, face à Israël dont c'était la première apparition, les Américains l'ont en effet emporté. Par ailleurs, l'URSS a signé son troisième succès consécutif aux dépens du Mexique tandis que la Tchécoslovaquie l'emportait également devant l'Argentine. Seul, Porto-Rico n'a pas encore joué pour l'instant. Les résultats :

A Kiev : URSS - Mexique 100-63 (43-32). A Prague : Tchécoslovaquie - Argentine 89-82 (41-38). A Tel Aviv : Israël - Etats-Unis 78-82 (42-44). Classement : 1. France et URSS 3/6 ; 3. Tchécoslovaquie 2/4 ; 4. Etats-Unis 4/2 ; 5. Israël 1/0 ; 6. Mexique 2/0 ; 7. Argentine 3/0 ; Porto-Rico n'a pas encore joué.

Athlétisme: demain au stade d'Octodure L'écolier martigneraïn le plus rapide

Dans le cadre de l'écolier romand le plus rapide, le CABV Martigny organise, le mercredi 16 mai 1979, au stade d'Octodure à Martigny, et ceci à 17 h. 30, l'éliminatoire locale de l'écolier le plus rapide.

Cette manifestation est ouverte aux garçons et aux filles nés en 1964, 1965, 1966, 1967 et plus jeunes; sur une distance de 100 m pour les concurrents et concurrentes nés en 1964, 1965, et de 80 m pour les autres catégories d'âge. Les souliers à pointes sont interdits à ce niveau de la compétition.

Les inscriptions qui sont gratuites, sont prises sur place à 17 h. 30.

Les 3 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour l'éliminatoire régionale qui aura lieu à Martigny, le samedi 26 mai 1979, à 14 heures.

Venez nombreux!

Le Centre athlétique Bas-Valais Martigny rappelle que l'entraînement des jeunes s'intéressant à l'athlétisme se déroule le mardi et le jeudi, au stade d'Octodure, à Martigny, de 17 h. 30 à 19 heures.

CABV Martigny

Stade de Tourbillon Sion

Vendredi 18 mai, à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

Sion - Chênois

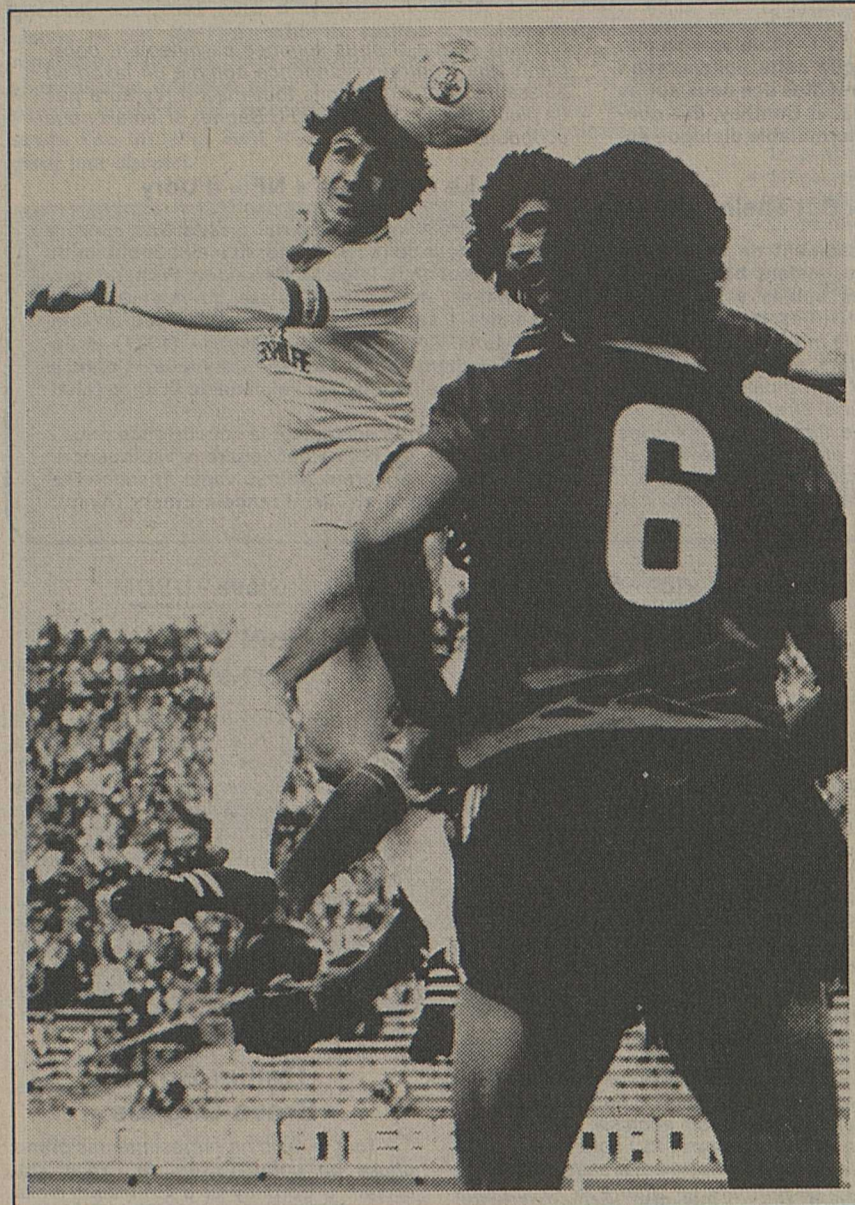
Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente. 36-6606

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Allemagne: le coup de patte de Keegan



La tête de Fischer (Schalke 04) n'a pas réussi à faire perdre pied à Buljan (caché), Hartwig (6) et autre Keegan qui ont offert à Hambourg deux points précieux dans l'optique du titre national.

Alors qu'il reste trois journées de championnat au programme, le SV Hambourg a fait un pas décisif sur la route qui devrait le conduire au titre. Au cours de la 31^e journée, les trois leaders jouaient à l'extérieur. Un seul a réussi à s'imposer, le SV Hambourg. Devant 50 000 spectateurs, les Hambourgeois ont battu, à Gelsenkirchen, Schalke 04 par 3-1, grâce notamment à deux buts de Kevin Keegan aux 3^e et 90^e minutes. Buljan, en marquant à la 4^e minute, a permis à son équipe de mener rapidement par 2-0. Ce n'est qu'à la 75^e minute que Schalke revint à 2-1.

A Brunswick, le VfB Stuttgart de Jürgen Sundermann a été mené deux fois à la marque. Par Hans Müller puis par Kelsch (sur une passe de Müller), il parvint à égaliser deux fois. Ce point perdu fait que le VfB Stuttgart se retrouve à deux longueurs du SV Hambourg. Un handicap qui devrait être très difficile à combler d'autant que Kevin Keegan et ses coéquipiers ne semblent pas loin actuellement de leur meilleur rendement.

Troisième du classement, le FC Kaiserslautern est sans doute rentré définitivement dans le rang à la suite de la défaite subie à Munich contre Bayern (0-1 sur un but de Rummenigge). Il a toutefois l'excuse d'avoir été particulièrement malchanceux dans un match d'excellente qualité joué devant 50 000 spectateurs. A deux reprises, en effet, Sepp Maier a été sauvé par ses montants.

Dans le bas du classement, une première décision est intervenue: Darmstadt, après la défaite contre Borussia Mönchengladbach (1-3) se trouve irrémédiablement condamné. Il retourne en deuxième division après une saison seulement passée en Bundesliga.

CLASSEMENT

1. Hamburg	31	20	6	5	73-30	46
2. Stuttgart	31	18	8	5	62-29	44
3. Kaiserslautern	31	16	10	5	59-40	42
4. Bayern München	31	15	7	9	64-40	37
5. Frankfurt	31	14	7	10	45-44	35
6. Düsseldorf	21	12	9	10	63-53	33
7. Köln	31	11	11	9	47-44	33
8. Bochum	31	10	11	10	44-42	31
9. Braunschweig	31	9	12	10	46-50	30
10. Bremen	30	9	10	11	43-52	28
11. Hertha Berlin	31	0	10	12	37-42	28
12. Mönchengladbach	30	10	7	13	41-46	27
13. Dortmund	31	8	11	12	49-67	27
14. Bielefeld	30	9	7	14	49-47	25
15. Duisburg	29	9	6	14	36-52	24
16. Schalke 04	30	7	10	13	48-55	24
17. Nürnberg	31	7	7	17	29-60	21
18. Darmstadt	31	5	7	19	34-67	17

ITALIE

Paolo Rossi et Cie en deuxième division !

Les stades italiens, inondés de soleil, étaient pleins à craquer dimanche pour la 30^e et dernière journée du championnat d'Italie de première division. A Rome contre la Lazio, l'AC Milan, assuré du titre depuis une semaine, a terminé sa saison par un match nul. Les Milanais ont joué le jeu face à un adversaire très dynamique et le match fut d'excellente qualité. Le bilan de l'AC Milan sur l'ensemble de la saison est ainsi de 30 matches joués, 17 gagnés, 10 matches nuls et 3 perdus (46 buts marqués contre 19 encaissés).

Perugia a terminé à trois points du nouveau champion en réussissant un exploit sans précédent: cette équipe, venant de la deuxième division, n'a perdu aucun des 30 matches qu'elle a joués cette saison. Dimanche, Perugia a concédé un nouveau match nul à Bologna, qui a ainsi pu en extremis éviter la relégation. Il faut bien reconnaître cependant que les joueurs de Perugia, qui ne pouvaient plus perdre la seconde place du classement, n'ont pas fait d'efforts particuliers pour s'imposer à tout prix.

Bologna, en partageant l'enjeu (2-2) avec Perugia, s'est tiré d'affai-

re aux dépens d'Atalanta Bergame et de Lanerossi (Verona), le troisième relégué, se savait condamné depuis longtemps. Lanerossi Vicenza, l'équipe de Paolo Rossi, affrontait, pour son dernier match, l'Atalanta de Bergame, dont la situation était pratiquement sans espoir. Une victoire aurait pu lui permettre d'éviter la chute. Malgré les efforts de Rossi, Lanerossi ne parvint pourtant pas à marquer. Sa défense a même encaissé deux buts. Entre Bologna et Lanerossi, à égalité de points, la décision pour la relégation s'est faite à la différence de buts: moins 7 pour Bologna et moins 13 points Lanerossi.

CLASSEMENT FINAL

1. Milan	30	17	10	3	46-19	44
2. Perugia	30	11	19	0	34-16	41
3. Juventus	30	12	13	5	40-23	37
4. Inter	30	10	16	4	38-24	36
5. Torino	30	11	14	5	35-23	36
6. Napoli	30	9	14	7	23-21	32
7. Fiorentina	30	10	12	8	26-26	32
8. Lazio	30	9	11	10	35-40	29
9. Catanzaro	30	6	16	8	23-30	28
10. Ascoli	30	7	12	11	26-31	26
11. Avellino	30	6	14	10	19-26	26
12. Roma	30	8	10	12	24-32	26
13. Bologna	30	4	16	10	23-28	24
14. Vicenza	30	5	14	11	29-42	24
15. Atalanta	30	6	12	12	20-35	24
16. Verona	30	2	11	17	14-39	15

LA COUPE DE FRANCE

Des petits aux dents longues

LES QUARTS de finale de la coupe de France ont livré leur verdict: Strasbourg, Nantes, Auxerre et Angoulême sont qualifiés pour le tour suivant, c'est-à-dire deux clubs de première division et deux clubs de deuxième division. C'est la première fois depuis 1968 que la division supérieure est ainsi contestée.

Cet aboutissement spectaculaire avait été envisagé dès l'issue des matches aller. Les matches retour n'ont fait que confirmer la tendance dégaugée alors.

Strasbourg a cependant tremblé. Bien que vainqueur par 6 à 0 contre Gueugnon lors du match aller, les hommes de Gilbert Gress ont dû attendre la 33^e minute pour prendre l'avantage grâce à un but de Piasecki. On pensait que l'orage qui marquait cette partie était passé après le repos, lorsqu'à la 64^e minute, Duch se signala à l'attention du public en taclant stupidement Dugueperoux par derrière. Ce n'était que la répétition du scénario du match. Enfin, à la 51^e minute, Wiss scella le score final de 2 à 0 devant près de 12 000 spectateurs.

La partie qui opposait Marseille à Nantes aura été d'une intensité peu commune. Il s'en est peut-être fallu d'une occasion immanquable... ratée par Didier Six à la 51^e minute pour que Nantes (vainqueur du match aller par 3 à 1) connaisse la même mésaventure qu'il y a deux ans devant les verts de Saint-Etienne. A l'issue de la première mi-temps, les deux équipes étaient encore à égalité deux partout avec des buts de Pecout (6'), Trossero (25'), Buiques (33') et Tresor (43').

Nantes recouvrera quelque peu ses esprits en fin de rencontre. Mais les marseillais ne s'avouaient cependant pas battus. Deux autres buts dans la seconde période par Six à la 49^e minute sur penalty et par Boubacar à la 76^e min permirent à l'Olympique de remporter une victoire de prestige. En effet, les Nantais ne devaient leur qualification qu'à la règle avantageant, en cas d'égalité au score sur les deux matches, l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts à l'extérieur. Les résultats:

Coupe de France, quarts de finale: Marseille - Nantes 4-2 (match aller 1-3); Auxerre - Lille 2-1 (0-0); Strasbourg - Gueugnon 2-0 (6-0); Angoulême - Avignon 1-0 (1-0).

MOTOCROSS

Troisième manche des «mondiaux»

L'Américain Brad Lackey et le Hollandais Gerrit Wolsink ont remporté chacun une manche au Grand Prix de Suède des 500 ccm, manche comptant pour le championnat du monde. Dans la catégorie des 125, au Grand Prix de Hollande, le Belge Harry Everts a une nouvelle fois dominé, remportant deux succès. Les résultats:

Grand Prix de Suède des 500 ccm à Husqvarna. 1^{er} manche: 1. Brad Lackey (EU), Kawasaki. 2. Graham Noyce (GB), Honda. 3. Heikki Mikkola (Fin), Yamaha. 4. Gerrit Wolsink (Ho), Suzuki. 5. André Vromans (Be), Suzuki. 6. André Malherbe (Be), Honda. - 2^e manche: 1. Wolsink. 2. Mikkola. 3. Roger De Coster (Be), Suzuki. 4. Gérard Rond (Ho), Suzuki. 5. Fritz Kübele (RFA), Maico. 6. Noyce. - Positions au championnat du monde après trois grands prix: 1. Lackey 61. 2. Noyce 57. 3. Wolsink 50. 4. Mikkola 40. 5. Jean-Jacques Bruno (Fr) 35. 6. Rond 31.

Grand Prix de Hollande des 125 ccm à Mill. 1^{er} manche: 1. Harry Everts (Be), Suzuki. 2. Akira Watanabe (Jap), Suzuki. 3. Matti Autio (Fin), Suzuki. 4. Gaston Rahier (Be), Yamaha. 5. Peter Groeneveld (Ho), Honda. 6. Dinant Zijlstra (Ho), Beta. 2^e manche: 1. Everts. 2. Watanabe. 3. Groeneveld. 4. Autio. 5. Zijlstra. 6. Sigi Lerner (Aut), KTM. - Positions au championnat du monde après trois grands prix: 1. Everts 90. 2. Watanabe 70. 3. Autio 29. 4. Groeneveld 22. 5. Lerner 21. 6. Jiry Churavy (Tch).

MARCHE

Championnat suisse PTT Médaille d'argent au Valais

Le 31^e championnat suisse de marche PTT a connu un fort beau succès dans le charmant village de Cassarate.

La joyeuse cohorte valaisanne ayant effectué le déplacement n'a pas fait que de la figuration.

En effet, mis à part la médaille d'argent (attendue) de Métrailler, les autres Valaisans ont fait très forte impression au Tessin.

A l'image du souriant vétéran Aristide Derivaz les marcheurs PTT Valais se portent bien et se donnent rendez-vous dans une année à Neuchâtel.

CLASSEMENTS

Cat. dames: 1. Nicole Caloz, CA Sierre, 31'22 (invitée); 2. Sonia Stalder, CM PTT Genève, 32'48 (CS PTT); 3. Evelynne Caloz, CA Sierre, 34'49 (invitée); 4. Simone Jomini, ASPTT Vevey, 35'08; 5. Andrée May, CM Cour Lausanne, 39'09.

Cat. messieurs: 1. Michel Vallotton, CM PTT Genève, 1 h. 16'24; 2. Jean-Marie Métrailler, AS PTT Monthey, 1 h. 17'02; 3. Alexis de Coppet, Assens, 1 h. 18'18; 4. André Rouiller, AS PTT Monthey, 1 h. 1 h. 18'30. Puis: 9. Michel Barman, AS PTT Monthey, 1 h. 26'20; 11. Jean-Claude Bellon, AS PTT Monthey, 1 h. 27'06; 13. Bernard Gavillet, AS PTT Monthey, 1 h. 32'12; 15. Michel Buffet, 13 Etoiles Sion, 1 h. 32'22; 16. Aristide Derivaz, 13 Etoiles Sion, 1 h. 33'44; 17. Fernand Echenard, AS PTT Monthey, 1 h. 33'44; 20. Hervé Medico, AS PTT Monthey, 1 h. 39'22.

24 ÉQUIPES AU «MUNDIAL 82»

LE PARI TENU DE JOAO HAVELANGE

VINGT-QUATRE équipes prendront part à la phase finale du championnat du monde 1982 en Espagne. Le principe en est acquis. L'annonce officielle interviendra le vendredi 18 mai à Zurich, par le truchement du comité exécutif de la Fédération internationale (FIFA), qui entérinera la décision prise, la veille, par le comité d'organisation de la FIFA, avec l'accord du comité organisateur espagnol. Seul, un fait de dernière heure, par exemple, un refus (bien improbable) de la représentation demandée par l'Europe, pourrait remettre en cause le projet.

La répartition serait la suivante: Europe (treize équipes), Amérique du Sud (trois), Asie, Afrique et Concacaf (deux chacune), plus Argentine (tenante du titre) et Espagne (organisatrice). C'est la première fois depuis sa réalisation en 1930 que le «final» d'un championnat du monde comporterait vingt-quatre participants. Jusqu'ici, le nombre maximum prévu a toujours été de seize.

L'idée en a été lancée le 19 juin 1978 à Buenos Aires par le président de la FIFA, M. Joao Havelange, qui estime que l'évolution mondiale du football motive une augmentation des participants. Cette suggestion a suscité une vive opposition européenne où l'on considérerait que la qualité devait prévaloir sur la quantité, tout en reconnaissant qu'avec seize équipes, des pays de grand renom figuraient parmi les éliminés.

Le président Havelange a gagné son pari en l'assortissant de quelques concessions qu'il avait d'ailleurs avancées. Restée ferme sur ses positions concernant son pourcentage de représentation, l'Union européenne a obtenu satisfaction avec treize équipes (14 y compris l'Espagne) contre neuf en 1978. Les autres Confédérations sont satisfaites car elles disposeront d'un représentant supplémentaire, ce qui, pour l'Afrique, l'Asie et la Concaf (Amérique centrale) «double» la représentation.

Quatorze matches supplémentaires

Avec huit équipes de plus, il convient de remodeler le règlement sportif en fonction de divers impératifs: placer les matches supplémentaires, ne pas allonger la durée de l'épreuve à une période estivale et touristique pour l'Espagne, tenir compte des incidences financières, permettre aux sélections venant souvent de loin de disputer plusieurs rencontres. C'est à cette tâche que s'attaquera le comité d'organisation le 17 mai pour mettre en forme le projet soumis le lendemain au comité exécutif.

Des travaux préparatoires ont déjà été effectués. Selon divers renseignements recueillis à bonne source, la durée du Mondial 82 serait de 24 ou 26 jours, n'excédant pas celle (25 jours) des compétitions de 1974 et 1978, mais par contre le nombre de matches passerait de 38 à 52. La formule qui paraît devoir être retenue serait la suivante:

1^{er} tour (durée 10 jours): les 24 équipes réparties en 6 groupes de 4, soit 36 matches (chaque équipe en disputant trois). Le calendrier comporterait trois séries de deux journées (chacune d'elles voyant se disputer deux matches dans trois groupes), entrecoupées d'une journée «blanche», assurant aux joueurs un repos de 48 heures entre chaque match.

2^e tour (durée 10 jours, repos compris): les deux premiers de chacun des six groupes sont répartis en quatre groupes de trois, soit 12 matches.

3^e tour: les vainqueurs de chacun des groupes disputent les demi-finales (élimination directe).

4^e tour: après deux jours de repos, match de classement et finale au total donc, 52 matches sur 25 ou 26 jours, le match d'ouverture étant toujours avancé.

Une variante est possible à partir du deuxième tour: répartir les douze qualifiés en deux groupes de six dont les vainqueurs disputeraient la finale et les seconds le match de classement. Elle porterait le nombre de matches à 68 pour une durée qui avoisinerait le mois, ce qui, à tous égards, paraît excessif.

Un pas vers la saturation ?

La répartition des équipes pour la phase finale sera, quant aux détails, abordée plus tard, en fonction des qualifications et du «tirage au sort». Tout d'abord, le comité d'organisation devra définir les modalités de qualification. La procédure ne posera de problèmes curieux qu'en Europe. Répartir les 34 pays européens pour aboutir aux treize qualifiés constituera un problème ardu.

Le Mondial 82 présentera donc un visage particulier. Avec 52 matches, les «aficionados», espagnols et autres, auront le choix au sein de six groupes. Ces derniers pourraient être répartis: à Madrid, en Catalogne (Barcelone), en Andalousie (Séville et Malaga), au pays Basque (Bilbao et St-Sébastien), en Galice (Vigo, la Corogne), et au levant (Valence, Alicante et Elche). Des précisions seront données à Zurich à ce sujet, du moins en ce qui concerne les grandes lignes qui envisageraient pour le deuxième tour un regroupement à Madrid et à Barcelone.

Il n'en reste pas moins que, pour un fervent de football, «assimiler» 52 matches risque de conduire à une saturation qui pourrait aller à l'encontre du but recherché.

RÉSULTATS ÉTRANGERS

● ESPAGNE. - Championnat de première division (31^e journée): Hercules - Santander 1-0. Séville - Valencia 0-2. Rayo Vallecano - Salamanca 0-0. Real Sociedad - Real Madrid 0-0. Saragosse - FC Barcelona 1-1. Espagnol Barcelona - Las Palmas 2-1. Atletico Madrid - Atletico Bilbao 4-0. Gijon - Burgos 3-0. Celta Vigo - Huelva 3-2. - Classement: 1. Real Madrid 43. 2. Gijon 41. 3. Atletico Madrid 36. 4. Real Sociedad 36. 5. Las Palmas 36. 6. FC Barcelona 35.

● YOUGOSLAVIE. - Championnat de première division (28^e journée): OFK Belgrade - FC Zagreb 0-0. FC Sarajevo - Sloboda Tuzla 2-1. Vojvodina Novisad - Etoile Rouge Belgrade 1-0. Velez Mostar - Buducnost Titograd 2-2. Isijek - Napredak Krusevac 1-0. Borac Banjaluka - Olympia Ljubljana 4-0. Radnicki Nis - Hajduk Split 0-2. - Classement: 1. Hajduk Split 28/40. 2. Dynamo Zagreb 27/38. 3. Buducnost 27/33. 4. FC Sarajevo 28/33. 5. Velez Mostar 28/32. 6. Etoile Rouge Belgrade 28/31.

2^E LIGUE

Bagnes le titre à l'arraché!

Fernand Udry (Conthey), roi des buteurs

D EPUIS de longues semaines pour ne pas dire plus, les nouvelles cartes de visite du FC Bagnes avalent été composées et les épreuves fournies. Il ne manquait plus que le dernier bon à tirer, signé par Robert Colomb et les « Fellay-Brothers ».

A proximité du titre de champion valaisan de IV^e ligue obtenu en juin 1963, figurera dorénavant ce nouveau titre de gloire: « FC Bagnes champion valaisan de II^e ligue ».

A l'instant du dénouement de ce championnat pimenté autant qu'une pizza « mafioso », on apprécie cette implacable logique: les Bagnards, après avoir tellement marqué l'exercice 1978-1979 pouvaient difficilement renier ce titre pour lequel ils n'avaient cessé d'avoir des yeux de Chimène. Toutefois, comme si la promesse était trop belle l'annonce des fiançailles tardait à venir.

Finalement dimanche au stade des Fougères, un ange revenu de sa tournée des stades qui passait également par Grimisuat, propulsa d'un coup d'aile,

Bagnes dans les annales de la II^e ligue valaisanne. Ce n'était que justice sans que cette consécration n'enlève quoique ce soit aux mérites des deux autres formations de choix, Grimisuat et Conthey, des contradicteurs de talent dans l'interminable dialogue entretenu face au champion.

chances même si nous sommes parfaitement conscients que Montreux s'annonce comme un favori en puissance. Nous tenterons tout mais il n'y aura pas de pleurs dans la famille du FC Bagnes si jamais nous échouons. »

Robert Colomb: « But atteint »

Le lendemain de l'aboutissement de cette belle aventure, au moment où les gosiers bagnards se reposaient de tant d'averses subies stoïquement, Robert Colomb nous confiait: « C'est merveilleux car ce titre nous le devons à tout le monde: aux joueurs, aux dirigeants, à nos supporters, à tous ceux qui vivent à nos côtés, et pour qui le football bagnard ne représente pas un phénomène étranger à leur vie quotidienne. En remportant le titre de champion de groupe le but de la saison a été atteint. Cela ne signifie pas que les finales passeront au second plan. Nous sommes fermement décidés à défendre nos

Le challenge « NF » à Udry

Pour la troisième année, notre rédaction sportive aura l'honneur de récompenser le meilleur buteur du championnat de II^e ligue. Cette saison, Fernand Udry de Conthey, malgré une baisse de régime en fin d'exercice a sauvé sa première place avec un total de 13 buts. Après Jean-Marc Mottier (1977) et Jérôme Panchar (1978), Fernand Udry recevra donc le trophée du meilleur buteur valaisan de II^e ligue (challenge Nouvelliste).

Chez les buteurs également la concurrence resta à l'ordre du jour. Un petit point sépare le vainqueur de ses deux plus dangereux poursuivants Anselme Mabillard (Grimisuat) et Jean-François Emery (Ayent).

Chalais - Fully 2-4 (1-2)

Chalais: Nancoz; Basili; P. Devanthéry, L. Devanthéry, Debons; Mabillard, Praz, Buchard (60° J.-B. Zufferey); J.-L. Zufferey, G. Devanthéry (25° Antille), Ph. Zufferey.

Fully: Butthey; Y. Roduit; J.-L. Carron, Taramarcz (25° Cajeux), V. Carron; Rard (60° Gaudin), Fellay, G. Carron; C. Carron, J.-P. Roduit, Cretienand.

Buts: 1^{er} J.-L. Zufferey (1-0); 42° C. Carron (1-1); 44° J.-P. Roduit (1-2); 75° Gaudin (1-3); 82° J.-L. Zufferey (2-3); 88° Fellay (penalty) (2-4).

Absents: Chalais: Micheloud (congé). Fully: Dorsaz, Gay, L. Carron (blessés).

Conthey - Bagnes 0-1 (0-0)

Conthey: Comina; J. Bianco; Fontannaz, Berthousod (46° Marmy), Fournier; D. Bianco, Jacquemet, Dayen; Zambaz, R. Bianco, Udry.

Bagnes: Marchet; W. Fellay; Bailod, N. Fellay, P. Fellay; J.-M. Fellay, Maret, Y. Fellay; Colomb (62° Bender), Moser, Bessard (88° Vidal).

But: autogoal de Fontannaz sur coup de tête de Vidal à la 89°.

Absents: Bagnes: Gay-Crosier (blessé).

Notes: à la 40° Berthousod (Conthey) se blesse à un pied et doit quitter le terrain. Après un essai à la mi-temps il renoncera. A la 70° J.-M. Fellay expédie un tir sur la transversale des buts de Comina.

Grimisuat - Ayent 2-1 (1-0)

Grimisuat: Stadelmann; J.-C. Roux; Torrent, Follonier, P. Ballet; D. Ballet (46° P.-A. Roux) (82° Bitz), Mabillard, Mathys; Furrer, Kueng, Marclay.

Ayent: G. Travellotti; R. Travelletti; G. Aymon, L. Morard, Rey; G. Morard, Jean; D. Morard (60° J.-P. Moos), Carroz (71° Francey), J.-L. Moos, Emery.

Buts: 38° Furrer (1-0); 55° Mabillard (penalty) (2-0); 72° Emery (penalty) (2-1).

Note: à la 65° A. Mabillard (Grimisuat) tire sur la transversale des buts de G. Travellotti.

Naters - Saint-Léonard 4-4 (1-3)

Naters: Imhof; S. Ricci; Heinen, R. Eggel, R. Schmid; Kammer, K. Schmid, Schmidhalter; K. Salzmänn (43° K. Kalbermatter), Zuber, M. Salzmänn.

Saint-Léonard: Studer; J.-B. Tissières; P. Jenny, Clivaz, R. Bétrisey; Ch. Favre (46° Ballet), M. Bétrisey, Oggier; S. Favre (46° Delalay), Grichting, Schwéry.

Buts: 5° 12° et 20° Schwéry (0-3); 42° K. Salzmänn (1-3); 55° Kalbermatter (2-3); 70° Grichting (2-4); 72° et 88° S. Ricci (4-4).

Absents: Naters: Gertschen (blessé).

Saint-Maurice - Salquenen 3-1 (1-0)

Saint-Maurice: Farquet; Coquo; Levet, Berra, Morisod; Biaggi, Fardel (15° Roh), Baud; Milevoy, Echnard, G. Saillen.

Salquenen: Lötscher; Oggier; B. Constantin, HP Constantin, Bundi; Schalbetter (70° Bitz), Mathier, Bonvin; Glenz (46° Brunner), B. Cina, Locher.

Buts: 45° Berra (1-0); 65° V. Cina (1-1); 70° Echnard (2-1); 78° Milevoy (3-1).

Absents: Saint-Maurice: Galay, Tissières, Monti, D. Saillen (blessés). Salquenen: R. Cina, Tenud, Montani (blessés).

Note: à la 25° le gardien Farquet retient un penalty tiré par Oggier.

Savièse - USCM 3-2 (3-0)

Savièse: Pannatier; Panchar; Zuchuat, J. Héritier, X. Varone; Boillat, Gertschen, Schurmann; G. Luyet, Ch. Varone, (46° J.-B. Dubuis), Dini.

USCM: Favez; Woeffray; Fumeaux, Coquo, Parvex; Schmid, Weber, Rouiller; Cheseaux (60° Zoppi), Mento, Millasson.

Buts: 5° G. Luyet (1-0); 11° G. Luyet (2-0); 14° Schurmann (3-0); 72° Millasson (3-1); 87° Mento (3-2).

Absents: Savièse: Allégroz, Kindlé, Y. Héritier (blessés). USCM: Vionnet (blessé), Gavillet (congé).

Chalais - Fully

Gérald Devanthéry: « Double k.o. »

« C'était bien parti! Après avoir ouvert le score à la première minute nous avons dominé le débat durant vingt minutes. Malheureusement dans les cinq dernières minutes de la première mi-temps nous fûmes victimes de deux k.o. C'était évidemment trop, juste avant la pause. Dans l'ensemble Fully a mérité sa victoire. »

Frochoux: « Dommage... »

« Même si l'on est content que le championnat se termine, on a le droit de regretter... En effet comment ne pas se dire qu'au lieu de jouer à football sur des terrains impossibles au mois de mars il ferait bon poursuivre maintenant sous le ciel bleu. »

Pour ce dernier match, je me suis permis une petite variation en confiant le poste de libero à Y. Roduit et en introduisant durant la dernière demi-heure le gardien Gaudin comme joueur de champ. Son plaisir fut total puisqu'il se fit l'auteur de notre troisième but. Je profite de cette dernière occasion pour remercier une fois encore nos supporters qui ont accompli eux aussi un championnat admirable! »

Conthey - Bagnes Promesse tenue

L'équipe de Mugosa s'était juré de rendre la vie dure à cette formation bagnarde condamnée à vaincre au stade des Fougères pour mériter le titre de champion de groupe. Conthey a tenu sa promesse comme Bagnes la sienne. Après avoir dominé et conduit la deuxième ligue presque de bout en bout du championnat les « Fellay-Brothers » étaient assaillis par trop d'amour-propre pour jeter aux orties ce titre qui lui revenait pratiquement de droit.

Sous le brûlant soleil du Valais central le dernier acte de ce championnat en folie présentait un dénouement corsé.

A force de ne pas pouvoir concrétiser sa supériorité en première mi-temps par le manque de mobilité de Moser à la finition et une certaine précipitation du bouillant et rapide Bessard, le FC Bagnes se trouva à l'étroit face à Conthey.

D'autant plus que J.-M. Fellay, S. Maret et Y. Fellay qui composent un très bon milieu de terrain n'allèrent pas jusque au bout de leurs possibilités dans les phases offensives. Ils choisirent avant tout de ne pas se faire surprendre par un « contre » adverse.

La victoire de Bagnes devint donc laborieuse car, après la pause les hommes de Robert Colomb cédèrent le premier rôle à Conthey. Cela se concrétisa par le danger créé devant Marchet par le talentueux Marmy (essai à la 55°), par Dayen (à la 56° il tire par dessus la transversale), par R. Bianco (il croise trop son tir à la 61°) ou encore par Marmy dont l'envoi est arrêté par Marchet à la 85°.

Dans le contexte de la seconde partie Bagnes restait toutefois bien présent: à la 55° Colomb et N. Fellay se gênent devant Comina; 58° Moser rate dans une situation propice; 70° J.-M. Fellay expédie une balle chargée de dynamite sur la transversale des buts de Comina. Il fallut finalement ce « Deux ex machina » nommé Vidal, entré à la 88°, pour forcer le destin dans les dernières secondes. De la grappe humaine formée du gardien Comina, Fontannaz (qui toucha la balle en dernier) et de Vidal (à l'assaut) filtra ce 1-0 en faveur de Bagnes.

Grimisuat - Ayent

Grand: « Réconciliation »

« Grâce à Ayent qui a joué le jeu jusqu'au bout, il nous fut possible d'offrir à notre fidèle public un spectacle de valeur. Cette confrontation (un derby correct mais à l'engagement musclé) déboucha sur du beau football. Un match qui nous permit de retrouver la jouerie aussi bien en défense qu'en attaque. Un final en beauté qui réconciliait les spectateurs avec leur équipe. Notre victoire me paraît amplement méritée même si finalement

elle n'aura servi à rien puisque Bagnes que je félicite sans réserve a battu Conthey. Son titre de champion lui sied à merveille. »

Massy: « Un petit regret »

« Oui, nous avons tenu à jouer le jeu jusqu'au bout. La deuxième place de Grimisuat au classement final ne fait que confirmer la valeur de cette formation. En ce qui nous concerne, tout en étant content de notre saison, nous regrettons maintenant certains résultats. Sans certaines défaites évitables notre classement serait plus honorable encore. Mais je crois qu'avec un contingent limité, nous avons obtenu un maximum. »

A L'OMBRE DES GRANDS

par Jacques Mariéthoz

Naters - Saint-Léonard A. Ricci: « On solde »

« Pour nous tout était dit depuis quelque temps déjà. Il ne fallait pas chercher la motivation dans ces conditions. En première mi-temps, en jouant contre le vent et sans couverture efficace en défense nous avons encaissé trois buts en un quart d'heure. Après la pause, le vent devenait notre allié et le score fit le chemin inverse en notre faveur. Le manque de joueurs disponibles m'obligea à avoir recours à un gardien remplaçant comme... avant-centre (Zuber). »

Michel Gillioz: « Flux et reflux »

« Ce match balança d'un côté durant 45 minutes puis de l'autre durant la seconde moitié. C'était assez normal puisque le vent favorisait à tour de rôle Naters et Saint-Léonard. En bénéficiant de ce souffle favorable nous avons rapidement porté le score à 3-0 en notre faveur. On pensait que l'affaire était classée alors qu'en fin de compte, si le match avait duré un peu plus nous pouvions aussi perdre. Nous étions montés pour gagner et finalement nous sommes heureux de ce partage des points. »

Saint-Maurice - Salquenen

Milevoy: « Indécis longtemps »

« Je ne voudrais pas revivre une saison comme celle qui se termine. Du reste personne n'accepterait de repartir pour une aventure aussi dangereuse. Dans ce match à quitte ou double pour les deux formations le résultat est resté indécis durant longtemps, soit jusqu'à la 70° minute lorsque Echnard marqua le second but. Je regretterais si Salquenen devait quitter la deuxième ligue car il ne mériterait pas plus que certaines autres équipes. »

Naselli:

« Promesses pas tenues »

« Tout laissait croire que Salquenen ne raterait pas sa sortie à Saint-Maurice. En effet, après avoir encaissé un but juste avant la mi-temps (45°) nous revenions à la hauteur de notre adversaire à la 65° (1-1). Le tournant se situe à la 70° lorsque Oggier rata le penalty et que Saint-Maurice prit l'avantage. Il y a rarement des miracles et sur l'ensemble du championnat nous nous trouvons à notre juste place. Oui cette fois j'arrête comme entraîneur pour l'instant. Comme je travaille à l'enthousiasme et que cela n'est plus possible dans le contexte actuel je préfère suspendre cette activité. »

Savièse - USCM

Noël Dubuis: « Départ en fanfare »

« En effectuant un départ très rapide dans un match de liquidation avec la ferme intention de s'imposer tout devient plus facile. Sans trop nous fatiguer nous sommes parvenus à nos fins. Le bilan de la saison demeure plus que réjouissant pour moi. Depuis que j'ai repris en mains l'équipe elle m'a offert de belles satisfactions. Ma plus grande joie est causée par l'ambiance reconquise. Le FC Savièse de mon époque de joueur c'était la camaraderie et la volonté. Si maintenant je parviens à ajouter la technique je pense que l'on reparlera de nous la saison prochaine. »

Caillet-Bois: « Bravo Bagnes »

« Tout le reste ne représente pas grand chose en comparaison de l'enjeu qui existait à Conthey et à Grimisuat. Voilà pourquoi je tiens à dire bravo Bagnes et Robert Colomb pour ce titre chèrement acquis. A Savièse, j'ai été un peu déçu de l'arbitrage (2 buts accordés sur hors-jeu) mais il n'a pas eu d'influence sur le résultat. Je félicite mes joueurs de leur excellente réaction après avoir encaissé trois buts dans le premier quart d'heure. »

Résultats

Chalais - Fully	2-4 (1-2)
Conthey - Bagnes	0-1 (0-0)
Grimisuat - Ayent	2-1 (1-0)
Naters - Saint-Léonard	4-4 (1-3)
Saint-Maurice - Salquenen	3-1 (1-0)
Savièse - USCM	3-2 (3-0)

CLASSEMENT FINAL

1. Bagnes	22	13	3	6	38-29	29
2. Grimis.	22	11	6	5	41-26	28
3. Conthey	22	7	11	4	32-22	25
4. Fully	22	9	7	6	32-26	25
5. Savièse	22	7	9	6	38-30	23
6. USCM	22	9	4	9	34-33	22
7. Ayent	22	8	5	9	42-41	21
8. St-Maur.	22	6	9	7	30-24	21
9. St-Léon.	22	6	9	7	32-43	21
10. Salqu.	22	6	7	9	25-32	19
11. Chalais	22	4	8	10	20-41	16
12. Naters	22	2	10	10	30-47	14

Classement final des buteurs

13 buts:	Fernand Udry (Conthey)
12 buts:	Anselme Mabillard (Grimisuat)
	Jean-François Emery (Ayent)
11 buts:	Antonio Mento (USCM)
10 buts:	Joseph Carroz (Ayent)
	Charly Furrer (Grimisuat)
	Raymond Schwéry (Saint-Léonard)
9 buts:	Guy Luyet (Savièse)
8 buts:	Paul Salzmänn (Naters)
	Pierre-André Follonier (Grimisuat)
	Simon Maret (Bagnes)
7 buts:	Philippe Moser (Bagnes)
	Claudy Carron (Fully)
	Robert Grichting (Saint-Léonard)

Conthey - Bagnes par l'image



Le gardien Marchet a impressionné par ses interventions parfaites surtout sur les balles hautes. Nous le voyons ici dans une sortie au sol devant Zambaz de Conthey (au centre) contré également par Willy Fellay (à gauche). A l'arrière-plan on reconnaît Fernand Udry, (le roi des buteurs de 2^e ligue) qui invite par le geste son coéquipier à lui passer la balle... (Photo NF)

CHASSEURS VALAISANS EN ASSEMBLÉE

Le cheptel du canton est bien géré

VOUVRY. - Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, la Fédération valaisanne des sociétés de chasse a tenu son assemblée de délégués sous la présidence de M. Narcisse Seppey. Ce dernier a relevé qu'après trois ans de vie, l'actuel arrêté quinquennal confirme déjà d'heureux résultats. L'ouverture de la chasse au cerf sur l'ensemble du canton a notamment permis une répartition nettement plus équilibrée des chasseurs. De plus, la réglementation adoptée pour le tir du chevreuil, même si elle est parfois qualifiée de tracasserie, est favorable à l'équilibre des sexes. Ces mesures sont le signe de la capacité des chasseurs de gérer leur cheptel.



Seulement 250 cerfs à la place de 500 prévus ont été tirés l'année dernière...
Photo A. Marconato - « Diana »

Même si le gibier évolue de façon relativement saine, a relevé M. Seppey, on ne saurait en dire autant du nombre des adeptes de Saint-Hubert dont le cap des 2000 a été franchi. Une progression de 70 unités annuellement est trop élevée non seulement pour le plaisir des

chasseurs mais surtout pour l'équilibre de la faune et la santé de la chasse. Des mesures interviendront dans le cadre du nouveau décret et plus particulièrement du nouveau règlement sur la formation des candidats chasseurs.

Le président Seppey a également

commenté les points principaux du programme de travail de l'année en cours :

- préparation du nouveau décret, le texte étant déjà sous forme d'avant-projet ;
- préparation d'un règlement sur les nouveaux chasseurs avant la fin de 1979, afin de l'appliquer lors du cours 80/81 ;
- préparation d'un règlement pour les gardes auxiliaires ;
- préparation d'un règlement pour les chiens de rouges ;
- préparation du nouvel arrêté quinquennal.

Une brochette de personnalités présentes

En ouvrant cette importante assemblée, le président Seppey a eu le plaisir de saluer le conseiller national, président de Vouvry, Bernard Dupont, le conseiller d'Etat Bernard Comby, le cdt de la police cantonale E. Schmidt, le président des pêcheurs valaisans René Dayer, le président de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature M. Granges, le vétérinaire cantonal M. Brunner, M^{me} Françoise Vannay, député, le conseiller national Pierre de Chastonay, la Diana Suisse par son président et son vice-président, respectivement MM. Léo Favre et de Mestral.

Des propositions de modifications

M. Emile Ducrey a demandé la suppression du permis E (chasse du sanglier la nuit), en relevant que la pression de chasse devient intolérable dans le district de Monthey, ce qui est aussi l'avis du cdt Schmidt. L'assemblée a accepté cette proposition.

M. Yvan Saudan (Martigny) est intervenu pour faire remarquer que les rapports avec l'armée ne sont pas toujours faciles durant la période de chasse. M. Gaston Bruchez a traité des problèmes que posent les lièvres en s'attaquant aux arbres fruitiers et a déclaré qu'il existe un produit réutilisable aujourd'hui au point.

M. David Schmid, de Glis a proposé à l'honorariat deux anciens

membres du comité cantonal, MM. Walker et Meyer, ce que l'assemblée a accepté par applaudissement.

Quelques précisions du cdt Schmidt

Le cdt Ernest Schmidt a relevé que 2147 permis ont été délivrés en Valais en 1978. On compte parmi eux 1987 Valaisans et 12 étrangers domiciliés en Valais ainsi que 31 Valaisans, 93 Confédérés et 24 étrangers domiciliés hors canton.

Quant aux dégâts dus aux gibiers, on en a enregistré 45 000 francs par les lièvres, 26 000 francs par les sangliers, 11 000 par les cerfs.

Dans le cadre de permis A pour le tir au chevreuil, on note l'abatage de 159 broccards et 217 chevrettes alors qu'avec le permis B il s'est tiré 438 broccards et 214 chevrettes, ce qui donne un excellent équilibre des sexes.

Malgré les augmentations des charges sociales auxquelles l'Etat doit faire face, le permis de chasse ne serait pas augmenté, a relevé le cdt Schmidt qui constate que le fonds de repeuplement et de dégâts aux cultures atteint 342 353 francs ce qui représente une augmentation de 85 000 francs par rapport à 1977.

Le cheptel cerfs n'a été réduit que de 250 unités par les chasseurs alors qu'il était prévu que 500 bêtes seraient tirées. Le cheptel atteint aujourd'hui 2500 unités.

Les Diana devront transmettre, pour le nouvel arrêté quinquennal, leurs propositions pour le 1^{er} avril 1980 en ce qui concerne les districts francs et réserves cantonales alors que toutes les autres propositions pourront être faites jusqu'au 1^{er} juillet 1980 au service cantonal de la chasse.

Le cdt Schmidt a signalé que 92 sangliers ont été tirés en 1978 et que 17 ont été tués par accidents de la route.

Ce fut ensuite la remise des trophées avant le repas pris en commun où une partie officielle permit au président de Vouvry, Bernard Dupont, au conseiller d'Etat, Bernard Comby, et au vice-président de la Diana Suisse, François Drayer de s'adresser aux quelque 200 délégués de la Fédération cantonale des sociétés de chasse.

LE CHALET CARZOT PRESQUE SAUVÉ !



Les jeux pour enfants ont obtenu un franc succès.

MONTHEY. - Les organisateurs de la vente paroissiale catholique doivent être plus que satisfaits du résultat financier de cette manifestation. Le chalet Carzot (ancienne colonie des Giettes) s'il n'est pas complètement sauvé, a du moins reçu un apport financier important, permettant d'assurer sa survie.

Vendredi soir déjà, à la grande salle des fêtes de l'hôpital de Malévoz quelque 250 personnes ont vécu d'agréables heures en compagnie des « Vive la vie » qui ont prêté leur concours à une soirée chorale qui a enchanté les auditeurs.

Samedi et dimanche, la Maison des jeunes et les abords de la cure ont reçu la visite de centaines de paroissiens venus manifester leur soutien moral et financier à la paroisse. Il y avait de tout pour tous et pour toutes. En passant du marché

aux puces à la pâtisserie en s'arrêtant au stand de mercerie, les dames trouvaient de quoi satisfaire un de leurs penchants, alors qu'en famille on s'arrêtait volontiers aux stands de restaurant à la mode italienne ou espagnole, tandis que les amis des « Potes au feu » trouvaient de quoi satisfaire leurs papilles gustatives avec des spécialités du pays.

Le président du comité d'organisation Paul Guerrat, le clergé montheyens avec le curé-doyen O. Mabillard en tête, toutes les personnes (et elles sont légion) qui ont contribué à la réussite de cette manifestation paroissiale, doivent être plus que satisfaites du résultat financier d'une part et, d'autre part, de l'apport de celles-ci sur le plan du développement de la fraternité paroissiale.

Les votations fédérales du 20 mai dans le Chablais valaisan

L'assemblée primaire des communes signataires de cet avis est convoquée aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

- l'arrêté fédéral du 15 décembre 1978 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct ;
- l'arrêté fédéral du 6 octobre 1978 concernant la loi sur l'énergie atomique.

DROIT DE VOTE

Les électeurs et électrices qui se rendront aux urnes devront se munir de leur carte civique, pour autant que celle-ci ait été introduite dans leur commune. Si la prise de domicile est intervenue durant les trois derniers mois, la carte civique n'a pas encore été adressée aux citoyens concernés ; ils pourront néanmoins exercer leur droit s'ils sont domiciliés dans la commune et s'ils ont déposé leur acte d'origine au moins cinq jours avant la votation (le mardi précédant le jour du scrutin).

Pour les personnes qui ont égaré leur carte civique, un duplicata sera établi au bureau de vote.

VOTE ANTICIPÉ

Le vote anticipé est ouvert à tous les citoyens qui désirent l'utiliser. Ceux-ci doivent remettre personnellement leur bulletin de vote au président de la commune ou à son remplaçant qui se tiendra à disposition des électeurs les jours, lieux et heures mentionnés ci-après.

Communes de Monthey, Champéry, Collombey-Muraz, Massongex, Port-Valais, Saint-Gingolph, Saint-Maurice, Troistorrents, Val-d'Illiciez, Vérossaz, Vionnaz, Vouvry.

Ouverture des bureaux de vote

MONTHEY

Vote anticipé : hôtel de ville (bureau présidentiel, mercredi 16 de 10 heures à 11 h. 30, jeudi 17 de 10 heures à 11 h. 30.

Bureau de vote : salle de gymnastique de l'ancien collège (rue du Collège), vendredi 18 de 17 à 19 heures, samedi 19 de 10 à 12 heures et de 17 à 19 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

CHAMPÉRY

Vote anticipé : bâtiment communal, mercredi 16 de 17 à 18 heures. Bureau de vote : bâtiment communal, vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 18 heures à 19 h. 30, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

COLLOMBEY-MURAZ

Vote anticipé : Collombey (maison de commune) jeudi 17 de 17 à 18 heures.

Bureau de vote : Collombey (maison de commune) vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 18 à 19 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

Muraz (maison du village) vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 18 à 19 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

MASSONGEX

Vote anticipé : bureau communal, mercredi 16 de 17 à 18 heures, jeudi 17 de 17 à 18 heures.

Bureau de vote : groupe scolaire, vendredi 18 de 18 h. 30 à 19 h. 30, samedi 19 de 17 h. 30 à 19 h. 30, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

PORT-VALAIS

Vote anticipé : Le Bouveret (bureau communal) mercredi 16 de 11 à 12 heures, jeudi 17 de 11 à 12 heures.

Bureau de vote : Le Bouveret (bureau communal) vendredi 18 de 19 à 20 heures, samedi 19 de 19 h. 30 à 20 h. 30, dimanche 20 de 10 à 12 heures. - Les Evouettes (maison de commune) samedi 19 de 18 h. 30 à 19 h. 30, dimanche 20 de 11 à 12 heures.

SAINT-GINGOLPH

Vote anticipé : bureau communal, jeudi 17, de 11 h. 30 à 12 heures. Bureau de vote : salle du Billard (Château) samedi 19 de 18 à 19 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

SAINT-MAURICE

Vote anticipé : bureau communal, mercredi 16 de 11 à 12 heures. Bureau de vote : vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 11 à 12 heures et de 17 à 19 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

TROISTORRENTS

Vote anticipé : Troistorrents (auprès du président, sur demande). Bureau de vote : Troistorrents (bâtiment scolaire) vendredi 18, de 18 à 19 heures, samedi 19 de 18 à 19 heures, dimanche 20 de 10 h. 30 à 12 h. 30. - Morgins (bâtiment de l'école) dimanche 20 de 9 à 10 heures.

VAL-D'ILLIEZ

Vote anticipé : bureau communal, mercredi 16 de 18 à 19 heures. Bureau de vote : grande salle, vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 18 à 19 heures, dimanche 20 de 8 à 9 heures et de 10 h. 30 à 11 h. 30.

VÉROSSAZ

Vote anticipé : bureau communal, mercredi 16 de 17 à 18 heures. Bureau de vote : ancienne école, vendredi 18 de 18 à 19 heures, samedi 19 de 17 à 18 heures, dimanche 20 de 10 à 12 heures.

VIONNAZ

Vote anticipé : Vionnaz (bureau communal) jeudi 17 de 17 à 18 heures.

Bureau de vote : vendredi 18 de 19 à 20 heures, samedi 19 de 18 h. 45 à 20 heures, dimanche 20 de 10 h. 15 à 11 h. 30. - Revereulaz (bâtiment communal) samedi 19 de 18 h. 45 à 19 h. 30, dimanche 20 de 10 heures à 10 h. 30.

VOUVRY

Vote anticipé : Vouvry (maison communale) mercredi 16 de 17 à 18 heures.

Bureau de vote : Vouvry (maison communale) vendredi 18 de 19 heures à 20 h. 30, samedi 19 de 19 heures à 20 h. 30, dimanche 20 de 10 à 12 heures. - Miex (bâtiment ancienne école) dimanche 20 de 10 heures à 11 h. 30.

Val-d'Illiciez: succès du « Jardin de circulation » du TCS



Hier matin, à l'occasion de la dernière heure des cours, notre objectif a saisi les membres de la commission scolaire, de gauche à droite: MM. Amédée Bovard, Gérard Piller, M^{me} Mady Ecœur-Gonet, MM. Denis Mariétan et Zuchuat (du TCS) avec les agents de la police cantonale Thurre et Villiger ainsi que Perrin de la police locale.

VAL D'ILLIEZ. - Sur l'initiative de la commission scolaire préside M. Denis Mariétan (vice-président de Val d'Illiciez), la section du TCS Valais a mis à disposition durant une quinzaine de jours son jardin de circulation. Tous les écoliers ont eu l'occasion de se familiariser avec les règles pratiques de la circulation sous la direction des caporaux de la police can-

tonale Thurre et Villiger, les spécialistes délégués par le commandant E. Schmidt.

Après Montana, Val d'Illiciez a initié ses élèves à la manière correcte de circuler et aux lois élémentaires de la circulation. En effet, les populations de montagne sont aujourd'hui, autant que celles

des villes, aux prises avec l'intense circulation automobile qui envahit les agglomérations sises au pied des rochers. La connaissance des règles fondamentales de la circulation est une nécessité pour tous les montagnards et on souhaite au TCS que toutes les communes d'altitude profitent de l'occasion offerte par la section valaisanne du TCS.

Dans la joie, ils ont reçu le Dieu vivant

COLLOMBEY. - Ils approchaient de la cinquantaine les garçons et fillettes qui ont reçu, dimanche, au milieu de la communauté paroissiale réunie, le Dieu vivant. Cette cérémonie de première communion a débuté par la bénédiction des enfants réunis dans le préau de l'école pour être conduits ensuite en procession par les musiciens des corps de musique de Collombey, réunis pour la circonstance, jusqu'à l'église.



Quelques-uns des premiers communiant lors de la mise en place de la procession qui les conduira de la maison communale à l'église.

75
Jahre
ans/anni

Ovomaltine®

Campagne d'anniversaire

Chers consommateurs: à l'occasion de ce 75e anniversaire, vous trouverez à titre de cadeau sur chaque boîte de 1 kg un grand écu commémoratif en chocolat à l'Ovomaltine. En guise de surprise particulière, la boîte d'anniversaire, revêtue de la toute première étiquette de l'année 1904, est vendue avec un rabais spécial. La maison

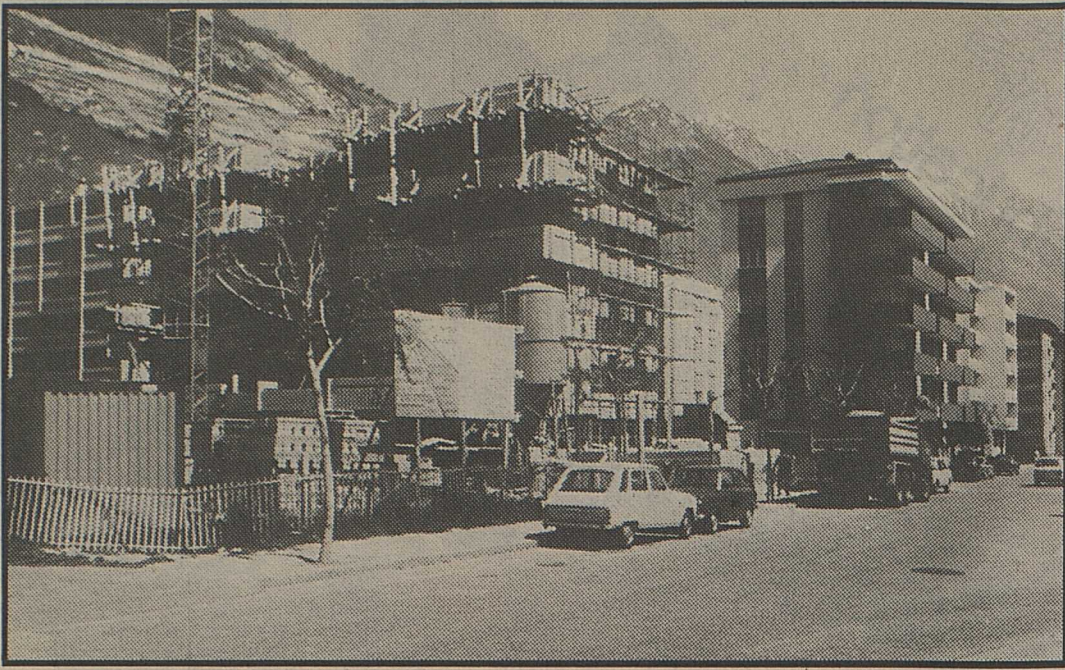
Wander S.A. veut ainsi vous faire plaisir et vous remercier de votre longue fidélité à l'Ovomaltine.



WANDER

LES FLUCTUATIONS DU MARCHÉ DU LOGEMENT

1979: ANNÉE DES QUATRE ET CINQ PIÈCES



1979: une année qui voit fleurir les chantiers.

MARTIGNY. - Conjoncture et construction vont de pair. Que la situation économique soit favorable et le marché du logement vogue allégrement. Vienne la récession et les chantiers disparaissent. Martigny n'a pas échappé à la règle, subissant après les belles années (1968-1974) un net coup de frein.

Aujourd'hui l'heure est à la relance, l'année 1979 s'annonçant sous un jour optimiste. Une centaine d'appartements comportant un nombre non négligeable de

quatre et cinq pièces seront en effet terminés.

La physionomie du marché martigneraise (environ 4000 logements) a profondément évolué en dix ans remarque M. Willy Fellay, directeur des services techniques de la ville. De 68 à 74, le nombre d'appartements construits devait connaître un rythme réjouissant oscillant entre 150 et 220 par an. En 73, par exemple, 200 appartements étaient terminés, 221 restant en construction. Chiffres voisins aussi l'année suivante: 216 - 200.

Durant la période de haute conjoncture, le nombre de logements vacants (12 à 50 seulement) témoignait d'une remarquable occupation. Le départ en 1975 d'un nombre important d'étrangers contribua à modifier ces paramètres, l'offre s'élevant du coup à 102 appartements. La stabilisation de la population, autant que l'évolution conjoncturelle rendirent alors les promoteurs immobiliers prudents. En 1976, 79 logements apparurent (62 en 1977, 20 en 1978), les constructions en cours se

limitant à 60 (92 en 1977, 99 en 1978).

Aujourd'hui, on peut considérer le marché comme sain, si ce n'est la carence constatée au niveau des grands appartements. A fin 78, il n'y avait aucun cinq pièces et six pièces vacants. (Par contre on trouvait 9 trois pièces, 10 deux pièces et 14 studios).

L'année 1979 devrait remédier à ce problème. La demi-douzaine de promoteurs qui «coiffent» Martigny s'est en effet montrée sensible à l'argument. L'un d'entre eux termine une quarantaine d'appartements (1,2,3,4,5 pièces), un second immeuble de 20 appartements (3 et 4 pièces) devant être mis en location pour la fin de l'année. Enfin, une «résidence» verra la réalisation d'un vaste complexe de 150 appartements construits en deux à trois ans par tranche de cinquante.

Un second bureau avance la mise en vente pour le mois d'octobre de 15 logements de quatre pièces et trois de cinq pièces tandis qu'un troisième terminera pour la fin de l'année 19 logements de trois et quatre pièces. Dans le cas présent, l'effort consenti se doublera, début 1980, d'une nouvelle extension (8 cinq pièces, 4 trois pièces).

La construction, par ailleurs, de 27 appartements et studios réservés à la vente et à la location et comprenant principalement des 3,4 et 5 pièces, renforcera le marché, mais si la mise sous toit est envisagée pour l'hiver, ce n'est pas avant août 80 que les habitations seront libres. Enfin, un dernier promoteur met en exergue les 20 appartements (principalement des quatre et cinq pièces) qu'il livrera en août 79.

Sombres perspectives du Martigny-Natation

MARTIGNY. - Les affaires du Martigny-Natation sont saines. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un bassin de natation couvert à Martigny reste la préoccupation lancinante des gens du club ainsi que d'une bonne partie de la population octodurienne.

Largement désavantagé, le Martigny-Natation «surnage» dans l'ombre des villes valaisannes affiliées à la fédération cantonale. La pâle représentation - circonstance due essentiellement au manque de possibilités d'entraînement - des jeunes coureurs martigneraises, à l'échelle cantonale, prend des proportions «ridicules», ainsi les activités du club s'inscrivent sous des pers-

pectives sombres. Les responsables du club octodurien souhaiteraient que les autorités locales contactées sur ce point par lettre, en septembre 1978 - fassent preuve d'empressement. Ces considérations étoffèrent d'ailleurs largement les propos de M. Jean Spahr, président. Elles firent en outre, l'unanimité des 30 membres présents, samedi dernier, à l'assemblée générale du Martigny-Natation.

Au cours de la réunion, les affaires courantes et statutaires furent aussi rondement débattues. A relever que les cours gratuits, (œuvre de personnes bénévoles du club) seront reconduits, compte tenu des 300 inscriptions déjà en main des responsables. Ph. Biselx



Le comité du Martigny-Natation au travail lors de son assemblée générale. De droite à gauche: Mme Anik Rosserens, secrétaire, Jean Spahr, président et Roger Theux, vice-président.

DIX ANS DE DANSE ET D'AMITIÉ Des galas à Martigny et Monthey

Au cœur de ce mois de mai que l'on dédie volontiers au muguet du premier jour et aux lilas blancs ou bleus de nos allées fleuries, Maryse Lagoutte vient nous apporter son message.

En pénétrant dans son salon dont le décor est aussi poétique qu'enchanté nous avons découvert au bas de l'un de ses ex-votos une pensée profonde qui image à perfection le caractère de cette grande dame de la danse classique et moderne.

«Danser, c'est lutter contre tout ce qui retient, tout ce qui pèse, tout ce qui alourdit. C'est découvrir avec son corps l'essence et l'âme de la vie. C'est par conséquent, pratiquer l'Art sacré.»

Ce soir 15 mai à Martigny et mercredi 23 mai à Monthey, elle va offrir à un public que nous présumons nombreux un régal de son école de danse dont elle assume la direction depuis 10 ans et dont elle anime avec brio les productions variées et les belles réalisations de ses élèves.

Un programme digne d'un anniversaire

En mettant sur pied cette soirée de gala, Maryse Lagoutte, n'a pas

seulement pensé à son indéniable talent ou à sa propre publicité. Elle a surtout voulu associer tout ce monde qui l'entoure du plus petit cœur innocent à l'adulte réfléchi, du ballet moderne et classique à la danse folklorique, de la guitare à la chanson «café-conc».

Maryse Lagoutte a vu le jour dans cette bourgade du Midi que les cloches de midi ont rendu si célèbre: Carcassonne. Depuis 10 ans, elle œuvre avec bonheur dans la cité d'Octodure et dans le proche Chablais. En elle tout respire la joie, la fraîcheur juvénile, le bonheur de vivre, le goût du beau et du travail bien fait.

A Martigny et à Monthey, pour le plus grand plaisir de nos yeux constamment en recherche de sensations, mais aussi pour notre oïe qui ne demande qu'à être comblée, Maryse Lagoutte saura après une «ouverture» en guitare nous faire entrer dans le monde de la danse avec les tout-petits. Puis par son ballet classique, «La Romance» elle va nous entraîner dans le monde moderne au rythme d'un ballet circonstancié dont elle seule a le secret.

Et puis elle s'est assurée le concours de ce merveilleux groupe fol-

lorique du «Vieux Salvan» pour retrouver par les mélodies et les airs de guinguette le bon vieux temps de nos jeunes années et de nos ancestrales traditions.

Maryse Lagoutte a très bien fait les choses. Qu'elle soit récompensée pour que tout ce qu'elle a apporté pendant 10 ans de labeur acharné au monde de la culture, mais surtout à celui de la danse en particulier, ressemble au final d'un feu d'artifice que l'on ne se lasse jamais d'admirer.

Nous osons espérer que vous serez nombreux à ces galas ce dont d'avance nous en sommes persuadés.

André Giroud

Val d'Aoste

Deux morts en montagne

AOSTE (emb). - Dimanche tôt le matin, un groupe d'alpinistes chevronnés en provenance de Bergame, effectuait l'ascension du Lysskam. Arrivé à l'altitude de 4000 mètres, l'un d'eux, Vittorio Condella, 34 ans, fit une chute dans une crevasse profonde de 65 mètres.

L'alerte fut donnée depuis le refuge Gniffetti et un hélicoptère tenta vainement de le récupérer. On a abandonné tout espoir de le ramener vivant à la surface du glacier du Lyss.

Pour fêter ses 24 ans, Ida Nardi, de Vercelli Portola effectuait une promenade au-dessus de Champoluc, dans le val d'Ayas. A l'altitude de 2000 mètres environ, elle fit une chute malencontreuse dans un pierrier et sa tête heurta un rocher. Elle a été tuée sur le coup. Son corps a été ramené en plaine par un hélicoptère.

Un alpiniste suisse blessé au Grand-Paradis

VALGRISENCHÉ. - Lundi matin, à 8 heures, un alpiniste bernois, âgé de 50 ans, M. Peter Ellenberger, qui montait à la Tresentaz (3609 m), dans le massif du Grand-Paradis, était tombé dans une crevasse. Ses camarades réussirent à l'en retirer, à donner l'alarme depuis le refuge Vittorio-Emanuele. Un hélicoptère l'a récupéré et conduit à l'hôpital d'Aoste. M. Ellenberger souffre de contusions multiples et de fractures aux jambes.

Une nécropole néolithique découverte à Sembrancher

SEMBRANCHER. - Quatre tombes néolithiques datant de 3500 à 4000 av. J.-C. ont été découvertes par une équipe d'archéologues emmenés par le professeur Alain Gallay, du département d'anthropologie de l'université de Genève. C'est en raison de travaux de pose de rails que les responsables de la scierie Gaillard, connaissant les particularités préhistoriques du coin, ont averti M. François Wiblé, archéologue à Martigny, qu'ils allaient faire d'importants travaux pour l'entreprise; ils demandaient que l'on vienne faire, avant ceux-ci, quelques fouilles d'usage afin de déceler éventuellement un indice susceptible d'intéresser les archéologues préhistoriques.

Tout fut organisé et il y a environ quinze jours, M. Gallay, accompagné également de M. Louis Choix, paléontologue, ont d'abord découvert avec intérêt deux tombes contenant chacune un squelette en position fœtale, traditionnelle pour cette époque, avec une position particulière des bras, signe caractéristique de la période néolithique.

Un étudiant valaisan participe aux fouilles

Ce n'est que dès jeudi que l'on recommença les travaux dirigés par M. Pierre Corboud, assistant de M. Gallay, en compagnie cette fois qu'une équipe d'étudiants qui trouveront jeudi encore une troisième tombe et vendredi une quatrième. Ainsi on peut parler d'une véritable nécropole sur laquelle s'était construit un véritable habitat, les vesti-

ges découverts sur la dalle funéraire en témoignant. Nous avons demandé au professeur Gallay son avis sur cette découverte préhistorique:

«C'est un peu une découverte à répétition puisque nous avons commencé voilà quinze jours avec deux tombes et puis en voilà encore deux ce dernier week-end. L'intérêt essentiel de cette découverte porte évidemment sur le fait que nous pouvons maintenant être orientés sur le faciès culturel présent et dans la vallée de l'Entremont et dans celle du val d'Aoste. Nous retrouvons les mêmes types d'occupation humaine, la même communauté culturelle entre les deux régions. C'est le plus vieux témoignage néolithique du Valais. Nous ne pouvons malheureusement poursuivre ces fouilles qui nous amèneraient à découvrir sûrement tout un habitat préhistorique, car ces fouilles que nous venons de réaliser l'ont été sous l'empire de l'urgence puisque menacées par des travaux et pourront bénéficier de la prise en charge financière des travaux publics. Tandis que le terrain sur lequel nous pourrions poursuivre des fouilles à la suite des récentes découvertes ne sont pas au bénéfice de mesure de protection urgentes.»

Dans l'équipe qui a poursuivi les travaux depuis jeudi, un jeune Sédunois, Philippe Curdy, fils de M. Paul Curdy, est étudiant à l'université de Genève et prépare un diplôme d'archéologie préhistorique à la faculté de sciences.

«C'était pour moi une chance de pouvoir participer à ces fouilles. Découvrir une tombe est toujours passionnant, surtout après avoir passé près de deux mois à Collonges sur une couche romaine qui n'a rien donné d'intéressant!... Nous avons travaillé près de douze heures par jour. Levé à 6 heures et travaillé jusqu'à 19 h. 30 pour analyser tout ce que nous trouvions, faire des coupes du terrain, faire

des plans de repérage, tout replacer dans le contexte topographique, faire des dessins à l'échelle dix, procéder par décapage, puis on fouille toujours plus: dégager le squelette sans bouger les os, relever toutes les attitudes, noter la position des objets. Le squelette, dessiné et photographié, on l'emballage précautionneusement et il est amené à l'institut où commencent les recherches: âge, sexe, pathologie éventuelle, attribution raciale, etc.»

Ainsi Sembrancher recèlerait de nombreuses merveilles de l'ère néolithique et ces tombes révélant des personnages recroquevillés en position fœtale, particulière à cette période préhistorique, tenant dans une main une lame de silex et portant au cou un collier de perles d'os, nous ramènent vers 4500 av. J.-C. Voilà qui laisse rêver.

Danièle Delacretaz

TOUR DES COMBINS

Une précieuse collaboration de l'ER d'artillerie

MARTIGNY. - Un détachement de 14 soldats de l'ER d'artillerie de Sion placés sous le commandement du lieutenant Schmidt, a participé activement, la semaine dernière, aux ultimes travaux de construction du sentier d'accès au Tour des Combins.

Samedi, pour souligner ce geste, une agape organisée à l'intention des recrues, a regroupé diverses personnalités, notamment M. Pascal Couchepin, vice-président de Martigny; M. Willy Fellay, chef du service technique de la ville;

l'adjudant-administrateur de l'ER de Sion, M. Fritz Kaempfer, délégué par le commandant de l'école, le colonel Théodor Wyder.

Il appartient à M. Gilbert Petoud, responsable technique de l'Association valaisanne de tourisme pédestre, de relever le travail accompli pendant 4 jours par les soldats. Outre les remerciements d'usage, on se félicite des relations établies entre civils et militaires. Le Tour des Combins, qui sera opérationnel en juillet prochain, en est l'illustration. Ph. Biselx



M. Gilbert Petoud remercie les recrues.

Votations du 20 mai Le PDC renseigne

Fidèle à sa tradition, le PDC de Martigny organise une rencontre d'information avant chaque votation cantonale ou fédérale.

C'est pourquoi il convie toutes les personnes intéressées à une soirée-débat où seront traités les deux objets soumis à votation populaire le 20 mai prochain. Soit:

1. Réforme des finances fédérales (André Devanthery)
2. Révision de la loi sur l'énergie atomique (Vital Darbellay).

Suite à ces exposés, les conseillers municipaux présenteront quelques problèmes de politique communale.

Cette séance est prévue au café de la Poste à Martigny, le mardi 15 mai à 20 h. 30.

Cordiale invitation à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Martigny et environs!

Qui cherche un apprenti dessinateur?

La liste des jeunes gens et jeunes filles qui ont subi avec succès les tests d'aptitude organisés par la SIA et qui, à la date du 8 mai 1979, n'avaient pas encore trouvé de place d'apprentissage (génie civil, bâtiment, dessinateur géomètre) est à la disposition des bureaux techniques auprès du bureau d'ingénieurs A. de Torrenté et M. Pellissier, rue de Lausanne 65, 1950 Sion, téléphone 22 84 90.

Les vertus reconnues du son

Le son (l'enveloppe du grain de blé) concentre un pourcentage supérieur de fibres végétales naturelles. Pour un apport nutritif infime (peu de calories!), elles favorisent une régulation harmonieuse du transit intestinal.

Comme le son pur se consomme sans plaisir, GILSON le remet à sa place, dans votre aliment quotidien de base: le pain.

NOUVEAU!

gilson

le pain au son

SFHP 3650 D

contient environ 4,5 g de son par tranche - la juste proportion pour une alimentation équilibrée et une saveur de plus agréables. C'est le pain de votre bien-être quotidien.

Le pain savoureux, léger, équilibré.

En vente chez votre détaillant.

Pain GILSON SA 1023 Griesen VD

Chaussures de marche «ENGADIN»

en box grainé, entièrement doublées de cuir, avec articulation en acier incorporée et semelle profilée en caoutchouc. Des chaussures de marche de qualité!

Pour dames:
pointures 36-39

Pour hommes:
pointures 40-46

58.-
au lieu de 68.-

65.-
au lieu de 75.-

fabrication suisse



MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

...c'est la mode

La Croisée SION

A vendre du stock

Sunbeam 1600 GLS Estate

Caravan, automatique
Véhicule d'exposition, cédé à prix spécial.

Garage Hediger, Sion
Tél. 027/22 01 31 36-2818

Atelier de postiches

Dames-messieurs, cheveux naturels.
Sur mesure dès Fr. 300.-

L. BERTHOLET
Av. de la Gare 21, 1800 Vevey
Tél. 021/51 95 45

FLORIANA

Ecole pédagogique privée



Direction: E. Plotet

Excellente formation de
JARDINIÈRES D'ENFANTS
et d'
INSTITUTRICES PRIVÉES

21 21 11

MACHINES A LAVER

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois 12 mois minimum
Nos occasions dès Fr. 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM

appareils ménagers SION
027/23 34 13

A vendre

Mercedes 280 SE

automatique modèle 1968 expertisée

Tél. 026/8 11 31

36-25219

A vendre

un lit neuf
140/190 avec literie

une garniture de salon
comprenant un divan transformable en lit 2 places, 2 fauteuils, 1 table guéridon

un morbier

un rouet

Tél. 027/22 54 25 36-4424

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties.

Prix minimum: Fr. 180.-

Elna S.A.
Av. du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70 18-5053

★ **Votre journal**

Avis

L'Electricité de la Lienne S.A. à Sion avise la population qu'elle effectuera

un nettoyage du lit de la Lienne les 16, 17 et 18 mai

Pour éviter tout accident, on est instamment prié de ne pas stationner dans le lit de la rivière.

Electricité de la Lienne S.A. 36-24904



vous offre cette semaine

Ascona Berlina 19 S	1977
Ascona 1200 Spécial	17 000 km
Ascona Berlina 18 000 km, radio	1978
BMW 2800	1970
Mazda 818 Estate	1977
Kadett 1200 S aut.	1976

CS Prêt personnel

rapide, avantageux et discret

Metabo

750 watts & électronique

... pour un perçage et un perçage à percussion vigoureux

La perceuse à percussion électronique à deux vitesses Sb EK 750/2 S-automatic est incomparable. Moteur robuste de 750 watts avec un rendement de 61% = puissance utile 460 watts. Variateur électronique de vitesses. Automaticité de réglage à bouton kick-down pour réaction pleins gaz instantanée. Le débrayage de sécurité Metabo S-automatic, ayant fait ses preuves par millions, vous protège ainsi que le moteur et l'engrenage.

Metabo n'est en vente que dans le commerce spécialisé: Informations, conseils et service par le même spécialiste

Envoyez le coupon pour prospectus à la représentation générale S. Kisling & Cie. AG Badenerstrasse 816 8048 Zürich

Les hommes préfèrent Metabo



Savez-vous que certaines fleurs et plantes guérissent pratiquement toutes les maladies?...

Vous trouverez dans le magnifique livre

aldo poletti Plantes et fleurs

santé et beauté de l'homme



la matze sion

(200 illustrations en couleurs) toutes les propriétés thérapeutiques, l'habitat, les parties à utiliser, la période de récolte, ainsi que le mode d'emploi de 200 plantes et fleurs de chez nous.

Editions de la Matze S.A., Sion

Vente en librairie et dans les kiosques Naville

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.

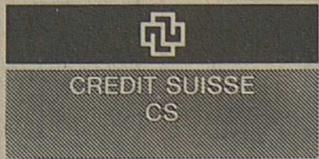
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr.

C 62

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____



A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45. 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/71 14 77. 1907 Saxon, Rue Gottefrey, 026/6 28 47. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.



MIO CAR

pour un bon voyage.

L'huile à moteur, en réserve dans votre voiture
Le bidon de 5 litres vous rend moins dépendant, chez vous et en route.

Huile à moteur HD SAE 30
Pour vos grands voyages d'été. Elle peut être rajoutée à l'huile multigrade. En bidon pratique de 5 litres.

Boîte de 1 litre **150** au lieu de 1.90

Huile multigrade 15 W-50
Pour toute l'année. En bidon pratique de 5 litres

7.- au lieu de 9.-
850 au lieu de 10.50

Vous trouverez un grand choix d'accessoires et de produits d'entretien qui vous faciliteront la conduite et l'entretien de votre voiture. Passez nous voir!

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

Dans les M Auto-Service et magasins Do it yourself

P 80

LEVAGE MANUTENTION RAYONNAGES

RAYONNAGES A PALETTES

SPONTA SA
2016 Cortaillod
038/42 14 31

La solution idéale à prix avantageux pour stocker vos palettes jusqu'à 2000 kg

Moquette bouclée
4 m de largeur, à partir de Fr. 8.- le m²

Voilage
150 cm de largeur, à partir de Fr. 3.90 le m

Tapis
à partir de Fr. 21.- la pièce

Papier peint
à partir de Fr. 7.- le rouleau
Pour tous vos problèmes de décoration de l'intérieur, appelez le 022/31 81 88

HOME SERVICE
Quai du Seujet 32, 1201 Genève
Avenue du Général-Guisan 38B, 1800 Vevey
Livraison et devis dans toute la Suisse 144.213.000

Réemallages et réparations de baignoires

Revêtements en blanc ou à fantasiaie

La **TECHNIQUE EMAIL** est une technique en continuel développement et perfectionnement, en mesure de vous donner pleine satisfaction.

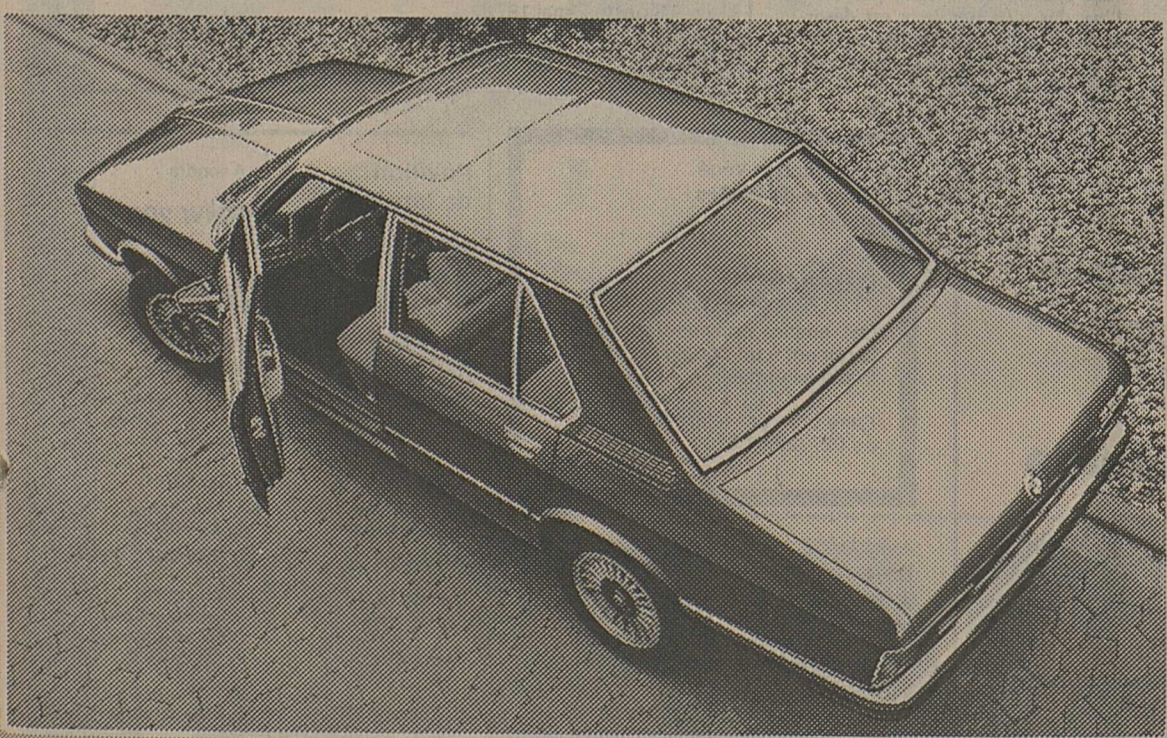
Elle vous assure un travail propre et sans poussière, une application consciencieuse avec des matériaux de qualité, ainsi que l'hygiène nécessaire de votre baignoire.

Que font nos sympathiques experts sur le lieu de travail?
Ils examinent les causes du dommage de votre baignoire et vous les communiquent. Ils éliminent les éléments chimiques qui peuvent nuire à votre santé. Avant chaque réemallage, ils couvrent votre local, offrant ainsi un maximum de propreté. Ils donnent enfin à votre baignoire un nouveau vêtement propre et brillant.

Toutes documentations avec références sont à votre disposition.
Nos spécialistes vous conseilleront volontiers et sans engagement de votre part.

La **TECHNIQUE EMAIL JOUIT DE LA CONFIANCE GENERALE**. N'hésitez donc pas à la mettre à l'épreuve.
La **TECHNIQUE EMAIL** est représentée dans les cantons suivants:

<p>Bern und Solothurn Hans Blunier, Galactinastrasse 6 3123 Belp Tél. 031/81 39 09 - 81 06 17</p>	<p>Zürich und Zug Filippo Gallo, Müllistrasse 2 8915 Hausen a. Alb. Tél. 01/764 06 57</p>	<p>Appenzell, St. Gallen und Thurgau Kostgeld & Mauret, Neptunstrasse 5 9000 St. Gallen Tél. 071/24 50 24 - 22 86 91</p>
<p>Fribourg Joaquin Aranda, route Cité-Bellevue 1 1700 Fribourg Tél. 037/22 87 53</p>	<p>Ticino Georges Uldry, Via dei Pioppi 2 6962 Viganello Tél. 091/51 13 50</p>	<p>Valais Hervé Trincherini, 1963 Vétroz Tél. 027/36 13 59</p>
<p>Genève et Vaud Roland Bolomey, 1181 Luins Tél. 021/74 13 36 - 022/64 29 61</p>		<p>Graubünden, Glarus und Liechtenstein Max Möhr, Rieven 7 7013 Domat-Ems Tél. 081/36 33 31</p>



BMW 528i: l'autre voiture de sport

Pour pouvoir pleinement apprécier les avantages de la nouvelle BMW 528i, il serait bon que vous ayez déjà fait l'expérience des performances d'une grande voiture de sport. La nouvelle BMW 528i offre en effet une chose de plus que les prestigieux modèles de sport courants: le confort, la sécurité et l'équipement sélect des BMW. La comparaison vous prouvera en outre que, grâce à la nouvelle

BMW 528i, il est possible d'acquérir nettement plus en dépensant nettement moins. BMW 528i: 139 kW/177 ch DIN. Equipement exceptionnellement riche. Toit ouvrant et jantes alu en option. Garantie: 1 an, kilométrage illimité; 6 ans sur la protection antirouille Tectyl. BMW - plaisir de conduire



BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf

BRUCHEZ & MATTER SA
Garage CITY, 32B, rue du Simplon
Tél. 026 / 2 10 28
Martigny

GRAIN DE SEL

Lecture en diagonale

«Je viens de dévorer, en moins d'une semaine, une dizaine de livres... - Ah! Ménandre, que je vous plains de les «dévorer». J'eusse préféré que vous me disiez: je les ai «dégustés». Car voilà rien de plus stupide que d'avalier des milliers de pages. Avec le meilleur estomac, il me paraît difficile de les «digerer». Oui, je sais bien que les éditeurs lancent, chaque jour sur le marché, plusieurs titres. Ce n'est pas une raison pour se jeter dessus comme sur un gâteau. Un livre est chose précieuse. Le dévorer c'est, à mon avis, en ne retenant rien. Lire un peu moins mais lire mieux, cela est préférable à une débauche de lecture généralement indigeste. Je me vois mal tournant des pages d'une manière accélérée, car, inévitablement, je les lirais en diagonale, sautant sans doute quelques chapitres. Cette lecture-express ne me tente nullement. Pas davantage celle d'un livre ou d'un journal. Pour l'un et pour l'autre, il faut prendre son temps, faute de quoi, quelques jours plus tard on attribue à un auteur ce qui nous a été transmis par un autre. Et je ne trouve rien de plus agaçant, moi journaliste, de recevoir un compliment pour l'article que je n'ai pas écrit.

Isandre

VOTATIONS FEDERALES DU 20 MAI

Ouverture des bureaux de vote

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 18, 19 et 20 mai à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des objets suivants :

- l'arrêté fédéral du 15 décembre 1978 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct;
- l'arrêté fédéral du 6 octobre 1978 concernant la loi sur l'énergie atomique.

Les bureaux de vote seront ouverts :

Vendredi 18 mai : de 17 à 19 h. : hôtel de ville, salle du conseil municipal (1^{er} étage).

Samedi 19 mai : de 10 h. à 12 h. 30: casino, Sacré-Cœur (salle paroissiale), Saint-Guérin (salle paroissiale). De 17 à 19 h. : Casino, Sacré-Cœur, Saint-Guérin. De 18 à 19 h. : Bramois (sous la salle de gymnastique), Châteauneuf (sous la chapelle). De 18 h. 30 à 19 h. 30: Uvrier (salle de gymnastique).

Dimanche 20 mai :

de 10 h. à 12 h. 30: Casino, Sacré-Cœur, Saint-Guérin, Bramois.

Ont le droit de vote en matière fédérale

Les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton.

Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique, en matière fédérale, au lieu de son séjour pourvu qu'il n'ait pas de liens plus forts avec un autre lieu et qu'il ait déposé au lieu de séjour son acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

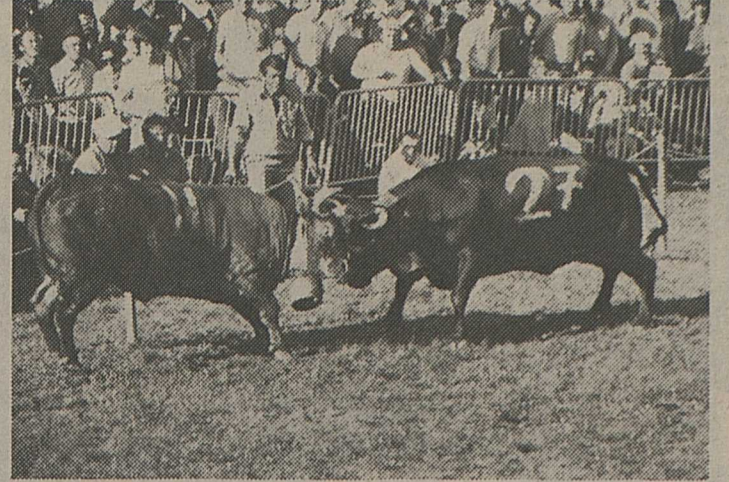
Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter par anticipation jeudi 17 mai et vendredi 18 mai, de 10 à 12 heures, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

Remarques complémentaires

1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
2. Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas leur carte civique de la réclamer au Service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mardi 15 mai, à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. La case N° 19 de la carte civique sera poinçonnée.
4. Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe; les enveloppes seront à disposition dans chaque bureau.
5. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
6. La présentation de la carte civique est obligatoire.
7. Les textes fédéraux ont été distribués. Des exemplaires sont encore à la disposition des électrices et électeurs à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée / planton) et au poste de la police municipale, rue de Lausanne 23.
8. Nous rappelons aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le bureau de vote de Saint-Guérin est aménagé de plein pied.

L'Administration

Combats de reines d'Ayent Les résultats



Après s'être longtemps cherchées, Tulipe (N° 27) et Tonnerre (N° 11) ont fini par se trouver...

Ainsi donc, les combats d'Ayent ont mis un terme aux rencontres régionales, annonçant du même coup la grande finale cantonale qui aura lieu à Aproz le 24 mai prochain et dont on dit déjà qu'elle sera d'un très haut niveau...

Voici les résultats des trois premières de chaque catégorie :

Première catégorie : 1. (reine) Tulipe de M. Marcel Valotton, Fully ; 2. Tonnerre de M. Paul Fardel, Ayent ; 3. Dragonne de M. Marcel Charbonnet, Brignon.

Deuxième catégorie : 1. Fauvette de M. Pierrot Balet, Grimisuat ; 2. Princesse de M^{me} Joséphine Déleze,

Salins ; 3. Fara de M. Robert Bétrisey, Ayent.

Troisième catégorie : 1. Fanny de M. Edouard Bonvin, Icoigne ; 2. Turin de M. Pierrot Balet, Grimisuat ; 3. Roseau, de M. Rémy Roux, Grimisuat.

Quatrième catégorie : 1. Bobinette de M. Narcisse Balet, Champlan ; 2. Rita de M. Bernard Sermier, Arbaz ; 3. Palma de M. Narcisse Balet, Champlan.

Cinquième catégorie : 1. Capion de M. Charles Zufferey, Et. Venthône ; 2. Pouquette de M. Roger Farquet, Vétroz ; 3. Brunette de M. Marcel Rey, Ayent.

A propos des décomptes des charges

L'Association valaisanne des locataires communique :

Vous allez recevoir prochainement, ou vous avez déjà reçu, le décompte des charges de votre appartement pour la période de chauffage 1978-1979.

Avant de payer la facture pour le solde contrôlez le détail des charges facturées et si quelque chose n'est pas clair adressez-vous à votre gérance ou propriétaire.

Nos comités régionaux de Monthey, Martigny, Sion, et Sierre-Haut-Valais sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Avant de payer des suppléments pour les charges, deman-

dez-nous si le loyer de votre appartement ne devrait pas être réduit par suite de la baisse des taux hypothécaires et s'il n'y a pas lieu d'utiliser une autre formule de bail à loyer.

Association valaisanne des locataires
Case postale 3006, Sion

N.B. - Pour la région de Sion et environs adressez-vous à la permanence MPF - Locataires, chaque lundi de 18 à 20 heures, au Foyer Pour Tous, rue Pratfiori 15, Sion.

Les gagnants du concours de dessin du TCS feront un vol en avion sur les Alpes

SION. - Lors de la journée «Portes ouvertes» qui a marqué l'inauguration des nouveaux locaux de l'office du Touring-Club Suisse, à l'angle de l'avenue de la Gare-rue des Cèdres, à Sion, un concours de dessin avait été organisé pour les enfants.

Un jury, composé de M^{me} Fauth,

professeur de dessin, M. Foresti, responsable de l'éducation routière au siège central du TCS, à Genève, F.-Gérard Gessler, secrétaire de la section valaisanne du TCS, M. Devanthéry, artiste-peintre et M. Jean-Daniel Antille, directeur de l'office du TCS de Sion, a examiné de nombreux dessins.

Ont été primés les envois de Richard Pralong, 10 ans, Sion; Jean-François Risse, 6 ans, Salins; Philippe Varone, 14 ans, Sion; Gabi Stoffel, 11 ans, Visperterminen et Markus Zimmermann, Visperterminen, 11 ans.

Ces écoliers auront donc le privilège de participer à un vol gratuit sur les Alpes, vol qui aura lieu mercredi 23 mai, à 15 heures, depuis l'aéroport de Sion.

En cas de mauvais temps, ce vol

sera reporté au mercredi de la semaine suivante.

Un prix spécial a été décerné à Anne Callet-Molin, 12 ans.

Le jury aurait souhaité une participation plus large de la part de la jeunesse qui semble rester un peu en marge des problèmes de la circulation. Ce concours visait justement à donner un petit stimulant et à apporter une collaboration dans le domaine de l'éducation routière, domaine dans lequel il reste encore beaucoup à faire. Le TCS met à la disposition de la jeunesse de nombreux documents, jeux et autres moyens d'information que l'on trouve dans les offices à Sion, à Brigue et à Monthey. Il suffit de les demander pour qu'ils soient donnés à qui voudra.

I.-g. g

Université populaire de Sion D'heureux gagnants

Le tirage au sort prévu dans le questionnaire distribué à la population séduisoise avec le N° 17 de Contact, bulletin d'information de la municipalité, a été effectué sous le contrôle de M. Serge Margelisch, secrétaire communal de Sion.

Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix : 1 bon pour achat de livres, valeur 100 francs à M^{lle} Elisabeth Lager, Petit-Chasseur 66.

2^e prix : 1 bon pour achat de livres, valeur 50 francs à M^{me} Thérèse Piota, Saint-Guérin 14, M^{lle} Hedy Brunner, ch. des Collines 15, Mme Anne-Marie Zufferey, ch. du Calvaire 5, M. Gérald Cretzaz, Bramois. 3^e prix : 1 carte d'entrée à tous les cours et conférences de l'année 1979-1980 à M^{lle} Colette Charles, Champs de Tabac 15, M^{me} M.-Françoise Schreoter, Condémènes 45, M^{me} Betty Vergères, route du Rawyl 27, M^{me} Andrée Gattoni, rue Chne-Berchtold 18, Mlle Charlotte Lathion, Aubépines 18.

Merci à toutes les personnes qui, en faisant l'effort de remplir le questionnaire, ont manifesté leur intérêt à l'université populaire et à la formation permanente des adultes.

Félicitations aux heureux gagnants.

Vient de paraître Diana N° 5

Editorial par D. Fraguiglione - L'ABC des connaissances de la chasse - La réacclimatation du bouquetin en Suisse par Carl Desax - A propos des bécaasses du bois de Finges par René-Pierre Bille - Chasse et gibier d'autrefois... par Bernard Reymond - Chasseurs de la plaine du Rhône - Nouvelles du CIC.

Centre écologique d'Aletsch - Sans biotope pas de protection - Au-dessus de la vague par M. Bréchant - Poissons méconnus des eaux douces: le vairon par D. Masson.

Finges de notre enfance par R.-P. Bille - L'argus satiné par R. Rappaz - Le frêne par O. Ciana.

Vie des cantons romands - Nouvelles d'un peu partout - Bibliographie - Gastronomie par J. Verdet.

Revue Diana. - Abonnement 1979 (12 numéros) 38 francs. - Renseignements : Diana, case postale 1129, 1870 Monthey 2. Administration - Rédaction.

Avec Saint-Urbain, le 25 mai, «on sera dehors du gel»

Mais la bataille est déjà gagnée

Avec l'installation d'un printemps qui s'est enfin secoué de ses restes hivernaux, il semble bien que les arboriculteurs, vignerons, maraichers ou les trois à la fois, puissent maintenant dormir sur leurs deux oreilles. Et si, comme le disent les patriarches, il faut attendre saint Urbain, dernier des saints de glace, le 25 mai, pour être définitivement «dehors du gel», on peut d'ores et déjà ranger dans l'armoire aux «bons» souvenirs les faibles gelées 1979.

En effet, malgré de nombreuses nuits de lutte au cours desquelles les thermomètres franchissaient la barrière du zéro, on ne peut pas dire véritablement que l'agriculture ait cette fois-ci encore souffert de ce fléau annuel. Les souvenirs des gelées du printemps 1974 s'estompent... Autant pour la vigne que pour les arbres fruitiers et maintenant, pour les cultures maraichères, on ne peut parler de dégâts. Seuls les abricotiers des hauts, ainsi que nous l'avons déjà signalé, ont souffert des premières nuits de gel, comme il faut également rele-

ver les dégâts commis en plaine entre les vignes situées dans les fonds par le gel - d'hiver celui-ci - où la récolte est compromise.

Le réchauffement de l'atmosphère est tel aujourd'hui, qu'il n'y a plus lieu de craindre, semble-t-il, pour les tomates, les fraises et les autres cultures maraichères les gelées de fin de nuit, toujours dangereuses à cette époque de festivals!

L'alarme-gel aura sonné une dizaine de fois cette année, et pour la première fois le 20 avril. Les températures ont certes varié d'une région à l'autre, mais on peut admettre qu'elles n'ont jamais réellement menacé les cultures. La preuve est d'ailleurs administrée dans les vergers où aucune protection n'était installée et dont les promesses sont aussi généreuses que celles d'à-côté. Mais, comme dirait grand-mère, «c'est pas encore dans le panier» et beaucoup d'obstacles se dressent encore sur ce long parcours. L'un des plus périlleux est désormais franchi, ce qui laisse ouverte la porte à tous les espoirs fondés sur des tapis de fleurs.

H. Be.

Commune de Sion

Mise au concours

La municipalité de Sion met au concours

des postes de maîtres ou de maîtresses d'école primaire

Conditions d'engagement et traitement: selon dispositions légales en vigueur. Durée de scolarité: 42 semaines. Entrée en fonctions: 31 août 1979.

Les offres de service, avec curriculum vitae, photo et certificats, doivent être adressées jusqu'au 16 mai à la direction des écoles, rue du Petit-Chasseur 43, 1950 Sion. (Tél. 027/21 21 91).

Sion, le 2 mai 1979.

L'administration

A vendre avec financement PARENTING

- Un tracteur à sellette Fiat Unic 340
- Un tracteur à sellette Fiat 619 T1
- Un camion OM trois essieux, 9000 km
- Un camion Opel Blitz bâché, révisé
- Une semi-remorque routière Kaessbohrer avec essieux dirigeables
- Une semi-remorque, deux essieux, Cardi, basculante
- Un trax Komatsu, 14 tonnes, avec ripper, révisé, train de chenilles neuf

Renseignements: G. & F. Parenting S.A. - Suisse
Tél. 022/28 36 36

82-1789

Société fiduciaire à Lausanne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

expert-comptable

bénéficiant d'une solide expérience professionnelle. Connaissances de l'allemand souhaitées. Poste de travail intéressant et indépendant.

réviseur-comptable

bénéficiant d'une expérience pratique. Langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances en français. Poste de travail varié avec possibilité de parfaire sa formation.

Faire offres à Fidinter S.A., société fiduciaire, case postale, 1000 Lausanne 13. Tél. 021/27 75 31. Discretion assurée. 22-2239

Alimentation Végé Mayens-de-Riddes engage

gérant(e)

Cet emploi conviendrait particulièrement à un couple. Place à l'année.

Faire offre par téléphone au 027/22 91 323. 36-7407

A vendre bateau à moteur H.B. polyester 5m10x1,60 mot. 6 ch. Evinrude avec place canal Stockalper. Tél. 025/71 40 31 dès 18 heures *143.010.204

A vendre BMW 2002

Modèle 1973 Fr. 4500.-

Tél. 027/22 98 19 dès 18 heures *36-301212

Pavillon de jardin

en bois, neuf env. 1,6 x 2,2 m Paiement comptant Franco Fr. 900.-

Réservez tout de suite chez Uninorm Lausanne Tél. 021/37 37 12 109.119.636

A vendre limousine Alfasud

modèle 1974 expertisée

Bas prix.

Tél. 027/22 33 60 *36-301220

A vendre

BMW 2002 Tii

modèle 1972 expertisée

Fr. 6500.-

Tél. 027/31 21 80 *36-301216

A vendre

caravane à moteur Toyota

Année 1976 En excellent état. Entièrement équipée. Prix à discuter.

Tél. 025/70 61 31 heures de bureau 36-25205

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

79014

19.95

Service à mocca pour 6 personnes
porcelaine forme baroque, décor «Fragonard»
riche ornement,
9 pièces rouge/or



Service à café «Frederyka» pour 6 personnes
décor fleurs en relief, bords dorés, 15 pièces **39.90**



Service à café «Léman» pour 6 personnes
décor style moderne angulaire, 15 pièces **65.-**

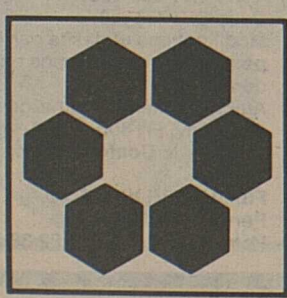


Service à café «VIOLA» pour 6 personnes
porcelaine blanche véritable
décor violettes et fine bordure dorée, 15 pièces **79.90**



Service à café «RENATE» pour 6 personnes
exécution classique toujours très appréciée
large bande rouge/or et couvercle à bouton doré **139.-**

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super
-.99

Ensembles à des prix avantageux



Sion **Cantin** CENTRE COMMERCIAL NOES

Garage des Nations, Sion engage un mécanicien
Bon salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/23 49 34 36-2905

On cherche **coiffeuse et coiffeuse auxiliaire**
Salon Bel-Etage
Tél. 027/22 59 86 36-1822

Important magasin de Sion cherche **un associé**
pour promouvoir son développement.
Ecrire sous chiffre P 36-900156 à Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Saas-Fee

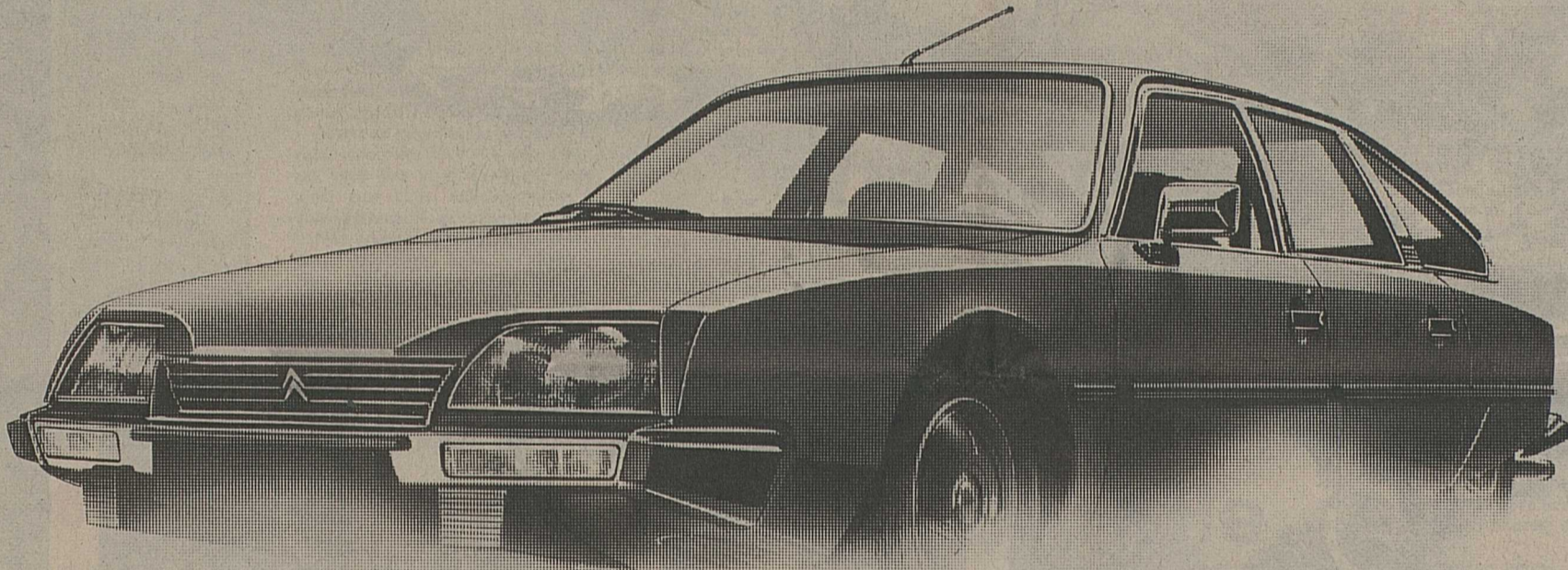
Surélévation Walliser Hof
A vendre

locaux commerciaux et appartements en copropriété

(Location pas exclue)
Très bonne situation centrale.

Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à
Konsortium Walliserhof p.A. Treuhand Valesia AG
3905 Saas-Almagell
Tél. 028/57 12 57 36-12743

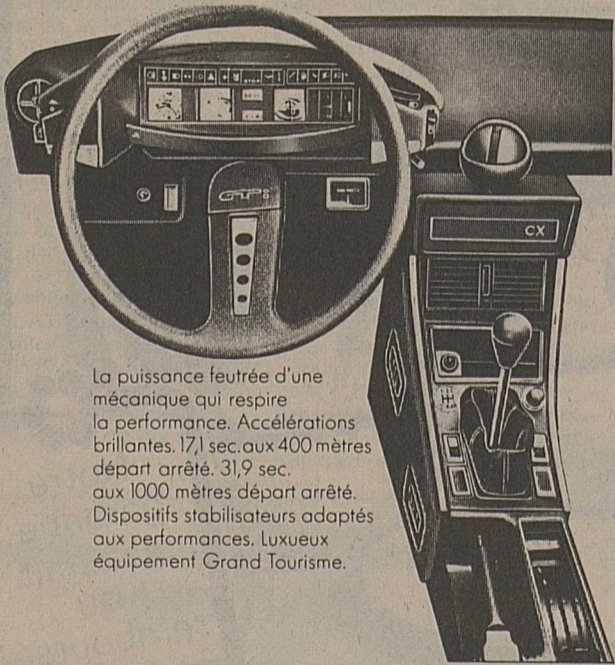
Rouler en Citroën CX-injection c'est vraiment autre chose!...



La différence?
Il faut la vivre pour la comprendre!

CX 2400 GTi injection 5 vitesses

Des performances brillantes.

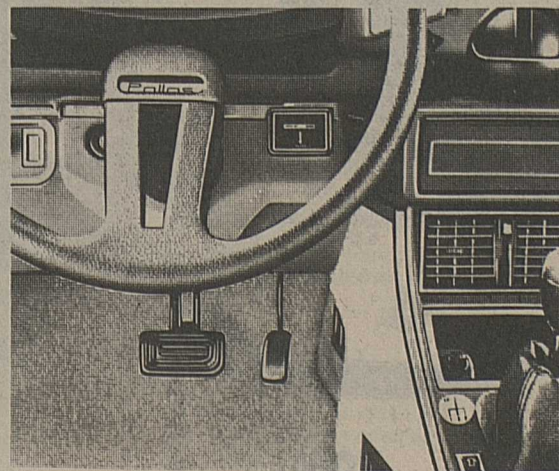


La puissance feutrée d'une mécanique qui respire la performance. Accélérations brillantes. 17,1 sec. aux 400 mètres départ arrêté. 31,9 sec. aux 1000 mètres départ arrêté. Dispositifs stabilisateurs adaptés aux performances. Luxueux équipement Grand Tourisme.

Sur la nouvelle console: commande électrique des glaces et du rétroviseur de droite. Allume-cigare éclairé. Petit vide-poche pour le conducteur. Nouveau système d'aération.

CX 2400 Pallas injection Le confort du C-matic.

Le luxe en plus. Et une conduite encore plus détendue avec le système C-matic qui supprime embrayage/débrayage. Grâce à l'injection, rendement optimal du moteur et puissance accrue.



Couple suisse cherche à **Martigny** ou environs
3 à 4-pièces dans villa ou petit locatif
Tranquillité. Entrée date à convenir.
Tél. 026/2 46 41, dès 18 heures 36-400509

A vendre

villa de 5 pièces

+ garage, en voie de réalisation, ravissante situation au haut du village de Muraz-Collombey/VS
Vente directe du constructeur, prix Fr. 390 000.- entièrement terminée.
Possibilité de réduction pour travaux effectués par l'acheteur

Renseignements ou visites, écrire sous ch. EV 39-10, Journal Est vaudois, 1820 Montreux ou tél. 021/61 59 77

A louer, dès mai/juin 1979 hôtel-café-restaurant dancing

à proximité d'une importante station du Valais central
- Places de parc privées, 50 voit.
- Bail de longue durée à de bonnes conditions
- Matériel d'exploitation complet à disposition
- Pas de reprise
- Affaire intéressante

Ecrire sous chiffre P 36-24674 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 21 46 après 19 h.

A louer à Sion

Rue des Remparts

appartement 4 pièces

Confort
Fr. 450.- plus charges
Libre tout de suite ou à convenir

Avenue de Tourbillon 38

studio non meublé

avec cuisinette, séjour et nuit
Tout confort, remis à neuf
Pour personne soignée
Fr. 270.- plus charges
Libre tout de suite

Tél. 027/22 33 06 36-2620

A louer à Sion dans petit immeuble entouré de pelouse et de zone de sport

appartement 3 1/2 pièces Fr. 360.- plus charges

Libre dès le 1er août.

Tél. 027/22 55 50 36-2488

Vétroz (VS) Nous construisons 11 villas familiales 6-7 pièces

Prix par villa y compris garage et terrain: **Fr 260 000.-**
Cube SIA 700 m3.
Modifications et désirs particuliers peuvent encore être pris en considération.
Amortissement et charges mensuels env. Fr. 800.-/900.- grâce à l'aide de la Confédération.

FIDUCIAIRE VIGIM
Perren Charles
Vétroz - Tél. 027/36 22 38 36-2434

CITROËN partenaire TOTAL

CITROËN CX

Bon pour une documentation

Veuillez m'adresser votre documentation sur les Citroën CX. Sans engagement.
Découper et envoyer à: Citroën (Suisse) SA, Service Information, route des Acacias 27, 1211 Genève 24.

Nom/Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____ NV/c

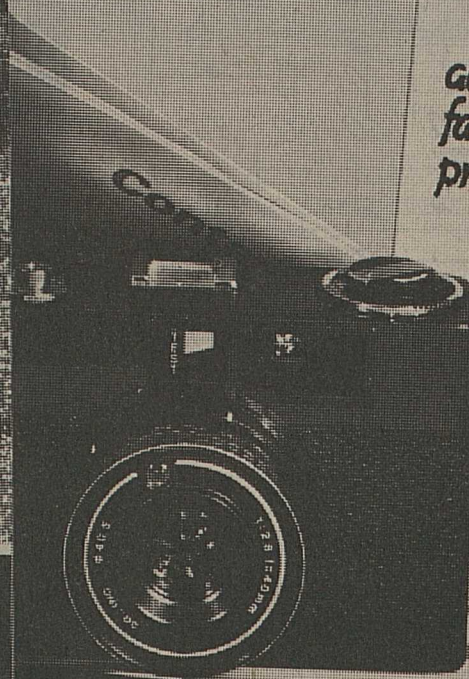
Kodak

6 FF - 50 FB - 1,50 FS 3

encyclopédie pratique de la
PHOTO



alpha

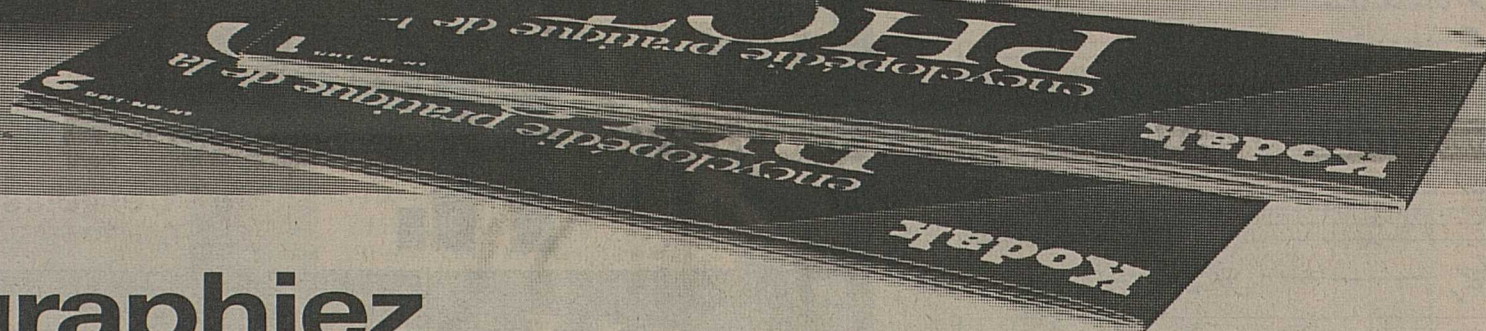


**OFFRE SPÉCIALE
DE LANCEMENT!**

Les fascicules 1 et 2
sont toujours en vente
au prix d'un seul :

fr. 3.50

accompagnés du
fascicule d'introduction
présentant en détail
l'ensemble de
la collection!



Photographiez simplement et sûrement!

Un bon appareil - ils le sont tous aujourd'hui! - et un bon réglage: voilà une photo réussie! Avouez que c'est simple! Mais il vous arrive parfois de rater un cliché: image floue ou mal exposée... Et cela, vous pouvez facilement l'éviter...

C'est pour permettre une utilisation judicieuse de votre équipement - qu'il soit simple ou perfectionné - que Kodak, un des leaders de la branche, a conçu et créé pour vous l'Encyclopédie pratique de la Photo, éditée par Alpha. C'est elle qui vous dira tout ce que vous devez savoir sur la photo. C'est elle qui vous fera progresser en vous divertissant: chaque semaine, votre plaisir de lire et d'apprendre se renouvellera!

Une nouvelle production alpha
Kodak - Encyclopédie pratique de la Photo,
éditée par Grammont, Lausanne.

OFFRE SPÉCIALE: cette collection précise, complète et attrayante, a été conçue pour le grand public! Découvrez-en le contenu, dès cette semaine, avec les numéros 1 et 2 offerts pour le prix d'un seul et un fascicule d'introduction. Profitez-en pour vous lancer dans la passionnante découverte de la photo!

encyclopédie pratique de la
PHOTO

150 fascicules,
3000 pages,
4000 illustrations.
Publié sous la direction
technique de Kodak, un ouvrage
complet de références.

Chaque mardi, chez tous
les marchands de journaux
Fr. 3.50 le fascicule.

Cette semaine, sortie du no 3.

Diffusion: Editions Kister S.A., Genève,
quai Wilson 33, tél. 022/31 50 00.

54

**Mon bel
oranger**

Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

— Seu Aristides, le Mangaratiba c'est le train le plus important du Brésil ?
— Non. C'est le plus important de cette ligne. Ça ne servait à rien. Que c'était difficile parfois de comprendre les grandes personnes !
Une fois arrivés devant la maison je lui donnai la clef et m'efforçai d'être cordial...
— Vous voulez que je vous aide à quelque chose ?
— Tu nous aideras si tu ne restes pas dans nos jambes. Va jouer, je t'appellerai quand on repartira. Je me le tins pour dit et m'en allai.
— Minguinho, maintenant nous allons vivre toujours l'un près de l'autre. Je te ferai si beau qu'aucun arbre ne pourra se comparer à toi. Tu sais, Minguinho, aujourd'hui j'ai voyagé sur une grande charrette très confortable, on aurait dit une diligence qu'on voit dans les films. Ecoute, tout ce que je saurai, je vien-

drai te le raconter, hein ?
Je m'étais approché des hautes herbes du ruisseau et regardai couler l'eau sale.
— L'autre jour, on a dit que cette rivière s'appellerait comment, déjà ?
— L'Amazone.
— C'est ça. L'Amazone. Là, en bas, ce doit être plein de canots d'Indiens sauvages, s'pas Minguinho ?
— Tais-toi. C'est absolument certain.
Nous avions à peine entamé notre conversation que seu Aristides fermait la maison et m'appelait.
— Tu restes ou tu rentres avec nous ?
— Je vais rester. Maman et mes sœurs doivent être déjà en route.
Et je continuai à inspecter toutes les choses dans tous les coins.

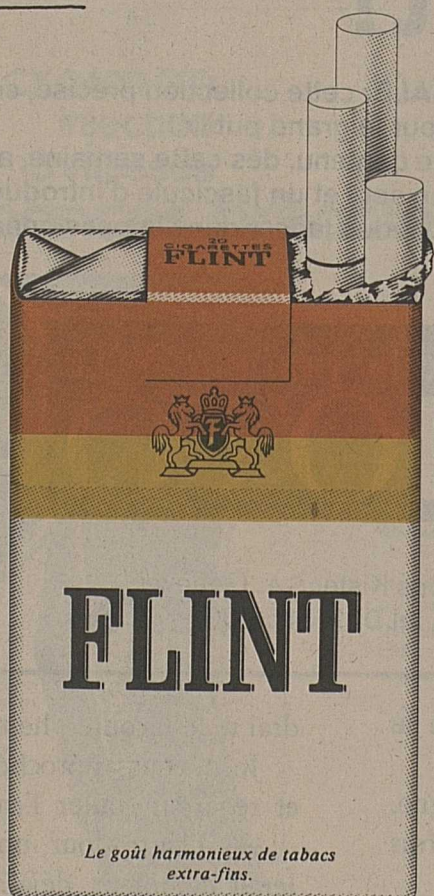
(A suivre)

Débrayez... le temps d'une Flint.

Entonnez, si le cœur vous en dit, cet air si célèbre.

che bel-la co-sa 'na jur-
na-ta'e so-le, na-ria
se-re-na dop-po 'na tem-
pe-sta! pe' l'a-ria
fre-sca pa-re già 'na fe-
sta... che bel-la co-sa 'na
jur-na-ta'e so-le
Ma na-tu so-le cchiù bel-
lo, chi ne, 'o so-le mi-o-
sta nfron-te a te! o so-
le, so-le mi-o-sta
nfron-te a te, sta nfron-
te a te!

TBWA G/79



Si nos jeux et nos devinettes vous plaisent, commandez le livre Flint; il n'est pas plus grand qu'un paquet de Flint, renferme plus de 100 jeux et ne coûte que Fr.2.-; vous trouverez le bulletin de commande auprès de votre revendeur habituel.

7 mg condensat
0,6 mg nicotine

Unique en Valais!

Visitez notre expo camping

à Chandoline-Sion (direction Aproz)

Remorques - Tentes
Auvants de caravane
Trigano - Erka - Mehler
Prix choc avant saison

«Aux 4 Saisons» - J.-L. Héritier, Sion

Rue des Mayennets - Tél. 027/22 47 44
Dépôt: tél. 027/23 10 20



36-3204



Super-Hit

Rôti de porc épaule

1 kg **11.90**

ACTION

Cuisses de poulet (cong. impr.) kg **5.90**

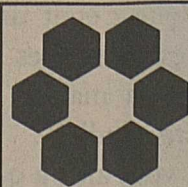
Escalopes de dinde (cong. impr.) kg **12.90**

Gigot d'agneau NZ. kg **9.90**

Langues de bœuf fumées kg **10.90**

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Prix valables du 15 au 19.5.1979



PLACETTE

Porc

Ragoût	kg	11.90
Tranches, Jambon	kg	15.90
Emincé	kg	14.90
Saucisse à rôtir	kg	8.90

Charcuterie

Jambon Tzigane 1er choix	100 g	1.45
Mortadelle Géante 1er choix	100 g	-.75
Salame (Grottino) 1er choix, 400-600 g	100 g	1.75
Saucisses Viennes 3 paires	300 g	2.75
Cervelas 1 paire	200 g	1.10

Avantageux

Tripes	kg	6.90
Foie de bœuf	kg	6.90
Tête de veau	kg	5.90
Hachis de bœuf	kg	8.90

A remettre à Collombey
café Central
60 places au café, 30 places au carnotzet, 20 places sur la terrasse.
Cuisine équipée, chiffre d'affaires intéressant. Possibilité de louer des chambres dans le même établissement pour pensionnaires.
S'adresser à M. René Kunzel, bureau fiduciaire, Monthey, tél. 025/70 61 91, 143.266.433

ANGLAIS À LONDRES

Angloschool, l'école spécialisée - méthodes d'enseignement modernes

Cours intensifs: Fr. 240.- par semaine (30 leçons), y compris chambre et pension dans une famille choisie.
Cours particuliers pour managers. Cours d'été pour enseignants.

Prospectus - Renseignements - Inscription
Anglostudy, L. Steiner, Thüringstrasse 21, 3018 Berne - 031/55 13 97

Chanteurs amateurs à Chippis

CHIPPIS. - C'est une jeunesse en fête qui avait envahi la salle de gymnastique de Chippis pour assister au concours de chansons amateurs. Si les candidats ne se pressaient certes pas au portillon, ceux qui se présentèrent eurent l'avantage d'être des concurrents de qualité. En effet, face à un public de quelque 300 personnes, il fallait du courage pour se débarrasser du trac.

Le jury, composé de spécialistes, a récompensé les candidats suivants : 1^{er} prix, Sandra Zufferey; 2^{em} prix : Estelle Grichtig, et Raphaëlle Parvex; 3^e prix : Henri Casal; 4^e prix : Marco Walpen; 5^e prix, « Poucetof »; 6^e et prix spécial du jury décerné à « Oscar ».

Les organisateurs avaient invité en attraction « Virginie », une jeune Valaisanne de 21 ans qui habite Genève. Le mérite de cette jeune artiste - qui possède une fort belle voix - réside dans le fait qu'elle compose, ses chansons, paroles et musique. « Au début, explique Virginie, je chantais le répertoire de Sylvie Vartan (à qui elle ressemble par ailleurs), mais très vite j'ai senti



Virginie, une Valaisanne de Genève.

qu'il était nécessaire d'avoir un répertoire personnel.

Paul Mc Bonvin succédait à Virginie. La particule annonce le style américain, ce chanteur et pianiste adoptant une similitude parfaite des « crooners » d'outre-Atlantique. Particulièrement doué pour l'art musical, ce jeune homme mériterait de suivre des cours pour se perfectionner, car il possède des dons certains qui demandent qu'à s'affirmer.

Paul Mc Bonvin était accompagné de Serge Bonvin, Mario Audi, Jean-Paul Cinter, tous de l'orchestre les Rocking's. En final, Bernard Constantin sorti le grand numéro dont il a le secret. Ce qui plaît chez cet artiste c'est son naturel sur scène comme dans la vie courante. Reentrant d'une tournée en Allemagne, Bernard Constantin a l'habitude de la scène. Il fait un « show » plein de drôleries. Il se mue en chanteur tendre, dévoilant ainsi une toute autre facette de ses talents. Avec sa voix rauque, rappelant celle de Bonnie Taylor, il apporte un art qui plaît aux jeunes et ne laisse pas indifférents les adultes.

FANFARE L'AVENIR DE CHALAIS

L'inauguration des nouveaux costumes



C'est le dimanche 20 mai prochain que l'inauguration officielle des nouveaux costumes de la fanfare l'Avenir de Chalais se fera à l'occasion du 79^e Festival des musiques des districts de Sierre et Lœche.

Ce nouvel uniforme, bleu royal et galonné d'argent, d'une coupe élégante, due au ciseau du spécialiste Hermann Albasini à Chalais, donne un renouveau et rajeuni cette fanfare de 134 ans.

Pour mieux le présenter, notre photographe a « croqué » les mem-

bres du comité d'organisation du festival 1979 et du comité de cette fanfare, entourant le directeur, Charlot Voide qui se retirera l'automne prochain.

Au premier rang : Francis Rudaz, Edmond Rudaz, président du CO. Charlot Voide, directeur, Martial Albasini, président de la société, Yvon Devanthery.

Au deuxième rang : Léo Mathieu, Gérald Perruchoud, Jacqy Perruchoud, Léo Chevey, Joseph Rudaz, Jocelin Perruchoud, Roger Perruchoud.

Gimondi toujours populaire

SIERRE. - Il fut le vainqueur des Tours de France et d'Italie. Il devint champion du monde en 1973 à Barcelone. Felice Gimondi était l'hôte du Centre commercial de Noës et cela dans le cadre des semaines italiennes. Le grand

champion s'est montré extrêmement aimable et populaire avec les jeunes et les admirateurs en signant des posters et cartes.

Notre photo : le grand champion entouré des dames en costume d'Italie.



TOURNOI DE BRIDGE À VERCORIN

Sur proposition de M. Bernard Lorétan, le Bridge-Club de Sierre a organisé le premier tournoi de bridge de Vercorin, dans les salons de l'Hostellerie d'Orzival. Ce ne sont pas moins de 34 joueurs qui se sont retrouvés malgré une très forte concurrence de tournois sur le plan national. Après que le comité eût délibéré sur une suggestion de M. S. de Quay, le président du club, M. S. Derivaz a annoncé à l'issue de la proclamation des résultats que le tournoi de Vercorin aurait lieu chaque année sous l'appellation de « Memorial Alberto de Chastonay » afin d'honorer la mémoire d'un membre du club qui a œuvré pour la promotion de ce sport en Valais.

Résultats :

1. M. M. Gard - J.-B. Terretaz, Sierre-Martigny, 328 p.; 2. M. Pierroz S. de Quay - Genève-Sion, 310; 3. M^{mes} A. Favre - S. Reynard, Sion, 298; 4. M^{mes} Cutajar, M. D' Drozdowsky, Montana-Sierre, 294; 5. M^{me} M. Clivaz - M. Dr Ebener, Bluche-Sierre, 267; etc. 17 paires classées - moyenne 252.

Prix spéciaux :

Maxi-tops M. Gard-Terretaz; Mini-top : M^{me} A. Lorétan-M. W. Lorétan; premier couple : M. et M^{me} S. Derivaz; première paire mixte : M^{me} Cutajar-M. Dr Drozdowsky.

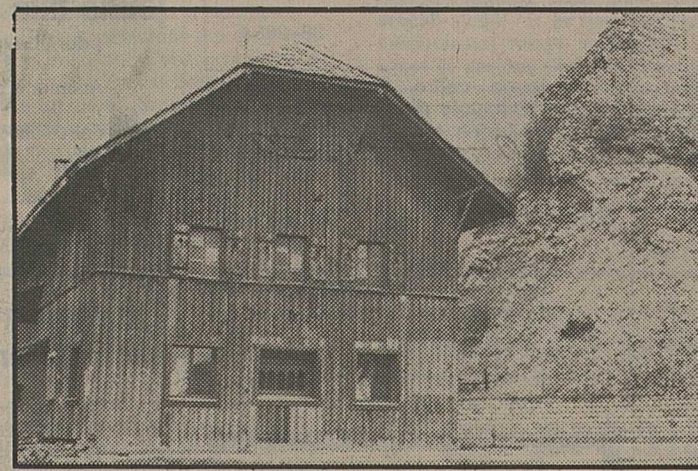
Résultats du tournoi du 4 mai

1. M^{me} C. Perrig-M. M. Gard, 207; 2. M^{me} H. Cutajar - M. Dr Drozdowsky, 199; 3. M^{me} S. Derivaz - J. Vadon, 195; 4. M^{me} J. Deprez - M. S. de Quay, 180; 5. M. S. Derivaz - A. Müller, 178; 14 paires classées - moyenne 168.

Les prochains tournois sont fixés au 16 mai 6 et 20 juin 1979 dans les salons de l'hôtel Atlantic, à Sierre.

Une nouvelle galerie d'art à Chalais

« LES CHEVALIERS DE LA TOUR »



Le rez-de-chaussée de cette antique bâtisse abritera l'exposition des élèves de M. Albasini. A droite, les ruines de la Tour de Boson.

CHALAIS. - Chacun se souvient encore de l'antique salle de gymnastique à la forme architecturale bernoise, située à proximité des ruines de la Tour de Boson. Cette bâtisse qui connut d'innombrables fêtes, bals et théâtres, a été transformée. Les deux cinquièmes servent maintenant à un atelier d'exposition et de création de M. Serge Albasini, alors que les trois cinquièmes sont destinés à un local de répétition.

L'atelier de la Tour - c'est sous ce nom qu'elle sera inaugurée - abritera dès ce mardi 15 mai les travaux de quelque 60 élèves et ceci jusqu'au 31 mai. Ce sont principalement des sculptures, bas-reliefs et modelages qui seront exposés. Le vernissage est prévu pour ce soir à 18 heures.

Sion, Hérens, Conthey

Cours de formation musicale

De jeunes musiciens qui promettent

VÉTROZ. - Si la remise des récompenses et des distinctions aux vétérans des différentes fanfares est toujours un moment émouvant, car il est aisé d'imaginer le nombre d'heures consacrées à la société, il est aussi très réjouissant et reconfortant de constater que de jeunes musiciens et musiciennes, toujours plus nombreux, suivent des cours

de formation. M. René Philippoz, membre du comité de l'Association cantonale des musiques valaisannes, a cité à l'ordre les jeunes musiciens et musiciennes qui ont subi avec succès les examens des cours de formation. Il s'agit de :

1^{er} Christophe Germanier et Alain Jeltsch de La Lyre de Conthey, avec une note de 5,8 sur 6. 2^e Stéphane Coudray, La

Villageoise, de Chamoson; 3^e Francis Crittin, La Villageoise, de Chamoson; 4^e Jean-Lucien Théodoloz, La Concordia, de Nendaz; 5^e Jean-Claude Délèze, La Concordia, de Nendaz; 6^e Cathy Penon, l'Union de Vétroz.

(Cathy Penon et Jean-Claude Délèze étaient malheureusement absents au moment de la photo de famille).



La fête de toutes les mamans, même pour les plus âgées

En ce deuxième dimanche de mai, c'était la fête des mères, la fête de toutes les mamans. De la plus jeune à la plus âgée, elles ont toutes été choyées, gâtées. Dans de nombreux

établissements publics, une maman trônait à la place d'honneur d'une table joliment garnie. C'est ainsi que dans un restaurant de la région sierroise, nous avons surpris deux mamans

en grande discussion. Jusquelà rien de particulier. Toutefois, il faut savoir que ces deux mamans totalisent 198 ans. A gauche, M^{me} Rudaz (96 ans) et à droite M^{me} Briguet (102 ans).



innovation

UN CHOIX DE FRAICHEUR PRINTIL



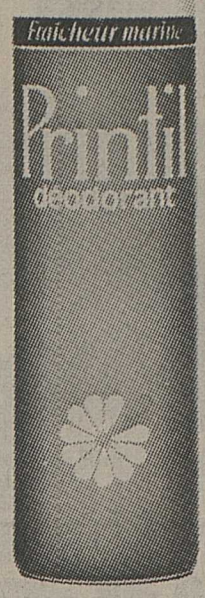
100 ml
4.95
seulement



Nouveau:
fraicheur
du matin



150 g
3.75
seulement



40 g
2.95
seulement

Printil déodorants vaporisateurs déodorants efficaces, agréables comme une eau de toilette

Printil déodorants fraicheur marine fraicheur naturelle fraicheur du matin

Printil roller doux, sans alcool

Bar La Chott

Dixence 25, Sion
cherche pour début juin

sommelière-barmaid
Travail en équipe, congés réguliers.
Bonne ambiance.
Se présenter au bar en téléphonant au
027/22 27 30

Débutant
cherche place en Valais, comme
chauffeur
train-routier

pour la Suisse
Faire offre sous
chiffre P 36-301193 à
Publicitas, 1951 Sion

Employée
de bureau
19 ans, terminant son
apprentissage

cherche
emploi
Faire offre sous
chiffre P 36-301214 à
Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
menuisier-
ébéniste
qualifié

Place stable.
S'adresser à
René Iten, Martigny
Tél. 026/2 66 49
*36-400515

Le café d'Anniviers
à Sierre
cherche
sommelière
5 jours par semaine.
Entrée tout de suite.

Tél. 027/55 14 78
36-1338

On cherche
1 serrurier
1 appareilleur
S'adresser à
Metaloval S.A.
Chandoline
1950 Sion
Tél. 027/22 30 28
atelier
027/22 83 81
privé
36-25109

Home
d'enfants
cherche
jeune fille
pour s'occuper
du ménage
et des enfants.
Tél. 021/91 18 69

Entreprise Grand
Gypserie-peinture, Martigny
cherche

peintres
qualifiés
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 21 51
36-2684

Jeune cadre d'une importante
compagnie d'assurances en ville
de Zurich, bilingue, études univer-
sitaires, sept ans de pratique dans
les

assurances
cherche, dans le Valais central,
place à responsabilités (direction
d'une agence ou cadre supérieur).

Ecrire sous chiffre 17-301743 à
Publicitas, 1951 Sion.

Les marchés PAM
Martigny et Sion
engagent

apprentis
vendeurs
Faire offre par téléphone
au 027/22 91 33.
36-7407

Dessinateur en bâtiment
diplômé, neuf ans d'expérience,
cherche poste stable.

Région: Chablais ou Riviera léma-
nique.
Entrée: juin ou à convenir.
Ecrire sous chiffre EV 334, journal
Est Vaudois, 1820 Montreux.

On cherche

jeune fille comme vendeuse
pour librairie, tabacs, journaux.
Allemand désiré.

Faire offre à Géo Barras, Crans.
Tél. 027/41 22 25
36-25183

Le bureau d'architecture André
Meillard à Sierre cherche, pour
entrée immédiate

2 dessinateurs ou
techniciens ETS
Faire offres au bureau:
route d'Orzival 3.
Tél. 027/55 64 85 - 55 22 61
36-25197

Vous êtes sans travail
Vous cherchez une situation pro-
fessionnelle stable pour longue
durée, on peut vous renseigner
sans engagement de votre part
chez
Inter-Placement
Rue de la Borde 19, case postale,
1000 Lausanne 17
Tél. 021/38 45 62
22-3828

Entreprise de génie civil
engage

cadre technique
titulaire de la maîtrise fédérale
Région Martigny - Bas-Valais.
Ecrire, avec références, sous
chiffre P 36-24767 à Publicitas,
1951 Sion.

Au Rendez-
vous
Champex
Cherchons
sommelière
connaissant
les deux services.
Entrée à convenir.
Tél. 026/4 19 30
36-25249

Cabane Arpilltetaz
(Anniviers)
cherche
gardien
pour la période
du 15.7.79 au 20.8.79
Faire offre sous
chiffre P 36-301217 à
Publicitas, 1951 Sion.
18-2154

Cherchons pour
Zurich
gentille
jeune fille
comme aide de mé-
nage avec un enfant.
Téléphoner à
Mme Goldschmidt
01/44 38 66
heures de bureau
44-351009

Jeune fille
22 ans
habitant Crans
cherche
emploi
dans boutique ou
magasin de sport.
Tél. 027/43 10 51
*36-301219

A louer
à Martigny
appartement
de 4 1/2 pièces
Tout confort.
Libre le 1er juillet.
Tél. 026/2 13 68
36-5602

A louer à Château-
neuf-Conthey
appartement
de 3 1/2 pièces
Loyer modéré
Fr. 250.- + charges.
Eventuellement
avec conciergerie.
Tél. 027/22 92 45
31 17 59
le soir
36-1091

A vendre dans sta-
tion du Bas-Valais
chalet
comprenant 3 cham-
bres à coucher, salon,
cuisine, WC-bains
ainsi que carnotzet et
salle de jeux.
Prix intéressant.
Agence immobilière
G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Châtel-sur-Bex
A louer
à la campagne
3 grandes
pièces
Cuisine agencée,
bains, cheminée de
salon, cave et jardin
Fr. 500.- + charges
Tél. 021/60 14 03
36-25073

A vendre d'occasion
aux Mayens-de-Sion
un chalet
3 chambres à cou-
cher, tout confort
avec 1600 m2 de ter-
rain.
Prix très intéressant.
Ecrire sous
chiffre 89-5555
Annonces Suisses
S.A., Sion.
36-24766

A vendre
à Troistorrens
appartement
de 4 pièces
105 m2, balcon,
sauna privée, garage
Prix à discuter.
Agence immobilière
G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Triumph
Dolomite
Sprint
1977, 46 000 km
Tél. 021/71 04 31
36-25176

Actuellement, prix spécial pour Hondamatic.
Hondamatic. Avec un rapport spécial pour une conduite sportive.
Hondamatic pour mieux conduire: une meilleure maîtrise de la situation, un confort et une sécurité accrues. Grâce à sa conception unique, Hondamatic transmet, sans perte, la puissance du moteur. Hondamatic est une boîte automatique économique conçue pour la conduite sportive et le trafic urbain.

L'HÔPITAL CANTONAL DE GENÈVE
cherche
plusieurs secrétaires
et
sténodactylographes
Nous demandons:
- diplôme CFC ou titre équivalent
- très bonne maîtrise du français écrit
- connaissance de la terminologie médicale souhaitée (mais pas indispensable)
- aptitude à travailler avec un dictaphone
- esprit de collaboration
Nous offrons:
- les avantages d'un établissement de l'Etat
- la possibilité de prendre les repas aux restaurants du personnel
Prière d'adresser offre au service du personnel,
tél. 226036 pour obtenir la formule d'inscrip-
tion.
18-2154

Au Rendez-
vous
Champex
Cherchons
sommelière
connaissant
les deux services.
Entrée à convenir.
Tél. 026/4 19 30
36-25249

Cherchons pour
Zurich
gentille
jeune fille
comme aide de mé-
nage avec un enfant.
Téléphoner à
Mme Goldschmidt
01/44 38 66
heures de bureau
44-351009

Jeune fille
22 ans
habitant Crans
cherche
emploi
dans boutique ou
magasin de sport.
Tél. 027/43 10 51
*36-301219

Cabane Arpilltetaz
(Anniviers)
cherche
gardien
pour la période
du 15.7.79 au 20.8.79
Faire offre sous
chiffre P 36-301217 à
Publicitas, 1951 Sion.
18-2154

HONDA
AUTOMOBILES
Aigle: Gilliard Automobiles, Tél. 025/22 67/26 13/15/26 22 87 -
Brig-Gamsen: Auto-Center, O. Heldner, Tél. 028/3 51 64/3 16 79 -
Grengiols: Garage Guldstrand, Zurwerra + Schmid, Tél. 028/
27 25 76 - Monthey: Garage Europa, Tél. 025/4 38 76 - Montreux:
Garage Auto Moto Sport SA, J.C. Favre, Tél. 021/62 49 59 - Muraz-
Collombey: Garage du Rovra, M. Martig, Tél. 025/4 17 82 - Noës et Sierre: Garage Bruttin Frères,
Tél. 027/55 07 20 - Sion: Garage T. Micheloud, Tél. 027/22 70 68 - Ulrichen: Garage Nufenen, Tél. 028/73 11 26
- Visp: Süd-Garage, B. Zerzuben, Tél. 028/46 33 33 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue
Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

M. Michel Epiney, nouveau chef du service du contentieux du Département des finances

SION. - En sa séance du 9 mai dernier, le Conseil d'Etat a appelé au poste de chef du service du contentieux du Département des finances M. Michel Epiney, adjoint au chef du service juridique du registre foncier.

M. Epiney est né le 23 juillet 1934 à Ayer, dont il est originaire. Après ses études primaires il suivit les cours des collèges de Sion et de Fribourg, où il obtint sa maturité classique. En 1961 il sortait de l'université de Fribourg en tant que licencié en droit. Il travailla ensuite pendant

trois ans à l'UBS, à Zurich et Fribourg.

Le 1^{er} juillet 1964 il entra à l'Etat du Valais comme adjoint au chef du service juridique du Registre foncier, mission qu'il exerce encore actuellement. Dans son nouveau poste, il succède à M. Martin Müller, appelé à d'autres fonctions à la Chancellerie de l'Etat du Valais.

Il est marié et père de deux enfants et il habite à Sion.

Nous lui présentons nos sincères félicitations et nous lui souhaitons plein succès à cette importante charge qui est la sienne désormais.



Commerçants aiglons et directeur de Coop Un face à face ouvert et démocratique

AIGLE. - Réunis, hier soir, sous la présidence de M. Jean-Pierre Reichenbach, pour débattre de l'affaire Bitter, une vingtaine de commerçants aiglons ont appris que la municipalité avait demandé au tribunal des mesures provisionnelles, procédure destinée à bloquer l'inscription

au Registre foncier de l'achat effectué par la Coop.

En fait, les commerçants s'étaient rassemblés pour témoigner de leur inquiétude face à une décentralisation qui les soucie au premier chef. S'y attendait-il? Le directeur de Coop Lausanne - Chablais, M.

Hervé Pétroz, assistait au débat.

Cette rencontre inattendue valut aux uns et aux autres d'exprimer leur point de vue avec pondération, le ton demeurant courtois. Nous ne voulons pas faire la guerre aux grandes surfaces sur le fond mais aux grandes surfaces qui quittent le cœur des villes, devait-on entendre côté commerçants.

On parle de zone périphérique, répondait aussitôt M. Pétroz, mais la propriété Bitter est à trois minutes du centre. Et d'ajouter: «L'implantation envisagée d'un magasin qui se respecte contribuera à la création d'emplois. Je crois qu'ensemble nous pouvons construire quelque chose d'intéressant.»

Certaines critiques ayant été formulées, parmi les membres présents, à l'égard de l'Exécutif en place, le municipal Torrent (soc), qui assistait à la réunion, procéda à un certain nombre de mises au point, rectifiant le tir sur un plan précis: «Même s'il y a litige, il n'y a pas intention municipale de s'opposer à l'implantation de la Coop, comme certains ont voulu le laisser croire.»

Trouvons ensemble la meilleure solution, avançait par la suite le directeur de la Coop.

Les commerçants n'en décidaient pas moins de manifester leur désappointement par une résolution destinée à la municipalité. Résolution qui rappelle tout d'abord les contacts établis avec les instances communales, depuis 1977, pour conserver la Coop au centre de la ville; constate l'inutilité des démarches entreprises; dénonce l'éclatement des lieux de rencontres traditionnels; souligne l'anémie grave qui en résulte; enfin, déplore le manque de conception générale avant d'inviter les autorités en place à promouvoir un projet de développement tenant compte des structures de la ville.

UNE RÉACTION DE MIGROS-VAUD

De son côté, la direction de Migros-Vaud a fait valoir son attitude en envoyant, dans la journée, à tous les sociétaires de la région d'Aigle une lettre. En voici l'essentiel: «Une polémique audacieuse et stérile, voire mensongère, s'est développée dans votre presse régionale au sujet de l'aide substantielle que la Fédération des coopératives Migros souhaite apporter à votre commune pour qu'elle puisse acquérir, sans frais, le terrain agrandi de l'Aiglon, disposer des infrastructures utiles à l'installation du Musée suisse du sel et loger dans des locaux existants les sociétés locales pratiquant des activités socio-culturelles», dit en substance le communiqué.

«En décidant d'apporter un soutien réel, sincère et désintéressé, à votre municipalité, Migros n'a fait que ce qu'elle estimait être son devoir. Une convention passée entre la municipalité d'Aigle et la Fédération des coopératives Migros, signée le 28 mars 1979, atteste clairement du rôle d'assistance apporté par Migros à vos autorités qui souhaitaient depuis longtemps déjà maîtriser le destin de la propriété Bitter. Prêter à Migros d'autres intentions n'est que mesquinerie ou ridicule jalousie: nous l'affirmons sur notre honneur», conclut le communiqué.

Roland Collombin « totalement blanchi » en Italie

« Il me reste à attaquer le garagiste fribourgeois », nous déclarait-il hier soir

L'affaire Collombin, puisque l'affaire il y a, a pris fin hier, au début de l'après-midi, avec une levée d'écrou signée par le substitut du procureur de Verbania, M. Corrado Lombro.

On a relaté les circonstances qui ont amené la police italienne à mettre notre champion sous les verrous, alors qu'il se rendait à Ascona en compagnie de Lise-Marie Morerod et Philippe Roux, à l'occasion d'une fête enfantine.

« Je roulais « mollo », raconte Collombin, lorsque la police me fit signe d'arrêter. Je sentis immédiatement quelque chose de louche car ça ne pouvait être une faute de circulation. On m'a mis dans une cellule, seul, le premier jour. Puis, ayant demandé un peu de compagnie, j'ai été transféré dans une autre cellule un peu plus peuplée. Mais je ne peux pas me plaindre. Ils ont été sympas; ils me connaissaient évidemment mais devaient tout de même faire leur boulot. En définitive, ça ne s'est pas trop mal terminé car je suis tombé sur un excellent avocat de Verbania, M. Brocca, qui a tout mis en œuvre pour me faire sortir », nous précisait-il encore hier soir, au téléphone, non sans un brin d'émotion, de se sentir à nouveau libre après trois jours de régime sec!

Normalement, Roland Collombin aurait même dû demeurer deux à trois jours supplémentaires en prison car les tribunaux sont en grève en Italie... Mais c'est une autre histoire.

Quant à l'histoire qui nous occupe, elle est toute simple et se résumerait à une simple escroquerie dont Collombin est la victime.

Tout a commencé le 6 avril, lorsque, au retour d'une exposition de Valais à Zurich, Roland Collombin fut invité par un « copain », garagiste à Fribourg, M. David Reymond, pour un « gueleton » d'affaires. C'est à cette occasion qu'il acheta la « Ferrari » incriminée en donnant en échange sa Porsche (plus de 100 000 km) et une somme rondelette en liquide.

« C'est au fond grâce au prix payé - un peu cher selon les connaissances italiennes - que mon innocence a pu être d'autant mieux prouvée », dit Roland Collombin en précisant: « J'aurais mieux compris que l'on me soupçonnât si j'avais acheté la voiture pour une bouchée de pain. En fait le garagiste de Fribourg savait que la voiture était volée, précise Collombin, parce que son propriétaire avait déjà été convoqué à Fribourg après le vol alors que la voiture s'y trouvait sous séquestre! Le voleur, après s'être accaparé de la carte d'identité du propriétaire, avait simplement substitué sa photo. On comprend donc l'imbroglio. »

« J'ignorais évidemment tout de cette affaire que m'ont révélée les

Un annuaire de l'Ordre vaudois des experts-comptables

LAUSANNE (ATS). - L'Ordre vaudois des experts-comptables vient d'éditer le premier « annuaire de l'ordre 1979-1980 », plaquette qui renseigne le public sur cette association professionnelle, la formation de ses membres et les règles de déontologie auxquelles ils sont soumis, avec une liste nominative. Membre de l'Association suisse des experts-comptables et de la Chambre suisse des sociétés fiduciaires, l'ordre vaudois réunit plus de 130 experts-comptables, la plupart habilités à porter le titre d'expert-comptable diplômé, et qui œuvrent à leur propre compte ou dans des sociétés fiduciaires régionales ou des sièges vaudois de grandes fiduciaires suisses.

James Mason a 70 ans

VEVEY (ATS). - Né le 15 mai 1909 à Huddersfield, en Grande-Bretagne, le grand acteur de cinéma James Mason fête son septantième anniversaire, aujourd'hui à Corseaux-sur-Vevey, village où il a élu domicile en 1962 et où il mène une existence très discrète. Quoique de nationalité anglaise, James Mason a surtout tourné aux Etats-Unis, dans de nombreux films, dont l'un des plus connus est L'affaire Ciccero.



A sa sortie de prison, Roland Collombin a été accueilli avec chaleur. Béliano UPI

policiers italiens ainsi que mon avocat, ajoute-t-il. Je fus donc immédiatement relaxé sans avoir à payer de caution alors que normalement on exige 20 000 francs dans un tel cas. Pour moi, l'affaire est close en Italie et je reviens en Suisse... avec une voiture de location pour régler le grave tort moral dont j'ai été victime et attaquer le garagiste.»

Hier après-midi, Roland Collombin était accueilli avec chaleur par la presse italienne à sa sortie de prison:

« J'ai pu m'expliquer, fort heureusement, dit-il, car là-bas on m'accusait déjà de recel. Je suis blanchi à 100 %... et la voiture a été confisquée. Mais c'est pas grave », conclut-il avec son optimisme traditionnel.

MOULIN DE SION

D'un président à l'autre

« J'ai passé ma vie au Moulin de Sion »

SION. - M. Jules Jost, directeur du Moulin de Sion, propriété des Minoteries de Plainpalais S.A., à Genève, quitte aujourd'hui même sa fonction de directeur du Moulin de Sion, après 45 ans d'activité. Il a commencé comme comptable, le 1^{er} février 1935, puis en 1947, il a succédé au directeur Emile Membrez.

Le Moulin de Sion a été construit en 1920. En 1938, le premier silo a été aménagé. Durant plusieurs années, il était possible de mouder deux wagons de dix tonnes de blé par jour, puis cette capacité a été de cinq wagons de dix tonnes par jour.

M. Jules Jost a fait partie de nombreuses sociétés locales, comme la Société des pêcheurs, du Chœur mixte de la cathédrale, de la Société des sous-officiers de Sion, de La Murithienne, de la Société d'histoire du Valais romand, de la Société séduoise d'agriculture et de l'Union des industriels valaisans.

M. Jules Jost a été un directeur aimé et apprécié du personnel et de la clientèle.

Ses loisirs sont consacrés à la peinture et aux travaux de ses vergers.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

« Poursuivre les efforts entrepris »

Pour le remplacer, les Minoteries de Plainpalais S.A. ont nommé comme nouveau directeur M. André Studer, de Saint-Léonard, qui, pendant 12 ans, a été chef de ventes chez Wander. M. Studer, très connu, a commencé son activité au Moulin de Sion, le 1^{er} janvier 1979, afin que le moment venu, il puisse prendre la succession de M. Jost.

Nous félicitons Monsieur André Studer pour sa nomination et lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans ses fonctions de directeur du Moulin de Sion.



MM. Jules Jost et André Studer.

Les 90 ans de M^{me} Victorine Juillard

SAINT-ROMAIN. - Le conseil communal, représenté par M. Roger Savioz, président; M^{me} Alice Aymon, responsable du service social, et M. Gaby Juillard, conseiller, a remis à M^{me} Victorine Juillard, à l'occasion de son 90^e anniversaire, une magnifique pendule neuchâtoise.



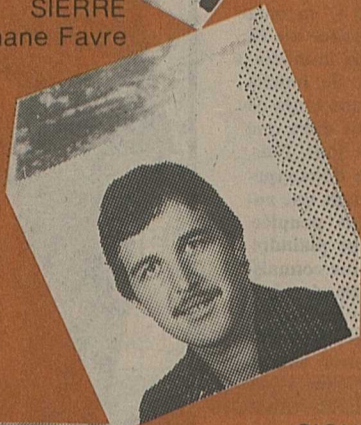
la publicité en valais



BRIGUE
Emile Garbely



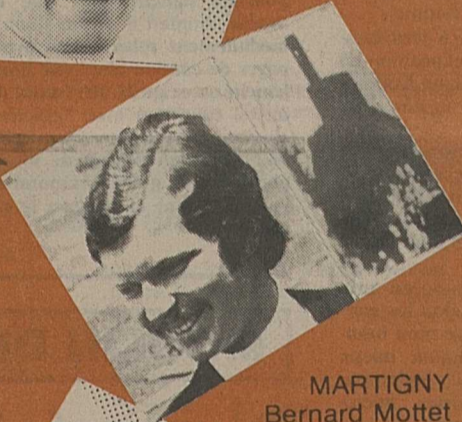
SIERRE
Stéphane Favre



SION
Gérald Antonin



SION
Charles-Henri
Berthouzot



MARTIGNY
Bernard Mottet



MONTHEY
Jean-Guy
Micheloud

Pour chaque zone d'attraction commerciale valaisanne

un conseiller PUBLICITAS

se tient à votre disposition.

SION, 027/21 21 11
Av. de la Gare 25

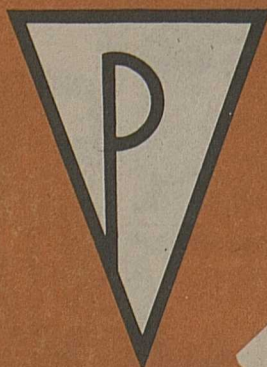
MARTIGNY, 026/2 10 48
Av. de la Gare 21

MONTHEY, 025/4 42 49
Rue Pottier 7

BRIGUE, 028/23 88 23
Schulhausstrasse 1

PUBLICITAS

équilibre vos ventes par l'étude judicieuse de vos budgets publicitaires



"Zurich"
assurance-ménage.

Vos biens ménagers bien assurés.

Si vous voulez vous assurer que vos biens ménagers sont encore bien assurés, adressez-vous donc à votre agence la plus proche de la "Zurich".

ZURICH ASSURANCES



Bruchez + Zryd, Agence générale de Sion
Place de la Gare, 1950 Sion, tél. 027/23 38 12
Bertholet Jean-Pierre
Glassier Léonce
Hermann Armand

Rausis Maurice + Rey Jean-Paul
Av. de la Gare 36, Martigny
Tél. 026/226 80

Donnet Marc
Av. de France 15, Monthey
Tél. 025/712 50

Theler Roger
Av. Max-Huber 2, Sierre
Tél. 027/55 66 53

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche

**monteurs-électriciens
câbleurs
serruriers-tuyauteurs
serruriers de construction
monteurs en chauffage**

Travaux en Suisse romande.

TIME
Davet Frères
Rue du Coppet 1
1870 Monthey
Tél. 025/71 58 91

36-6836

Entreprise de travaux publics à Genève

cherche, pour son département de pose de revêtements hydrocarbonés

un contremaître

Elle offre:

- place stable
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- salaire intéressant

Elle demande:

- une personne jeune et dynamique, ayant de bonnes références dans la spécialisation demandée

Engagement tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre R 901055-18 à Publicitas, 1211 Genève 3, Rive.

Grands magasins de la place de Sion cherche

vendeuse qualifiée responsable du département enfants

Nous cherchons personne active, ayant de l'initiative et aimant le contact avec la clientèle.

Nous offrons: - salaire selon capacités
- avantages sociaux

Faire offre sous chiffre P 36-900158 à Publicitas, 1951 Sion.

Grande entreprise de la place de Sion engage

un apprenti magasinier
sur pièces détachées.

Conditions: bilingue ou bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons: - place stable
- avantages sociaux
- d'avant-garde

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre avec copie de certificats scolaires sous chiffre P 36-900157 à Publicitas, 1951 Sion.

Etablissement financier de la place de Sion engage

une employée de bureau

ayant, si possible, quelques années de pratique.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Horaire de travail variable.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre P 36-900149 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche

cuisinière ou cuisinier

ayant 2 à 3 ans de pratique pour restaurant.

Place à l'année.
Entrée immédiate.

Tél. 026/7 27 07
36-1390

Le marché Montana-Centre engage

apprentie vendeuse

Faire offre par téléphone au 027/41 31 81.

36-7407

Bauknecht

Nous cherchons, pour la vente de nos systèmes de chaud, chauffages électriques, chaudières, radiateurs, convecteurs à accumulation et pour le département climatiseurs, un

représentant
pour la Suisse romande

Nous attendons: - une formation technique ou commerciale
- connaissances de vente
- bonnes connaissances de l'allemand
- domicile en Suisse romande ou en Valais

Nous offrons: - des produits renommés
- grand support de publicité
- un travail varié et indépendant
- conditions de travail modernes

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres à
Bauknecht AG
M. R. Fahrni
5600 Lenzbourg

Tél. 064/50 11 01, int. 53 ou
Tél. 021/24 13 87, M. Wenger

75-121



Madame Evelyne TURIN-REY, à Muraz ;
Monsieur Marcel TURIN, à Muraz ;
Madame et Monsieur Max DONNET-TURIN et leurs enfants Christian et Vincent, à Muraz ;
Mademoiselle Nathalie TURIN, à Muraz ;
Monsieur et Madame Hubert TURIN-SCHERS, à Monthey ;
Monsieur Willy TURIN, à Muraz ;
Mademoiselle Germaine TURIN, à Muraz ;
Madame veuve Augusta BAGNOUD-REY, à Ollon-sur-Sierre, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Paul PITTELOU-REY, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Charles REY-FOURNIER, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur François ZUBER-REY, à Chalais, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Alexandre REY-BAGNOUD, à Genève, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Roger BAGNOUD-REY, à Granges, et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Luc TURIN

contremaître Ciba-Geigy

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, survenu à l'hôpital de Monthey, le lundi 14 mai 1979, après une longue et cruelle maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Muraz, le jeudi 17 mai 1979, à 16 heures.

Domicile mortuaire : crypte de l'église de Muraz, où la famille sera présente le mercredi 16 mai 1979, de 19 heures à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le parti radical de Collombey-Muraz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Luc TURIN

beau-frère de son membre du comité M. Max Donnet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Pierre TERRETTAZ-FAVRE ;
Monsieur et Madame Louis TERRETTAZ - MARTINETTI ;
Madame veuve Marie-Louise STRINGA-TERRETTAZ ;
Monsieur Gilbert CATALAN, ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que la famille de feu Alexis GIROUD, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Elie TERRETTAZ

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu à Genève, à l'âge de 61 ans.

La messe de sépulture aura lieu au cimetière de Saint-Georges à Genève, le mercredi 16 mai 1979, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Villageoise de Muraz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Luc TURIN

frère de son membre actif Willy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société Alpina à Saint-Germain-Savièse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arsène JOLLIEN

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les anciens camarades nendards de l'Ecole Montani

ont le regret de faire part du décès de leur très cher ami

Pascal FOURNIER

Nous garderons de lui le plus beau des souvenirs et présentons à sa famille nos sincères condoléances.



Le Consortium de construction de la STEP de Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pascal FOURNIER

fils de M. Gilbert Fournier, directeur de l'entreprise Maçonnerie et Béton S.A., partenaire du consortium.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le consortium Le Marignan, à Verbier

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pascal FOURNIER

fils de M. Gilbert Fournier, directeur de l'entreprise Maçonnerie et Béton S.A., partenaire du consortium.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Basse-Nendaz.



La SFG L'Espérance de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile TORNAY

papa de M. Edgar Tornay, membre du comité.

Les membres sont priés de participer aux obsèques.



Les entreprises Impérial produits et Doral S.A. à Vétroz

ont le regret de faire part du décès de

Madame Madeleine ZAMBAZ

mère de leur collaboratrice Romaine Zambaz.



Monsieur Adrien BRIDY et ses enfants Serge et Corinne, à Sézenove-Genève ;
Mademoiselle Laure BRIDY, à Leytron ;
Madame et Monsieur Marc MICHLLOD-BRIDY et leurs filles Anne-Catherine et Elisabeth, à Leytron ;
Monsieur Claude BRIDY et ses filles Marie-Laure, Chantal et Claudine, à Genève, Sion et en Grande-Bretagne ;
Les enfants et petits-enfants de feu Charles BRIDY-JUILLAND, à Leytron, Pont-de-la-Morge et Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de vous faire part du décès subit de

Madame Edouard BRIDY

née Adrienne DÉFAYES

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le dimanche 13 mai 1979, dans sa 79^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le mercredi 16 mai 1979, à 10 h. 30.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 15 mai 1979, de 19 à 20 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Théophile PRAZ et famille ;
Monsieur et Madame Jules PRAZ et famille ;
Madame et Monsieur Joseph CORNUT-PRAZ ;
Famille de feu Samuel FOURNIER-PRAZ ;
Famille de feu Anselme PRAZ ;
Monsieur Aloys DÉLÈZE ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Léonce PRAZ

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, pieusement décédé après une longue maladie, à l'hôpital de Sion, le 14 mai 1979, muni des sacrements de l'Eglise.

Le défunt repose en la chapelle Saint-Michel à Haute-Nendaz. Une veillée de prière aura lieu aujourd'hui mardi 15 mai 1979, dès 20 h. 15.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église de Haute-Nendaz, le mercredi 16 mai 1979, à 10 heures.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Armand CHEFFRE

leur cher frère, oncle et cousin, décédé subitement dans sa 73^e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Saint-Maurice, le mercredi 16 mai 1979, à 15 h. 30.

Le corps repose en la clinique Saint-Amé, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Départ du convoi : place de la Gare.

Domicile de la famille : Grand'Rue 72.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Thierry VERNET-STEPHANI, à Paris ;
Madame Arialdo STEPHANI ;
Mademoiselle Iona STEPHANI ;
Monsieur Alexandre STEPHANI ;
Professeur Emile CHERBULIEZ, ses enfants et petits-enfants ;
Docteur Oswaldo GIESSELMANN, à Rome ;
Les familles de SENARCLENS, ODIER, des GOUTTES et CHAPONNIÈRE ;
Madame Béatrice HENCHOZ ;
ont le chagrin de faire part du décès de

Docteur Jacques STEPHANI

leur très cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection le 13 mai 1979, dans sa 85^e année.

Le culte aura lieu en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges à Genève, où le défunt repose, le mercredi 16 mai 1979, à 14 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges.

Domicile : 16, avenue Peschier, 1206 Genève.

*Je suis la Résurrection.
Qui croit en moi, fût-il mort, vivra.*
Jean 11, v. 25

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Louise STUDER-PROZ, à Pont-de-la-Morge ;
Monsieur et Madame Gilbert STUDER-PUTALLAZ et leur fils
Dominique, à Pont-de-la-Morge ;
Madame et Monsieur Lucien CHRISTEN-STUDER et leur fils
Gabriel, à Pont-de-la-Morge ;
Monsieur Edgar STUDER, à Pont-de-la-Morge ;
Monsieur Alexis STUDER et sa fiancée Denise, à Crans ;
Madame et Monsieur Paul-Henri CONSTANTIN-STUDER et
leurs enfants Thierry, Karin et Lionel, à Sion ;
Monsieur Charles-Albert STUDER, à Pont-de-la-Morge ;
Monsieur et Madame Joseph STUDER-MELLY, leurs enfants et
petits-enfants, à Saint-Léonard ;
Madame veuve Emile BITZ-STUDER, ses enfants et petits-
enfants, à Saint-Léonard ;
La famille de feu Flavien STUDER-GILLIOZ, à Saint-Léonard ;
Madame veuve Louis GILLIOZ-STUDER, ses enfants et petits-
enfants, à Saint-Léonard ;
Madame veuve Joseph MAYOR-STUDER, ses enfants et petits-
enfants, à Saint-Léonard ;
Monsieur et Madame Charles STUDER-BAGNOUD, leurs enfants
et petits-enfants, à Saint-Léonard ;
Madame et Monsieur Théodule BÉTRISEY-STUDER, leurs
enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard ;
Monsieur et Madame Raymond STUDER-EMERY, leurs enfants
et petits-enfants, à Saint-Léonard ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de
faire part du décès de

Monsieur Alphonse STUDER

propriétaire-encaveur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère,
oncle, grand-oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre
affection le 14 mai 1979, dans sa septante-sixième année, muni des
sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Guérin à Sion,
le mercredi 16 mai 1979, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, où la famille sera
présente aujourd'hui mardi 15 mai 1979, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de la Société de Banque Suisse, siège de Sion

font part avec tristesse du décès de

Monsieur Alphonse STUDER

père de leur fidèle collaborateur, M. Gilbert Studer, fondé de
pouvoir.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Guérin à Sion, le
mercredi 16 mai 1979, à 11 heures.



Monsieur Maurice MÉVILLOT, à Sion ;
Madame et Monsieur Joseph DELGRANDE-MÉVILLOT et leurs
filles Marina et Jocelyne, à Sion ;
Madame et Monsieur Ferdinand BURNIER-VERGÈRES, à
Leysin ;
Monsieur et Madame Alphonse VERGÈRES, leurs enfants et
petits-enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Joseph VERGÈRES, à Chavannes-Renens ;
La famille de feu Henri RAUSIS-VERGÈRES, à Sion, Lavey-
Village, Zurich, Genève et Flanthey ;
Monsieur et Madame Albert MÉVILLOT-WENGER, leurs enfants
et petits-enfants, à Sion ;
La famille de feu Elie ROUX-MÉVILLOT, à La Chaux-de-Fonds
et Genève ;
La famille de feu Henri MÉVILLOT, à Sion ;
Madame Ida DELGRANDE, ses enfants et petits-enfants, à Sion
et Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès subit de

Madame Blanche MÉVILLOT

née VERGÈRES

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante et grand-tante, enlevée à leur tendre affection à
l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Guérin à Sion,
le mercredi 16 mai 1979, à 11 heures.

Domicile mortuaire : avenue de France 9, à Sion.

Visites : de 18 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Dans sa grande miséricorde, le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de
sa fidèle servante

Madame veuve Arthur CARRUPT

née Jeannette AUBERT

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante,
cousine, marraine et amie, enlevée à leur affection dans sa
61^e année, après une courte maladie courageusement supportée,
munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Maurice et Michèle CARRUPT-GALETTO
et leur fille Sylvie, à Saxon ;
Madame veuve Gaston AUBERT-CARRUZZO et ses fils, à
Chamoson ;
Madame et Monsieur Raphy BESSERO-AUBERT et leurs enfants,
à Saint-Pierre-de-Clages ;
Madame et Monsieur Jean ZUCHUAT-AUBERT, à Chamoson ;
Madame veuve René AUBERT-BRUGGER, à Chamoson ;
Famille Camille CARRUPT-BESSERO et leurs enfants, à Chamo-
son et Vétroz ;
Famille de feu Isaïe CARRUPT-MAYE, à Chamoson.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Chamoson, le
mercredi 16 mai 1979, à 10 heures.

Départ du convoi : La Tour, à 9 h. 45.

Le corps repose en la crypte de Chamoson, où la famille sera
présente aujourd'hui mardi 15 mai 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le brigadier et les agents de la police cantonale de la rue de Conthey

ont le regret de faire part du décès de

Christophe CASANOVA

fils de leur collègue Cléo.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Réconfortée par les témoignages de sympathie manifestés lors de
son épreuve, la famille de

Monsieur Achille DONNET

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques,
leurs messages et leurs dons de messes, ont pris part à sa peine.

Morgins, mai 1979.



Le Corps de musique de Saxon

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Emile TORNAY

son ancien porte-drapeau.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le bureau technique André Couturier, à Sion

a le regret de faire part du
décès de

Madame Madeleine ZAMBAZ

maman de Michel, leur em-
ployé et collègue de travail.

La messe de sépulture a lieu à
Vétroz, aujourd'hui mardi
15 mai 1979, à 10 h. 30.



La Société des hôteliers de Crans-Montana

a le regret de faire part du
décès de

Madame Augustine BONVIN

mère de leurs membres Pros-
per et Francis Bonvin.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



La Cagnotte des Vergers à Vétroz

a le profond regret de faire part
du décès de

Madame Madeleine ZAMBAZ

née ZBINDEN

membre de la cagnotte.

Interruption momentanée du trafic sur la ligne du Simplon

LAUSANNE. - La direction du
1^{er} arrondissement des CFF, à
Lausanne, communique que, afin
de rétablir la circulation des trains
sur les deux voies du tunnel du Rio
Rido, la ligne du Simplon sera
momentanément interrompue le
mardi 15 mai entre Varzo et
Domodossola. Les trains voyageurs
seront assurés au moyen d'un
transbordement par cars entre
Varzo et Domodossola. Ces trans-
bordements touchent, dans le sens

nord-sud, le train 274 (départ de
Lausanne 9 h. 12 et de Brigue
11 h. 30), le train 227 (départ de
Lausanne 12 h. 52 et de Brigue
14 h. 30) et le train 278 (départ de
Lausanne 11 h. 51 et de Brigue
14 h. 30) et le train 278 (départ de
Lausanne 11 h. 51 et de Brigue
13 h. 53), et, dans le sens sud-nord,
le TEE Lemano (départ de Domo-
dossola 10 h. 08, arrivée à Lau-
sanne 11 h. 58), le train 275 (départ
de Domodossola 11 h. 21, arrivée à
Lausanne 13 h. 52), le train 226
(départ de Domodossola 12 h. 32,
arrivée à Lausanne 14 h. 52) et le
train 279 (départ de Domodossola
14 h. 55, arrivée à Lausanne
15 h. 27). Les trains régionaux
seront assurés de la même façon.
Les CFF s'excusent des retards
prévisibles.



EN SOUVENIR DE

Aimée MEUNIER



16 mai 1978 - 16 mai 1979

maman et grand-maman chérie

Une messe d'anniversaire sera
célébrée en l'église paroissiale
de Martigny, le mercredi 16
mai 1979, à 20 heures.



La famille de

Monsieur Antoine FAVRE

profondément touchée par les
nombreuses marques de sym-
pathie reçues à l'occasion de
son grand deuil, remercie
toutes les personnes qui, par
leurs visites à domicile, leurs
prières, leurs offrandes de
messes, leurs envois de cou-
ronnes et de fleurs, leurs mes-
sages de condoléances, leur
présence aux obsèques, l'ont
entourée dans sa douloureuse
épreuve.

Elle remercie tout particulière-
ment :

le révérend curé Roch ;
le docteur Joseph Roggo ;
la direction et le personnel de
Téléverbier ;
la classe 1939-1944 ;
la Jeunesse Idéal.

Isérables, mai 1979.



Le groupe folklorique « La Chanson de la Montagne » de Nendaz

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Pascal FOURNIER

fils de Georgette, neveu de
Ginette, Lucette, Marie-Hélène,
toutes membres actifs, et cou-
sin de plusieurs autres mem-
bres.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.



L'Ambassador Club Valais romand

a le pénible devoir de faire part
du décès de

Madame veuve Augustine BONVIN

née BARRAS

mère de son dévoué membre
M. Louis Bonvin.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Madame François HÉRITIER

née Marguerite DUBUIS

profondément touchée par les nombreux témoignages de sym-
pathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très
sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos
envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances,
et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive
reconnaissance.

Sion, mai 1979.

L'acteur vaudois Marcel Imhof est mort à Paris

LAUSANNE/PARIS (ATS). - Le Lausannois Marcel Imhof, l'un des acteurs les plus importants de sa génération, créateur des plus grands auteurs dramatiques suisses et français, est mort hier matin à l'hôpital Beaujon, à Paris, dans sa 55^e année. Interprète d'Ionesco, d'Audubert, de Claudel, de Max Frisch, de Dürrenmatt, entre autres, il poursuivait à l'écran comme à la scène une carrière parisienne, après avoir été un artisan du renouveau du théâtre en Suisse romande, de-

puis le début des années cinquante.

Marcel Imhof avait fait des études de lettres à Lausanne et suivi le conservatoire de cette ville. Après avoir joué une année à Rome dans une troupe de la «Commedia dell'arte». Il rentra à Lausanne et connut son premier succès dans l'«Arlequin de Goldini», que monta Paul Pasquier, son premier maître. Il s'engagea ensuite dans la troupe des «Faux-Nez» et interpréta aussi de nombreux rôles dans des pièces diffusées par la Radio romande.

Le conseiller national Ruedi Schatz se tue en canoë

SAINT-GALL (ATS). - Le conseiller national Ruedi Schatz de Saint-Gall s'est tué, dimanche après-midi, en pays appenzellois, alors qu'il effectuait avec deux camarades une excursion en canoë. Son bateau s'est renversé et s'est coincé contre un rocher. M. Schatz est tombé dans la rivière et est resté prisonnier sous l'eau. Il n'a pu être libéré qu'une heure et demie plus tard par la police et les pompiers. Les secours sont toutefois arrivés trop tard. Né en 1925, M. Schatz était marié et père de deux filles. Originaire de Saint-Gall, M. Ruedi Schatz est né le 20 février 1925. Après des études à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall et à l'université de

Zurich, où il a obtenu un doctorat ès lettres, il a été, de 1953 à 1955, secrétaire du parti radical du canton de Saint-Gall. Il a ensuite occupé successivement les postes d'assistant du directeur et de directeur de la société Aare-Tessin S.A., avant de travailler au sein de la maison Bühler Frères S.A., en tant que chef de l'organisation pour l'Amérique du Nord, de 1962 à 1965, puis comme directeur jusqu'en 1968. Dès 1969, il est un des associés de la maison Wegelin et Cie de Saint-Gall. De 1972 à 1976, M. Ruedi Schatz est membre du Grand Conseil saint-gallois. En 1975, il a fait son entrée au Conseil national.

Grand Conseil bernois Nucléaire et transports

BERNE (ATS). - Le Grand Conseil bernois a entamé hier sa seconde semaine de session par un long débat, les mesures d'alarme et de protection en cas de catastrophe nucléaire à la centrale de Mühleberg. Répondant à l'interpellateur, le conseiller d'Etat Robert Bauder, remplaçant M. Henri Sommer, directeur des transports de l'énergie et de l'économie hydraulique, actuellement en convalescence, a affirmé que le canton de Berne ne pratiquait pas de «politique nucléaire d'avant et d'après Harrisburg». Le Parlement d'autre part a rejeté conformément au vœu du gouvernement, une motion tendant à restreindre la circulation des bateaux de plaisance à moteur sur les lacs bernois. Les députés n'ont

d'autre part pas contesté les 35 millions de crédits supplémentaires qui leur étaient soumis au chapitre des subventions pour des installations d'alimentation en eau, d'épuration et d'élimination des ordures. Cette somme doit servir à acquitter des redevances accumulées jusqu'à la fin de l'année dernière. Ils ont aussi donné leur aval à 997 500 francs destinés à des améliorations techniques sur la ligne du Montreux - Oberland bernois (MOB). La participation bernoise couvre 13% du coût total des travaux. Enfin, le Parlement a accepté de destiner 1,2 million à la construction d'un nouveau pont sur l'Aar à Nidau pour le chemin de fer Bienne - Täuffelen - Anet (BT1).



Coup d'œil sur le petit écran

L'information

Les émissions du service de l'information de la TVR nous présentaient, hier soir, différentes facettes de l'actualité. Nous aurons essentiellement remarqué le commentaire sur les problèmes du Salvador en Amérique centrale, avec, en intention essentielle des journalistes, toujours ce souci de croire qu'ils ont à tout prix à alerter les auditeurs des événements tragiques de ce monde.

D'accord, pour autant qu'on équilibre en offrant également du positif, de quoi, en fait, supporter toutes ces informations dramatiques. Il est vrai - mais nous y reviendrons ci-dessous - qu'hier soir, la variété a joué ce rôle d'équilibre.

Par ailleurs, l'on aura été attentif aussi à l'intervention du conseiller fédéral Kurt Furgler, lequel, quelques jours après son collègue Chevallaz venu parler du paquet financier, commentait la position de l'Exécutif fédéral en ce qui concerne les centrales nucléaires.

Il y a quelques années à peine, l'officialité ne descendait pas «dans l'arène», n'apparaissait pas à la télévision et à peine à la radio. Je crois que c'est l'un des succès de la télévision d'avoir réussi à mettre en communication directe les hautes autorités avec les simples téléspectateurs. Nous apprécions personnellement cette manière de faire, même si nous pouvons nous imaginer qu'elle ne doit pas être simple pour les autorités qui se prêtent à cet exercice populaire.

Sous information, on pourrait aussi retenir l'émission, qui présentait l'affrontement de Trudeau et de Levesques, en vue des prochaines élec-

tions au Canada. J'avoue pourtant que, vu la longueur de ce film, certes intéressant, je n'ai pas suivi toute l'émission.

Le divertissement

Par contre, pour avoir une première idée des réalisations internationales au niveau des variétés, je me suis fié à la première émission (combien y en aura-t-il en cours d'année?) sur la Rose d'Or de Montreux.

Je ne cache pas que, souvent, j'ai fait d'amers reproches à cette Rose d'Or. Mais, hier soir, c'est vrai, je me suis énormément divertie avec l'excellente réalisation tchécoslovaque (3^e prix, derrière le Canada et l'Italie).

La CST a réussi là un petit chef-d'œuvre, qui a merveilleusement passé par le simple miracle de la musique, du mime et de la danse, trois arts fort habilement servis et qui purent aisément se passer de la parole.

Une demi-heure d'un ballet cocasse, espégle, mais sans grossièretés, clownesque, mais fort bien soigné. Une demi-heure d'un agréable divertissement.

Le conseil

A bon entendeur développait le thème des habits qui brûlent. A vrai dire, je n'ai pas compris les longues et trop souvent répétées démonstrations, puisqu'aucun vêtement n'est inflammable. Alors, pour en arriver au conseil de ne pas laisser traîner des allumettes, il était, à mes yeux, inutile de «griller» autant de pellicule. Malgré les certes bonnes intentions.

N. Lager

Grand Conseil vaudois

Pour que les notaires ne soient pas tentés...

LAUSANNE (ATS). - Le Grand Conseil vaudois a voté hier des modifications proposées par le Conseil d'Etat à la loi de 1956 sur le notariat, afin de maintenir un corps de notaires indépendant dont l'intégrité soit au-dessus de tout soupçon. Les innovations concernent surtout la réglementation applicable aux dépôts d'argent, à la comptabilité et aux inspections.

L'assemblée a pris acte du rapport gouvernemental sur une motion demandant de modifier la loi de 1947 sur la police des établissements publics et la vente de boissons alcooliques. Il a voté la révision demandée, dans le sens d'un meilleur contrôle de ces établissements devant l'accroissement de la consommation des stupéfiants, surtout au sein de la jeunesse.

Avalanche du Titlis :

identités des victimes

ENGELBERG (ATS). - Les identités des deux victimes de l'avalanche qui s'est déclenchée, dimanche, au-dessus d'Engelberg (OW) ont pu être établies (voir NF d'hier). Il s'agit de M. Paul Faller, 34 ans, et de M. Karl-Joseph Patzschneider, 41 ans, tous deux de Fribourg-en-Brisgau (RFA). La personne, portée disparue, un Suisse, n'a toujours pas été retrouvée.

Le programme du parti radical suisse pour la législature 1979-1983

De la mesure en tout et chacun à sa place

BERNE (ATS). - Le programme du parti radical démocratique suisse pour la législature 1979-1983, approuvé le 20 avril dernier à Soleure par l'assemblée des délégués, a été présenté hier dans sa forme définitive, au cours d'une conférence de presse donnée à Berne. Le président du parti, Yann Richter, radical neuchâtelois, s'est félicité du fait que, dans la perspective des élections au Conseil national de cet automne, le programme d'action ait recueilli une très large adhésion parmi les membres. Si l'assemblée des délégués n'a adopté que peu de propositions d'amendement, c'est que les différents points du programme reposent sur un large consensus, obtenu grâce à une consultation de tous les partis cantonaux, des délégués et des commissions du parti.

★

Le conseiller national Franz Elg, de Soleure, a souligné, comme cela avait déjà été fait à Soleure, que les objectifs du parti se présentent comme des mesures réalisables, propres à laisser une empreinte dans la politique fédérale. Le parti renonce expressément à formuler des propositions difficilement réa-

lisables, voire utopiques, sous la pression des engouements du moment. Parmi les points forts du programme, le député soleurois a rappelé que les radicaux s'inspirent des principes du libéralisme qui veut que l'on vivifie le fédéralisme et décentralise le pouvoir. L'intervention de l'Etat n'est pas indiquée là où l'individu ou la société peuvent assumer leurs responsabilités sans lui. L'Etat doit favoriser une politique sociale suffisante, mais il

ne faut pas que l'individu attende toujours plus de l'Etat. La Constitution fédérale a besoin d'être revue, mais de façon mesurée. Le parti fera connaître son avis sur ce point à la fin du mois de juin. En ce qui concerne la SSR, le parti souhaite un renforcement des organisations régionales et de leur influence dans l'ensemble de la SSR. Les objectifs 1979-1983 feront l'objet au fur et à mesure d'une planification permanente.

GISCARD D'ESTAING REND HOMMAGE À LA SUISSE

SAINT-LOUIS (ATS/AFP). - Le président Valéry Giscard d'Estaing a rendu hommage hier à la Confédération helvétique, au cours de la visite qu'il effectue en Alsace.

La Suisse est un pays «fier qui a su bâtir sa prospérité sur sa passion de la liberté», a dit le chef de l'Etat français, dans un discours prononcé à Saint-Louis, face à Bâle. «Ce pays a encore beaucoup à nous apprendre», a-t-il ajouté en soulignant l'avantage que le canton de

Saint-Louis retire de sa situation de carrefour international.

Le Jura salue le président français

Lors de ce voyage, le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, accompagné notamment de son épouse et du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, s'est arrêté hier en fin d'après-midi dans la plus petite ville d'Alsace. Les autorités de Ferrette ont invité la République et canton du Jura, la ville de Delémont et Pro Jura, l'Office jurassien du tourisme, pour saluer le président de la République française.

La délégation jurassienne, formée de MM. Roger Schaffter, délégué à la coopération, Charles-André Gunzinger, délégué aux relations publiques, Georges Scherrer, maire de Delémont et Francis Erard, directeur de Pro Jura, a remis différents présents à M. Valéry Giscard d'Estaing. Dans un message, le Gouvernement jurassien assure le président de la République française de l'amitié séculaire qui lie les Jurassiens à la France et à son peuple.

Les autorités de Ferrette avaient tenu à associer le canton du Jura à cette visite pour des raisons historiques, mais aussi touristiques puisque cette région mène une politique de collaboration avec le Jura.

C'est la première fois que la République et canton du Jura était officiellement représentée à une manifestation à l'étranger.

Pris à partie par les socialistes, le conseiller fédéral Gnaegi répond

BERNE (ATS). - Dans une lettre, datée du 11 mai, le conseiller fédéral Gnaegi a répondu à la récente lettre ouverte que lui avait adressée le comité directeur du parti socialiste suisse (PSS), lui reprochant certains propos, qu'il avait tenus devant la Société zurichoise des officiers sur la «TVA» et le coût élevé des chars américains, dont l'a-

chat est projeté. En ce qui concerne l'acquisition des chars américains, M. Gnaegi indique que le prix d'un «M 109» était en 1974 de 700 000 francs l'unité (prix d'usine) et qu'une somme de 1,1 million de francs est actuellement prévue pour un «M 109», à un cours du dollar de l'ordre de 1 fr 80. Il s'agit là d'un

Amélioration des relations ferroviaires Suisse - France

BERNE (ATS). - La représentation générale de la SNCF en Suisse communique que la desserte de la ligne Paris - Bâle sera améliorée dès le 27 mai, date de l'entrée en vigueur du service d'été. Deux nouvelles relations Bâle - Paris avec changement de train à Mulhouse sont créées avec l'horaire suivant : Bâle 10 h. 40 - Paris 18 h. 04 et Paris 11 h. 22 - Bâle 16 h. 16.

départ de la France voisine dans les gares de Mulhouse, Strasbourg et Lyon, et à destination de la Bretagne, de la côte Atlantique, du Pays basque, du Languedoc - Roussillon et de la Côte d'Azur.

Devant les assises à Bienne UN AGRICULTEUR ACCUSÉ D'UN DOUBLE MEURTRE

BIENNE (ATS). - Un agriculteur de 46 ans, prévenu d'assassinat, éventuellement de meurtre, de contrainte et de séquestration, ainsi que de menace contre les autorités et les fonctionnaires, comparait depuis hier devant la Cour d'assises du Jura bernois à Bienne. Le procès durera jusqu'à vendredi prochain.

Les faits remontent au 22 septembre 1977. Le prévenu, qui était séparé de sa femme depuis quelques mois, avait demandé à celle-ci une dernière entrevue avant le divorce pour régler notamment la question du partage du mobilier.

Sa femme s'était rendue au domicile de son mari, une ferme-restauration située près de Bévillard, accompagnée de sa fille, née d'un premier mariage, ainsi que d'un ami de la famille. Alors qu'ils se trouvaient tous à l'intérieur de la maison, le mari verrouilla toutes les issues, alla ensuite chercher un fusil et tira sur la fille de sa femme et sur l'ami de la famille, les

tant tous les deux. Il menaça également sa femme au moyen d'un tisonnier incandescent. Ce sont les deux fils du couple qui revenaient à la maison après avoir fait des courses qui alertèrent la police. Le prévenu réussit cependant à s'enfuir et ne put être arrêté que quelques heures plus tard à Soleure. Hier, devant les Assises, il a affirmé ne plus se souvenir de rien et a répondu par un «Je ne sais pas» à toutes les questions posées par le président du tribunal.

Collision près de Bulle 2 morts et 3 blessés

VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT (ATS). - Deux morts et trois blessés, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit hier soir, vers 18 heures, à Vuisternens-devant-Romont (Fr). Dans cette localité, un automobiliste qui roulait de Mézières en direction de Bulle est entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse. Cet automobiliste, M. Mathias Gonzales, 43 ans, domicilié à Bulle et son passager, M. Severo Fent Rodriguez, 34 ans, de Bulle également, ont péri dans l'accident. Les deux autres passagers du véhicule ainsi que le conducteur de l'autre voiture, plus ou moins grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Billens. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Auto contre camion militaire

Dépassement téméraire

Un mort

ENGI (ATS). - Un mécanicien sur automobiles de 26 ans, Peter Jud, de Zurich, a été mortellement blessé hier matin à Elm (GL), alors qu'il se rendait à son lieu de travail. Dépassant un camion dans un virage à droite, il aperçut trop tard l'arrivée d'un camion militaire qui circulait normalement en sens inverse. La collision frontale a été si violente que la voiture a été projetée sur la droite, pour terminer sa course dans un talus. Le malheureux conducteur a été tué sur le coup. Le chauffeur du camion militaire est légèrement blessé.

L'Empire centrafricain torture des enfants à mort

AI proteste

BERNE (ATS). - Dans un communiqué, publié hier à Berne, la section suisse d'Amnesty International dénonce «la répression terrible subie par des centaines d'enfants, arrêtés ces derniers mois», parce qu'ils refusent de «porter un uniforme» et qu'ils protestent «en jetant des pierres sur des voitures officielles, dont celle de l'empereur Bokassa 1^{er}».

Selon des rapports récents parvenus à Amnesty International, les écoliers arrêtés «qui ont entre 8 et 16 ans, sont entassés dans une prison si surpeuplée», qu'on estime que «12 à 28 d'entre eux sont

morts par asphyxie et que d'autres ont été lapidés ou battus à mort par la garde impériale». Selon le communiqué, les renseignements obtenus font frémir : une centaine d'enfants seraient décédés dans la prison centrale de Bangui. Un témoin affirme que, dans la seule nuit du 18 avril dernier, 62 corps d'enfants ont été enterrés par des officiers.

«Effrayé» par les rapports reçus, Amnesty a télégraphié à Bokassa 1^{er} pour protester et a déposé un rapport à l'attention du secrétariat international pour l'Année internationale de l'enfant.

Italie: impressionnante série d'attentats



Devant le pénitencier de Regina Caeli les véhicules détruits et le cratère creusé dans la rue démontrent la violence de l'explosion. **Bélino UPI**

ROME (ATS/Reuter). - Une voiture piégée, récemment volée, a explosé, hier matin, devant la prison Regina Coeli de Rome, où sont incarcérés de nombreux extrémistes de gauche, membres de groupes de guérilla urbaine.

La charge explosive, constituée de cinq kilos de dynamite environ, a provoqué un énorme trou dans le grand portail d'entrée de la prison et a coupé l'eau et l'électricité dans le quartier. On pense que l'attentat fait partie de la campagne de violence qui accompagne la campagne électorale pour les législatives des 3 et 4 juin prochain.

Peu de temps après l'explosion, un correspondant anonyme a téléphoné au journal romain *Il Tempo* pour annoncer que le « Mouvement populaire révolutionnaire » était responsable de l'attentat. Il a indiqué où l'on pouvait trouver un communiqué de ce mouvement.

Selon le texte, le MPR est déterminé à frapper « les structures du contrôle capitaliste » et les « mécanismes du pouvoir d'Etat ». Le mouvement demande la libération de nombreux détenus politiques, tous d'extrême gauche.

En plus des dommages importants subis par le portail de Regina Coeli, la prison la plus célèbre du pays, la déflagration a fait voler d'énormes morceaux de marbre à travers la rue et c'est un miracle que personne n'ait été blessé. Sept véhicules garés à proximité ont été endommagés et des centaines de vitres ont été brisées par le souffle de l'explosion.

AUTRES ATTENTATS

Trois autres bombes ont sauté, dans la matinée à Rome, mais elles n'ont fait que peu de dégâts. Les explosions se sont produites devant des bureaux des partis démocrate-chrétien, républicain et social-démocrate.

A Milan, par ailleurs, une bande répondant au nom de « Guérilla rouge », a fait exploser un engin de faible puissance devant une agence de publicité, associée au grand journal *Corriere della Sera*. Samedi dernier, le même groupe avait détruit un des camions de livraison du quotidien.

A Naples, enfin, une voiture, appartenant à un des directeurs de l'acier nationalisée « Italsider » a été détruite par une bombe, attentat revendiqué par le « Noyau communiste du contre-pouvoir ». La voiture était vide au moment de la déflagration.

● NEW DELHI (ATS/Reuter). - Le passage d'un cyclone samedi dernier sur la côte sud-est de l'Inde a déjà fait 102 morts, mais le bilan pourrait être plus lourd. Selon des chiffres officiels cités PTI, 84 personnes ont péri dans l'Etat d'Andhra Pradesh et 18 dans l'Etat voisin de Tamil Nadu.

Dénatalité: cri d'alarme des évêques allemands

BONN (ATS/Reuter). - Les évêques catholiques d'Allemagne de l'Ouest ont décidé de lancer un cri d'alarme. Ils ont publié hier un document adjurant les couples à faire davantage d'enfants pour mettre un terme à l'inquiétante chute de la natalité dans le pays.

Les évêques rappellent qu'au cours des dix dernières années, le taux de natalité a baissé de moitié dans le pays et ils avertissent leurs compatriotes que

si cette fâcheuse tendance se poursuit, l'actuelle population ouest-allemande de 61 millions d'habitants tombera à 46,3 millions d'ici l'an 2015.

On ne compte actuellement qu'un enfant par famille en moyenne et le taux de natalité de RFA est le plus bas du monde avec 9,5 pour 1000 en 1977.

Ayez au moins deux ou trois enfants, demandent les évêques.

Mexique: congrès de sorciers

MEXIQUE (ATS/DPA). - Le diable a conclu un accord avec une personne et a apposé sa signature au bas du document, c'est ce que prétendent les organisateurs d'un congrès international des sorciers, qui commencera à Veracruz, le 27 mai. L'agence de presse « Notimex » a rapporté, hier, qu'un fac-similé du contrat, conclu entre une

certaine personne et le diable et portant les noms des deux signataires de l'accord, doit être produit.

Cette rencontre est, selon le président du congrès, « la première rencontre des praticiens des sciences occultes ». Ce congrès se déroulera à Veracruz et débutera par un rituel d'ouverture.

Un petit prince suédois

STOCKHOLM (ATS/AFP). - Le nom du prince royal né dimanche à Stockholm sera Carl Philip Edmund Bertil, a annoncé, hier, le roi Charles XVI Gustave, son père, au cours d'un conseil des ministres extraordinaire réuni à l'occasion de cette naissance.

Le roi a précisé que le prénom usuel du prince sera : Carl-Philip. Le jeune prince a reçu le titre de duc de Vaermland (une province située à l'ouest de Stockholm).

Succès suisse à Cannes

CANNES (ATS/Reuter). - Le cinéaste suisse Yves Yersin a été fortement acclamé par la critique et les professionnels lors de la présentation, hier, de son premier long métrage *Les petites fugues* dans la section « Un certain regard » (hors compétition) du 32^e Festival de Cannes.

Ce film raconte comment à partir de la simple acquisition d'un

vélocipède, un valet de ferme va s'extraire d'un état de dépendance et de soumission pour s'acheminer vers une prise de pouvoir sur lui-même, bouleversant ainsi la vie de la famille qui l'emploie.

Contrairement à la plupart des films suisses, *Les petites fugues* n'est pas un film de chambre; la caméra s'évade pour nous faire découvrir les paysages vaudois.

Grande-Bretagne - Rhodésie

POINT DE VUE NOUVEAU

LONDRES (ATS/Reuter). - Le nouveau secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington, a déclaré, hier à Londres, qu'à la suite des élections au suffrage universel d'avril, le plan anglo-américain pour l'indépendance de la Rhodésie est dépassé.

Le chef de la diplomatie britannique, qui tenait sa première conférence de presse, a indiqué, sans plus de précisions,

qu'il évoquera avec M. Cyrus Vance, attendu dans le courant du mois à Londres, « la façon dont il faudra faire avancer » le dossier rhodésien.

Le gouvernement conservateur de M^{me} Margaret Thatcher attend toujours, pour se prononcer sur le fond, d'examiner le rapport que doivent lui soumettre les observateurs toriens dépêchés à Salisbury pendant les élections.

Mettre fin à la violence au Liban

La Syrie appelée en « consultation »

DAMAS (ATS/Reuter). - Les présidents libanais et syrien, MM. Elias Sarkis et Hafez al Assad, se

sont entretenus hier des moyens de mettre fin à la violence chronique qui prévaut au Liban. La venue du

chef de l'Etat libanais à Damas a coïncidé avec l'éclatement de nouveaux combats à Beyrouth.

Après avoir passé une garde d'honneur en revue aux abords de Damas, le président Sarkis a été reçu en tête-à-tête par le chef de l'Etat syrien. Les deux hommes devaient se réunir ensuite avec leur délégué respectif. Un banquet en l'honneur de M. Sarkis est prévu dans la soirée.

L'ordre du jour des discussions n'a pas été officiellement révélé, mais, selon des journaux libanais, les deux chefs d'Etat discuteront notamment d'un projet visant à remplacer des unités syriennes par des unités de l'armée libanaise.

Fedayine et milice de droite se sont affrontés lors d'incidents séparés : de source palestinienne, on indique que deux hommes ont été tués lors d'affrontements entre le Fatah et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (marxiste) dans le quartier ouest de Beyrouth, à prédominance musulmane.

D'autre part, selon un porte-parole militaire de la droite, des heurts entre phalangistes et miliciens du parti national libéral ont fait au moins sept morts dans un faubourg chrétien de Beyrouth.

Jérusalem: initiative islamique de M. Sadate

LE CAIRE (ATS/AFP). - Le président Sadate a annoncé hier qu'il convoquerait en décembre prochain une conférence islamique pour un règlement du problème de Jérusalem.

« Je proposerai à cette occasion une solution susceptible réellement de régler ce problème », a précisé le chef de l'Etat égyptien, qui a qualifié « d'irréaliste » la résolution adoptée sur cette question par la dixième session de la conférence

islamique qui a clôturé ses travaux samedi à Fez.

Le président Sadate a fait état de sa nouvelle initiative sur Jérusalem au cours d'une allocution prononcée dans la localité de Benha, au nord du Caire.

Le président égyptien avait évoqué samedi le problème de la ville sainte et rappelé qu'il était en faveur d'une Jérusalem « réunifiée » à condition que la partie arabe revienne à la souveraineté arabe.

Odieux attentat palestinien à Tibériade

2 enfants tués - 37 blessés

TIBÉRIADE (ATS/AFP). - Deux personnes ont été tuées et 37 blessées, dont trois gravement, par l'explosion qui s'est produite, hier après-midi, à Tibériade, selon le second bilan publié par la police israélienne.

Toutefois, l'explosion ne s'est pas produite dans un autobus, comme on l'avait cru d'abord. Il ressort de l'enquête de la police que la bombe avait été déposée dans une corbeille à papier, placée à un carrefour. Les victimes sont ainsi des personnes qui se trouvaient dans la rue. L'autobus, qui passait effectivement à cet endroit au moment de l'explosion, a été légèrement endommagé, mais aucun de ses passagers n'a été blessé.

Les deux morts de l'attentat

sont des enfants de 12 ans environ, et nombre d'enfants figurent également parmi les 37 blessés (dont huit gravement atteints), a révélé, hier soir, la police israélienne.

Ces enfants se rendaient à une grande salle de conférences, proche du lieu de l'explosion, où 3000 élèves juifs, druzes et arabes de Haute-Galilée devaient se rencontrer.

LES PALESTINIENS REVENDIQUENT

DAMAS (ATS/Reuter). - La Résistance palestinienne a revendiqué, hier à Damas, la responsabilité de l'explosion. Selon l'agence palestinienne Wafa, la déflagration a fait de nombreuses victimes israéliennes et d'importants dégâts.

Expulsé de RDA!

BERLIN-EST (ATS/AFP). - Le correspondant de la deuxième chaîne de Télévision ouest-allemande ZDF à Berlin-Est, M. Peter von Loya, va être expulsé de RDA, a annoncé hier l'agence de presse ouest-allemande DPA.

Selon l'agence, M. van Loya a reçu hier l'ordre du ministre est-allemand des affaires étrangères de quitter le territoire dans les 24 heures. Le ministre reproche au correspondant ouest-allemand d'avoir enfreint aux règlements concernant l'activité des journalistes étrangers accrédités en Allemagne de l'Est, sans donner d'autre précision.

Peter van Loya était à Berlin-Est depuis le 1^{er} mars dernier.

INFORMATIONS MINUTE

● COLOMBO (ATS/AFP). - M. Paul Jolles, secrétaire d'Etat suisse chargé de l'office des affaires économiques extérieures, en visite au Sri Lanka, a eu des entretiens hier à Colombo avec le ministre des finances, M. Ronnie de Mel, portant sur la coopération bilatérale. Les deux dirigeants ont notamment discuté d'une offre de crédit de 50 millions de dollars faite par Berne au Gouvernement de Colombo, ont indiqué des responsables du Sri Lanka.

● PARIS (ATS/AFP). - Pour la première fois, une femme a été élue hier membre de l'Académie des sciences, plus de trois siècles après la fondation de cette société. L'heureuse élue, M^{me} Yvonne Choquet-Bruhat, est une mathématicienne, spécialiste de la relativité générale.

● ANKARA (ATS/AFP). - La violence politique a fait cinq nouvelles victimes en Turquie au cours des dernières 24 heures.

Réfugiés indochinois, une tragédie quotidienne

BANGKOK (ATS/AFP). - Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et le premier ministre thaïlandais, Kriangsak Charanan, ont évoqué le problème des réfugiés indochinois, qui continuent leur dramatique « invasion » et le « conflit cambodgien », qui menace la Thaïlande. « C'est une grande tragédie humaine », a dit M. Waldheim, après avoir visité, dimanche, deux camps, qui abritent quelque onze mille Cambodgiens, à Aranyaprathet.

Unité d'élite de l'OLP au service de Khomeiny

LONDRES (ATS/AFP). - L'« Organisation de libération de la Palestine » (OLP) a mis une de ses unités d'élite à la disposition de l'ayatollah Khomeiny, le chef religieux iranien, écrivait hier le *Daily Telegraph*, selon des rapports de services de renseignements occidentaux.

Ces membres de l'OLP, affirme le journal, chargés en Iran de la répression contre les paratirs du shah et de sa police, la Savak, ont été recrutés par deux officiers du KGB en poste diplomatique au Proche-Orient, l'un à Beyrouth, l'autre à Bagdad.

Cette unité de l'OLP, ajoute le *Daily Telegraph*, agit en Iran sous la direction d'Abu Jihad, dont le véritable nom est Khalil Al-Wasir.

NOUVELLES EXECUTIONS

L'ancien gouverneur de la ville de Behbahan (environ 500 km au sud de Téhéran) a été exécuté hier matin, annonce l'agence iranienne de presse « Pars ».

Le tribunal révolutionnaire de Behbahan a condamné à mort M. Parviz Torabi Marashi pour tortu-

res, meurtres d'innocents et destructions de maisons, précise l'agence.

Les meurtres et les tortures ayant entraîné la mort sont les deux accusations qui peuvent encore entraîner la condamnation à mort après « l'ordre de ne plus tuer », donné hier matin par l'ayatollah Khomeiny, rappelle-t-on. Deux cent cinquante et une personnes ont été passées par les armes en Iran depuis la révolution.



Salvador: églises occupées

SAN SALVADOR (ATS/AFP). - Le « Bloc populaire révolutionnaire » (BPR) a occupé pacifiquement, hier, trois nouvelles églises au Salvador. Le BPR occupe déjà la cathédrale de San Salvador, ainsi que les ambassades de France et du Venezuela. Il a pris des otages dans ces deux ambassades, et réclamé, en échange de leur mise en liberté, la libération de sept personnes.

L'une des églises occupées, hier, est celle de « Rosario », dans la capitale. Une autre se trouve à Popo, à 9 kilomètres au nord de San Salvador, et la troisième, à Suchitoto, à 39 kilomètres, au nord-est.

Diverses écoles secondaires ont été simultanément occupées dans la capitale par des écoliers pour apporter leur soutien au « BPR ».

Aucun incident, ni aucune victi-

me n'a été signalé au cours de ces nouvelles occupations, qui semblent se dérouler, pour le moment, dans des conditions pacifiques et sans nouvelle prise d'otages.

Un violent affrontement, opposant des commandos BPR et des sympathisants aux forces de l'ordre, a fait, il y a quelques jours, une vingtaine de morts devant la cathédrale de San Salvador.